BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
8
1 AA
1

3-152

DU CELIBAT VOLONTAIRE, OU LA VIE SANS ENGAGEMENT,

Par Damoiſelle GABRIELLE SUCHON.

TOME PREMIER.

A PARIS, ruë S. Jacques.
Chez JEAN & MICHEL GUIGNARD,
devant la ruë du Plâtre, à l'Image S. Jean.

M. D. CC.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

ORAISON DEDICATOIRE

A JESUS, MARIE, ET JOSEPH.

O JESUS, qui par les differens états de vôtre ſainte vie avez ſantifié toutes les vocations de l'Egliſe Militante, je vous offre celle du Celibat volontaire, *dont je fais la deſcription dans ce Traité. Eclairez, juſtifiez & perfectionnez les Perſonnes, qui vivent ſans engagement, & qui aiment, ſur toutes choſes, l'innocence & la pudeur: Faites que par leur condition libre elles honorent vôtre vie inconnuë*

& cachée, avec Marie & Joseph: Car puisque de trente-trois années que vous avez vêcu sur la terre, vous en avez passé trente dans le silence & dans la retraite, il est juste de vous consacrer une Condition neutre, qui fait si peu d'éclat dans le monde; que si elle est comparée au Sacrement de Mariage & à la Profession Religeuse, elle tiendra toujours le dernier rang dans la Vie humaine & civile. Mais, ô mon divin Sauveur! Soïez-en le maître, & faites que par une application interieure, & par une vertu solide les Neutralistes, aïdez de vôtre grace, vivent saintement dans le Celibat volontaire.

*O Tres-*SAINTE VIERGE, *que Dieu a choisie & élevée à cette haute dignité de Mere de* JESUS-

CHRIST, *ſon fils unique, auquel vous avez, en cette qualité, commandé durant tant d'années; aprés les hommages que je dois à la Divinité, le premier de mes devoirs eſt celui de recourir à vous, & de mettre à vos pieds cet Ouvrage du Celibat volontaire. Les ſecours favorables que j'ai reçûs de vos bontez étant extraordinaires; je ne ſaurois mieux remplir mes obligations que par un témoignage public de ma reconnoiſſance envers vous: Je vous preſente ce Livre, vous priant de tout mon cœur, de le prendre en vôtre protection, comme une choſe qui vous appartient ſingulierement, & qui eſt toute conſacrée à vôtre ſervice.*

Et vous, ô grand S. JOSEPH,

qui avez eſté le digne Epoux de Marie, & le Pere Nourricier de JESUS ; *c'eſt par vôtre interceſſion, que Nous eſperons obtenir de Dieu la perfection d'une Vie ſans engagement : que cette nouvelle Famille du Celibat volontaire ſoit entierement dediée à honorer la Famille toute ſainte & toute celeſte, que Jeſus, Marie & Joſeph ont formée ſur la terre ; je mets ce Livre ſous leur conduite, & je l'abandonne à leurs ſoins, n'eſperant qu'en leur protection.*

AVERTISSEMENT.

LEs choſes qui ſont le moins en uſage, étant toujours les plus difficiles à perſuader ; c'eſt avec beaucoup de raiſon, que je dois avertir le Lecteur de ne point trouver étrange, ſi je lui propoſe en ce Traité, un état, lequel pour avoir toujours eu des partiſans, n'eſt pas neanmoins dans une approbation ſi generale, qu'il ne reçoive des oppoſitions & des contrarietez. J'eſtimerois mon deſſein auſſi heureux qu'il eſt juſte, s'il pouvoit eſtre exempt de la Critique populaire, qui blâme les choſes ſans les bien examiner, n'aïant pas aſſez de lumiere pour en découvrir le ſecret, & pour en connoître le merite.

Quoique la verité ſe montre à

tout le monde, dit Seneque, elle n'eſt pas neanmoins entierement connuë à toute ſorte de perſonnes ; & aprés que ceux qui vivent aujourd'hui, auront beaucoup travaillé pour en faire la recherche, il en reſtera encore davantage pour ceux qui ſeront au tems à venir, leſquels auront toujours de nouveaux ſujets de s'exercer, afin de découvrir une choſe ſi precieuſe, que rien ne lui ſauroit eſtre comparé. La verité eſt le treſor des eſprits ; & pour grands qu'ils puiſſent eſtre, ils ne ſauroient jamais faire une recherche plus utile & plus neceſſaire, lors qu'elle eſt appuïée par des raiſons fortes & convainquantes, par des autoritez doctes & perſuaſives, & par des exemples ſi éclatans, qu'ils ne ſauroient eſtre obſcurcis par les nüages de la calomnie.

C'eſt la methode dont je me ſers pour faire voir le merite du *Celibat volontaire*, qui eſt une Vie ſans engagement ; car dans *le premier Livre*

je montre en quoi il conſiſte, ſes differences particulieres, ſes utilitez dans la Societé civile, & dans la Republique chrétienne ; les proprietez qui lui appartiennent ſingulierement, & comme de tout tems il a eſté profeſſé par des Perſonnes d'une ſainteté exemplaire : Et enfin je répons à l'objection de ceux qui diſent, que ſi la Neutralité eſt dangereuſe dans les diſſentions d'un Roïaume, ou d'une Republique, elle ne l'eſt pas moins dans la Societé humaine, où la profeſſion d'une vie indifferente qui ne veut point d'autre engagement, que celui de n'en point avoir, paroît oppoſé à la coutume univerſelle de s'établir dans le Cloître, ou dans un ménage, ſous la conduite d'un mari.

Aprés avoir ſatisfait à toutes ces objections, par des repliques pertinentes, & bien établies dans la raiſon & dans le ſentiment des Sages ; il eſt à propos de faire voir pluſieurs choſes, qui concer-

nent uniquement cette condition.

Dans le ſecond Livre je fais le parallele du Celibat volontaire avec les deux autres Etats; & aprés avoir remarqué que la Vie Monaſtique, quoique tres-ſainte & tres-parfaite, n'eſt pas indifferemment propre à tout le monde; je fais voir que c'eſt un grand avantage aux perſonnes qui n'y ſont pas appellées, de paſſer leur vie dans un état moins penible, & où les charges de conſcience ne ſont pas ſi rudes, & où l'on peut garder la continence, & mener la vie parfaite. Et comme par les liens du mariage les femmes ſont ſujettes à leurs maris, attachées à leurs enfans, inquietées par leurs domeſtiques, & par les ſoins d'acquerir des biens temporels, qui ſont des épines ſi fâcheuſes, qu'il eſt difficile d'en comprendre les peines & les travaux: je fais connoître le bonheur des perſonnes libres, qui ſont exemptes de tant de chagrins.

Je conſidere le Celibat comme

un bienfait de la divine Providence, qui le donne au monde comme autrefois ces Villes de Refuge, où chacun étoit en assurance contre la persecution de ses ennemis, si par malheur il étoit tombé en quelques fautes qui le rendoient digne de châtiment. L'avantage est bien plus grand au sujet dont je parle; puisqu'il ne s'agit pas de l'exemption d'une peine meritée, ni du pardon d'une faute commise, mais d'un état permanent, qui sert d'azile & de lieu d'assurance, pour preserver des chûtes & des perils, où l'on pourroit tomber sous des obligations difficiles à soutenir.

Mon Ouvrage ne seroit pas accompli, si je n'avois ajouté *un troisiéme Livre* aux deux premiers, dont je viens de parler, afin d'y remarquer l'emploi du tems, & les occupations qui sont les plus necessaires aux personnes libres. Aprés avoir consideré leurs exercices plus ordinaires, je fais reflexion sur les vertus qui leur sont les plus conve-

nables, étant comme des ornemens precieux, qui ſervent à embellir ceux & celles qui ont embraſſé cet état.

Si ce Traité n'a pas toute la force, & toute l'élegance neceſſaire pour lui donner de la réputation, il n'en eſt pas moins conſiderable, à cauſe de la valeur de ſon ſujet, qui ne peut rien perdre de ſon merite, par le mépris qu'en pourroient faire ceux qui n'en ont pas la connoiſſance.

Un Poëte fameux voulant nous faire comprendre l'excellence de ſon Art, compare la Poëſie à une riche piece d'or, laquelle étant rejettée par quelques ignorans, qui n'en ſavent pas diſcerner la valeur, ne perd rien de ſon prix & de ſa beauté; nous en pouvons dire autant du Celibat volontaire : car pour ne pas avoir une approbation ſi univerſelle que les autres états, il ne laiſſe pas de renfermer de grands avantages.

Je prie le Lecteur de n'eſtre pas

ſurpris, ſi je donne ſouvent à cette condition dégagée, les noms de *Vie heureuſe*, & de *Vie deſirable*; & qu'à cet effet il liſe les raiſons que j'avance pour les bien établir. Jamais il ne tombera dans la Critique, s'il prend la peine d'y faire de ſages réflexions; & il connoîtra facilement, que toutes les choſes qui ſont neceſſaires pour rendre une vie agreable & tranquille, ſe peuvent trouver en celle-ci.

Le deſir étant le fils aîné de l'amour, il ſe porte volontiers à tout ce qui peut rendre ſon ſujet heureux; & comme l'angelique Saint Thomas nous apprend que tout le bonheur de l'homme regarde ou ſon ame, ou ſon corps, ou ſa condition exterieure: il eſt facile de conclure, que ſi-tôt que l'on fait rencontre d'un bien qui eſt utile à l'ame & au corps, & qui peut établir une fortune ou vie heureuſe; c'eſt avec juſtice que l'on y porte ſes deſirs, & que l'on s'attache à cette recherche auſſi agreable, qu'elle eſt utile.

Seneque a dit autrefois, que l'on peut feindre avec raiſon, qu'il y a dans le monde deux Republiques; l'une grande & univerſelle, dans laquelle habitent les Dieux & les hommes; & l'autre petite & particuliere, qui nous rend Citoïens d'un Païs, & non pas d'un autre: Nous pouvons dire avec bien plus de ſujet, qu'il y a des conditions univerſelles, que Dieu nous met devant les yeux; mais que ne les pouvant toutes embraſſer, pour eſtre oppoſées les unes aux autres, nous faiſons le choix de celles qui nous ſont les plus propres. C'eſt ainſi que les perſonnes, qui n'ont pas d'inclination pour le mariage, ni de capacité pour la Religion, portent leurs penſées & leurs deſirs à une vocation plus indifferente, & moins engagée; elles la conſiderent comme plus propre aux diſpoſitions de leurs eſprits, plus conforme aux inclinations de leur cœur, & plus utile au ſalut de leur ame.

Le Lecteur curieux ſera bien aiſe

de ſavoir le motif, qui m'a fait entreprendre ce travail, & la fin que je me ſuis propoſée dans cette compoſition laborieuſe & penible. Pour le ſatisfaire, je dirai que trois pertinentes raiſons m'ont ſervi de motifs & de fin tout enſemble, pour mettre au jour cet Ouvrage. La premiere, c'eſt pour faire une diſtinction particuliere des perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat; car pour eſtre mêlées parmi le monde, elles ne laiſſent pas de meriter d'en eſtre ſeparées par la conſideration de leur retraite, & maniere de vie toute ſinguliere. La ſeconde raiſon, c'eſt afin d'aider une infinité de perſonnes du ſexe, leſquelles n'étant pas aſſez fortes pour embraſſer la Vie monaſtique, ni pour s'engager dans la vie ſeculiere, y trouveront un azyle. C'eſt un Port où elles ſeront à couvert des perils & des dangers, où tant de perſonnes ſont engagées. Et enfin le troiſiéme motif qui m'a ſollicitée de travailler à la compoſition

d'une vie ſans engagement : c'eſt pour affermir les eſprits, qui prennent aiſément les impreſſions qu'on leur donne ; & ſitôt qu'ils ont une prévention deſavantageuſe pour les meilleures choſes, ils les condamnent facilement ſans réflechir ſur leur merite & ſur leur dignité.

Si nous apprenons des Phyſiciens, qu'il y a trois grandes familles dans l'Univers, qu'ils appellent *minerale*, *vegetale*, & *animale* ; nous pouvons auſſi remarquer que dans la Republique chrétienne il y en a trois autres, beaucoup plus illuſtres & plus dignes de conſideration : c'eſt le Sacrement du mariage, l'Etat monaſtique, & le Celibat volontaire, qui eſt comme un ſupplément à ces deux grandes & premieres familles, dont l'une ſert à peupler le monde, & l'autre à loüer celui qui en eſt l'Auteur.

Comme l'inégalité des perſonnes eſt tres-grande, il s'en trouve pluſieurs, qui ne ſont point deſtinées pour reparer les ruines du Genre humain

umain, & beaucoup d'autres auſſi qui ne ſont pas aſſez fortes pour mener une vie de penitence & de riere : c'eſt pourquoi le Celibat eſt extrêmement neceſſaire dans a Societé civile, pour ſuppléer à ous ces manquemens, ſoit de capacité naturelle, ſoit de vertu acquiſe. C'eſt une choſe conſtante, qu'en toutes ces occaſions, la profeſſion du Celibat eſt d'un grand ecours, tant pour le repos des conſciences, que pour la tranquillité des familles, & pour l'établiſſement de toutes ſortes de perſonnes.

Cette vie dégagée aïant reçu ſon établiſſement par les Oracles ſacrez, qui ſont les paroles du Livre de Dieu, & par les témoignages umains, qui ſont les Loix, les coutumes, l'agrément des Souverains, l'approbation des Savans, & le conſentement des Peuples ; elle ne peut eſtre rejettée ſous prétexte de nouveauté, ou d'autres raiſons apparentes : car elle renferme toutes les choſes, par leſquelles un

droit peut eſtre parfaitement établi & aſſuré.

Quoique les Livres ſoient des choſes publiques, dont chacun peut faire uſage comme bon lui ſemble : neanmoins l'on s'attache plus particulierement à ceux qui traitent de la vocation que l'on profeſſe. Les Livres de Theologie ſont recherchez des Gens d'Egliſe ; ceux du Droit ſont en uſage aux perſonnes de Juſtice ; ceux qui traitent des maladies & de leurs remedes, ſont neceſſaires aux Medecins : & ceux qui parlent de l'Art militaire, le ſont aux Guerriers & Gens de milice ; & ſi les perſonnes cloîtrées cheriſſent les Livres qui parlent de la Vie religieuſe ; il eſt auſſi tres-juſte que ce Traité du Celibat volontaire appartienne ſingulierement aux Neutraliſtes. C'eſt à ces Ames genereuſes, qui s'emploïent uniquement à ſervir Dieu, à ſecourir le prochain, & à ſe perfectionner elles-mêmes, que je preſente cet Ouvrage.

'probation de Monſieur Blampignon, Docteur de Sorbonne, Chefcier & Curé de S. Merry.

'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Livre qui a pour titre, *: Celibat volontaire*, dans lequel je n'ai :n trouvé qui ne ſoit conforme à la i & aux bonnes mœurs. A Paris ce 9. :ecembre 1698.

BLAMPIGNON.

Extrait du Privilege du Roi.

PAR Lettres Patentes du Roi, données à Verſailles le 12. Decembre 1698. ſignées BOUCHER. Il eſt permis à Damoiſelle GABRIELLE SUCHON, de faire imprimer, vendre & debiter par tel Libraire ou Imprimeur qu'il lui plaira, un Livre qu'elle a compoſé, intitulé *Le Celibat volontaire*, pendant le tems & eſpace de dix années, à compter du jour que ledit Livre aura eſté achevé d'imprimer, avec défenſes à tous autres Libraires & Imprimeurs, que celui à qui elle aura cedé ſes droits, de l'imprimer, vendre ni debiter, ſous quelque prétexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere, ſans le conſentement de celui à qui elle aura cedé ſes droits, ou de ſes aïans cauſe, à peine de confiſcation des Exemplaires, qui pourroient avoir eſté contrefaits, de trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus au long porté par leſdites Lettres.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, conformément au Reglement; à Paris le 18. Decembre 1698.

C. BALLARD, *Syndic.*

Et ladite Damoiſelle Gabrielle Suchon a cedé à JEAN GUIGNARD le preſent Privilege, ſuivant l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer le 28. de Novembre 1699.

DU

DU CELIBAT VOLONTAIRE, OU LA VIE SANS ENGAGEMENT.

LIVRE PREMIER.

Définition du Celibat, ſes Differences, ſes Proprietez, & ſes Titres.

CHAPITRE PREMIER.

Définition du Celibat.

L'ETAT dont je parle, ſe peut conſiderer en tant de manieres, qu'il eſt mal-aiſé d'en faire une définition, qui ſe rapporte toutes ſes differences : Neanmoins étant

priſes comme des choſes accidentelles, qui ne détruiſent point l'eſſence de cette condition, mais au contraire, qui la manifeſtent en pluſieurs ſujets; cette pluralité ne ſauroit eſtre contraire à une définition preciſe & ſpecifique, par laquelle l'on explique l'eſſence & la nature d'une choſe, qui ſe trouve également dans les individus, auſquels elle eſt propre & particuliere : c'eſt pourquoi je parlerai dans le Chapitre ſuivant, des differentes ſortes de vies ſans engagement, que le Celibat renferme.

Je ne ſaurois mieux définir le Celibat, qu'en diſant, que c'eſt une condition ſans engagement, qui renferme tous les autres états en puiſſance, ſans neanmoins les mettre en pratique. Il y a beaucoup de choſes à remarquer dans les trois Parties de cette Définition : la premiere c'eſt l'indifference, où vivent les perſonnes, qui ne ſont point engagées dans une profeſſion particuliere. La ſeconde c'eſt le pouvoir qu'elles ont d'embraſſer l'état, qui ſera le plus propre à leur eſprit, & le plus conforme à leur inclination : Et la troiſiéme c'eſt la fermeté, où elles perſeverent conſtamment, ne voulant point d'autre parti, que celui de l'indifference.

L'engagement eſt une obligation étroite

le demeurer toûjours dans une même condition, & dans l'exercice permanent de certains devoirs & manieres de vivre, leſquelles l'on ne peut jamais ſe diſpenſer. Il y a deux ſortes d'engagemens ; les uns ſont naturels, & neceſſairement attachez à la condition generale de tous les hommes ; & les autres dépendent de leur choix & de leur élection. Les premiers ſont tellement univerſels, que jamais perſonne ne peut s'en exemter : c'eſt ainſi que toute creature raiſonnable eſt engagée, d'une neceſſité abſoluë, d'aimer & de reconnoître Dieu, de garder ſes divines Loix, & ſurtout celle du Décalogue, qui n'a point d'autre principe, que la Loi éternelle.

Tous les hommes doivent encore ſuivre cette droiture naturelle, qui eſt une Loi écrite & gravée dans le fond de leur cœur : c'eſt par ce même inſtinct, qu'ils ſont également obligez de porter honneur, & de rendre obéiſſance aux Princes Souverains, & à ceux qui ſont prépoſez de leur part. C'eſt encore par la même raiſon, qu'ils ſont ſoumis aux droits des Gens, & aux Coûtumes de leur Nation, & des Païs qu'ils habitent ; & generalement parlant, perſonne ne ſe peut exemter de ces engagemens, auſquels chacun eſt obligé par le droit de ſa condition

naturelle de creature, doüée d'intelligence & de raiſon : C'eſt auſſi par ce même principe, que tous les hommes, en general, ont en leur pouvoir une autre eſpece d'engagement, qui eſt le ſecond, que nous devons conſiderer, & qui fait le plus à mon ſujet.

C'eſt un engagement libre, qui ſe fait par le conſentement de la volonté, par la promeſſe des paroles, & par le commerce des actions.

Tout acte moral eſt l'ouvrage d'une raiſon, qui délibere ſon operation, dit ſaint Thomas, & qui ordonne le mouvement & l'exercice de ſes puiſſances : Tous les actes qui ne ſont pas commandez par la raiſon, ni dirigez à une fin déterminée, ne ſont pas proprement des actes humains, mais ſeulement des actes naturels : Ce ſont des mouvemens d'une faculté ſenſitive, & non pas les effets d'une puiſſance raiſonnable.

1. 2. q. 18. ar. 9.

Il faut remarquer, qu'encore qu'il ſoit dit dans la définition, que le Celibat eſt un état ſans engagement; il ne laiſſe pas neanmoins d'eſtre un acte de la volonté, qui en fait le choix par préference aux autres conditions : Il y a des choſes qui doivent être loüées & eſtimées, dit un Sage, & d'autres qu'il faut choiſir & aimer ; car ſi l'honnêteté ſe rencontre dans les unes

Plut. to. 1. fr. 38.

& dans les autres, & s'il eſt juſte de leur donner à toutes de l'eſtime, il eſt auſſi tres-raiſonnable de s'attacher à celles, qui nous ſont le plus propres & le plus neceſſaires.

La vie n'eſt ni un bien ni un mal, dit Seneque, ce n'eſt qu'un lieu, où le bien & le mal ſont leur demeure; & le partage que nous en avons, vient ſouvent les attachemens, où nôtre ignorance & nôtre inconſideration nous précipitent. C'eſt ce qui obligea un Philoſophe * de dire à l'Imperatrice Livie, qu'il ne faut jamais entreprendre rien, dont on ſe puiſſe repentir avec le temps, par des ſouhaits de ne l'avoir jamais fait, ou bien de l'avoir fait d'une autre maniere. *Epître 99.* * Areus.

Un engagement, pour eſtre valable devant les hommes, ne ſe doit pas ſeulement faire dans l'interieur par le conſentement de la volonté, qui n'eſt connuë que de Dieu; mais encore la declaration des paroles eſt requiſe, pour donner à connoître les diſpoſitions du cœur, leſquelles ſe font auſſi remarquer par la conduite des actions exterieures, qui ne ſont pas moins engageantes, que les promeſſes qui ſe font par le diſcours.

Il n'eſt pas neceſſaire, pour vivre dans le Celibat, de faire aucune declaration ſolemnelle, ni par parole, ni par écrit;

ni d'entrer en ſocieté de biens & de demeure, encore moins de faire des actes en face de l'Egliſe, pour embraſſer cet état : C'eſt aſſez de le vouloir ; c'eſt aſſez que l'inclination s'y porte, & que le cœur n'ait point d'autre affection, que celle de n'en avoir. Il n'eſt pas encore beſoin d'avoir le conſentement d'une ſeconde ou troiſiéme perſonne, chacun ſe pouvant former cette maniere de vie, ſans recourir à une puiſſance étrangere.

L'on peut tres-juſtement attribuer à cette maniere de vie, la penſée d'Ariſtote, » lors qu'il dit, que les Actions humaines ne tombent ni ſous l'art, ni ſous » aucun precepte, le bien n'étant pas le » même par tout le monde, mais different » ſelon l'humeur & la vocation de chaque » perſonne. Cela ſe remarque dans les Arts & dans les Sciences, puiſque l'étude de la Philoſophie demande d'autres diſpoſitions, que celles de la Milice ; & l'embarras du Ménage en exige d'autres, que la retraite de la vie ſolitaire.

Morale, li. 2. 4. & 5. ch. 2. & 3.

L'on ne ſauroit douter que le pouvoir de prendre le parti le plus propre à ſon repos & à ſon ſalut, n'appartienne ſingulierement à la vie libre : On le peut facilement connoître par la doctrine du même Philoſophe, qui nous avertit au

ixiéme Livre de ſes Morales, qu'il faut, par le moïen d'une raiſon bien éclairée, choiſir & ſuivre la perfection du milieu, & fuïr les extremitez de l'excés & du défaut. N'avoüera-t-on pas que ceux qui ne ſont point appellez à la Perfection évangelique, ne ſauroient jamais mieux trouver ce milieu, que dans cet état, qui eſt entre la ſeverité du Cloître, & le chemin un peu large de la vie ſeculiere ? Quoique le Celibat volontaire paroiſſe l'état le plus caché, & le moindre des trois que Dieu preſente aux hommes, pour y paſſer le cours de leurs années; neanmoins l'on peut dire, que le pouvoir de toûjours choiſir, qu'il renferme, le releve beaucoup : Il peut tres-juſtement eſtre comparé à cette Lame d'or, que *Junius Brutus* preſenta au Temple d'Apollon : Elle étoit renfermée dans un étui de corne, pour apprendre à la Poſterité, comme le rapporte Tite-Live, qu'encore qu'il fût doüé d'une grande ſageſſe, d'un rare eſprit, d'une prudence conſommée; il cachoit neanmoins ſes bonnes qualitez ſous les apparences d'une ſimplicité groſſiere; de même que l'or, le plus pretieux des métaux, étoit renfermé dans un étui de tres-peu de valeur. Ce qu'il fit par une adreſſe ſpirituelle & delicate, afin de ſe garentir de la fureur d'un Ty-

Tarquin le superbe.

ran, qui en vouloit à ſa vie à cauſe de ſa grande capacité : Il ſçut la mettre à couvert par cette apparence trompeuſe de bêtiſe, qui lui ſervit pour le preſerver de la mort.

Si l'on refléchit ſur les avantages d'un état, qui peut toûjours choiſir & deliberer, l'on reconnoîtra que ſous l'écorce d'une condition peu eſtimée du monde, ſe trouve l'or pretieux d'une puiſſance libre, qui peut remplir toutes les autres vocations. C'eſt le ſentiment de ſaint » Bernard, lors qu'il dit, que Dieu, en » nous mettant au monde, a mis & a laiſſé » en nôtre pouvoir le choix de ce qui » nous eſt le plus propre, pour nous » conduire à lui, & pour travailler à » nôtre perfection.

Pour venir à la troiſiéme & derniere partie de la Définition, il faut remarquer, que dans cet état l'on ne cherche point de parti ailleurs, mais que l'on s'y affermit toûjours davantage, c'eſt à dire, que toutes les perſonnes qui embraſſent le Celibat, ne forment plus de deſſein pour s'engager dans le monde, ni dans la Religion : Elles ſe contentent du pouvoir qu'elles ont, ſans jamais l'executer; elles eſtiment toutes les autres conditions, & ne laiſſent pas de préferer la leur, qu'elles ſavent leur eſtre uniquement

ropre & tout-à-fait neceſſaire.

C'eſt avec juſte raiſon, que Plutarque dit, que Solon, Legiſlateur des Atheniens, fit une Loi injuſte, lors qu'il ordonna, que dans une ſedition civile chacun eût à ſe ranger dans l'un des partis, & que ceux qui ne le feroient pas, ſeroient ſeverement punis; la neutralité lui paroiſſant plus dangereuſe, qu'un choix arrêté. L'on doit remarquer en cela, que ce grand Homme conſideroit l'intereſt d'une Republique, qu'il vouloit conſerver par toute ſorte de moïens; & c'eſt ce qui l'obligeoit d'en connoître les ennemis, afin de s'en donner de garde: neanmoins avec toutes ces raiſons, ſon procedé n'a pas eu l'approbation de ce ſavant Perſonnage, qui l'accuſe d'injuſtice en ce rencontre. Qu'auroit-il pû dire, ſi cette neutralité particuliere, qui n'intereſſe perſonne, & qui eſt tres-utile à la Republique, avoit été perſecutée de ſon temps? Sans doute qu'il auroit fait de beaux diſcours pour ſa défenſe, & qu'il auroit fortement repris ceux, qui lui auroient donné du blâme.

Cette condition exterieure étant inſpirée aux hommes par une Loi interieure, raiſonnable & naturelle, lors qu'elle leur fait connoître leur incapacité pour la Religion, & pour le Mariage, & qu'ils

manquent d'inclination pour ces deux grands états ; c'eſt alors que cette Loi agit fortement dans le fond de leur ame, & qu'elle leur découvre le chemin libre de la neutralité, où l'on peut marcher en aſſurance, ſans craindre les perils où s'expoſent ceux qui font des promeſſes legerement.

Les Neutraliſtes peuvent dire à Dieu les
Pſ. 15. &c. paroles du Roi Prophete : *Seigneur ! la part que vous nous avez donnée en la diviſion de la terre, eſt excellente & d'un prix ineſtimable ; c'eſt une portion de vôtre heritage, dans lequel vous nous voulez ſanctifier* : C'eſt un lieu de refuge, qui doit eſtre tellement eſtimé par celles, qui en ſavent comprendre le bonheur, l'utilité, & le merite qu'elles peuvent encore dire ces paroles du même Pſalmiſte : *Seigneur! vous avez preparé une table bien garnie, que vous avez miſe devant nous ; pour nous défendre de nos ennemis, & de tous ceux qui nous perſecutent.* Cette vocation ſans engagement peut ſouffrir beaucoup d'épreuves, comme nous le verrons autre part.

» Ariſtote a dit, que la cauſe princi-
» pale qui fait, que les hommes ſe trom-
» pent ſouvent en leur conduite, & au
» jugement de leurs affaires ; c'eſt qu'ils
» n'en conſiderent pas toutes les circon-

ſtances, & qu'ils ſe déterminent trop « facilement, & ſans avoir bien conſi- « deré ce qui leur eſt le plus convena- « ble. Cette precipitation eſt dangereuſe « & funeſte; c'eſt la mere du deſordre, « & la marâtre de l'équité, de la juſtice « & de la raiſon. «

Ce n'eſt pas aſſez de conſulter les ſentimens de la nature, & les lumieres de la raiſon pour embraſſer le Celibat volontaire; il faut encore conſiderer, ſi l'on eſt appellé de Dieu à cet état; parce que ſans une grace ſinguliere l'on n'y pourra perſeverer, non plus que dans les autres.

De même que les Cieux & les Elemens ſont appellez *corps ſimples*, encore qu'ils ſoient compoſez de forme & de matiere, pour marquer leur difference des corps mixtes, qui reçoivent en leur compoſition le mélange des Elemens; ainſi la vie neutre, encore qu'elle ne ſoit pas accompagnée, ou pour mieux dire, formée par les ceremonies ſolemnelles, & par les obligations étroites, dont les autres Vocations ſont compoſées, comme des corps mixtes, ne laiſſe pas d'avoir une forme, qui l'établit dans la perfection de ſon eſtre, qui n'eſt autre qu'un veritable dégagement, qui ne laiſſe pas d'avoir la puiſſance de s'engager, ſans neanmoins

la reduire en pratique : c'eſt pourquoi je dis qu'elle reçoit ſa forme par les ordres de la raiſon, & ſa matiere par l'affranchiſſement des formalitez & des ceremonies exterieures, qui ſervent de lien aux autres conditions.

Lors que ſaint Paul écrit aux Romains ces belles paroles : *Nous prêchons la ſageſſe entre les parfaits, ſageſſe qui n'eſt point de ce monde, ni des Grands du ſiecle ; mais une ſageſſe divine, laquelle, étant cachée dans le ſein de Dieu, nous eſt manifeſtée pour ſa gloire & pour nôtre ſalut :* Il nous donne à connoiſtre la vie parfaite, que doivent mener les Chrétiens, chacun en ſa profeſſion ; nous y devons neanmoins remarquer une certaine difference, qui les place chacun dans l'état, qui lui eſt propre. Le Celibat eſt une condition excellente, qui merite d'être aimée, parce qu'elle eſt ſainte, & non pas à cauſe qu'elle eſt libre: Son détachement doit exciter nos deſirs, & non ſa facilité & ſa douceur. Il la faut rechercher, parce qu'elle eſt innocente, tranquille & abſtraite, mais non pas à cauſe qu'elle eſt exemte de beaucoup de peine & de chagrin ; en un mot, c'eſt une vocation qui merite nôtre eſtime & nôtre amour.

CHAPITRE II.

Des differentes ſortes de vies, qui ſont ſans engagement.

LE Prince des Philoſophes a dit tres-ſagement, qu'il eſt impoſſible d'expliquer les manieres d'agir des hommes, quelque recherche que l'on en puiſſe faire; leur vie étant accompagnée de tant de diverſitez, & les diſpoſitions de leur eſprit étant ſi differentes, que l'on n'en peut jamais avoir une parfaite connoiſſance. La raiſon humaine eſt ſi inventive, que n'étant pas ſatisfaite d'avoir trouvé des vocations, leſquelles, comme des genres & des cathégories univerſelles, ſe font diſtinguer les unes des autres; elle en fait encore une diviſion plus ample, & forme pluſieurs ſortes de vies differentes, qui en ſont comme les eſpeces. *Moral. l. 2. c. 2.*

C'eſt ainſi que dans l'état Monaſtique, qui paſſe pour eſtre le premier de toutes les conditions en ſainteté, perfection & merite, l'on y remarque un grand nombre d'Ordres, qui militent aujourd'hui dans l'Egliſe, leſquels par la difference de leurs habits, & de leurs exercices ſe diſtinguent les uns des autres; dans l'état

du Mariage, qui forme un genre univerſel, l'on en trouve de pluſieurs eſpeces, ou manieres differentes; les uns ont toûjours vécu ſans engagement comme les Filles; les autres, aprés avoir recouvert leur premiere liberté par la mort de l'un des deux, s'engagent de nouveau dans une ſeconde ou troiſiéme alliance: de plus l'on voit tous les jours une tres-grande difference, les uns étant unis & paiſibles, & les autres dans le divorce & dans la contrarieté. Enfin dans ce genre neutre, ou Celibat volontaire, l'on peut remarquer beaucoup de diverſité, n'étant pas moins fertile en eſpeces differentes, que les autres vocations.

Cette vie ſans engagement, pour eſtre moins conſiderable, que celles qui ſont dans l'éclat & dans l'approbation univerſelle de tout le monde, ne laiſſe pas d'avoir une grande étenduë, & de renfermer pluſieurs manieres de vivre; ou pour mieux dire, elle eſt embraſſée par tant de perſonnes differentes, que l'on eſt obligé d'y remarquer diverſes ſortes de conditions. Pour en connoiſtre le nombre & pour en démêler l'embarras, il les faut ranger en cinq ou ſix Claſſes particulieres.

Nous mettrons dans la premiere Claſſe les perſonnes, qui d'un propos déli-

beré & d'une volonté ferme paſſent leur vie ſans engagement. Dans la ſeconde ſe trouveront renfermées toutes celles, qui aïant paſſé leur vie dans la neutralité, avec reſolution de ne s'engager jamais, ne laiſſent pas neanmoins, dans un âge avancé, de quitter leur premier deſſein, & de prendre parti, ſoit dans le monde, ſoit dans la Religion. Dans la troiſiéme nous y devons remarquer toutes les perſonnes, leſquelles aïant eſté dans les liens du mariage, ſi-tôt qu'elles en ſont libres, profitent de l'occaſion, que Dieu leur donne, & meurent dans le Celibat volontaire. Il renferme encore trois ſortes de perſonnes, qui rempliſſent la quatriéme Claſſe de cet état: les unes ſont entierement maiſtreſſes d'elles-mêmes, de leurs biens & de leur conduite; les autres ſont encore en la puiſſance de leurs peres & meres. Et les dernieres ne laiſſent pas d'être libres, encore que par la neceſſité de leur condition, elles ſoient contraintes de gagner leur vie par leur travail. Toutes ces perſonnes doivent eſtre eſtimées *neutraliſtes*, lorſqu'elles n'ont pas de deſſein de prendre aucun engagement: une condition ſervile n'empêche pas la perfection d'une vie ſainte, qui n'eſt autre que la liberté du cœur.

C'eſt dans cet état, que les perſonnes,

auſquelles Dieu en a donné l'inclination, ſe doivent conſiderer d'une maniere fort differente ; car les unes paſſent leur vie en ſocieté, & les autres demeurent en particulier dans leur maiſon ſeparée.

Pour les premieres, qui vivent en communauté, la preuve en eſt évidente, ſi l'on fait reflexion ſur pluſieurs maiſons, qui ſe voïent dans la France, & dans les autres Roïaumes & Provinces de l'Europe. Il s'en trouve de tres-conſiderables par leur ancienneté, & par le nombre des perſonnes qui les habitent ; leſquelles en peuvent ſortir, ſe marier & prendre les engagemens qu'il leur plaira. Cela ſe peut dire encore de pluſieurs Chapitres de Chanoineſſes, qui ne ſont point attachées à l'Egliſe par les liens d'aucuns vœux : cela ſe voit en celles de Maubeuge, de Remiremond, de l'Epinal, de Mons en Haynaut, leſquelles joüiſſent de leurs Prébendes, aïant la faculté de ſortir & de prendre une autre vocation.

L'on trouve encore des Communautez ſous des titres differens, par exemple, *de la Providence, de la Preſentation de Nôtre-Dame, de S. Joſeph, de ſainte Marthe,* & autres noms particuliers, qui ſervent à les diſtinguer les unes des autres : Elles joüiſſent toutes du même privilege, & conviennent en ce point, qu'elles n'ont aucun

cun engagement, étant libres pour uitter leur ſocieté : ceux qui les gouver-nt, le ſont auſſi pour s'en décharger, pour les congedier.

Ces Maiſons, compoſées de perſonnes bres, ne ſont pas indifferemment con-enables à un chacun ; les unes ne ſont eſtinées que pour les Filles nobles, & 'une naiſſance au deſſus du vulgaire; les utres ne reçoivent dans leurs Maiſons ue celles qui peuvent contribuer de leurs iens & de leur adreſſe à ſoutenir la ſo-ieté. Il ſe trouve encore un tres-grand ombre de perſonnes, leſquelles n'aïant i nobleſſe, ni richeſſes, ni capacité, ne euvent avoir entrée dans ces lieux de re-raite : enfin il y en a d'autres, qui, quoi-u'elles aïent de la naiſſance, du bien, & de bonnes qualitez, n'ont pas toute-ois l'inclination de s'engager dans une naniere de vie commune, laquelle, pour n'eſtre point engageante, ne laiſſe pas d'attirer aprés ſoi une eſpece de contrain-te & de dépendance : ces perſonnes-là ai-ment mieux paſſer leur vie dans leur mai-ſon particuliere, que de ſe mettre en dan-ger de quitter une ſocieté, où elles au-roient paſſé une partie de leur vie. C'eſt ce qui fait que nous voïons aujourd'hui un ſi grand nombre de perſonnes, qui demeurent ſans ſe marier, & ſans em-

braſſer la vocation religieuſe; elles reſtent dans le monde ſans engagement, & dans une entiere liberté de ſervir Dieu, d'aſſiſter le prochain, *&c.* Car ſi quelqu'un recherchoit cette vie dégagée, afin d'avoir plus de liberté pour ſe divertir & pour paſſer le temps; ce n'eſt pas la continence qu'il deſire, c'eſt plûtoſt le libertinage, & l'on ne ſauroit lui donner la gloire d'un état, qui n'a point d'autre parti, que celui de la vertu.

Nous voïons dans la Nature, que la multitude des corps qu'elle produit, ont des mouvemens fort divers, en ce que les uns ſont dans une activité continuelle, comme les Globes celeſtes, dont le mouvement eſt ſans interruption; les autres ſont dans une ferme immobilité, comme la Terre; d'autres enfin participent du mouvement & du repos: nous pouvons remarquer la même choſe dans le Celibat volontaire; car les perſonnes qui vivent dans cet état, y ont le cœur tellement attaché, qu'elles y ſont comme immobiles & inébranlables, n'aïant jamais peut-être eu, & ne voulant jamais avoir d'autre penſée, que pour cette ſainte neutralité, dans laquelle elles ont paſſé tout le temps de leur vie.

Il y en a d'autres, qui ſe contentent d'y donner une partie de leurs années, &

qui aprés y avoir paſſé le plus beau de leurs jours, lors qu'elles approchent de la caducité, s'engagent dans un Monaſtere, ſoit par conſideration humaine, ſoit par inſpiration divine; ou bien qui prennent parti dans le mariage, pour l'accommodement de leurs affaires, ou par foibleſſe & par infirmité. Comme ces perſonnes ne meurent pas dans la vie dégagée, à laquelle les plus conſiderables de leurs années, qui ſont celles qui approchent de la mort, ne ſauroient jamais appartenir, elles ne paſſent point pour être Neutraliſtes: mais nous devons mettre en ce rang les perſonnes, leſquelles, aprés avoir eſté dans les liens du mariage, deviennent libres par la mort de l'un des deux, ou par d'autres accidens; font leur profit de ces ruptures, & paſſent le reſte de leur vie, ſans faire de nouveaux engagemens, ſe rendant par ce moïen une illuſtre partie de cet état deſirable, lequel, comme un aſyle univerſel, reçoit auſſi-bien ceux qui l'embraſſent ſur le declin de leur âge, que les autres, qui lui ont conſacré toutes leurs plus belles années.

C'eſt une choſe conſtante, que de toutes les conditions il n'y en a point de plus libre, que celle des Veuves: nous apprenons cette verité du grand Archevê-

que de Milan, ſaint Ambroiſe, lequel les comparant à la Tourterelle, qui ne cherche jamais de nouvelle ſocieté, aprés avoir perdu ſa compagne, dit ces paroles : Les Femmes doivent apprendre la grandeur & le merite de la viduité, qui eſt imitée par des oiſeaux : cette Loi du veuvage n'a pas eſté faite par les hommes, ſaint Paul même n'aïant pas voulu entreprendre de leur en faire un commandement ; il s'eſt contenté de leur donner à connoiſtre que c'eſt une grace incomparable de demeurer dans l'état de continence, pour les obliger d'y perſeverer conſtamment. Cette vie renferme de ſi grands avantages, que les perſonnes, qui les ſavent bien diſcerner, n'ont pas beſoin de precepte pour l'aimer & pour la ſoutenir.

CHAPITRE III.

Suite du même ſujet.

LA condition des Veuves eſt tellement loüée dans les ſaintes-Lettres, qu'il eſt parlé à leur avantage dans une infi-
Prov. c. 15. v. 25. nité d'endroits : Le Seigneur démolira la maiſon des Orgueilleux, *dit le Sage*, & rendra celle de la Veuve ferme & perma-

ente : Et paſſant plus avant, il veut qu'elles ſoient dans une ſi grande eſtime, qu'il dit dans l'Eccleſiaſtique ces remarquables paroles : *Soïez miſericordieux en jugeant, comme ſi vous eſtiez le mari de la Veuve, & le pere des Orphelins ; & vous ſerez comme un fils tres-obeïſſant au Seigneur vôtre Dieu.* Ch. 4. vi. 10.

L'on peut remarquer dans l'exemple de ces deux Veuves, en faveur deſquelles Helie & Heliſée firent tant de miracles, l'eſtime que ces grands Prophetes faiſoient de la Viduité. Le premier reſſuſcita le fils de la Sunamite, pour conſoler cette Veuve affligée par la mort de ſon enfant ; & le ſecond multiplia l'huile en des vaiſſeaux, pour ſoulager une autre Veuve tourmentée par ſes créanciers. Ces Hommes miraculeux voulurent rendre le Celibat volontaire, illuſtre & recommandable, & autoriſer par des prodiges la conſtance & la fermeté de ces deux Femmes, qui eſtoient ſi jalouſes de leur viduité. 3. Livr. des Rois 4. &c.

Le Sauveur du Monde, Maître & Seigneur de tous les Prophetes, a ſouvent témoigné en la Loi nouvelle, combien il cheriſſoit les Veuves, qui eſtoient paſſionnées de leur ſainte liberté. Il le témoigna publiquement, lorſqu'il reſſuſcita le fils de la Veuve de Naïm ; il ap- Marc. c. 12. &c.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

paiſa dans une grande Aſſemblée les larmes & les regrets de cette mere deſolée, par des actions miraculeuſes, & par des paroles pleines de douceur & de conſolation. L'on ne ſauroit jamais trop admirer ce qu'il dit pour loüer la pauvre Veuve, qui avoit mis deux Deniers dans le tronc du Temple; puiſque ce Dieu incarné donna la préference dans ſon eſtime à l'aumône de cette Veuve, quand il aſſura ſes Diſciples, qu'elle avoit plus donné que tous les autres, qui offroient de ce qu'ils poſſedoient en abondance, pendant qu'elle ſe dépoüilloit de ce qui lui eſtoit neceſſaire.

L'Apôtre ſaint Paul parle ſi ſouvent de la viduité dans ſes Epîtres, qu'il ſemble eſtre le ſingulier Protecteur des Veuves, par les loüanges qu'il leur donne, & par les avis qui leur enſeignent la perfection de leur état : il fait tant d'eſtime de leur continence, qu'il ne leur permet pas de la changer par un nouvel engagement, ſi ce n'eſt lors qu'étant preſſées par leur propre foibleſſe, il leur ſera plus expedient de ſe marier, que de ſuccomber à la tentation. Il paroît bien qu'il eſtimoit parfaitement cette ſainte neutralité, lors qu'écrivant à ſon Diſciple Timothée, il lui dit ces remarquables paroles : *Que celle qui eſt veritablement veu-*

ve, delaiſſée, ſeule & ſans appui, eſpere en Dieu, & perſevere en oraiſon jour & nuit; car la veuve qui paſſe ſa vie en delices, eſt morte en vivant. Mais quelle approbation ne donne-t-il pas à celles qui ſont veritablement veuves, c'eſt à dire parfaitement libres de toutes les affections étrangeres, & entierement indifferentes pour tous les engagemens du monde?

L'on ne doit pas s'étonner ſi je parle des Veuves en cet endroit; non ſeulement S. Paul les exhorte à demeurer dans leur état, mais encore nous ſavons par experience, que les Veuves ont plus de pouvoir & plus de facilité pour perſeverer dans le Celibat, que les filles; & ce n'eſt qu'une opinion du Vulgaire de dire, qu'elles doivent prendre parti, & qu'il eſt même dangereux aux perſonnes de ce ſexe de demeurer ſans engagement: Cependant la viduité ſera toûjours honorée parmi les hommes, & les Veuves tiendront toûjours un rang honorable dans le monde.

Quoique l'on puiſſe ſoûtenir, que toutes les differentes conditions du Celibat volontaire ne peuvent eſtre renfermées dans la diviſion ci-deſſus; neanmoins il faut encore remarquer qu'il y a trois particulieres circonſtances, qui en établiſſent autant de claſſes. La premiere eſt

remplie par les perſonnes qui ſont maîtreſſes d'elles-mêmes, ſans eſtre dépendantes d'aucune puiſſance domeſtique de pere, de mere, de tuteur ou de maître; & ce ſont celles qui par l'ordre des Loix portent le nom de *majeures, joüiſſantes de leurs droits.* Ce ſont entre les filles celles qui ſont les mieux établies dans la neutralité, & les plus ſtables en cet état, pourvû qu'elles ſoient auſſi libres de cœur que de corps, & auſſi détachées interieurement, qu'elles le ſont au dehors, & qu'elles le paroiſſent à l'exterieur.

Les ſecondes Neutraliſtes ſont celles qui l'étant veritablement de cœur & de corps, ne laiſſent pas d'eſtre ſous la puiſſance de leurs peres & meres, ou d'autres perſonnes qui tiennent leur place: cela leur ſert d'ombre, de voile & de ſupport, pour éviter les diſcours du monde, & pour mener une vie dégagée, ſans encourir le blâme de ceux, qui veulent que l'on ſe range dans un parti.

En troiſiéme lieu, il y a des perſonnes qui peuvent encore porter la qualité de *libres*; parce qu'elles le ſont de volonté & de deſir, & qu'elles n'ont aucune oppoſition de parens & d'aſſociez, qui ſervent d'empêchemens à leur maniere de vie; mais elles ne laiſſent pas d'eſtre en ſervitude,

ſervitude, par la neceſſité où elles ſont de travailler & de ſervir, pour avoir les commoditez neceſſaires à l'entretien de la vie.

Les pierres & les métaux ſont regardez par les Philoſophes comme des corps mixtes, & parfaits en leur eſpece, auſſi-bien que les hommes & les autres animaux en la leur; ainſi nous pouvons auſſi-bien ranger dans le Celibat les perſonnes peu conſiderables ſelon le monde, & qui n'en peuvent ſoutenir les manieres avec éclat, que celles qui ſont dans le pouvoir de le rendre illuſtre par la grandeur de leur naiſſance, & par le merite de leur vertu.

Si cette conduite paroît difficile à pluſieurs perſonnes, il faut qu'elles ſe ſouviennent de ce que dit ſaint Paul, que *l'homme animal n'eſt point capable des choſes de Dieu*, qui paſſent pour folie dans ſon opinion; il ne ſauroit les comprendre, il faut une lumiere ſurnaturelle pour en juger. C'eſt donc mal à propos que les eſprits du ſiecle pretendent raiſonner de la conduite de Dieu ſur ſes creatures, par leurs foibles connoiſſances.

CHAPITRE IV.

La fin & les motifs du Celibat volontaire.

Ch. 42. v. 16. &c. *JE conduirai les aveugles par un chemin qu'ils ne connoiſſent pas*, dit le Seigneur par Iſaïe, *& je les ferai marcher par les ſentiers qu'ils ont ignoré : Je convertirai devant eux les tenebres en lumiere, & les choſes tortuës en droites.* Quoique cette Prophetie ait reçû ſon accompliſſement, lors que JESUS-CHRIST, la lumiere du monde, a paru ſur la terre, & a conduit les hommes par des chemins, qui juſques alors avoient eſté inconnus & cachez : neanmoins elle ne ſera jamais parfaitement accomplie en la perſonne des Elus, qu'à la fin des ſiecles ; car alors le monde ceſſant d'être, les hommes, aprés avoir fini leur vie mortelle, en commenceront une qui n'aura jamais de fin.

C'eſt pourquoi l'application de ces paroles d'Iſaïe ſe peut faire en tous les temps; les hommes préoccupez d'ignorance & d'aveuglement, demeureroient toûjours dans les tenebres, ſi Dieu, par une miſericorde infinie, ne les tiroit de la perdition, pour les mettre dans la voïe

le ſalut : car quoique tous les Chrétiens oient en aſſurance à l'égard de la Foi & le la croïance commune, ils ne laiſſent pas d'eſtre en danger par le déreglement de leurs mœurs ; parce qu'au lieu de pratiquer la Loi de Dieu, ils ſuivent celle des ſens : Bien loin de ſe propoſer en toutes leurs entrepriſes, la fin & les motifs que Dieu demande d'eux, ils s'égarent dans leurs voïes.

Il n'y a donc rien de plus important dans le Celibat volontaire, que d'en bien connoître la fin & les motifs : & ſi nous voïons qu'en tous les Arts il n'y a point d'homme, qui ne connoiſſe la fin de ſa vocation, & qui ne recherche les moïens de la remplir, en s'acquittant de ſon devoir ; ne devons-nous pas avoir plus d'empreſſement pour nous perfectionner dans un état auquel noſtre ſalut eſt attaché ? Les perſonnes qui ſont appellées à cet heureux état, doivent s'appliquer entierement à en connoître les obligations, à en penetrer les motifs, à en prévoir la fin, & à en diſtinguer tout ce qui peut eſtre de plus avantageux.

C'eſt une verité conſtante, que Dieu n'a rien creé d'inutile dans le monde ; tout ce que nous voïons ſur la terre aïant des fins particulieres, que la divine Providence conduit à l'execution de ſes deſ-

ſeins, auſquels rien ne reſiſte ; qui ne manque jamais de produire ſes effets : mais par un malheur extrême, nous ne pouvons pas dire la même choſe des creatures intelligentes & raiſonnables, parce qu'elles ne ſe portent pas toûjours à leur ſuprême & derniere fin, & qu'elles s'égarent ſouvent dans la diverſité des fins moïennes, qu'elles ſe propoſent pour y arriver : Elles ſe mépreneннt encore beaucoup dans celles de leurs propres affaires, & dans les entrepriſes qu'elles ſe forment pour l'établiſſement de leur fortune.

Entre les fins que les hommes ſe propoſent, il y en a pluſieurs, leſquelles, quoiqu'elles ſoient humaines, & qu'elles regardent les neceſſitez du corps & les commoditez de la vie, ne ſont ni imparfaites, ni criminelles, lorſqu'elles ne ſont pas oppoſées à la Loi de Dieu. C'eſt ainſi que tous les Arts & toutes les Sciences ont des fins particulieres, ſans leſquelles jamais les uns ni les autres n'auroient eſté inventez, ſi la neceſſité & le beſoin que les hommes en ont eu, ne leur euſt reveillé l'eſprit & l'imagination.

La difference des conditions qui ſe voïent dans le monde, nous fait bien connoître qu'il y doit auſſi avoir des fins differentes ; celle du mariage eſt de pro-

duire des enfans, pour perpetuer l'eſpece, & pour ſoutenir les familles : Celle de la vie Monaſtique c'eſt de loüer Dieu dans une ſocieté de pluſieurs perſonnes ; & celle du Celibat c'eſt de vivre ſans engagement, & d'une maniere abſtraite & ſeparée des maximes du monde. » Nos pe- *Tôme 2. Tr.* »
» res & nos meres avec l'aide des Dieux
» nous ont donné la vie, dit Plutarque ;
» mais le bien-vivre vient de la raiſon,
» que nous avons reçûë par le mouve-
» ment d'une ſuprême Divinité, qui fa-
» voriſe la Juſtice & la Loi, & qui nous
» incite à moderer nos convoitiſes. C'eſt ce qui s'appelle vivre ſociablement, humainement, temperamment & juſtement. Les paroles de ce ſage Profane renferment un ſi beau ſens, qu'il eſt impoſſible d'en trouver un plus excellent, pour expliquer la fin & les motifs de ceux qui ſuivent la neutralité : elle a deux fins comme toutes les autres conditions ; l'une generale, & l'autre particuliere, auſquelles il en faut ajouter une troiſiéme, qui demeure dans l'interieur ; parce que le cœur qui la produit, en a ſeul la connoiſſance.

Le Celibat ſe propoſe pour ſa fin univerſelle, l'utilité commune ; il eſt comme un ſupplément aux autres conditions ou manieres de vivre. Toutes les perſonnes qui n'ont pas de penchant pour le

Couvent & pour le mariage, peuvent embraſſer le Celibat, où elles poſſederont des avantages qu'elles n'ont pû trouver dans les autres vocations : Sa fin particuliere n'eſt autre que le repos de la conſcience & la vie tranquille ; & ſa troiſiéme fin eſt un motif que chaque perſonne ſe forme à ſoi-même par des principes interieurs, qui lui ſont propres & particuliers.

Laiſſant à part cette fin univerſelle, qui ſe connoît aſſez par tout ce qui vient d'eſtre dit, arrêtons-nous à la fin particuliere de cet état, qui n'eſt autre que de fuïr le libertinage, ſans toutefois s'engager à des obligations ſeveres & difficiles à ſoutenir : C'eſt ce bien-vivre qui nous eſt enſeigné par la raiſon, dont la loi nous conduit toûjours à la moderation de nos paſſions.

Plutarque ſemble autoriſer & expliquer en même-temps cette neutralité de vie : Dieu ſeul étant un Etre ſouverain, qui n'a jamais beſoin d'aucune choſe, dit ce Sage ; la plus grande vertu de l'homme, & qui l'approche le plus de la Divinité, c'eſt celle qui le rend plus indépendant des choſes de la terre : car de même qu'un corps bien compoſé n'a pas beſoin de nourriture delicate, ni de vétement pretieux ; ainſi une ame dégagée

& libre de tout engagement, n'eſt point dans la neceſſité de prendre aucune part aux choſes du monde, pour leſquelles elle n'a que du mépris.

Quoy que la Loi naturelle ſoit la même en tous les hommes, à l'égard des preceptes generaux & des regles communes, dit ſaint Thomas; neanmoins ils ne tirent pas de ces principes univerſels, les mêmes regles pour leur conduite particuliere: au contraire chacun s'en ſert, & ſe les applique fort diverſement. Selon ce principe, l'on ne doit pas trouver étrange ſi je donne ici le modelle d'une vie, que l'on peut appeller *l'ouvrage de la raiſon*; car encore que les Loix divines & humaines l'approuvent & la reçoivent, elles n'en font pas des preceptes ſi poſitifs, que pour les autres états & conditions: Ce ne peut donc eſtre que par un inſtinct naturel, & par une reflexion judicieuſe, qu'un ſi grand nombre de perſonnes ſe font une loi à elles-mêmes, & ſe preſcrivent des regles, qui ne ſont pas à l'uſage des autres, pour parvenir à leur fin particuliere.

S'il eſt vrai ce que dit un Philoſophe, que les grandes Natures ſe reconnoiſſent à la lumiere & à l'amour, nous pouvons dire qu'il n'appartient qu'à des ames éclairées, de former un deſſein auſſi grand &

auſſi genereux que celui du Celibat volontaire : Elles aiment cet état autant par raiſon, que par inclination ; & eſtiment que c'eſt une choſe juſte d'inventer de nouvelles manieres de bien vivre, pour plaire à celui qui leur fait continuellement de nouveaux bienfaits.

Ce n'eſt pas ſeulement pour vivre avec plus de tranquillité & plus de repos, que l'on ſe propoſe un état ſans engagement ; il faut encore avoir une fin plus ſpirituelle & plus élevée. Saint Jerôme nous l'enſeigne, quand il dit à une Dame neutraliſte, que ce n'eſt pas ſeulement la Foi qui fait diſcerner les Chrétiens d'avec les Païens ; mais que c'eſt la vie interieure, qui met de la difference entre les Religions que l'on profeſſe.

Il y auroit tout lieu de s'étonner, ſi les perſonnes libres n'étoient pas plus adonnées à la priere, à la lecture, à la retraite, & à l'étude, que celles qui ſont dans l'état du mariage : car étant obligées d'obeïr à leurs maris, de donner de l'éducation à leurs enfans, d'inſtruire leurs Domeſtiques, & de ſe donner toutes entieres à leur famille, elles ne ſont pas entierement maitreſſes d'elles-mêmes, ni de leur temps, parce que toutes ces choſes demandent beaucoup d'application : enfin il y auroit encore plus lieu d'eſtre ſurpris,

ſi elles n'avoient pas plus d'empreſſement pour viſiter les priſonniers, pour ſervir les malades, pour conſoler les affligez, pour donner l'aumône aux pauvres, & pour rendre au prochain toutes les aſſiſtances dont il peut avoir beſoin, que ceux & celles qui ſont engagez par des vœux ſolemnels, ſous la conduite des Superieurs, dépoüillez des biens temporels, & dans une dépendance ſi étroite, qu'ils ne ſauroient diſpoſer de leurs actions, ni de leur temps; pendant que les perſonnes libres, qui ſont maitreſſes de toutes ces choſes, ont plus de loiſir & plus de moïen pour pratiquer ces œuvres de charité.

Il ſemble que ſaint Jean Chryſoſtome a voulu de ſon temps inſinuer le Celibat volontaire, lorſqu'il diſoit au Peuple de Conſtantinople ces remarquables paroles: » Les preceptes de l'Evangile nous ſont » communs avec les Religieux : Et même il ſemble que ſaint Paul leur veut égaler les perſonnes mariées, quand il dit aux Corinthiens, *Que ceux qui ont des femmes, vivent comme s'ils n'en avoient point*; & pour encourager davantage ſes auditeurs à la vie parfaite, il les exhorte par ces termes preſſans: *Comme la pureté de l'air rend les corps ſains & bien diſpoſez; de même la ſainteté des exercices rend l'ame plus pure & plus vertueuſe.*

CHAPITRE V.

Sur le même ſujet.

C'Est une propoſition generalement reçûë, que le bien eſt la fin de la creature raiſonnable, & que jamais elle n'en peut avoir d'autre : mais ce bien doit eſtre conſideré comme ſouverain & infini, ou comme humain & periſſable ; l'un & l'autre ſervent d'objet aux perſonnes Neutraliſtes : elles conſiderent cette grande diverſité de biens, qui portent la plûpart des hommes à les mépriſer, & à rechercher avec empreſſement le bien ſuprême, & ceux qui ſervent de moïen pour l'acquerir : Elles ont Dieu pour leur fin derniere, & la perfection du Celibat comme une fin moïenne, qui les doit conduire à celle qui eſt finale, c'eſt à dire à la poſſeſſion de Dieu même, qui peut pleinement raſſaſier les deſirs de l'ame, parce qu'il eſt un bien tres-bon, tres-beau, tres-parfait & tres-aimable.

Nous devons ici conſiderer les differentes manieres, dont les Philoſophes & les Theologiens parlent du ſouverain Bien : Les premiers le font conſiſter dans un aſſemblage de proſperitez & de plai-

firs, accompagné de sageſſe, de moderation, & d'une parfaite tranquillité d'eſprit. Ces sages Profanes mettoient la perfection de leur Morale, & le bonheur de cette vie en ces choſes periſſables ; pendant que les ſavans Maîtres des Chrétiens l'établiſſent en Dieu ſeul ; car c'eſt en lui que les Creatures raiſonnables & intelligentes trouvent tout ce qu'il y a de grand, d'aimable & de parfait ; & comme nous ne pouvons en avoir la poſſeſſion entiere, les mêmes Theologiens nous donnent des preceptes pour le chercher, & pour l'aimer en cette vie d'une maniere ſi fervente, que nous le poſſedions un jour dans l'éternité.

C'eſt la fin principale que l'on ſe propoſe dans le Celibat, & à laquelle toutes les autres ſe doivent rapporter, comme les lignes à leur centre. S. Thomas dit à ce propos, Que l'homme eſt preparé à ſa fin divine & ſurnaturelle, par « les vertus & par les dons du S. Eſprit, « qui l'incitent & qui le pouſſent aux actes proportionnez & conformes à cet « heureux état ; de même que nous voïons « par experience, qu'il eſt conduit à ſa fin « humaine & naturelle par les vertus morales & intellectuelles. «

C'eſt l'opinion commune de tous les Naturaliſtes, que chaque terroir a une

proprieté qui lui eſt particuliere pour la production des Plantes : Il en eſt de même des differens états, qui ſe trouvent dans la ſocieté humaine, leſquels, comme des climats differens, ont auſſi des productions qui leur ſont particulieres ; & laiſſant à part ce qui concerne les autres vocations, il eſt à propos de conſiderer ici l'excellente Republique, que Platon nous repreſente dans ſes idées, & de la propoſer aux perſonnes libres comme une fin particuliere ou moïenne, pour arriver à la perfection du Celibat volontaire.

Dans cette Republique, chacun mettoit ſa grandeur dans la pratique d'une vertu ſublime : la paix, l'union & la concorde s'y trouvoient dans leur perfection : le *tien* & le *mien* y étoient inconnus, tous les biens étoient emploïez aux neceſſitez d'un chacun indifferemment ; l'avarice, le luxe, la vanité, l'ambition & le propre intereſt n'y avoient point d'entrée. Dans cette heureuſe Cité, les eſprits étoient clair-voïans, penetrans, épurez : ils étoient doüez de franchiſe & de ſincerité ; ils étoient ſi fort éloignez du menſonge, de la médiſance, de la fourberie & de la diſſimulation, que jamais l'on n'y trouvoit aucun de ces vices : la volupté & les plaiſirs en étoient entierement bannis ; les maiſons, les habits, la conver-

ſation, & tout ce qui concernoit les habitans de cette Republique, portoit les marques de la ſageſſe, de la bienſeance & de la moderation; & comme ſes Citoïens étoient en poſſeſſion des ſolides plaiſirs, ils mépriſoient ceux qui étoient accompagnez de ſcandale & d'infamie.

L'on ne manquera jamais de m'oppoſer, qu'il ſe trouve une infinité de perſonnes, tant de l'un que de l'autre ſexe, qui aiment la neutralité, & qui ne voudroient pas quitter cét état pour prendre parti dans un autre, où l'on contracte des engagemens; & qui neanmoins ſont fort éloignées d'avoir des fins ſi parfaites, des motifs ſi épurez, & des qualitez ſi excellentes, que celles dont on vient de parler. On peut facilement répondre à ces Objections, en diſant que ces perſonnes vivent plutôt dans la neutralité par caprice, que par raiſon; & par libertinage, que par vertu. De plus c'eſt une choſe certaine, qu'il n'y a point de condition, qui ſoit exemte de ces ſortes de gens, qui s'écartent du droit chemin de la perfection.

CHAPITRE VI.

La condition libre eſt neceſſaire dans la Societé civile.

SI nous apprenons des Philoſophes, que toutes les choſes qui ſe paſſent dans le monde, ſont neceſſaires ou contingentes; que les unes ſuivent indiſpenſablement leurs cauſes naturelles, & que les autres dependent de la liberté des hommes : Nous devons auſſi conſiderer certaines choſes dans la conduite humaine, qui ſe paſſent en l'une & en l'autre manieres, parce qu'elles ſont occaſionnées par la neceſſité, & executées par leur volonté, qui eſt une puiſſance libre, qui diſpoſe entierement des actions de ſon ſujet; ce qu'elle fait neanmoins fort diverſement, lors qu'elle eſt preſſée de prendre un parti, ou quand elle ſe porte d'elle-même à une choſe ſans y eſtre aucunement ſollicitée : c'eſt une neceſſité qu'il y ait des perſonnes Neutraliſtes, dont la vie dégagée eſt d'une telle importance dans la Republique, qu'il eſt impoſſible de s'en paſſer, ſi l'on veut vivre dans le repos & dans la tranquillité.

Les deſirs des hommes ne ſont pas éga-

lement portez à la joüiſſance des plaiſirs, que la nature inſpire, dit Ariſtote, les uns ont un goût particulier pour une choſe, & les autres pour une autre. L'homme affable & le diſcret ſe gouverne par la difference des lieux & des perſonnes, dit encore le même Philoſophe; il n'eſt pas raiſonnable que tous les hommes aïent une même profeſſion, toutes choſes ſe devant regler par la raiſon & par la bienſéance. *Morale li. 3. & 4. ch. 11. &c.*

Lors que la neceſſité eſt accompagnée d'utilité, on peut dire qu'elle eſt toûjours agréable, & que c'eſt une contrainte ſi remplie de charmes, qu'elle ſert d'attrait à tous les hommes : c'eſt elle qui fait la douceur & le contentement de leur vie; & qui les attache dans leur vocation avec des liens ſi forts, que lors que la neceſſité renferme avec ſoi l'utilité, ils ſont preſque incapables de changement.

Comme il arrive ſouvent que toutes ſortes des perſonnes n'ont pas l'inclination de s'engager dans le mariage, & que Dieu n'appelle pas indifferemment tout le monde à la Religion; il faut neceſſairement qu'il y ait un troiſiéme état, où ceux & celles qui n'ont pas d'affection, ou de capacité pour ſe ranger dans les deux autres, puiſſent paſſer leur vie, & ſe mettre à couvert des dangers, que leur

conſcience & leur tranquillité pourroient courir.

C'eſt ici qu'il faut faire voir la grande neceſſité du Celibat volontaire, tant pour le ſoulagement des perſonnes oppreſſées, que pour l'utilité de celles qui s'attachent à l'intereſt : c'eſt-à-dire, que les Neutraliſtes profiteront de leur état en quatre manieres ; ſavoir, ſans engager leur conſcience, ſans riſquer leur honneur, ſans ſe dépoüiller de leurs biens, & ſans troubler leur repos : Et les perſonnes Religieuſes & ſeculieres recevront encore beaucoup d'utilité, par le moïen de cette condition libre : Car elle n'eſt pas ſeulement avantageuſe à ceux qui l'embraſſent, mais encore à toutes les familles qui ſont dans le monde.

Morale, li. 6. ch. 5. C'eſt dans cet état, où ſelon le Prince des Philoſophes, l'on choiſit une vie reglée, & où l'on pratique le plus grand exercice de la ſageſſe, qui conſiſte à rendre l'homme égal en tout & par tout à ſoi même. C'eſt la plus grande de toutes les utilitez, & le principal de tous les biens, dit Seneque, lors que le ſage ſait vivre à ſoi-même, ſe poſſeder & devenir entierement ſien ; & c'eſt en cela que les prudens & les judicieux ſont differens des foux & des imparfaits, qui font toute choſe au hazard & ſans conſideration. *Epiſtre. 55.*

Toute

Toute perſonne de bon ſens ne ſauroit ſoutenir, que les charges de conſcience ne ſoient incomparablement plus grandes, plus étroites, & plus nombreuſes dans le mariage, & dans la vie Monaſtique, que dans le Celibat volontaire, que je nomme ſouvent *vie neutre* & *dégagée*. Cette verité eſt connuë de tout le monde, & chacun ſait que le mariage n'eſt pas ſeulement traverſé par la perte des biens, par les indiſpoſitions de la ſanté, par les enfans rebelles, par les domeſtiques inſolens, & par mille autres fâcheux évenemens; mais encore par les grandes obligations que l'on a d'avoir une ſoumiſſion parfaite aux volontez d'un mari, par les ſoins de l'éducation des enfans, de la correction des domeſtiques, du maniement des biens temporels, & de la conduite d'une famille.

L'infirmité humaine eſt ſi grande, dit un Sage, qu'encore que l'eſprit ſoit parfaitement inſtruit de ſon devoir, il ne peut ſouvent l'executer à cauſe du combat de la raiſon & des paſſions: de maniere qu'il demeure arreſté au moindre objet qui ſe preſente à lui, étant ſurmonté par cette lâcheté naturelle, qui nous retient, lors qu'il faut ſuivre la vertu. *Seneque li. 7. de Contr.*

Puiſque nous apprenons de ſaint Auguſtin, qu'il y a des choſes défenduës,

parce qu'elles ſont mauvaiſes, & d'autres qui ne ſont mauvaiſes, que parce qu'elles ſont défenduës, & dont l'uſage ſeroit tres-bon ſans la défenſe qui en eſt faite; nous devons conclure de la doctrine de ce Pere, qu'il ſe faut abſtenir de toutes les choſes qui ſont mauvaiſes, & ne ſe pas engager legerement à pratiquer celles qui n'ont point d'autre peché, que la défenſe qui en eſt faite.

Encore que l'on ne puiſſe jamais aſſez eſtimer la vie Monaſtique à cauſe de ſa ſainteté; l'on peut neanmoins ſe tromper dans le jugement que l'on fait de ſa propre ſuffiſance & capacité, qui eſt bien ſouvent tres-petite & peu correſpondante à une vocation ſi relevée, où la perfection eſt beaucoup plus ſevere, que dans une vie ſans engagement. C'eſt une verité ſi conſtante que le Sauveur du monde a voulu l'autoriſer par des paroles, qui meritent une continuelle reflexion: *Pluſieurs ſont appellez, mais peu ſont élûs.*

La neceſſité de la vie neutre ne conſiſte pas ſeulement en ce qu'elle contribuë au repos de la conſcience; mais encore elle favoriſe beaucoup l'amour de l'honneur, à cauſe que les Neutraliſtes ne ſont point expoſez aux reproches & aux mépris, que ſouffrent les perſonnes, qui viennent à changer de condition, que

l'on accuſe ſouvent de legereté & d'inconſtance : Et quoique le blâme qu'on leur donne, ſoit mal fondé, il ne laiſſe pas d'eſtre fâcheux & penible, & c'eſt un avantage à toutes celles qui le peuvent éviter.

Si nous conſiderons l'honneur par rapport à l'idée qu'en ont les perſonnes du monde, ce n'eſt autre choſe qu'un pretendu éclat, qu'une grandeur imaginaire des familles, qui ſe font diſtinguer dans le ſiecle par les Charges & par les Emplois. Pour ſoutenir cet état, il faut ſouvent dépoüiller les uns pour enrichir les autres, & chercher des vocations, où ſans deshonneur l'on ſe puiſſe entretenir à petits frais.

Toutes ces choſes bien conſiderées, concluons en faveur de la neceſſité d'une vie libre ; tant pour conſerver l'honneur & la reputation des perſonnes, que pour tranquilliſer leur conſcience : ainſi on ne devroit jamais détourner les perſonnes, qui veulent reſter dans l'état de Neutraliſtes, puiſque non ſeulement c'eſt un bonheur pour elles, mais encore c'eſt un avantage pour leur famille. L'on doit ſavoir que cette condition ſans engagement eſt un état ſans ambition, où l'on ſe met peu en peine des Charges & des Dignitez du monde ; & par conſequent

l'on donne plus de facilité à ceux qui les desirent, de les acquerir & de les poſſeder en paix : car c'eſt une choſe certaine, que les honneurs que l'on recherche, s'obtiennent plus aiſément lors que l'on n'eſt pas traverſé par les pourſuites de pluſieurs perſonnes. Les Neutraliſtes qui aſpirent à l'acquiſition de la veritable ſageſſe, ſe mettent peu en peine des avantages de la fortune.

Il ſe trouve des perſonnes qui ne pourroient pas vivre, ſi elles n'avoient de l'emploi & des charges dans le monde, dit Seneque ; pendant que d'autres eſtiment que c'eſt un repos d'eſprit de ſe tenir à couvert dans leur maiſon, afin de ne ſe point expoſer aux dangers de l'envie. Nous voïons tous les jours des perſonnes que l'on ne ſauroit perſuader de s'engager dans le mariage, & d'autres à qui il ſeroit bien difficile de le diſſuader. L'on ne peut donner d'autre raiſon de cela, ſinon que chacun a ſon talent & ſon inclination particuliere : c'eſt ce qui fait que les uns craignent d'aller à la guerre, pendant que les autres ſe rejoüiſſent de voir leurs plaïes dans les combats.

Controverſes, liv. 7.

CHAPITRE VII.

Suite du même ſujet.

UNE vie ſans engagement n'eſt pas moins neceſſaire dans la Societé humaine, pour conſerver les biens dans les familles & maiſons particulieres, que pour y maintenir la conſcience & l'honneur : c'eſt une choſe facile à comprendre, que les perſonnes qui ſe contentent de peu de choſes pour le vivre, le vétir, l'ameublement & l'entretien, comme font les Neutraliſtes ; n'ont pas beſoin de grandes richeſſes pour ſubvenir à leur dépenſe ; car n'étant que médiocre, & même tres petite, c'eſt une épargne, qui retourne au profit des familles, & au bien de la commune ſocieté : au lieu que ſi ces perſonnes libres avoient pris parti dans le Couvent, ce qu'elles y auroient porté, y ſeroit demeuré ; tout ce que l'on y donne, ne pouvant jamais retourner dans les maiſons ſeculiéres. La même choſe arrive à celles qui ſont dans les liens du mariage, par le moïen duquel les biens changent ſouvent de maîtres, & paſſent en d'autres familles, lors que ces alliances ne ſont pas benites par la

naiſſance des enfans, qui en ſont les fruits, les appuis & les ſoutiens.

Aprés toutes ces raiſons, l'on connoîtra facilement que le Celibat volontaire eſt utile & avantageux à tout le monde : il eſt comme une ſource feconde de bonheur & de bienfaits, qui ſe répandent ſur toute ſorte de perſonnes ; parce que non ſeulement ceux & celles qui font profeſſion d'y paſſer leur vie, mais encore les autres qui ſont dans les engagemens du Siecle ou de la Religion, participent, avec plaiſir, à l'utilité qui leur revient du détachement des Neutraliſtes : Au contraire, ſi-tôt que l'on eſt aſſocié dans une Communauté, l'on y attire tout ce que l'on peut. Cela ſe fait encore plus volontiers dans le mariage, où l'amour des enfans, que les peres & meres regardent comme une partie d'eux-mêmes, les incite continuellement à leur amaſſer du bien, ſans lequel l'on n'eſt point conſideré dans le monde.

L'empreſſement d'acquerir de grands biens pour ſatisfaire à la magnificence des bâtimens, au luxe des habits, à la pompe du train, à la delicateſſe de la nourriture, à la cupidité du jeu, &c. n'eſt pas le partage des perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat ; elles ont plus de mépris que d'affection, pour tou-

tes ces choſes : s'il arrive qu'elles ſoient d'une ſi haute condition, que la ſuite des ſerviteurs, la beauté des ameublemens, la richeſſe des habits, & une façon de vivre delicieuſe leur ſoient neceſſaires; cela ſe fait avec tant de moderation, que les familles n'en ſont pas incommodées, ni les heritiers fruſtrez de leur attente.

Si un homme paſſe ſa vie dans le Celibat, & qu'il ſoit neceſſaire de ſervir ſon Prince dans les Armées, étant libre de l'amour d'une femme, & du ſoin des enfans, il ſera toûjours preparé pour combattre genereuſement, afin de plaire à ſon Souverain, & défendre ſa patrie : S'il eſt homme de Robe, il rendra plus facilement la Juſtice, laquelle ne devant épargner perſonne, & rendre à chacun ce qui lui appartient; il faut avoir l'ame grande & deſintereſſée pour s'en bien acquiter. Il n'y peut avoir au monde d'homme plus intrepide, que ceux qui ſont ſans attachement de famille, & qui ne deſirent pour eux, que la ſageſſe & la vertu; & pour les autres l'équité & le bon droit.

Un pere, & une mere, qui voïent dans leur famille un fils, ou une fille, qui veulent paſſer leur vie dans la neutralité, païent le tribut à la nature avec plus de conſolation & moins de regret,

parce qu'ils laiſſent à leurs autres enfans un ſupport & un appui, en la perſonne de ceux ou de celles, qui ne veulent point d'autre famille, que celle où le Ciel les a fait naître. C'eſt ainſi que *Sainte Macrine*, ſœur de ſaint Baſile, ſervit de mere à ſes freres & ſœurs, qu'elle éleva dans une ſi grande perfection, qu'ils furent tous des Saints.

Les orphelins qui ſont ſans pere & ſans mere, ſe conſolent lors qu'ils ont des parentes Neutraliſtes, qui prennent ſoin de leur éducation ; ce qu'elles ne pourroient faire, ſi elles étoient engagées avec un mari, & chargées de leurs propres enfans.

S'il eſt neceſſaire de rendre ſervice au Public, perſonne ne le ſauroit faire avec plus de facilité, que celles qui n'ont point d'engagement : c'eſt pourquoi s'il faut viſiter les hôpitaux, les priſons, & les autres lieux, où la miſere ſert d'exercice à la charité, elles ſont toûjours diſpoſées à toutes les humbles & honorables pratiques de la vie Chrétienne : Tout cela fait bien voir, que la condition libre eſt tres-utile dans le monde, ſoit pour le bien public, ſoit pour le bien particulier ; & même ſes utilitez ſont ſi grandes, qu'elles doivent paſſer en titre de neceſſité.

Les

Les Loix n'étant faites que pour conduire les actions humaines au plus grand bien de la Communauté, il peut arriver par la ſucceſſion des temps, dit S. Thomas, par le changement des lieux, des circonſtances & des perſonnes, qu'il ſera neceſſaire de conduire les états de la ſocieté civile d'une maniere plus utile & plus profitable au bien general de la Republique: & en ce cas les Loix humaines ſe peuvent & doivent changer. 1. 2. q. 97. art. 1.

Si cet angelique Docteur fait tant d'eſtime de l'utilité publique, qu'il enſeigne que l'on peut & l'on doit, en ſa faveur, changer les Loix les mieux établies; quel ſentiment devons-nous avoir au ſujet de la vie dégagée, contre laquelle il n'y a jamais eu de Loix, puiſqu'au contraire, il s'en trouve pluſieurs, qui l'établiſſent, & qui la favoriſent? Car autant d'Ordonnances qui défendent d'uſer de contrainte pour engager les perſonnes dans le cloître, & dans le mariage, ſont autant de Loix & de preceptes qui recommandent le Celibat volontaire, étant impoſſible de défendre une choſe, que l'on n'ordonne, ou au moins que l'on ne permette celle qui lui eſt oppoſée.

C'eſt une opinion approuvée de tous les Scolaſtiques, que lorſque deux Loix naturelles ſont oppoſées, en ce que l'une

a pour objet le bien public, & l'autre le particulier, ou que l'une regarde les choſes temporelles, & l'autre les ſpirituelles; il faut neceſſairement que la plus foible de ces Loix cede à la plus forte; & par conſequent que les choſes ſaintes ſoient preferées à celles qui ſont profanes; que les publiques prévalent toûjours aux ſingulieres, & qu'entre les choſes purement humaines, la vie & l'honneur ſoient beaucoup plus chers, que les biens de la fortune. L'application de cette doctrine ne ſauroit eſtre que tres-avantageuſe au Celibat volontaire, à cauſe qu'il n'eſt pas ſeulement fondé ſur des principes naturels, & ſelon les regles de la raiſon; mais encore qu'il eſt ſoûtenu par l'autorité des Savans, cette condition étant utile, & même neceſſaire au bien public & univerſel, & au particulier de chaque perſonne.

Cité, l. 19. c. 16. Saint Auguſtin nous apprend, qu'il n'y a point de ſi petite maiſon, qui ne ſoit une partie de la Republique, & de la Cité, qui ſe rapporte à l'integrité du tout; ainſi ceux qui oſeroient ſoûtenir, que tant de perſonnes libres qui ſe trouvent en tous les endroits du monde, ſont inutiles au bien des Villes, & au ſervice des Citoïens, feroient tort à la raiſon, & démentiroient l'experience commune.

C'eſt la penſée de Plutarque, qu'une vie particuliere, étant de peu de défenſe, quoique propre & bien ordonnée, ſe rend toûjours utile à la commune ſocieté: Plus un particulier eſt ſobre & reſervé pour ſes propres neceſſitez, plus celles des autres en ſont ſoulagées: L'on peut dire avec verité, que la moderation eſt mere de l'abondance; & lors que chacun ne prend que ce qui eſt neceſſaire à la nature, ſans délices ni ſuperfluitez; perſonne ne ſauroit manquer de ce qu'elle a beſoin: C'eſt encore par cette raiſon, que l'on peut toûjours conclure en faveur du Celibat, dans lequel l'on trouve un certain temperament, qui exclud toute ſorte d'extremitez, & qui met en uſage une moderation, qui ſe rend profitable à tout le monde.

Si les perſonnes libres poſſedent beaucoup des biens de fortune, le peu d'uſage qu'elles en font pour l'entretien de leur perſonne, eſt une ſource de charité pour le ſoulagement du prochain: Si, au contraire, leur partage eſt mediocre ou peu conſiderable de ce côté-là, leur dépenſe eſt ſi peu conſiderable, qu'elles ne ſont à charge à perſonne: Si elles ſont reduites dans la neceſſité, elles ne ſeront jamais importunes; parce qu'étant ſeules & fort moderées dans l'uſage des choſes

neceſſaires, elles pourront ſe paſſer facilement des autres.

Toutes ces raiſons bien conſiderées, on peut avec juſtice comparer la neutralité à ces Iſles, que les Geographes appellent *fortunées*, à cauſe de l'abondance extraordinaire de tous les biens neceſſaires à l'entretien & aux plaiſirs de la vie humaine; l'air y eſt ſi temperé, & les ſaiſons ſi bien reglées, que toutes choſes contribuent à l'heureuſe & longue vie des hommes. L'on peut trouver de plus grands avantages dans l'état dont je traite; parce que l'abondance des graces divines n'y manque jamais, & que l'on ſe contente de tres-peu de choſes pour les neceſſitez temporelles.

CHAPITRE VIII.

Le Celibat volontaire eſt un ornement à l'Egliſe.

Eh. 4. v. 4. &c. *IL n'y a qu'un Seigneur, qu'une Foi, & qu'un Baptême*, dit ſaint Paul aux Epheſiens, *qu'un Corps, un Eſprit, & un ſeul Dieu*, pere de tous, *qui donne à chacun de nous ſelon la meſure de la grace qui lui eſt deſtinée en Jeſus-Chriſt.* La doctrine de ce grand Apôtre eſt ſi ſu-

blime, qu'il faudroit une ſprit angelique pour en expliquer les myſteres : & comme il ne m'appartient pas de les penetrer ; je reconnoîtrai ſeulement en ces divines paroles, que l'unité de l'Egliſe Catholique nous eſt repreſentée par l'unité d'un Dieu, d'une Loi, & d'un Baptême : Car celle qui ne reconnoît qu'un ſeul chef, ne ſauroit eſtre qu'un ſeul corps, lequel pour eſtre compoſé de pluſieurs membres, n'en n'eſt pas moins unique.

Si par malheur il ſe gliſſe des partialitez d'opinion & de croïance, de rebellion & de ſcandale ; on eſt diviſé & ſeparé de ce corps, ſans que l'excluſion de ces parties défectueuſes en diminuë la beauté & la perfection. Ce corps n'eſt pas phyſique & materiel, mais myſtique, ſpirituel, & divin. C'eſt ce que nous apprend encore le même S. Paul, lors qu'il dit en cette Epître, *Vous n'êtes plus Etrangers & Pelerins, mais Citoyens avec les Domeſtiques de Dieu, édifiez ſur le fondement des Apôtres & des Prophetes, dont Jeſus-Chriſt même eſt la premiere pierre, à laquelle toutes les autres étant unies, elles font un Temple tres-ſaint au Seigneur, dans lequel vous êtes édifiez pour eſtre la demeure de Dieu, & l'habitation du Saint-Eſprit.* Ch. 2. v. 19. & c.

Il ne faut pas s'imaginer que ces Temples materiels, qui paroiſſent aujourd'hui avec tant de richeſſes & de ſomptuoſité, ſoient la vraïe Egliſe, c'eſt ſeulement des Lieux deſtinez pour recevoir les prieres & les ſacrifices des Chrétiens, leſquels, étant toûjours unis par une même Loi & Reglement de vie, compoſent cette veritable Egliſe, qui eſt bâtie de pierres vivantes & animées, & non pas inſenſibles & materielles : c'eſt la Jeruſalem militante, où les Juſtes ſervent Dieu en eſprit & en verité; & c'eſt à eux que s'adreſſent les paroles qui furent dites au pere des Croïans, *J'établirai mon alliance avec toi; je ſerai ton Dieu, & celui de ta poſterité.* Celles qui s'adreſſent aux enfans de ce grand Patriarche, conviennent encore à cette même Egliſe; *J'habiterai au milieu d'Iſraël,* dit le Seigneur; *je ſerai ſon Dieu, & il ſera mon Peuple.*

Geneſe, ch. 7.

Exode, ch. 6.

C'eſt une choſe certaine, que l'Egliſe Catholique, établie par JESUS-CHRIST, & ſoûtenuë par ſes Apôtres, a pris la place de la Synagogue, & que toutes les promeſſes qui ont eſté faites aux Juifs, ſont executées en la perſonne des Chrétiens : c'eſt une Republique admirable, qui renferme pluſieurs grands Etats, qui ſont diviſez par quelques-uns en *Eccle-*

ſiaſtique, Religieux, & Seculier. Mais comme les fonctions des perſonnes Eccleſiaſtiques & Religieuſes ont beaucoup de rapport, étant deſtinées au ſervice de Dieu & à la celebration des divins Offices, & ſeparées du monde par leurs habits & par leurs manieres de vie; l'on peut & l'on doit renfermer ces deux états en un ſeul. La difference que l'on y peut remarquer, ne conſiſte qu'en ce que les uns vivent dans le Cloître ſous la conduite des Superieurs reguliers; & les autres demeurent dans leurs maiſons particulieres, ſous l'obeïſſance des Evêques & autres Prelats qui les gouvernent; & neanmoins ils conviennent tous en ce qui eſt de plus eſſentiel, d'eſtre Miniſtres des Autels, & perſonnes dédiées au Seigneur.

C'eſt pourquoi l'on peut tres-juſtement faire une ſeconde diviſion, qui renferme trois claſſes de differens états: Dans la premiere ſont les Perſonnes Eccleſiaſtiques & Religeuſes. Dans la ſeconde ſe trouvent celles qui prennent parti dans le monde par le Sacrement de Mariage: Et dans la troiſiéme l'on y doit remarquer les Neutraliſtes, qui paſſent leur vie dans le Celibat volontaire.

C'eſt ici la Diviſion évangelique, que la

ſemence de la parole de JESUS-CHRIST a produit dans le ſacré champ de l'Egliſe.
S. Math. c. 13. La diverſité du merite y eſt tres-grande, puiſque les uns en recueillent du fruit juſqu'à cent, qui eſt le nombre parfait; les autres ſoixante, & les autres trente. Le centiéme nous repreſente l'état de perfection des perſonnes Eccleſiaſtiques & Religieuſes : Le ſoixantiéme nous met devant les yeux celui du Celibat, que nous traitons du nom de *Vie dégagée*; & par ce grain qui n'en produit que trente, l'on doit remarquer la condition du mariage, où le ſoin d'une famille peut divertir l'eſprit des choſes du Ciel, & l'arrêter à celles de la Terre.

Saint Auguſtin nous enſeigne cette verité, lors que parlant de l'Egliſe Catho-
Civit. l. 15. c. 26. » lique, il dit ces mots : L'Arche de Noé » eſt la figure de la Cité de Dieu, qui » eſt la Jeruſalem militante, qui voïage » en ce monde, comme étrangere, & » ne peut eſtre ſauvée, que par le bois, » auquel JESUS-CHRIST, Mediateur » entre Dieu & les hommes, a été crucifié. C'eſt dans les trois étages de cette » Arche myſtique où ſe trouvent les trois » abondances evangeliques de trente, ſoixante, & cent : Au bas demeure la » chaſteté du mariage, au milieu celle » de la viduité, & au deſſus la chaſteté

virginale. Cela fait bien voir, dit ſaint « Chryſoſtome, la grande miſericorde « de Dieu envers les hommes, en ce qu'il « n'exige pas de tout le monde un même degré de vertu; mais s'il reçoit avec joïe les premiers, il ne rejette pas les ſeconds ni les troiſiémes. *Serm. 44. ſur ſaint Mathieu.*

Le bien-aimé Diſciple nous a repreſenté l'Egliſe de Dieu ſous le nom de la ſainte Jeruſalem, qui deſcend du Ciel, parée comme une épouſe qui ſe doit preſenter devant ſon époux: cela nous fait bien connoître qu'encore que l'Egliſe reçoive ſes plus grands avantages de la liberalité divine, & de la participation des merites de JESUS-CHRIST, par le moïen des Sacremens, qui ſont comme les canaux, par leſquels elle en eſt enrichie; neanmoins il ne faut pas douter que tant de conditions, états, & vocations dont elle eſt compoſée, ne lui faſſent beaucoup d'honneur, & que les Chrétiens qui les rempliſſent parfaitement, ne contribuent à ſa gloire, autant qu'il leur eſt poſſible.

La Vigne du Seigneur, qui eſt l'Egliſe, a été plantée de ſa main toute puiſſante, dit S. Bernard, JESUS-CHRIST en eſt la tige, & les Apôtres, les branches: Elle a été fondée en la Loi, éta- « blie en la charité, cultivée en l'eſpe- « *Sur le Cantique, Ser. 30.*

» rance, diſciplinée par les bons pre-
» ceptes, & arroſée par les larmes des
» Penitens. C'eſt par tous ces moïens qu'elle produit du vin en abondance, qui cauſe la joïe dans les Elus, & non la volupté; la douceur, & non les trompeuſes delices. C'eſt ce vin qui rejouït le cœur de l'homme, & que les Anges boivent remplis d'allegreſſe, à cauſe de la converſion des Pecheurs, & de la perſeverance des Juſtes.

Un Auteur de ce temps dit fort à propos, que JESUS-CHRIST fait conſiſter le triomphe de ſon Egliſe dans la Doctrine des Savans, leſquels comme des Oracles ſont les trompettes de ſa gloire; dans l'innocence des Vierges, qui ont écrit ſur leur corps la reſſemblance de ſa pureté: dans la penitence de tant d'illuſtres Confeſſeurs, qui l'imitent dans ſes travaux: Et dans une infinité de Martyrs, qui ſe ſont rendus victorieux des ſuplices & de la mort même.

Il eſt facile de comprendre par tout ce détail, que les veritables ornemens de l'Egliſe ne ſont autres que les vertus, les bonnes œuvres, & la ſainte vie des Chrétiens, leſquels dans une diverſité de conditions, ne laiſſent pas d'eſtre conformes en la foi & en l'eſperance de la vie éternelle: En attendant cet incom-

parable bonheur, ils ſont dans la maiſon de Dieu, comme dans un parterre, où la varieté des fleurs paroît d'une maniere fort agreable.

L'on ne ſauroit jamais s'imaginer rien de plus beau, que l'union de tant de vertus, qui forment la perfection Religieuſe, laquelle commence, continuë & s'acheve dans l'exercice des loüanges divines, dans la priere actuelle & dans l'application à Dieu, dans une pauvreté detachée de toutes choſes, dans une chaſteté tres-pure, & dans une obeïſſance tres-reguliere : Toutes ces pratiques & exercices de Religion ſont d'un merite admirable, dans la grande ſocieté des enfans de Dieu.

Nous devons encore remarquer un autre état, qui eſt la ſource & l'origine de tous les autres ; c'eſt un Sacrement qui par la ſocieté des perſonnes, par l'éducation des enfans, par le bon ménage des familles, & par la ſainteté des mœurs, eſt un embelliſſement à l'Egliſe militante. Mais afin que l'Epouſe de JESUS-CHRIST ſoit parée de tous ſes ornemens, il lui faut encore une troiſiéme condition ou genre de vie, où je puiſſe ranger ceux & celles qui n'auront pas de capacité ni d'aptitude pour l'un ni pour l'autre ; par ce moïen perſonne ne pourra ſe

plaindre de n'avoir pû ſe ſauver, parce que la vie Religieuſe aura été trop ſeverе, ou que le mariage ne lui aura point été propre ; la neutralité nous étant preſentée comme un état favorable dans lequel l'on peut faire ſon ſalut : En effet, c'eſt une Arche ſainte, où l'on peut eſtre à couvert des flots & des orages d'une vocation, à laquelle ſouvent l'on n'eſt point deſtiné.

Aprés cela on ne ſauroit douter, que le Celibat volontaire ne ſoit honorable à l'Egliſe : Cela ſe peut prouver par deux raiſons : La premiere, à cauſe de ſes utilitez, & des vertus, qui lui ſont particulieres ; & la ſeconde, par ſon milieu, qui participe aux deux extrêmes, & qui attire à ſoi une partie des plus ſaintes pratiques de ces deux vies, Religieuſe & Seculiere. C'eſt ce que nous apprend un Pere de l'Egliſe, écrivant à une parfaite Neutraliſte, laquelle ſans engagement obſervoit les Conſeils Evangeliques » dans ſa maiſon particuliere : Vôtre ver- » tu aïant été cauſe de la converſion de » pluſieurs perſonnes, lui dit ce ſaint » Docteur, nous devons nous réjoüir de » ce que Rome eſt devenuë une autre Je- » ruſalem : L'on y voit tant de Vierges, » & un ſi grand nombre de Solitaires, » que la multitude de ceux qui ſervent

S. Jerôme en ſa Lettre à Principia.

Dieu avec tant de pureté rend honorable cette ſorte de vie, auparavant ſi mépriſée. «

Saint Gregoire le Grand nous enſeigne la même choſe, lors qu'il dit, « que toute perſonne qui joint une bonne vie à une foi orthodoxe, en quelque condition qu'elle ſoit, eſt une veritable ouvriere en la vigne du Seigneur. « Serm. 193

L'on ſera bien-tôt perſuadé que la vie dégagée eſt un ornement à l'Egliſe Catholique, ſi l'on fait reflexion ſur ſa tranquillité, ſur ſon innocence, & ſur ſon dégagement, qui ſont des perfections ſingulieres, qui font honneur à la commune mere des Chrétiens : Toutes les perſonnes qui embraſſent cette vocation, ont un rang ſi recommandable dans l'Egliſe, que l'on peut dire qu'elles ſont au nombre des Elus, qui participent au Roïaume de Dieu.

JESUS-CHRIST, parlant à ſes Diſciples du Regne de Dieu, leur dit, que quelques-uns de ceux qui étoient preſens, ne mourroient point ſans le voir. Le même S. Gregoire expliquant cet endroit de l'Evangile, nous apprend que l'Ecriture n'entend pas toûjours le Roïaume de Dieu qui eſt à venir; mais que l'Egliſe militante eſt ſouvent appellée de ce mê- S. Luc 9. c. 24. Serm. 32

me nom. C'eſt ce que le Sauveur nous a voulu enſeigner, quand il a parlé du Regne de Dieu ; car ſi ce n'étoit pas l'Egliſe qui eſt ſur la terre, il n'auroit pas ajoûté, dit ce grand Pape, Le Fils de l'Homme envoïera ſes Anges, qui enleveront hors de ſon Roïaume tous ceux qui ſont des occaſions de chute ; parce que dans le Roïaume futur il n'y aura plus de peché ni de ſcandale, puiſqu'il n'y aura plus de méchans & de reprouvez. Auſſi J.C. la Sageſſe increée, ſachant que pluſieurs de ceux qui étoient alors auprés de lui, auroient une vie aſſez longue pour voir ſon Egliſe toute formée & parfaite, leur dit qu'ils verroient devant leur mort, le Regne de Dieu ſur la terre : Cela s'entend de celui de la vertu & de la bonne vie, que les particuliers établiſſent en eux-mêmes, pour ſe rendre ſages & parfaits en leur vocation.

CHAPITRE IX.

La ſainteté de la Vie dégagée.

LES Chrétiens de la primitive Egliſe étoient nommez l'heritage du Seigneur, le Peuple choiſi, la ſainte Sacrificature, les Fideles, & les Bien-aimez de JESUS-CHRIST : Il ne faut pas douter que ceux d'à-preſent ne poſſedent les mêmes avantages, pourvû que leur vie ſoit conforme à la perfection des premiers.

Comme le déreglement des Pecheurs eſt oppoſé à la ſainteté du Chriſtianiſme, il faut pour reparer cet outrage, des ames pures, & entierement ſeparées de la commune ſocieté des mondains, afin qu'elles travaillent pour rétablir la gloire de l'Egliſe, & pour renouveller la ferveur des premiers Chrétiens. C'eſt ce que font aujourd'hui les veritables & parfaites Neutraliſtes, qui recherchent en toutes choſes l'avancement de la Perfection Chrétienne.

Saint Thomas nous les repreſente fort naïvement, quand il dit, qu'il y a des perſonnes qui ne veulent pas s'engager dans une vocation, où l'on profeſſe les 2. 2. q. 108. art. 3.

Conſeils Evangeliques, qui neanmoins ſe déterminent en elles-mêmes, ou pour toûjours, ou pour un temps, à la pratique d'un, de deux, ou de pluſieurs Conſeils. Quoique ce grand Docteur donne ſa concluſion en faveur de ceux qui ſont dans un état permanent par la profeſſion des Conſeils Evangeliques; il ne laiſſe pas de nous faire connoître, que les perſonnes qui embraſſent une vie reguliere par l'obſervance de quelques Conſeils, ſans en faire des promeſſes publiques & engageantes, doivent eſtre d'une grande diſtinction dans la Republique Chrétienne, & dans la Societé civile.

Cette propoſition eſt ſi juſte & ſi veritable, que le Concile de Trente a prononcé anathême contre ceux qui ſoûtiendroient le contraire. Pour en eſtre mieux perſuadé, il faut rapporter les paroles de ce Concile, qui ſervent à diſtinguer les perſonnes libres, par la préference qu'il en fait, à celles qui » ſont engagées dans le mariage : Que » ceux qui ſoutiennent que ce n'eſt pas » une choſe plus heureuſe & plus ſainte » de demeurer dans l'état de continence » que ſe marier, ſoient ſeparez de l'E- » gliſe, & retranchez de ce Corps myſ- » tique.

Fuïez,

« Fuïez, fuïez du milieu de Babylone pour ſauver vos ames, dit le Prophete Jeremie, & reconnoiſſez ſes iniquitez, dont le Seigneur prendra vengeance : C'eſt pourquoi, ô filles d'Iſraël, conduiſez vos cœurs dans le droit chemin, & ne ſoïez plus diſſoluës ni adonnées aux plaiſirs & aux delices des ſens. Quelles peuvent eſtre les perſonnes qui mépriſent le monde pour vivre avec juſtice & dans la droiture ? ſinon celles qui cheriſſent le Celibat, qui eſt une vie diſtinguée des autres par ſes manieres toutes ſpirituelles. *Ch. 30. & 50.*

« Saint Jean Chryſoſtome faiſoit ce reproche aux Chrétiens de ſon temps, qu'autrefois les Maiſons particulieres étoient des Egliſes, & que les Egliſes de ce temps-là n'étoient plus que des Maiſons particulieres ; parce que les premiers Chrétiens ne parloient que des choſes du Ciel dans leurs Maiſons, & ceux d'à-preſent ne parlent plus dans les Egliſes, que des choſes de la terre. *Serm. 32 ſur ſaint Math.*

« Ce n'eſt pas aſſez d'eſtre reconnu pour les enfans d'une mere, qui n'a point d'autre époux que JESUS-CHRIST ; il faut encore contribuer à ſa gloire & à ſon avancement : Cela ne ſe peut faire qu'en imitant la vie des Juſtes, pour

fermer la bouche à ſes ennemis, qui la calomnient, & qui l'obſcurciſſent autant qu'ils peuvent, comme font les Heretiques & les Libertins, dont les uns l'offenſent en ſa foi, & les autres en ſes mœurs: L'on ne ſauroit jamais reparer toutes ces injures, que par l'oppoſition de la doctrine, & de la bonne vie; ce ſont les moïens pour convaincre les incredules, & pour corriger les vicieux.

Pour grande que ſoit l'obſtination des cœurs endurcis dans le mal, il eſt impoſſible qu'ils ne ſoient pas touchez, pour reconnoître l'honneur qui eſt dû à l'Egliſe Militante, lors qu'ils voïent des perſonnes, qui vivent dans le monde, comme ſi elles étoient dans le Cloître: Elles ſont au milieu de la corruption, comme autrefois les enfans dans la fournaiſe, ſans eſtre aucunement endommagées des flâmes devorantes de l'ambition, de l'avarice, & de la volupté; c'eſt avoir l'occaſion de faire le mal, & ne ſe point ſervir de cette liberté: c'eſt eſtre au milieu du luxe, des plaiſirs & des divertiſſemens, & vivre dans la retenuë, la moderation, la retraite, l'abſtinence, & la privation de tout ce qui peut ſatisfaire les ſens: c'eſt enfin renouveller en nos jours l'exemple de

ınt de Perſonnes du ſexe, qui ſervoient nciennement à l'Egliſe, avec une diſ-inction de vie, laquelle pour n'eſtre pas ngageante, n'en étoit pas moins reguliere.

Comme la gloire des Particuliers re-ombe ſur toute la Societé, dont ils ont parties : De même toutes les vertus & les perfections particulieres, étant ınies enſemble, font la gloire de l'Egliſe Catholique : Elle eſt tous les jours em-ellie par la ſageſſe & par la bonne con-luite de ſes veritables enfans : c'eſt ce que nous enſeigne le grand Apôtre, lors qu'il dit, parlant de lui-même, qu'il « cheve & perfectionne en ſon propre « orps, ce qui manque à ce Corps « nyſtique. «

L'on doit donc remarquer, que les erſonnes libres ont une certaine relation & correſpondance avec celles qui ſont Re-igieuſes, & avec les, perſonnes mariées, qui les fait participer aux vertus & aux nerites des unes & des autres : c'eſt ainſi que les Neutraliſtes peuvent pratiquer la Pauvreté Evangelique, ſans en faire vœu; & que dans la plus grande abon-dance des biens du monde, il eſt en leur pouvoir d'eſtre pauvres d'affection & de deſir : que dans une pleine liberté elles peuvent avoir le merite de l'obéiſſance par la reſignation de leur volonté à celle

de Dieu, & par la ſoumiſſion à un Directeur : elles peuvent encore avoir le merite de la chaſteté ſans l'avoir promiſe ; enfin ſans muraille ni ſeparation aucune, il eſt en leur puiſſance de goûter les douceurs de la vie contemplative.

Qui peut les empêcher, ſans avoir l'autorité des perſonnes mariées, d'inſtruire les ignorans, & de remedier aux neceſſitez des Pauvres ? Au lieu d'enfans & de domeſtiques dont celles de cette condition ſont ordinairement chargées, il eſt en leur pouvoir d'acquerir la fecondité des bonnes-œuvres, & d'avoir ſoin des affligez : Ne peuvent-elles pas juſtement amaſſer du bien pour le diſtribuer aux pauvres, & de cette maniere pratiquer les vertus de tous les états, encore qu'elles vivent ſans engagement ?

C'eſt par tous ces moïens qu'elles peuvent ſervir d'un triple ornement à l'Egliſe, qui ſe glorifie du merite & de la perfection de ſes enfans, ſans avoir égard
Liv. 3. lit. 7. » à la diverſité de leur condition. En » toutes ſortes d'états, celui qui craint » le Seigneur, dit S. Jerôme, & qui » fait les œuvres de juſtice, lui eſt agreable, parce que la Foi ſans les œuvres » eſt morte, & les œuvres ſans la Foi » ſont ſteriles.

Un ſavant Perſonnage nous fait bien

onnoître que le Celibat volontaire eſt res-illuſtre & tres-honorable dans l'Egli-e, lors qu'il dit, parlant des Veuves & les autres Perſonnes qui l'embraſſent, ju'elles ſont comme l'horiſon du Maria-ge & de la Religion, dautant qu'elles ›articipent à ces deux états, lors qu'elles ›nt le cœur attaché à Dieu comme dans e Cloître, & qu'à l'exterieur elles don-ıent bon exemple au monde, comme :eux qui vivent bien dans leur mé-ıage.

Qui pourroit douter de la gloire que 'Egliſe reçoit par la bonne vie de ces ›erſonnes degagées, puiſque Tertulien ıous aſſure, que de ſon temps il n'y ıvoit point de Chrétien, qui au ſeul nom le JESUS-CHRIST n'eût la puiſſance de :haſſer les diables des corps ? Ils étoient ſi remplis de la Grace divine, & telle-ment pleins du Saint Eſprit, que leur vie n'étoit pas moins miraculeuſe, que la gueriſon des malades, & la délivran-ce des poſſedez. Ce n'eſt donc pas une merveille, ſi maintenant que le Sang du Sauveur n'a pas moins de merite, & ſa grace moins de force, que dans l'Egli-ſe naiſſante il ſe trouve des perſonnes d'une vie exemplaire, & d'une perfection ſinguliere.

Pourquoi ne verrions-nous pas en nos

jours cette renovation ſainte, qui peut effacer les deſordres qui regnent parmi les Chrétiens ? Et pourquoi n'aurions-nous point de part à ces paroles, que le Seigneur dit par Jeremie : *Ils ſeront mon Peuple, & je ſerai leur Dieu. Je leur donnerai un cœur & une voïe, afin qu'ils me craignent, & qu'ils ne ſe retirent plus de moi, & jamais je ne ceſſerai de leur faire du bien.*

Ch. 28. & 32.

Aprés ces paroles pleines de conſolation, les perſonnes libres n'en ſauroient jamais trouver de plus avantageuſes, que celles du Sauveur, lors qu'il pria pour ſes Elus : *Pere ſaint ! je prie pour ceux que vous m'avez donnez, & je ne prie point pour le monde ; gardez-les en vôtre nom, ceux auſquels j'ai annoncé vos paroles : le monde les hait, parce qu'ils ne ſont point du monde ; & tant qu'ils y ſeront, gardez-les de tout mal.* C'eſt à ces ames qui doivent eſtre entierement ſeparées de la ſocieté des Pecheurs, & toutes occupées aux exercices des Saints & des Parfaits, que ces paroles s'adreſſent.

S. Jean, ch. 17. v. 9. & c.

CHAPITRE X.

La Providence divine protege ſinguliere-ment le Neutraliſtes.

QUoique tout l'ordre qui ſe voit dans le monde, ſoit un effet de la ſouveraine Providence, neanmoins elle paroît en de certaines choſes d'une maniere extraordinaire. Parmi tant de Creatures, dont elle prend ſoin, l'on ne ſauroit douter qu'il ne s'en trouve de plus privilegiées, qu'elle comble de graces plus particulieres. Cela n'eſt pas difficile à croire, puiſque Dieu les aime toutes, ſelon les degrez de perfection qu'il a miſes en elles, & ſelon la fidelité avec laquelle elles y correſpondent.

S. Thomas, conſiderant cette grande verité, nous enſeigne que le ſoin de la Providence, de la part de ſon acte, qui n'eſt autre que ſa ſageſſe & ſa volonté, eſt égal pour toutes les choſes qui ſont de l'étenduë de ſon empire; parce que Dieu conduit également toutes les creatures; tant les parfaites que les imparfaites: mais que de la part des mêmes creatures, l'application de la Providence eſt inégale, puiſqu'elle gouverne d'une 1. 2. q. 112. ar. 4.

maniere plus relevée, les estres les plus nobles, & leur donne de plus grandes graces.

Cette Providence singuliere nous est prouvée en mille endroits de l'Ecriture : Le Sage, dans l'Ecclesiastique, nous assure que les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, & qu'il protege ceux qui sont puissans en vertu & en merite ; que c'est par ses soins qu'il nous sert d'ombrage dans les chaleurs du midi, & dans le peril des tentations, qu'il est la défense de l'oppressé, & le soûtien du foible. Enfin c'est lui qui éleve les ames, & qui leur donne la santé, la vie, & toute sorte de benedictions.

Ch. 34. v. 17. &c.

Si nous voulons une preuve sensible de la Providence universelle, qui étend ses soins sur les moindres choses, nous n'avons qu'à refléchir sur l'Ordonnance que Dieu fit autrefois à son Peuple, lors que dans le 22. Chapitre du Deuteronome, il lui parle en ces termes : *Si tu rencontres sur un arbre ou sur la terre, un nid d'oiseau, & que la mere couve sur les œufs, tu ne la prendras point ; mais l'aïant laïssé aller, si les petits sont en état de se passer d'elle, tu les prendras pour les nourrir, afin qu'il t'arrive du bien, & que tu prolonges tes jours sur la terre.* Paroles remarquables ; exemple merveilleux de la Providence

'rovidence du Seigneur ſur tout ce qu'il ı créé.

C'eſt la commune croïance des Chré-:iens, que la Providence eſt un Attribut le Dieu; & les Theologiens nous ap-›rennent que l'on y doit conſiderer trois ;randes & excellentes perfections: c'eſt ›ar la Science divine, que cette Provi-lence ſouveraine connoît infailliblement es fins & les termes de toutes les cau-ès particulieres, & les degrez & les noïens, qui leur ſervent pour arriver à eur but. C'eſt auſſi par la volonté ſu-›rême que cette même Providence forme ès Decrets, par leſquels elle ſe détermine . conduire les choſes à leur perfection, & à leur fournir tout ce qui eſt neceſ-aire à cet effet. Enfin la Toute-puiſſance lu Seigneur, étant la treſoriere & l'exe-:utrice de cette adorable Providence, liſtribuë liberalement & avec ſuavité, out ce qui peut contribuer à la poſſeſ-ion des biens que l'on ſe propoſe.

Il ne faut pas douter que les ſoins le la Providence divine ne ſoient plus ;rands ſur les Creatures raiſonnables & ntelligentes, que ſur le reſte du monde: Toutes les choſes inſenſibles, aïant été irées du néant, ſont toûjours demeurées lans leur condition naturelle, ſans ja-nais s'éloigner de l'ordre dans lequel le

Createur les a établies ; mais la vie des hommes ſeroit un cahos continuel, ſi cette ineffable Providence ne veilloit à leur conduite : Elle ſe fait admirer d'une maniére extraordinaire, lors qu'il eſt queſtion de les placer dans un état qui leur ſoit propre pour travailler à leur ſalut ; & aprés les y avoir appellez, elle les protege d'une maniere ſinguliere.

Entre toutes les vocations il n'y en a point où le ſecours de cette Divine Providence ſoit plus neceſſaire que dans le Celibat, à cauſe que c'eſt une vocation ſans ſocieté, ſans appui, & denuée de toutes les aſſiſtances qui ſe trouvent dans la Religion & dans le Mariage ; c'eſt pourquoi les Neutraliſtes qui ſont peu favoriſées des bienfaits de la fortune, ont un plus grand beſoin de la protection de Dieu. *Le Seigneur éleve la baſſeſſe de ceux qui s'abandonnent à lui*, dit le Sage ; *& comme il tient en ſa puiſſance les biens & les maux, la vie & la mort, la pauvreté & les richeſſes ; il les favoriſe de tout ce qui eſt le plus avantageux, & les preſerve de tout ce qui eſt nuiſible.*

Eccl. ch. 11. v. 12. & c.

La ſouveraine Providence du Seigneur a ſi bien diſpoſé toutes les conditions, qu'il n'y en a pas une ſeule, dans laquelle on ne puiſſe ſe ſauver ; la force & la douceur de ſon adorable conduite

'étant proportionnées à la foibleſſe hu-
aine d'une maniere ſi charmante, que
eux qui ne peuvent eſtre Miniſtres de
ès Autels ; Solitaires dans les Cloîtres,
& en ſocieté dans le mariage ; peuvent
ſtre ſes ſerviteurs & ſes ſervantes, s'ils
mbraſſent le Celibat volontaire.

C'eſt une vocation cherie de Dieu,
& ordonnée par ſa Providence pour le
alut des ames, & pour la plus grande
erfection des Elus. Le ſaint Evêque de
enéve nous explique cette grande ve-
ité, lors qu'il dit, que la ſouveraine « rovidence n'eſt autre choſe que l'acte « ar lequel Dieu veut donner aux hom- « es les moïens neceſſaires pour arriver « leur fin. Et comme ces moïens ſont « e trois ſortes, cette Providence, quoi- ue tres-unique, reçoit auſſi des noms ifferens. C'eſt ce qui nous fait dire qu'il a une Providence naturelle, qui veille ir toutes les choſes ſenſibles, & une rnaturelle, qui eſt generale, & par- culiere, car elle conduit les hommes ar des voïes univerſelles qui leur ſont ommunes à tous ; & en particulier elle s dirige par celles qui leur ſont pro- res & convenables : Elle porte les uns voüer la pauvreté, & en retire les au- e : elle incite les uns au mariage, & s autres à la continence : elle enferme

l'un dans le Cloître, & en fait ſortir l'autre : Sa conduite eſt ſi ſouveraine, qu'elle ne rend point de raiſon de ce qu'elle fait : Toutes les Loix du monde ſont en ſa puiſſance, & la plenitude des graces lui appartient.

Comme le Celibat volontaire ne paroît pas avec tant d'éclat, que la vie Monaſtique, & la Seculiere, qui ſont ſi fort connuës, reçûës & établies dans le monde, la Providence du Seigneur s'en reſerve le ſoin ; & quoique ſes ſentiers ſoient dans l'abîme, & ſes chemins ſur les eaux, comme dit l'Ecriture, elle ne laiſſe pas de les découvrir, en nous donnant la connoiſſance de cette vie cachée, & en nous affermiſſant dans la reſolution d'y perſeverer, au milieu des contrarietez & des afflictions, que l'on experimente tous les jours. Les Neutraliſtes ſuccomberoient parmi tant de mouvemens divers ; & les troubles que l'on ſouffre dans le monde, leur feroient changer de ſentiment, ſi cette forte & douce Providence ne les prenoit en ſa protection, & ſi elle ne les favoriſoit par des graces toutes ſingulieres.

C'eſt à ces perſonnes libres, que
Jer. 3. s'adreſſent les paroles de Jeremie : *Le Seigneur fait par ſa miſericorde qu'elles ne ſont pas livrées entre les mains de leurs*

nemis. Et S. Bernard expliquant ce paſ-
ge du Pſeaume quatre-vingt-dix, *La*
rité du Seigneur les couvrira de ſon bou-
ier, dit ces mots, qui meritent d'eſtre
en conſiderez : Nous ne ſerions pas «
ıvironnez des ſoins de la Providen- «
:, ſi les guerres & les combats ne «
ous attaquoient de tous côtez : Ceux «
ıi demeurent en la protection du tres- «
aut, vivent en aſſurance, parce qu'ils «
ıt trouvé une retraite contre la foi- «
eſſe de l'eſprit, contre le défaut du «
ourage, & contre toutes ſortes d'ad- «
erſitez. «

C'eſt la conduite de la Providence ſur
s Neutraliſtes, de les faire marcher
ıns les ſentiers de la vertu, & de les
ortifier dans les afflictions de cette vie :
lles mettent toute leur eſperance en
ieu, & s'abandonnent entierement à
. Providence, qui veille toûjours ſur
ur conduite. Quand elles ſeroient cou-
ertes de flots, comme les Diſciples en
ı Nacelle, & comme Jonas jetté dans
ı mer ; elles n'ont pas ſujet de crain-
re ; car celui qui commande aux vents
: à la tempête, les garde & les pro-
:ge ; & ſi quelquefois il leur ſemble
ue les maux les accablent, cette Pro-
idence ne laiſſe pas de les ſoûtenir ſe-
:etement.

Saint Denys nous apprend que la Providence ne détruit pas la nature des choſes, mais qu'elle les conſerve avec ſuavité & ſans contrainte. C'eſt ce qu'elle fait admirablement bien dans le Celibat, où ſans uſer de violence, & ſans faire violence aux inclinations des perſonnes qui l'embraſſent, elles les attire, les conſerve & les ſoûtient en cet état; elle regle leur vie, ſoulage leurs travaux, & leurs peines.

» Vous, Seigneur! qui détournez la » profondeur des torrens, dit ſaint Au- » guſtin, & qui conformez la ſuite dere- » glée des ſiecles aux fins de vôtre Pro- » vidence; vous tenez les Juſtes en aſſu- » rance contre ceux qui les affligent, & » vous conduiſez les choſes avec tant de » douceur, que vous rendez quelquefois » la ſanté à une ame par la maladie d'une *Conf. l. 9. c. 8. &c.* » autre, & vous la faites ſage par la fo- » lie d'autrui. Il arrive tres-ſouvent que » le tentateur, le temps & le lieu, man- » quent à nos mauvaiſes inclinations, & » vous diſpoſez ainſi ces heureux acci- » dens pour empêcher nôtre perte.

CHAPITRE XI.

Suite du même Sujet.

LE Sauveur du Monde, voulant nous faire connoître les douceurs de ſa Providence, s'eſt comparé au bon Paſteur, qui a un amour ſi tendre pour ſes brebis, qu'il met ſa vie en danger pour les preſerver de la mort : *Le Fils de l'Homme eſt venu pour racheter ce qui étoit peri*, dit-il en S. Matthieu ; & il eſt *Ch. 8.* ſemblable à un homme, lequel, aïant cent brebis, s'il en trouve une égarée, laiſſe les quatre-vingt-dix-neuf au deſert, pour aller chercher celle qui eſt perduë ; & s'il la trouve, il en a plus de joïe que de la poſſeſſion de toutes les autres qui ne s'étoient point écartées du bercail : car l'on ſe rejoüit plus au Ciel pour un pecheur converti, que pour la ſainteté d'un grand nombre de Juſtes, qui n'ont pas beſoin de penitence.

Dieu eſt ſi diſpoſé à nous faire du bien, dit S. Jean Chryſoſtome, qu'il n'attend pas nos prieres pour nous exaucer ; & ſi nous ne puiſons rien en cette ſource abondante de toutes graces, c'eſt nous-même que nous en devons accuſer. En-

core que nous ſoïons incapables de pénétrer la conduite de la Providence, elle ne laiſſe pas de ſe faire obéir : ce qu'elle fait avec tant d'adreſſe, que nous ne pouvons nous appercevoir des reſſorts qu'elle fait agir pour nous conduire à ſes fins, & pour nous ſoumettre à ſa volonté.

Deut. ch. 28. *Le Seigneur fera tomber les ennemis de ſon Peuple devant ſes pieds*, dit l'Ecriture ; *& s'ils viennent à lui par un chemin, ils s'enfuïront par ſept.* Ce qui eſt écrit en Jeremie, n'eſt pas moins admirable:

Ch. 15. *Je te délivrerai de la main des méchans*, dit Dieu, *& je ſaurai te racheter de celle des puiſſans & des forts.* S. Auguſtin conſiderant, d'un côté, les afflictions des gens de bien ; & de l'autre, la ſouveraine Providence qui les ſoûtient dans » les travaux, dit ces belles paroles : Ainſi » que dans un même feu l'or jaunit, & » la paille fume, & que ſous un même » fleau le chaume ſe briſe menu, & le fro» ment ſe purge, & que la lie ne ſe mêle » pas avec l'huile, encore qu'elle ſoit ſous » le même preſſoir ; la même affliction » qui éprouve les bons, & qui les purifie » par charité, détruit les méchans, & les » damne par juſtice.

Comme les Neutraliſtes ſont peu empreſſées pour le commerce des choſes temporelles ; il ne faut pas douter, que les

ns de la Providence ne ſoient extraor-
ıaires à leur égard : c'eſt ce que nous
prend Iſaïe, quand il dit, que *le Sei-* *Ch. 34.*
eur viendra avec force & puiſſance pour *v. 14.*
itre ſon troupeau comme le berger ; il aſ- *&c.*
nblera les agneaux entre ſes bras, &
élevera dans ſon ſein, & lui-même por-
a les meres qui ſont pleines. Et dans Eze-
iiel il eſt dit : *Je chercherai moi-même*
s brebis ; je les nourrirai des pâtures
plus fertiles, ſur les hautes montagnes
Iſraël, où elles repoſeront ſur l'herbe
rdoïante, & elles ſeront raſſaſiées dans
s gras pâturages. Je chercherai celles qui
oient perduës, & je ferai retourner
:lles qui étoient rejettées ; j'aſſemblerai
: qui eſt rompu & diſperſé, & je con-
:rverai ce qui eſt gras & fort, & je
onduirai toute choſe en juſtice & en ju-
ement.

Ces paroles auſſi fortes que tendres
urpaſſent la capacité de l'eſprit humain ;
l n'appartient qu'à Dieu, qui les a dic-
ées à ſes Prophetes, de nous faire con-
ıoître les merveilles de ſa Providence.
ſe ſervirai de muraille & de rempart « «
ı Jeruſalem, dit le Seigneur par Za- « *Ch. 2. v.*
:harie ; je ſerai en gloire au milieu « *5. &c.*
l'elle ; & celui qui offenſera ceux que «
je protege, touchera la prunelle de «
mon œil ; c'eſt pourquoi, ô Filles de «

» Sion ! ſoïez remplies de joïe & d'alle-
» greſſe ; car voici que je viens pour de-
C. 3. v. 10. » meurer avec vous : Et par Malachie,
il nous encourage en des termes ſi preſ-
ſans, qu'ils peuvent chaſſer toutes nos
» craintes : Apportez les Decimes en mon
» grenier, dit le Seigneur liberal & dé-
» bonnaire, afin qu'il y ait à manger en ma
» maiſon, & mettez-moi à l'épreuve ſur
» toutes vos neceſſitez, dautant que pour
» y ſatisfaire, je vous ouvrirai les fenê-
« tres du Ciel, & je vous répandrai des
» benedictions en abondance.

Les promeſſes de cette adorable Providence, pour eſtre univerſelles & exprimées en des termes generaux, ne ſont pas moins ſpeciales & particulieres : au contraire, elles ſe manifeſtent toûjours dans les ſujets ſinguliers, & ſe rendent plus ſenſibles par la diverſité de leurs effets. C'eſt ce qui fait dire à un docte Perſonnage, que la Providence du Seigneur eſt ſi grande & ſi merveilleuſe, qu'avec toute la corruption qui eſt dans le monde, il n'y a aucune partie de la Terre, quelque deſerte qu'elle ſoit, où ſes divins ſecours ne s'étendent. C'eſt pourquoi nous devons conſiderer que la Providence eſt une mere ſecourable, qui n'abandonne jamais ſes enfans, ſi eux-mêmes ne mépriſent ſes ſoins & ſa pro-

ection ineffable : Elle les aime tendrement, les conſerve ſoigneuſement, pourvoit à leurs neceſſitez abondamment, & es met dans l'état le plus propre à leur ſalut : & comme elle a formé un deſſein res-particulier ſur leur vie, avant qu'ils uſſent au monde ; comment ſe pourroit-l faire qu'elles les abandonnât, quand ls ſont au rang des creatures intelligentes ?

Comme cette adorable Providence protege particulierement les Chrétiens, & ur-tout les perſonnes qui menent une vie eparée du reſte du monde, comme celes qui gardent la continence ; elles doivent eſtre aſſurées du ſoin continuel ju'elle prend de leur conduite.

Nous liſons que les anciens Pilotes & Mariniers n'avoient point d'autre guide en leur navigation, que le Soleil, la Lune & les Etoiles ; & lors que ces flambeaux du Ciel étoient couverts de nuages qui leur en déroboient la clarté, ils ſe gouvernoient par la qualité des vents, & par la conjecture des chemins qu'ils avoient fait autrefois. Cette conduite dura juſqu'au treiziéme ſiecle, que par la faveur divine un homme du Roïaume de Naples découvrit la vertu ſecrette de l'Aiman, qui eſt ſi grande, que le fer, en étant touché, reçoit la proprieté de

téndre vers le Nord, & d'en montrer l'Etoile qui eſt éloignée de nôtre Pole, d'une diſtance fort conſiderable : de maniere que par la vertu de cette pierre miraculeuſe les hommes ont l'aſſurance de traverſer de grandes mers, & de rechercher de nouveaux Païs ; car ſi-tôt qu'ils ſavent où eſt le Nord, & qu'ils ont le viſage tourné de ſon côté, ils ſavent auſſi-tôt qu'ils ont l'Orient à la droite, l'Occident à la gauche, & le Midi derriere eux, & par conſequent qu'ils ſont dans le chemin pour arriver heureuſement au port.

Il en eſt de même de la divine Providence ; elle nous ſert de conductrice dans le voïage que nous faiſons de ce monde à l'éternité : L'Aiman qui ſert de guide à ceux qui s'embarquent ſur la mer, n'a rien de pretieux ni d'agreable en apparence ; & neanmoins il ne laiſſe pas de ſervir au plus difficile de tous les Arts, qui eſt la navigation. Pendant que cette ſage Protectrice des hommes les gouverne d'une maniere également utile & aimable ; ſon pouvoir eſt bien autre, que celui de cette pierre attractive, laquelle ſans connoiſſance ni ſentiment, ſe rend victorieuſe du plus redoutable de tous les métaux.

La ſouveraine Providence fait bien

'autres merveilles dans la conduite des lûs, pour leſquels elle travaille dés le ommencement du monde, & les ſanti- ie dans tous les états & conditions, dans eſquels elle permet qu'ils entrent.

Encore que de tout temps le Celibat 'olontaire, que nous appellons *Vie ſans ngagement*, ſe ſoit pratiqué dans l'Egli- e, neanmoins il faut remarquer qu'il eſt ort conſideré en ce ſiecle, & que cette 'ocation eſt dans un credit extraordinai- e: c'eſt pourquoi j'ai raiſon d'avancer, ue cette Providence, toûjours forte & uave en ſa conduite, a découvert dans es derniers temps la vertu ſecrette & achée de cette aimable condition; la- uelle, comme un aiman précieux, ren- erme en ſoi d'excellens avantages, pour onduire les ames au port du ſalut; car ion ſeulement elle poſſede des douceurs & des attraits, capables d'attirer les œurs; mais encore la divine Providen- e ſert de pilote, d'étoile, & de port out enſemble, aux perſonnes qui la pro- feſſent.

Aprés avoir montré comme la Provi- dence divine prend un ſoin tout particu- lier des Neutraliſtes, auſquelles elle a inſpiré le deſſein de mener une vie dé- gagée; Aprés, dis-je encore, avoir mon- tré les ſoins plus que maternels, qu'elle

prend de leur conduite, de les conſoler en leurs afflictions, & de pourvoir à leurs neceſſitez, il eſt temps de conclure qu'elles ſont veritablement les filles de cette ſuprême Providence, laquelle a pour elles un ſoin tout particulier, quoi qu'elle en ait un general pour tout ce qui eſt au monde.

Les perſonnes libres ſont à couvert ſous ſes aîles, comme autrefois le Prophete Helie l'étoit ſous cet Arbre myſterieux, à l'ombre duquel il repoſoit en aſſurance, quoi qu'il fût accablé d'ennuis, en fuïant la perſecution de la Reine Jeſabel : car ſi l'Ange du Seigneur, aïant éveillé ce ſaint homme, lui commanda de boire de l'eau, & de manger du pain cuit ſous la cendre, pour prendre de nouvelles forces, afin de marcher quarante jours & quarante nuits ſans ſe repoſer, pour arriver à la montagne de Dieu *Oreb* ; pouvons-nous douter que cette Providence n'emploïe le miniſtere des Anges, & celui des hommes, pour la conduite des perſonnes, qui le ſervent, puis qu'elle les dirige interieurement ? la douceur qu'elle leur fait goûter dans le Celibat, leur eſt une viande forte & ſavoureuſe, qui leur donne du courage & de la fermeté, pour marcher en la voïe de Dieu, & pour arriver à

e bienheureuſe éternité.
Il eſt donc tres-juſte de leur attribuer
; paroles de S. Auguſtin : Abandon- «
z-vous au Seigneur, eſperez en lui, «
il aura ſoin de vous : Celui qui «
ous a aimez avant que vous euſſiez
:ſtre, n'auroit-il pas ſoin de vous,
aintenant que vous eſtes ce qu'il a vou-
: que vous fuſſiez ? Et à preſent que
ous eſtes fideles, & que vous marchez
ins le chemin de la ſainteté ; n'auroit-
pas ſoin de vous, puis qu'il fait lever
: Soleil ſur les bons & ſur les mé-
nans, & qu'il envoïe la pluïe ſur les
uſtes & ſur les pecheurs ? Soïez certains
u'il vous protege, qu'il vous aide, &
u'il vous donnera les choſes neceſſai-
es : En donnant il conſole, afin que
ous perſeveriez : en ôtant il corrige,
fin que vous ne periſſiez pas : Vivez
onc en aſſurance, parce que le Seigneur
ous a creées, & appellées à un état de
ie toute ſainte, & ſeparée du com-
mun.

CHAPITRE XII.

Le Celibat eſt une vie innocente.

NOus ſommes, en ce monde, battus de trois vents impetueux, dit ſaint Bernard, qui ne ſont autres que le diable, le monde, & la chair, qui s'efforcent d'éteindre la lumiere de la raiſon, & celle de la conſcience : Ils mettent dans nos eſprits les tenebres de l'ignorance, dans nos cœurs la contagion des mauvais deſirs, & dans nos corps des mouvemens illicites, qui ſeduiſent ſi promtement nos ſens, qu'à peine pouvons-nous écouter les préceptes de la raiſon.

C'eſt une choſe certaine, que nôtre continence n'a point de plus cruel ennemi que nôtre propre corps, dont la convoitiſe s'éleve contre l'eſprit. C'eſt pourquoi toute creature eſt captive, dit encore ce devot Pere ; & aprés la chute de l'homme, que Dieu avoit établi ſeigneur de ſa maiſon, tout ce grand patrimoine a eſté diſſipé ; & il ne ſauroit retourner aux vrais heritiers, s'ils ne ſont rétablis dans leurs droits, & dans leurs privileges.

Le plus grand bien, dont Dieu ait richi l'homme en ſa création, c'eſt de i avoir donné l'innocence originelle, ıi le rendoit conforme à ſon Createur : le plus grand mal qui lui ſoit jamais rivé, c'eſt la perte de cette même in-ıcence, qui eſt l'effet du peché, par le-ıel il a eſté dépoüillé de la Juſtice ·iginelle.

La perte de cette innocence altere beau-ıup tout ce qui eſt de meilleur & de us parfait en la Nature humaine. Car en que, ſelon S. Thomas, le peché ait pû corrompre les biens eſſentiels, ndez en la ſubſtance de la nature, qui meure toûjours dans ſon eſpece, or-e & meſure ordinaire ; neanmoins il laiſſe pas d'alterer, de corrompre, d'affoiblir d'autres biens, qui ſont ndez & établis dans la même nature ; eſt en ce rang que nous mettons l'in-ination libre, ou au vice, ou à la ver-ı, & cette raiſon ou lumiere d'eſprit, ui ſe peut élever aux choſes divines. 1. 2. q. 85. art. 4.

Ces raiſons nous obligent de conſide-r toute la Nature humaine en trois ifferens états, dont le premier n'eſt ıtre que cette innocence, ou juſtice riginelle, dans laquelle furent créez os premiers parens. Le ſecond état eſt elui de la nature déchûë par le peché,

qui n'étoit pas encore reparée par les merites du Sauveur. Enfin, le troiſiéme eſt celui où ſont élevez ceux, qui par la miſericorde divine, ſont rétablis en grace, d'une maniere toutefois qui ne leur ôte pas le pouvoir de la perdre; ce qui arrive, lors que nous tombons dans le peché.

Or comme ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les differences qui ſe trouvent entre tous ces états, où la nature humaine a paſſé; je m'arrêterai ſeulement à conſiderer l'innocence des perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat. Je dis donc qu'elles doivent avoir la pureté de l'ame, & la continence du corps; & qu'elles doivent fuïr avec diligence les occaſions, qui peuvent offenſer la ſainteté de ces deux choſes.

Dieu aime avec tant de tendreſſe l'innocence des petits enfans, qu'en pluſieurs endroits de l'Ecriture, il promet le pardon aux coupables en faveur des innocens; à plus forte raiſon aura-t-il plus d'amour pour la continence des Neutraliſtes. Il dit encore par ſon Pro-
Chap. 5. phete Jonas, *Ne pardonnerai-je pas à Ninive la grande Cité, dans laquelle il y a plus de ſix-vingt-mille perſonnes, qui ne ſavent pas diſcerner leur main droite d'avec la gauche?* Quelle conſideration

n'aura-t'il pas pour une Societé, où il se trouvera un si grand nombre de personnes, qui font une profession particuliere de l'innocence, & qui unissent les pures dispositions de leur ame à la continence de leur corps ?

Comme les pechez qui rendent l'ame criminelle, entrent par les sens du corps; les personnes libres s'étudient sur toute chose à mener une vie pure & innocente ; elle se fait remarquer par une honnêteté & bienseance exterieure, qui regle tous les mouvemens, les gestes, & les actions du corps, & qui tient les sens si bien reglez, que jamais ils ne s'écartent d'une parfaite moderation : Et cela ne se peut faire sans peine, & sans une grande retenuë ; parce que la convoitise qui nous fait la guerre, est entierement opposée à une si grande severité.

Plutarque, penetré de cette verité, dit que les Bêtes, pour satisfaire leur appetit, ne violentent jamais la nature ; mais que dans les hommes, encore que la nature ait la loi & la raison pour aides, elle ne peut neanmoins retenir son intemperance dans les limites de la même raison. Qui pourroit estre exemt de ces guerres intestines, qui combattent l'innocence des plus Saints ; puisque le Roi

Pſ. 72. v. 21. Prophete s'en eſt plaint en ces termes : *Mon cœur eſt enflâmé, & mes reins ſont émûs ; je ſuis reduit à rien, & je ne l'ai point ſçû.*

La continence eſt difficile à garder, & les perſonnes qui gardent le Celibat, ont de la peine à le croire ; ſoit que n'aïant pas d'experience des foibleſſes de la chair, elles ignorent ſes artifices ; ſoit que la garde exacte qu'elles font continuellement ſur elles-mêmes, les rende facilement victorieuſes de ſes tentations ; Elles ne ſauroient s'imaginer, que l'on puiſſe trouver de la peine dans la pratique d'une ſi belle vertu : Neanmoins nous apprenons de la doctrine des Saints, que la continence eſt un don de Dieu, & une faveur toute celeſte : elle embellit tellement les ames & les corps, qui en ſont ornez, qu'on leur peut attribuer les paroles de l'Ecriture : Le Seigneur les a revêtu de beauté & de lumiere, comme d'un habit precieux ; & la loüange eſt toûjours à leur côté.

Pſ. 103.

Cela n'empêche pas, au ſentiment des plus grands Perſonnages, que la difficulté que l'on peut avoir à conſerver l'innocence, ne ſoit penible à ſurmonter. Tertullien qui en fait l'éloge, lors qu'il fait la comparaiſon de la Virginité avec la Viduité, nous aſſûre que l'une

& l'autre, pour eſtre tres-heureuſes, ne laiſſent pas d'eſtre laborieuſes & péni-bles : Et S. Bernard veut que celui-là « *Sur le Cantique Serm. 7.*
oit eſtimé grand ſerviteur de Dieu, « equel, étant dans une terre remplie de « onces & d'épines, ſaura conſerver ce « eau lys de la pureté, & ſe rendre ſi « arfaitement maître de ſon corps, que « amais il n'en eſt ſurmonté. «

C'eſt une belle penſée d'un ſavant Pe-e, que ſi l'on nous met une robe blan-he ſur le corps, en nous baptiſant, ce 'eſt que pour nous apprendre, que nous levons toûjours conſerver l'innocence, omme un caractere des veritables Chré-iens, leſquels en doivent eſtre ſi amou-eux, qu'ils ſe rendent des exemplaires le ſageſſe : Et ſi autrefois un docte Per-onnage, parlant contre l'aveuglement les Idolâtres, leur reprochoit, avec eaucoup de raiſon, qu'ils repreſentoient eurs Dieux ſur un theatre de libertina-e, où l'on ne voïoit que des abomina-ions impudiques, pour attirer plus fa-ilement les Peuples ſenſuels & groſſiers ans leurs erreurs ; l'on peut dire main-enant, que la continence & la pudeur es perſonnes qui paſſent leur vie dans e Celibat, peut ſervir d'exemple pour agner les ames à Dieu, & pour les met-re dans une reformation de vie, capa-

ble de les faire connoître par ce ſigne de vertu & de ſainteté.

Je ne me trompe pas en attribuant la ſainteté de vie, à l'innocence qui doit eſtre dans les perſonnes libres; puiſque S. Bernard a fort bien remarqué, que dans l'Ecriture-Sainte l'on met ſouvent en uſage le terme de *ſanctification*, pour celui de *continence*; de maniere que Moïſe ne vouloit dire autre choſe par ſes ſantifications ſi ſouvent réïterées, ſinon certaines purifications, par leſquelles l'on faiſoit abſtinence de boire & de manger, & ſur-tout, de la compagnie des perſonnes de ſexe different. Auſſi le grand Apôtre, dans ſes Epîtres, prend-il ſouvent ce mot pour l'autre, afin de nous apprendre le merite de la parfaite continence, qui ſe conſerve entre les épines de la mortification, & non pas au milieu des plaiſirs. C'eſt ce qui a fait dire au même S. Paul, *que la vie qui ſe paſſe dans les voluptez, eſt une mort; & que la veuve qui vit parmi les delices, eſt déja morte*, les plaiſirs de la chair étant la mort de l'eſprit.

En la 1. Epître à Timoth. ch. 5.

Cette vertu eſt un conſeil, qui n'engage pas ſeulement les perſonnes conſacrées à l'Egliſe, & retirées dans le Cloître; mais encore elle oblige celles qui demeurent libres dans le monde, leſ-

uelles n'ont pas moins d'amour pour
a continence, encore qu'elles n'en faſ-
ent pas une profeſſion ſolemnelle ni en-
;ageante. Car bien loin de préferer le
nariage à la virginité (ce qui ſeroit tom-
)er dans le ſentiment des Heretiques,)
lles embraſſent plûtôt la virginité que
e mariage, ſans le mépriſer. Elles ne
'eulent point auſſi paroître avec éclat,
'omme les perſonnes qui font publique-
nent des vœux, ſans neanmoins ne laiſ-
ier pas de pratiquer pluſieurs Conſeils,
& ſur-tout celui de la continence;
)our conſerver leur corps en honneur
& ſainteté, comme dit l'Apôtre, &
)our retrancher les appetits ſenſuels,
ui ſont oppoſez à la grace & à l'eſprit
le Dieu.

Tout ce qui eſt au monde, ſe termine
à la convoitiſe des yeux, à la concupiſ-
:ence de la chair, & à l'orgueil de la
vie, dit ſaint Auguſtin aprés l'Ecriture;
:oute la terre étant chargée de ces piéges,
perſonne ne ſauroit ſi bien les éviter,
que ces ames choiſies, que la miſericorde
a délivrées des engagemens du monde: *Confeſſ. l. 10. ch. 29. &c.*
En effet, puiſque l'on ne peut garder le
Celibat, ſi Dieu n'en accorde la grace,
cette connoiſſance qui nous découvre la
ſource d'une ſi grande faveur, nous eſt
auſſi une école de ſageſſe & de pruden-

ce, parce que la continence nous rend à nous-mêmes, & nous reduit à cette unité ſouverainement aimable, de laquelle on eſt ſeparé, à proportion qu'on eſt partagé par differens objets.

Cité, l. 8. ch. 5. Platon, ſelon la remarque qu'en a fait le même S. Auguſtin, a crû que nos ames avoient eſté crées de la ſubſtance des Etoiles; & que ſi elles ſortoient pures & nettes de leurs corps, elles retourneroient à chacune des mêmes Etoiles, dont elles auroient eſté tirées, & ſeroient placées dans le Firmament, comme au lieu de leur premiere origine: mais la Foi Catholique leur donne un principe plus élevé, & une deſtinée beaucoup plus avantageuſe; car elle nous apprend qu'elles ſont creées à l'image de Dieu, & que l'éternelle viſion & poſſeſſion du même Dieu ſera leur recompenſe, ſi elles ſe conſervent dans la pureté & dans l'innocence, qui leur a eſté communiquée en leur création & en leur regeneration ſpirituelle, qui n'eſt autre que le Baptême.

L'on ne ſauroit jamais trop élever le merite de la continence, à laquelle tous les Sages & tous les Savans ont toûjours donné de grands éloges: Origene a dit, que les femmes portent le joug de la Loi, mais que les Vierges en doivent eſtre exemtes

exemtes ; & le Prince des Philoſophes nous apprend qu'il y a beaucoup d'avantage à vivre chaſtement, & que l'uſage des plaiſirs ſenſuels eſt ſouvent nuiſible au corps, auſſi-bien qu'à l'eſprit.

Toutes ces raiſons ſont voir que les perſonnes libres qui vivent chaſtement, doivent aimer le travail, l'abſtinence, & la mortification du corps, parce que toutes ces choſes qui ſont ameres à la chair, ſont profitables à l'eſprit.

CHAPITRE XIII.

Les moïens neceſſaires pour vivre avec facilité dans le Celibat.

PUISQUE l'innocence des mœurs & la pudeur ſont particulierement cheries des perſonnes libres ; il eſt à propos d'examiner par quels moïens elles pourront conſerver, toute leur vie, ces deux grandes qualitez.

Il eſt à obſerver, que pour conſerver la continence, il faut retrancher tout ce qui eſt contraire à cette vertu angelique, & l'on doit pratiquer tout ce qui peut la perfectionner, & fortifier ce que nous connoiſſons avoir de plus foible : l'on met en uſage le premier moïen, par la

fuïte de tout ce qui eſt contraire à l'innocence ; l'autre en pratiquant les vertus neceſſaires à la conſervation de cette vertu ; & la troiſiéme, en ſe fortifiant tellement contre les infirmitez du corps, & contre les foibleſſes de l'eſprit, que l'on puiſſe s'en rendre le maître.

Chacun ſait qu'en cette guerre ſpirituelle, il faut neceſſairement eſtre victorieux ou vaincu ; & comme l'obſtination de nôtre adverſaire, je veux dire le demon, eſt tout-à-fait grande à nous ſolliciter au mal ; & que nôtre chair ſe met facilement de ſon parti, en ce qui peut la contenter ; il faut que le ſoin & la vigilance que nous aurons ſur nous-mêmes, » arrête le cours du peché : C'eſt pour- » quoi, dit S. Jerôme, ſi le Serpent ſe » gliſſe en vos penſées, conſervez vôtre » cœur, & vous ne tomberez pas dans » les chûtes les plus énormes, qui s'ac- » compliſſent par les actions.

Ce même Docteur expliquant ces paroles de S. Paul : *Quant aux Vierges, je n'ai point reçû de commandement du Seigneur, qui les oblige à la virginité*, nous dit celles-ci, qui ſont tout-à-fait dignes d'eſtre remarquées : *Se priver des ſentimens dans leſquels nous ſommes nez ; abolir les principes qui ſont en nous, & ſe contenter des ſeuls fruits de la virginité ;*

fuïr la compagnie de ſon ſemblable, avoir ſes approches en horreur, & vivre ſans corps dans un corps animé; c'eſt agir contre les principes de la nature, ou plûtôt au deſſus des forces de la nature même. Que pourrois-je ajoûter pour faire voir la neceſſité que nous avons d'une grande précaution pour ſoûtenir un combat ſi difficile, & pour conſerver la pureté de l'ame, auſſi-bien que la continence du corps ?

L'Apôtre des Gentils étoit ſi ſoigneux de la continence des premiers Chrétiens, qu'écrivant à ceux d'Epheſe, il leur parle en ces termes : *Que toute impureté ne ſoit pas même nommée entre vous, comme il appartient aux Saints & parfaits, leſquels ont en horreur juſqu'aux paroles plaiſantes & legeres. Tous les impudiques n'ont point de part au Roïaume de Dieu, parce qu'ils ſont idolatres de leurs plaiſirs.* Chap. 5. v. 3. &c.

Qui ne ſait que les occaſions les plus dangereuſes pour perdre la pureté de l'ame, & l'integrité du corps, ne ſont autre que la converſation trop aſſiduë & trop particuliere des perſonnes de different ſexe, la vie molle & délicieuſe, & la trop grande liberté que l'on donne à ſes ſens ? Ces trois choſes ſont autant d'attraits de la convoitiſe, & autant de charmes de l'impureté ; parce que les

objets émeuvent les puiſſances. C'eſt donc avec une extrême diligence que les perſonnes libres doivent s'éloigner de toutes les converſations trop frequentes, qu'elles doivent traiter leurs corps avec beaucoup de ſeverité, & qu'elles doivent travailler à retenir leurs yeux, à moderer la volubilité de leur langue, & à avoir une gravité honnête en toutes leurs actions.

Par cette conduite ſi ſage & ſi reguliere elles éviteront la perte de leur innocence, & elles pourront goûter des plaiſirs dans une vie, qui paſſe pour penible dans l'eſprit de tant de perſonnes.

Il s'eſt trouvé un tres-grand nombre de perſonnes ſages, & même illuſtres, tant parmi les Grecs & Latins, qu'entre les Barbares, leſquelles ont évité la rencontre des objets qui les pouvoient tenter, avec autant de diligence, que celle des plus cruels ennemis, qui leur vouloient donner la mort.

S. Jean Chryſoſtome ne vouloit pas ſeulement bannir les attraits de la converſation; mais il ne vouloit pas même ſouffrir la moindre affectation, capable de donner la plus petite atteinte à l'innocence & à la pureté du ſexe; ce qu'il nous fait bien connoître, quand il dit: » Que ſi une femme prend plaiſir à ſe » parer, & à ſe rendre agreable, &

qu'elle attire ſur elle les regards des « hommes, quoi que peut-eſtre elle ne « faſſe aucun mal à ceux qui la conſide- « rent, elle ne laiſſera pas d'eſtre ſevere- « ment punie; car elle prepare & appor- « te le poiſon, & n'a plus qu'à le pre- « ſenter à boire; mais il ne s'eſt trouvé « perſonne qui ait voulu prendre ce bru- « vage de mort. «

C'eſt un ſentiment ſi univerſel, que la pudicité eſt la gloire & l'ornement du ſexe, qu'il n'y a point de Nation au monde, qui ne ſoit de cette opinion. Autrefois une fille, chez les Lacedemoniens, étant interrogée de la dot qu'elle porteroit à celui qui la vouloit épouſer, répondit, *l'innocence & la pudeur.* Cette belle qualité n'étoit pas moins en eſtime parmi les Romains, puiſque *Numa Pompilius* fit une Loi, qui défendoit à toute Courtiſane ou fille impudique, de s'approcher de l'Autel de Junon, tant l'honnêteté étoit eſtimée parmi ces peuples. *Plutarque.*

Si nous demandons aux Philoſophes Moraux, ce que c'eſt que la honte, qui fait fuïr tout ce qui eſt contraire à l'honnêteté; ils nous répondront que c'eſt une paſſion humaine, fondée dans la raiſon: parce qu'étant une crainte du des-honneur, elle diſcerne ce qui merite de la

loüange ou du blâme, ce qui eſt conforme à la bienſeance, ou ce qui lui eſt oppoſé; En un mot, qu'elle fait voir la difference des actions infames, d'avec celles qui ſont inſeparables de la gloire. Tout cela ne ſe peut faire que par une droite raiſon, & par un ſolide jugement; ainſi cette paſſion, qui a pour partage la retenuë, eſt toûjours accompagnée de l'innocence; elle la conſerve ſi entiere, que la moindre choſe qui pourroit lui faire ombrage, lui fait de la peine.

Je veux comparer ici ces ames heroïques, qui cheriſſent ſi fort le Celibat, à ce petit animal qui s'appelle *Hermine*, lequel, au rapport d'un grand Naturaliſte, eſt ſi amoureux de la netteté & de la propreté, qu'étant pourſuivi des Chaſſeurs, il s'expoſe à perdre la vie, plûtôt que de rentrer dans ſa taniere, lorſqu'il en trouve l'entrée ſale & mal propre.

Plin.

CHAPITRE XIV.

Sur le même ſujet.

Eccleſ. 30. 18. & 31.

SI vous contentez vôtre ame dans ſes deſirs déreglez, elle vous rendra la joïe de vos ennemis, dit le Sage; *car les delectations démeſurées ſont cauſe que l'on*

sommet de grandes fautes : Elles ne demeurent pas impunies, puiſque le Seigneur nous apprend par un de ſes Prophetes, *Que ſi les Filles de Sion viennent à ſe rendre diſſoluës en leurs regards, en leurs habits, & en leurs démarches, il les donnera en dériſion & en opprobre, & fera paroître leur infamie devant tout le monde.* Iſaïe, ch. 3. v. 17. &c.

C'eſt une choſe certaine, que les chûtes des perſonnes qui font profeſſion du Celibat, paroiſſent plus grandes, & cauſent plus de ſcandale, que celles des autres, qui ſuivent les manieres ordinaires des mondains, puiſqu'elles ont de grands moïens pour s'en garentir ; car en premier lieu, il leur eſt tres-facile d'éviter les occaſions de tomber dans les grandes fautes, à cauſe que n'aïant pas de deſſein pour s'engager dans le mariage, elles ne ſont point obligées de ſe trouver dans les Aſſemblées, les Bals, les Jeux, & les Divertiſſemens, qui ont accoûtumé de le préceder, & d'en eſtre les ſuites ; & pendant que les perſonnes qui s'y engagent, ſe trouvent embarraſſées de tous ces commerces, par une eſpece de bienſeance & de civilité, elles évitent ces occaſions où l'innocence eſt quelquefois tres-expoſée, & ſouvent tres-mal traitée. Secondement, la pratique des jeûnes, des veilles, & d'autres macerations qui ſer-

vent à mortifier le corps, eſt beaucoup plus facile aux perſonnes libres, qu'à celles qui ſont ſous la puiſſance d'un mari, & qui ſont engagées dans les ſoins d'une famille. Je demeure d'accord, que dans le Celibat l'on peut eſtre ſujet aux mouvemens de la volupté, auſſi-bien que dans les autres conditions; & que même il peut arriver, que de même que l'air le plus ſubtil, & d'une ſubſtance plus pure, eſt le plus promt à s'embrazer; de même les eſprits les plus penetrans & les plus ſages pourroient bien eſtre tentez, s'ils ne ſont toujours ſur leurs gardes : neanmoins elles peuvent éviter cet inconvenient, ſi elles en retranchent les occaſions, & ſi elles veillent ſur elles-mêmes, comme il eſt en leur pouvoir, & comme leur état libre leur en donne les moïens.

Encore que la virginité, l'innocence, & la chaſteté reçoivent pluſieurs differences entr'elles, & que par cette raiſon elles puiſſent eſtre conſiderées ſeparément; je n'ai pas laiſſé de me ſervir d'un terme pour l'autre, & d'appeller la continence des Neutraliſtes, tantôt *innocence* & *chaſteté*, & d'autres fois, *virginité* & *pudeur*; parce qu'en cette vocation dégagée il ſe trouve des perſonnes fort differentes les unes des autres; la diver-

ſité étant ſi grande, que chacun, en particulier, peut fournir de matiere à un long diſcours. Mais comme ce n'eſt pas mon deſſein de les renfermer toutes en celui-ci; c'eſt aſſez, pour le preſent, d'avoir montré que le Celibat eſt veritablement une vie innocente, la continence étant une partie eſſentielle, qui ſert à diſtinguer cette condition, des autres qui ſe voïent dans le monde.

Il faut enore remarquer, que ſous ce terme de *vie innocente*, que j'attribuë à cet état, l'on y doit comprendre non ſeulement la continence & la chaſteté, qui ſont la ſainteté des ames, & la gloire des corps: mais auſſi une certaine diſpoſition d'eſprit, exemte de malice, d'envie, de fourberie, de fineſſe, & de tromperie; car quelque chaſte que ſoit de corps une perſonne, elle ne ſauroit eſtre innocente, ſi ſon ame eſt préoccupée de ces fâcheuſes diſpoſitions, qui rendent l'eſprit malicieux, ſuperbe, envieux, trompeur: toutes ces mauvaiſes qualitez ſont ſi oppoſées à l'innocence des mœurs, qu'elles ne peuvent jamais compatir enſemble: c'eſt pourquoi je ſuis bien aiſe d'avertir le Lecteur, que les parfaites Neutraliſtes ſont ſans fraude, ſans duplicité, & ſans malice: autrement elles ne ſeroient pas dignes de ce nom, que l'on

ne peut meriter, que par la bonne-foi, l'integrité, & la droiture de conduite : auſſi-bien que par une continence toute pure & toute innocente.

CHAPITRE XV.

C'eſt une vie hardie.

LA hardieſſe, qui eſt une paſſion de l'appetit iraſcible, & une qualité, dont la perfection conſiſte dans une moderation, qui retranche toute ſorte d'excés, fait comme un milieu entre la témerité & la trop grande crainte, lorſqu'elle entreprend les choſes avec précipitation & mal-à-propos, elle eſt appellée imprudente, témeraire ; & quand elle dégenere en foibleſſe, elle change de nom, & devient lâche & puſillanime ; & cette timidité lui eſt beaucoup plus contraire que l'audace & la préſomption ; parce qu'elle la ruine & la détruit tout-à-fait, au lieu que la témerité ne fait que tomber dans un excés, qui la rend ſeulement défectueuſe.

La même choſe arrive à toutes les autres qualitez, perſonne ne pouvant ignorer que l'extremité empêche leur juſte temperament, & leur entiere perfection.

Qui ne ſait qu'entre les vices oppoſez, la vertu tient toûjours le milieu ? la liberalité ſe trouve toûjours entre la prodigalité & l'avarice ; de même qu'entre la lâcheté & la temerité, nous reconnoiſſons la hardieſſe & la valeur, qui ſont d'autant plus eſtimées, que la temerité & la timidité cauſent la honte & la confuſion.

Encore que les perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat, ne ſoient pas toûjours dans les grandes occaſions, où la hardieſſe & le courage paroiſſent beaucoup, ce n'eſt pas à dire qu'elles n'aïent un extrême beſoin de cette qualité ; & l'on ne doit pas trouver étrange, ſi j'en fais un des plus honorables titres de cette condition. Car elle demande des eſprits forts & hardis pour mener la vie parfaite, à laquelle les ames témeraires, non plus que les puſillanimes, ne ſont point propres.

La vie dégagée eſt un état d'autant plus hardi, qu'il manque des ſecours & des alliances, qui ſont ordinaires aux perſonnes religieuſes, & à celles qui ſont mariées ; c'eſt pourquoi il eſt neceſſaire d'avoir beaucoup de reſolution, de courage & de hardieſſe, pour ſouffrir les diſcours fâcheux, & les mauvais traitemens du monde : d'un autre côté,

la temerité & l'audace doivent eſtre en averſion aux perſonnes libres ; parce que ces qualitez, qui ne viennent que d'un défaut de jugement, & d'un excés d'orgueil, ſont tout-à-fait contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui doit eſtre celui des perſonnes libres : elles ſont trop judicieuſes pour eſtre hardies par préſomption & par témerité, & pour s'abaiſſer par lâcheté & par foibleſſe.

Pour s'inſtruire parfaitement de la qualité & du merite de cette genereuſe hardieſſe, dont nous parlons, il faut ſavoir plus particulierement en quoi elle conſiſte : puiſque c'eſt une choſe certaine, qu'il y a une hardieſſe naturelle, qui reſide dans le ſang ; & une autre qui eſt ſage & judicieuſe, qui n'a point de principe que la raiſon : Celle qui eſt naturelle, n'eſt autre choſe qu'une paſſion de l'appetit iraſcible, qui rend l'homme courageux dans les choſes rudes & pénibles, le propre de la hardieſſe étant de s'animer à la recherche d'un bien difficile à obtenir. Quant à celle qui tire ſon origine de la raiſon, elle perfectionne la premiere ; & d'une qualité naturelle, elle en fait une vertu morale, & même chrétienne, quand elle s'éleve juſques à Dieu.

1. 2. q. 45. art. 3. S. Thomas nous apprend que la har-

dieſſe marche aprés l'eſperance, & qu'elle ſe trouve directement oppoſée à la crainte; de maniere que les mêmes raiſons, qui banniſſent la crainte, & qui font naître l'eſperance, ſont les cauſes de la hardieſſe: Il faut encore remarquer qu'elle peut eſtre produite par le manquement d'experience; c'eſt à dire, défectueuſement, faute de connoître ſon impuiſſance & ſon incapacité; de maniere que ne pouvant prevenir les accidens qui peuvent arriver, elle s'y precipite mal à propos: car de même que la pâleur & le tremblement peuvent arriver aux plus courageux, auſſi-bien qu'aux plus timides; ainſi les plus lâches & les plus craintifs peuvent eſtre hardis par hazard & par rencontre; avec cette difference neanmoins, que ſi la chaleur des hommes courageux ſe retire au cœur pour s'y fortifier davantage, celle des lâches & des timides ſe dilate & s'épanche aux parties inferieures, ou s'éteint & s'affoiblit.

Lorſque la hardieſſe eſt animée de l'amour qui l'excite, du deſir qui la preſſe, & de l'eſperance qui la conſole; elle ſe rend toûjours plus forte, pour ſurmonter les choſes difficiles qui s'oppoſent à l'acquiſition d'un bien neceſſaire, ou à la poſſeſſion d'un objet deſiré: c'eſt par

ces trois mouvemens du cœur humain, que les perſonnes libres ſe doivent rendre hardies dans leur condition degagée, afin de reſiſter aux plus grandes difficultez, & pour ſe rendre invincibles dans les perſecutions, que peuvent endurer les perſonnes, qui vivent d'une maniere oppoſée aux coutumes du monde, & qui ſont toûjours en danger d'en eſtre mal-traitées.

Cela ne ſe peut faire par les forces d'une hardieſſe purement naturelle, mais ſeulement par un ſecours divin & ſurnaturel; & c'eſt ce qui fait dire à S. Auguſtin ces belles paroles: *Seigneur! nôtre fermeté eſt inébranlable, quand nous ſommes appüiez ſur vous; mais elle eſt extrêmement chancelante, lors que nous le ſommes ſur nous-mêmes.*

Conf. l. 4. c. 16.

La hardieſſe des perſonnes dégagées doit eſtre magnanime & genereuſe pour mépriſer les choſes baſſes & de petite conſequence, afin de s'attacher à ce qui eſt grand & relevé. Ariſtote dit à ce propos, que le magnanime ne s'expoſe pas volontiers à toutes ſortes de dangers; car il n'eſt pas de ceux qui recherchent avec ardeur les occaſions perilleuſes; & qu'il mépriſe celles qui ſont de peu d'importance, comme indignes de ſon courage: mais lors qu'il rencontre quelque

Morale, l. 4.

obſtacle conſiderable, il expoſe juſqu'à ſa propre vie. Cela ſe doit entendre lors qu'il eſt obligé d'en faire un ſacrifice pour le ſoutien de la verité & de la juſtice.

Puiſque la temerité eſt oppoſée à une hardieſſe ſage & genereuſe, qui doit eſtre celle des perſonnes libres; il faut conſiderer que cette generoſité ſurnaturelle leur vient de la grace qu'elles ont reçûës par le Sacrement de Baptême, & par celui de la Confirmation, où aïant été regenerées en JESUS-CHRIST, & reçû les armes pour combattre les ennemis de leur ſalut; elles ont auſſi reçû une force divine, par laquelle cette hardieſſe naturelle eſt reformée, & tous les défauts qui la rendent défectueuſe, ſont corrigez & perfectionnez.

La temerité qui ſe porte indiſcretement à la recherche des choſes qui ſurpaſſent ſon pouvoir, ſe corrige par une judicieuſe prudence, qui ſait retenir ſes emportemens, & meſurer ſes deſſeins à ſes forces & à ſon pouvoir. Il n'y a rien de plus contraire à la parfaite raiſon, que la temerité; & par conſequent rien de plus indigne des Neutraliſtes, qui la doivent toûjours prendre pour leur fidelle Directrice.

L'on eſt ſouvent retardé dans le che-

min de la vertu par la timidité d'une vie foible & languiſſante, qui s'arrête à des choſes baſſes & legeres, plus propres à des enfans qu'à des eſprits raiſonnables, dans leſquels la hardieſſe ſainte & genereuſe doit eſtre ſolidement établie, ſans neanmoins tomber dans une preſomption dangereuſe.

Morale, l. 4. Toutes ces choſes ſe doivent également éviter, comme l'enſeigne Ariſtote, quand il dit, que ceux qui tombent dans le défaut touchant la magnanimité, ſont appellez *puſillanimes*, & que ceux qui pechent par l'excés contraire, ſont nommez *arrogans:* Encore que les uns & les autres ne ſoient pas au rang de ceux qui ſont de mauvaiſe vie, c'eſt neanmoins des gens éloignez de la perfection du milieu, laquelle conſiſte dans une diſpoſition courageuſe, qui ſe tient ferme & conſtante, ſans décliner dans aucune extremité.

Il ne faut pas s'étonner s'il y a des naturels craintifs, puiſque pluſieurs cauſes y peuvent contribuer; la diſpoſition du corps, la qualité du cœur, le peu de chaleur dont il eſt animé, & la mélancolie, lors qu'elle eſt deſordonnée & mal conduite, ſervent beaucoup à les former tels, ſans parler de mille accidens étrangers, qui font naître la crainte: c'eſt

c'eſt ce qui oblige grand nombre de perſonnes de s'aider de la hardieſſe & de la force d'autrui pour paſſer la vie plus doucement, & pour ſupporter plus à l'aiſe les traverſes dont elle eſt accompagnée. Cela fait bien voir, qu'elles ne ſont point deſtinées à la Neutralité, qui demande des ames hardies & courageuſes, qui puiſſent dire avec le Roi Prophete : *Seigneur! tous nos deſirs tendent à vous ſeul, & nous conſervons toutes nos forces pour vous plaire*, dautant que ce n'eſt pas des creatures que nous attendons du ſecours. *Pſ.* 37.

CHAPITRE XVI.

La neceſſité que les Perſonnes dégagées aïent de la hardieſſe.

ENcore qu'Ariſtote nous apprenne que ceux qui n'ont point de capacité pour les grandes choſes, & qui s'en éloignent, parce qu'ils reconnoiſſent leur foibleſſe, doivent plutôt paſſer pour temperans & pour modeſtes, que pour hardis & magnanimes : L'on ne doit pas neanmoins penſer que c'eſt mal à propos que j'attribuë ces qualitez aux Neutraliſtes : La plus grande partie étant ſans

Charge & ſans Emploi, elles ne ſont pas dans l'occaſion de donner des marques d'un courage bien relevé, qui ne peut eſtre connu que dans les grandes occaſions.

Pour répondre à cela avec autant de verité que de juſtice, je dirai que parmi les perſonnes de cette condition, il s'en trouve de toutes les manieres; de hardies & de timides, de courageuſes & de puſillanimes, de judicieuſes & de temeraires, des humbles & de ſuperbes; & que par conſequent l'attribution que je fais de la hardieſſe, ne convient pas à toutes les Neutraliſtes en particulier, mais generalement aux perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat volontaire; ainſi l'on peut prendre la partie pour le tout. La hardieſſe & le courage de pluſieurs font honneur à toute la Societé; & celles qui ne ſont pas dans l'occaſion d'en donner des marques, ne laiſſent pas d'y prendre part.

L'on ne ſauroit jamais douter, que les perſonnes libres n'aïent beſoin d'une genereuſe hardieſſe, & d'une conſtante magnanimité; & cela par deux raiſons: La premiere, à caüſe que ces qualitez ſont neceſſaires pour faire choix de cet état; Et la ſeconde, parce que les perſecutions y ſont plus ordinaires que dans les autres.

C'eſt une choſe conſtante, qu'une genereuſe hardieſſe eſt entierement neceſſaire aux perſonnes dont nous parlons : car ſi l'on vient à conſiderer que la plus grande partie de celles qui s'engagent dans la ſocieté d'un mari, le font ſouvent par des motifs de crainte, qui leur fait apprehender de tomber dans la pauvreté, ou dans le mépris, ſi elles n'étoient point placées dans l'état que demande leur naiſſance ; ou bien encore par une ambition de s'élever & de paroître plus qu'elles ne ſont dans le monde : l'on connoîtra bien-tôt que celles qui ſe propoſent une vie ſans alliance, ſans ſupport & ſans plaiſir, ont une tres-grande neceſſité d'avoir de la force & de la hardieſſe, pour ſe rendre victorieuſes de toutes les raiſons humaines, & pour ſurmonter la timidité qui accompagne ordinairement celles qui ne ſont pas ſoutenuës par une autorité qui les puiſſe défendre. Si ces genereuſes perſonnes, qui font choix de la Neutralité, ſe contentent d'une vie retirée & ſans apparence ; ce n'eſt que par une magnanimité courageuſe, & par un jugement arrêté, qu'elles negligent ce que les autres eſtiment, & qu'elles abandonnent ce qu'elles recherchent : Il n'y a rien de plus grand dans le monde, qu'une ame conſtante & hardie,

dit Seneque ; elle n'aime point les ſuperfluitez & les folles dépenſes, mais elle les mépriſe & s'en éloigne autant qu'elle peut : Elle ne cherche point les dangers & ne les craint pas auſſi : Elle n'attend point ſa fortune des autres, parce qu'elle l'établit elle-même ; & demeurant aſſurée contre tous les évenemens, elle n'eſt point touchée ni des diſgraces de l'adverſité, ni des avantages de la proſperité.

L. 3. des Be. 11.

Il y a des perſonnes, qui ſeroient toûjours dans la fraïeur, ſi elles n'avoient la compagnie de quelqu'un. Et comme le ſecours que l'on peut tirer des autres, eſt tres-petit, parce que l'amitié & la charité ſont tres-rares ; cela fait que la plûpart du monde cherche à s'établir pour avoir des alliances, afin que par ces Societez où l'on s'intereſſe les uns pour les autres, on ſe mette à couvert des craintes que l'on ne peut éviter autrement, à cauſe que l'on manque d'aſſurance, de force & de hardieſſe.

Si un Auteur de ce temps nous a repreſenté la hardieſſe avec un cœur en ſa main, entouré d'eſprits de feu & de flâmes, avec un viſage rempli de confiance, revétuë d'un habit guerrier, avec une contenance fiere & courageuſe, qui lui fait regarder la vertu environnée de perils, comme des roſes entre les épines,

ſans en eſtre aucunement étonnée ; je peux ſoûtenir avec raiſon, que l'on doit remarquer cette hardieſſe dans les perſonnes du Sexe, qui veulent garder le Celibat ; car aïant l'innocence & la pieté pour compagnes de leur vie, elles ne craignent pas d'embraſſer un état, qui ſe ſoûtient de lui-même, ſans rechercher des ſecours étrangers : Leur cœur, animé d'une confiance hardie, ſe confirme toûjours dans ſa reſolution, & il ne faut pas s'étonner, ſi leur hardieſſe paroît toute guerriere ; puiſque leur condition eſt la moins approuvée & la plus perſecutée : Leur vie ſe doit paſſer dans les combats, & dans la pratique des vertus les plus difficiles ; étant toûjours expoſées à recevoir le blâme des Critiques, la raillerie des Libertins, & le mépris des Envieux, à cauſe de leur maniere d'agir, qui n'eſt pas conforme aux maximes du monde.

Celui-là eſt heureux, dit ſaint Jerôme, qui regle ſa vie avec tant de ſageſſe, qu'on n'oſe pas ſeulement l'accuſer du moindre mal ; dont la vertu eſt ſi pure, qu'elle reſiſte, par elle-même, aux traits de la médiſance ; & dont la reputation eſt ſi generale, qu'il n'y a point d'homme aſſez temeraire pour inventer une calomnie qu'il ſait

» que perſonne ne pourra croire.

C'eſt avec beaucoup de raiſon, que ce grand Docteur appelle *heureux*, ceux dont la vie eſt irreprehenſible : mais auſſi nous pouvons dire aprés S. Paul, que ceux qui vivent pieuſement en JESUS-CHRIST, ſe doivent reſoudre à ſouffrir des perſecutions.

Tome 1. ep. 17. Le même S. Jerôme voulant donner aux Neutraliſtes l'exemple d'une genereuſe hardieſſe, leur met devant les yeux, celui de Sainte *Demetrie*, fille de grande qualité, de laquelle il parle en ces termes : » Le jour que l'on avoit deſtiné pour » eſtre celui de ſes nôces, elle ſe parloit » à elle-même en ces termes : Que fais-» tu ? & pourquoi apporter tant de re-» ſerve pour défendre ta pudicité, puiſ-» que c'eſt une occaſion qui demande » beaucoup de hardieſſe, & une tres-» grande generoſité ? Si tu es ſi timide » en la paix, que ferois-tu, s'il faloit » ſouffrir le martyre ? Et ſi tu ne peux » ſupporter la preſence de tes parens, » comment pourrois-tu paroître devant » les Tribunaux des perſecuteurs ? Et joignant les effets à ſes paroles, elle quitta ſes pierreries, & ſes riches habits ; & ſe jettant aux pieds de ſon ayeule & de ſa mere, elle leur declara hardiment ſa volonté, qui étoit de paſſer ſa vie ſans en-

gagement, pour conſerver le precieux treſor de ſa virginité. Aprés avoir approuvé ſon deſſein avec beaucoup d'applaudiſſement, elles lui laiſſerent tout ce qui avoit été preparé pour ſes nôces, afin d'en faire un ſacrifice à ſon époux celeſte, & que ces richeſſes ſerviſſent à la nourriture des pauvres, & des perſonnes dediées à Dieu.

Cet exemple doit ſervir de leçon aux perſonnes qui cheriſſent le Celibat; elles doivent s'animer d'une ſainte hardieſſe, pour reſiſter aux pourſuites des mondains, qui les veulent attirer dans les liens de la vie ſeculiere, ou qui prétendent profiter de leurs dépoüilles, qui appartiennent à JESUS-CHRIST, en la perſonne des pauvres: C'eſt ici où il faut relever leur courage, puiſque c'eſt le ſujet de leurs plus grandes perſecutions.

Qui pourroit jamais expliquer combien doit eſtre grande la hardieſſe des perſonnes libres pour combattre contre les effrontez qui les perſecutent par leurs actions; contre les libertins qui les outragent par leurs paroles; contre les mediſans qui les offenſent par leurs calomnies; & contre les devots qui les critiquent par leur zele? Toutes ces choſes ſont des occaſions d'exercer le courage

des ames les plus fortes : Auſſi le Sauveur nous apprend dans l'Evangile, comme l'a remarqué S. Chryſoſtome, que toutes ces contrarietez ſont des fleuves, des pluïes, des orages & des tempêtes, auſquelles les Elus ſont expoſez en ce monde, où les vents de la perſecution ne ſauroient renverſer la fermeté d'un eſprit, qui eſt aſſuré en la parole divine.

Ser. 24. ſur ſaint Math.

Ce n'eſt pas aſſez de ſouffrir les maux avec courage, ſi la hardieſſe n'en bannit la crainte, avant qu'ils arrivent, & ſi elle n'en n'eſt point intimidée, lors qu'ils ſont preſens : c'eſt pourquoi ſi-tôt qu'elle eſt arrivée à ſa plus haute perfection, elle ne pâlit point en la preſence de la mort, & ne rougit point de honte & d'infamie ; à moins que ces choſes ne lui arrivent par des accidens tout à fait imprevûs, qui ne donnent pas le temps à la raiſon de faire ſon devoir, pour animer cette genereuſe paſſion à la reſiſtance, ou au mépris de tout ce qui ſe preſente pour la combattre.

Je n'ai garde de ſoutenir, que toutes les Neutraliſtes puiſſent eſtre d'une trempe auſſi forte, & auſſi courageuſes que celle que je viens de dire ; mais je puis avancer ſans crainte de reprehenſion, que les perſonnes qui prétendent mener

mener la vie degagée, doivent avoir l'esprit hardi & intrepide dans les fâcheux évenemens. Le Philosophe Romain nous enseigne cette verité, lors qu'il dit : *Je t'estime miserable, parce que jamais tu ne l'as été, aïant passé ta vie sans aucune adversité. Personne ne sait quelles sont tes forces, & tu ne peux le savoir toi-même, à cause que pour se bien connoître il faut premierement estre exercé.* *Livre de la Providence, ch. 4.*

Platon dit encore en ses Dialogues, « qu'une ame hardie & courageuse dans « les maux & dans les persecutions, est « d'une valeur inestimable ; car les souf- « frances profitent à ceux qui les endurent, « & à ceux qui les envisagent : les uns « & les autres en deviennent meilleurs ; « ceux-là par les peines, & ceux-ci par « l'exemple. «

Rien n'est plus capable de nous inspirer une sainte hardiesse, que les paroles de S. Paul, quand il dit aux Corinthiens : *Nous sommes faits un spectacle aux Anges & aux Hommes ; nous sommes foux pour l'amour de* JESUS-CHRIST ; *nous sommes foibles & infirmes en apparence, nous avons faim & soif ; nous sommes nuds, mépriſez, & comme vagabons dans le monde : L'on nous injurie, & nous prions ; l'on nous maudit, & nous benissons ; nous sommes faits comme les balaieu-* *En la premiere Ep. aux Cor. c. 4. v. 9.*

res de la terre, & nous demeurons fermes & hardis en la grace, & en la puiſſance du Seigneur.

CHAPITRE XVII.

C'eſt une Vie tranquille.

JE n'entens point parler ici de la paix & de la tranquillité interieure, qui fait la douceur de l'eſprit humain, & les delices des ames ſpirituelles; j'en ai traité dans un autre endroit, où il étoit neceſſaire, & plus à propos qu'en celui-ci: Je veux ſeulement faire voir, que la Neutralité étant un état dans lequel il y a moins d'embarras, de ſoin & d'inquietude que dans les autres, j'ai raiſon de l'appeller *une vie tranquille.*

Je peux ſoûtenir cette propoſition tres-hardiment, puiſque le S. Eſprit l'autoriſe, lorſqu'il dit par le Sage: *Mon Fils, ne vous occupez point dans un grand nombre d'affaires, parce qu'elles diſſipent l'eſprit & celui qui s'en charge le moins, profitera davantage dans l'étude de la Sageſſe.* Aprés cet oracle divin l'on ne ſauroit blâmer que tres-injuſtement ceux qui fuïent l'éclat du grand monde, pour vivre avec plus de tranquillité, que l'on peut ap-

Eccleſ. 6. 21.

peller *la Gardienne de l'ame*, ainſi que nous l'apprend Seneque, qui dit à ce propos, *qu'une perſonne qui s'occupe de beaucoup d'affaires, ne ſauroit avoir la conſcience nette.*

L'on voit ordinairement, que ceux qui s'embarraſſent des Charges, des Offices, & des Emplois du monde, ſont toûjours dans l'agitation & dans le trouble; de maniere qu'ils peuvent eſtre comparez à ces Mers, qui ſont agitées par des vents continuels, & par de frequens orages, dautant que ces occupations exterieures dérobent leur temps, & ſervent à émouvoir leurs paſſions: au lieu que ceux qui évitent, ou qui mépriſent ces choſes, peuvent paſſer leur vie, comme dit un Prophete, parmi les beautez de la paix, & ſe repoſer en aſſurance dans le ſein de la tranquillité. *Iſ. c. 32.*

Rien n'eſt plus capable de nous faire entrer dans la connoiſſance de la miſere des hommes, dit un bel Eſprit de ce temps, que la conſideration de l'inquietude dans laquelle ils paſſent leur vie, ne pouvant demeurer tranquilles en eux-mêmes: L'éloignement qu'ils ont du repos, eſt le plus grand malheur de leur condition foible & mortelle. *Paſchal.*

La remarque qu'un bon Auteur a faite ſur le premier âge du monde, merite

d'eſtre bien conſiderée, parce qu'il le préfere à tous les autres qui l'ont ſuivi, leſquels ſe ſont toûjours affoiblis par un déperiſſement imperceptible. Ceux de ces premiers temps étoient doüez d'une ſincere & naturelle integrité, qui n'étoit pas moins pretieuſe que l'or, quoi qu'il ſurpaſſe en valeur tout ce qu'il y a de plus riche dans le monde: L'on ne ſauroit aſſez priſer la vie de ces premiers Hommes, à cauſe qu'elle étoit d'une tranquillité parfaite. Chacun étant ſatisfait du peu qu'il avoit, ils ne travailloient point pour le luxe & pour la vanité; Leurs eſprits dégagez de tout excés, de toute ambition, étoient bien plus vifs & plus excellens, pour mieux penétrer dans les ſciences, que ceux d'aujourd'hui. Cela ſe peut facilement connoître par la diverſité des Arts qu'ils ont inventez, & qui ſont maintenant en uſage parmi les hommes des derniers ages, leſquels n'ont cherché, & ne cherchent encore à preſent, non ſeulement la neceſſité & l'utilité, mais encore l'abondance & l'excés, qui ſont les cauſes de leurs troubles, de leurs embarras, & de leurs agitations continuelles, où ils paſſent leur vie.

C'eſt ſans doute par cette raiſon, que les Romains avares, & ambitieux par

dessus tous les Peuples de la Terre, ne voulurent pas bâtir dans leur Ville le Temple de la *Déesse du Repos*, mais le firent éloigner de leur Cité, ne voulant pas lui sacrifier publiquement : cependant ils avoient une infinité d'autres Temples renfermez dans leurs murailles. Cela se faisoit pour montrer, que la tranquillité étoit opposée à l'ambition insatiable, qui les portoit à la conquête du Monde.

L'inquietude continuelle qu'ont les hommes de s'aggrandir, leur ravit le repos de la vie presente, & tres-souvent celui de l'éternité. L'Apôtre S. Jacques parle contre cet abus, lors qu'il dit : *A quoi pensez-vous de vous proposer des commerces de marchandises, des gains superflus, & des emplois honorables, puisque vous ne savez pas si vous irez jusqu'à demain ? Car qu'est-ce que la vie, sinon une vapeur qui s'évanoüit en un moment ?* Ch. 4. v. 13.

Saint Pierre nous donne encore le même avertissement, par des paroles courtes, mais tout à fait belles. *Mes bien-aimez*, dit-il, *abstenez-vous*, comme étrangers & voïageurs, *des desirs sensuels & mondains, qui font la guerre à l'ame.* Il est dit encore dans l'Ecriture, *que la gloire & la grandeur des hommes n'est que pour-* Premiere Ep. c. 2. v. 11. Mach. l. 1.

riture ; aujourd'hui ils ſont élevez & ſuperbes, & demain ils ne paroîtront plus : ils ſe couvrent d'or & de ſoïe, & le même jour ils ſont couverts de terre, & mangez des vers.

Comment ſe pourroit-il faire que la tranquillité ſoit d'intelligence avec le bruit, & avec le trouble du monde, puiſque non ſeulement les Saints, & les Savans nous ont apprtis le contraire, mais encore les Poëtes profanes ont été de cet avis, & nous ont repreſenté l'inquiétude & le tourment que cauſe l'ambition des honneurs, des richeſſes & des plaiſirs, comme la rouë d'Ixion, laquelle étant dans un mouvement perpetuel, mettoit auſſi-tôt à bas ceux qu'elle avoit élevez en haut ? C'eſt une nuée, ou un air épaiſſi, qui ſert de trône à la Déeſſe de la Fortune, pour la faire diſparoître en un moment : de maniere que dans le temps que l'on penſe l'embraſſer comme une choſe réelle, l'on ſe trouve trompé par ſon abſence, & troublé par ſa perte.

Il eſt facile de comprendre par ce que je viens de dire, que la tranquillité n'eſt autre choſe qu'une vie exemte de trouble & d'inquiétude, qui ſait ſe contenter dans ſon état, pour poſſeder le plus grand de tous les biens, qui eſt la paix

& le repos. Car s'il eſt vrai ce que dit Ariſtote, que *le bien eſt l'objet de nos deſirs*, il ne faut pas s'étonner ſi les eſprits judicieux aiment la vie tranquille, comme le plus grand de tous les biens; & il faut tomber d'accord, que c'eſt un bonheur incomparable ſur la terre, puiſque c'eſt une partie de la félicité des Saints dans le Ciel : C'eſt ce qui fait dire à une Amante ſeraphique, que *l'un des plus grands plaiſirs, dont les Bien-heureux joüiſſent dans le Roïaume de Dieu, c'eſt de poſſeder une tranquillité ſi parfaite, que les choſes d'ici-bas ne la ſauroient troubler.*

Comment ſe pourroit-il faire, que les Saints fuſſent heureux ſans eſtre tranquilles, puiſque Dieu même eſt un Dieu de paix, qui n'habite point parmi le trouble & le deſordre ? C'eſt ce qui oblige S. Auguſtin de s'écrier : C'eſt vous, « *Conf. c. 4. l. 1.*
Seigneur ! qui conſervez vos creatures « en vigueur, & qui conſumez les or- « gueilleux de la terre : Vous eſtes dans « l'action ſans relâche, & dans le repos « ſans mouvement, toûjours actif & « toûjours tranquille : Vous amaſſez ſans « neceſſité; vous répandez ſans diviſion; « vous rempliſſez les eſtres de vôtre eſ- « ſence; vous les ſoutenez de vôtre ap- « pui; vous les protegez de vos ſoins; «

» vous produiſez leur nature ; vous en-
» tretenez leur vie , & vous achevez
» leur perfection, par une douceur , &
» par une tranquillité, qui n'eſt ſurmon-
» tée par aucun trouble ni par aucune
» agitation.

Toutes les choſes muables cherchent le repos par leur propre mouvement : Cela fait dire au même S. Auguſtin, » que le repos a une inclination natu-
» relle au centre , au milieu & au ter-
» me , & que pour cette cauſe il aſſemble
» les parties en leur propre lieu. De-là
» vient que toutes les choſes qui de leur
» nature ſont deſtinées au repos , ſont
» plus nobles & plus parfaites , quand
» elles ſe repoſent , que lors qu'elles tra-
» vaillent , parce que la fin eſt plus excel-
» lente que les moïens qui nous y con-
» duiſent. Or il eſt certain , que le re-pos eſt la fin du travail ; & cela fait bien voir, que celui que j'attribuë au Celibat en le nommant *une Vie tranquille* , n'eſt pas une oiſiveté , une pareſſe ; au contraire , cela ſuppoſe une diligence & un ſoin extraordinaire pour l'acquiſition de cette heureuſe tranquillité , que l'on ne peut poſſeder , qu'en s'éloignant de l'agitation des choſes du monde.

Un Auteur de ce temps a eu raiſon de dire , qu'il n'y a que peu ou point

de grace divine dans les ames agitées de trouble & d'inquietude. Auſſi le Prince des Philoſophes nous en a fait une belle leçon, quand il dit, que le Sage ne « s'inquiéte aucunement, à cauſe qu'il « ſait ſi bien reſiſter aux mouvemens de « ſes paſſions, qu'il ne ſuit que ceux « que la raiſon lui inſpire; il ſe range « toûjours aux limites qu'elle lui preſ- « crit, & aux objets qu'elle lui pre- « ſente. « *Morale, l. 4. c. 5.*

S'il eſt vrai ce que dit Avicenne, que le dormir n'eſt rien que le retour des eſprits, qui viennent des ſens & des autres parties du corps au lieu d'où ils ſont ſortis, c'eſt à dire, au cerveau, pour s'y repoſer & pour s'y nourrir; nous y trouverons beaucoup de rapport avec la vie tranquille, laquelle eſt veritablement un retour des facultez & des puiſſances de l'ame à ce premier principe, duquel elles ont reçû l'eſtre, pour y prendre de nouvelles forces, & pour s'entretenir dans leur perfection naturelle: Et comme ceux qui travaillent beaucoup, dorment plus fort que les autres, pour rétablir les eſprits qu'ils ont perdu en agiſſant; de même des perſonnes libres dont le travail eſt plus fervent & plus continuel, le repos en eſt plus profond, & la tranquillité plus douce.

Pour établir davantage cette comparaiſon, je me ſervirai de l'autorité d'Ariſtote, qui eſt entierement conforme à celle de ce Prince Arabe. Le dormir n'eſt autre choſe que le repos des facultez de l'ame qui regne au cerveau, dit ce Philoſophe, & qui fortifie les vertus naturelles qui reſident au cœur & au foïe, parce qu'en dormant tous les ſens ſont en repos, & la digeſtion en eſt plus forte, plus facile, & plus prompte, que non pas en veillant. Appuïé ſur de telles autoritez, ne puis-je pas ſoutenir que la tranquillité de la vie neutre eſt juſtement un repos, qui ſe fait, lors que l'ame eſt toute recueillie en elle-même, ſans toutefois que ſes puiſſances ceſſent de faire leurs operations : au contraire, elles ſont plus ſubtiles & plus abondantes, parce qu'elles ne ſont point diſſipées par les troubles, & par le commerce des choſes exterieures.

» Seneque a dit tres-ſagement, qu'il n'y » a point de ſommeil paiſible, ſi la rai» ſon ne le produit ; dautant que c'eſt » la nuit qui nous repreſente toutes nos » fâcheries, & au lieu de les chaſſer elle » ne fait que changer nos ſoucis. L'eſ» prit de celui-là eſt bien leger s'il ne » s'eſt pas encore retiré en lui-même. Et » s'il ſe reveille au bruit du moindre

accident, ſans doute qu'il eſt troublé « dans ſon ame, & qu'il a quelque « fraïeur qui lui donne du ſoin & de « l'inquietude. «

L'on peut facilement connoître par les paroles de ce Philoſophe, que ce n'eſt pas ſans ſujet que j'ai comparé la tranquillité de la vie dégagée, à un paiſible repos, lequel eſt ſi neceſſaire à la ſanté du corps humain, que ſi le ſommeil vient à lui manquer, il faut qu'il periſſe : c'eſt pourquoi le même Seneque, grand amateur de cette aimable tranquillité, ne s'eſt pas contenté d'en faire un Livre entier pour nous en donner les preceptes ; mais encore il nous en parle dans une infinité d'endroits de ſes autres Ouvrages ; & c'eſt ce qui lui fait dire en pluſieurs de ſes Epîtres, que la perfection de la vie « *Ep. 4. 56. & c.* humaine eſt une aſſurance & une tran- « quillité qui ne s'ébranle jamais : qu'une « perſonne judicieuſe & bien aviſée en « fait toûjours le choix, non par force « & par contrainte, mais par une libre « & franche volonté. Une ame tranquil- « le ne ſouffre point de trouble, mais « elle poſſede une profonde paix & un « repos tres-agreable. «

Je medite des penſées de paix & non d'affliction, dit le Seigneur par Jeremie ; mais, Seigneur, quelles ſont vos pen- «

» ſées, s'écrie S. Bernard ? Elles ſont tou-
» tes en vous-mêmes, & nous ne ſavons
» pas ce que vous penſez ; car qui eſt
» celui, qui a connu l'intention du Sei-
» gneur, ou qui a été ſon Conſeiller ?
» Cette penſée n'eſt autre que la paix
» que vous nous avez manifeſtée en la
» terre, par les œuvres de paix que vous
S. Luc, ch. 1. v. 78. » y avez faites : c'eſt par l'affection mi-
» ſericordieuſe que vous avez eu pour
» les hommes que vous les avez viſité,
» afin qu'ils dreſſent leurs pas vers le
» chemin de la paix.

CHAPITRE XVIII.

Sur le même ſujet.

CEux qui enviſageroient la vie tranquille que l'on mene dans le Celibat comme une vie foible & pareſſeuſe, ſe tromperoient ſans doute beaucoup : Je n'ai garde de perſuader, que cette condition eſt ſi douce, que l'on n'y goute point d'amertume, & que le repos en eſt ſi grand, ſi profond, que l'on n'y ſouffre point d'inquietudes : au contraire, je pretens que cette tranquillité eſt tellement agitée dans la vie neutre, qu'elle ne s'y peut jamais conſerver qu'en fuïant, ou

qu'en combattant tout ce qui peut la ruïner, & la détruire. C'eſt en cela que conſiſte le repos des veritables Neutraliſtes, leſquelles ne ſont point du nombre de ceux dont parle le Roi Prophete, lors qu'il dit, que les pecheurs vivent « en paix, & ne ſont point fatiguez du « travail comme les autres hommes; & « que par cette raiſon, ils ſont tellement « poſſedez d'orgueil, qu'ils ne peuvent « s'humilier, ni faire penitence, « *Pſ. 72.*

Le ſaint Roi David, ennuïé des travaux & des combats qu'il faloit ſoûtenir en cette vie mortelle, faiſoit des plaintes à Dieu par ces triſtes paroles : *Malheur à moi, dautant que mon pelerinage a eſté prolongé, pendant que j'ai demeuré avec les habitans de Cedar.* Et pour faire connoître, que ſa tranquillité n'étoit point alterée par les perſecutions de ſes ennemis, il dit ces mots : J'étois pacifique « avec ceux qui détruiſoient la paix; & « quand je parlois à eux, ils me contre- « diſoient ſans cauſe. Mais le Seigneur « fait miſericorde & jugement à ceux qui « cherchent la paix, en ſouffrant les in- « jures. Grande leçon pour les ames chrétiennes. *Pſ. 119. & 104.*

Saint Jerôme nous fait bien voir l'importance de cette doctrine, lors qu'il écrit à l'un de ſes plus Familiers, qu'il «

» faut chercher la paix, ſi nous voulons
Epiſt. 2. liv. 2. » mettre fin à la guerre ; mais que ce n'eſt » pas aſſez de la chercher, ſi aprés l'a- » voir trouvée, l'on ne court aprés de « toutes ſes forces, lors qu'elle s'enfuit » de nous. L'on ne doit jamais rien negliger, quand il s'agit de ſon acquiſition ; car elle ſurpaſſe toutes les douceurs du monde ; & c'eſt en elle que Dieu fait ſa demeure, ainſi que nous l'apprend le Prophete, quand il dit, que *le Seigneur a établi ſon ſejour dans la paix & dans le repos des Juſtes.*

Ch. 4. v. 7. &c. Le grand Apôtre ne dit-il pas aux Philippiens, que *la paix de Dieu, qui ſurpaſſe tous les eſprits, doit eſtre la garde de leur ame & de leur corps* : Et parlant de lui-même, il aſſure qu'il a eſté content & en repos dans toutes les occaſions les plus affligeantes, où il s'eſt trouvé. Que dans l'abaiſſement & dans l'élevation, dans l'abondance & dans la diſette, il étoit toûjours tranquille, parce qu'il pouvoit toutes choſes en la force du Seigneur, qui ne l'abandonnoit pas.

Le même S. Paul, pour nous apprendre que la tranquillité ne ſauroit s'acquerir que par la peine & par le travail, nous dit, comme aux premiers Chré-
Epheſ. c. 6. v. 14. tiens : *Soïez fermes ; que la verité ſoit la ceinture de vos reins, que la juſtice ſoit*

vôtre cuiraſſe, que vos pieds aïent une chauſſure ſpirituelle, pour eſtre toûjours preparez à annoncer l'Evangile de paix : armez-vous du bouclier de la Foy, par laquelle vous pouvez éteindre tous les dards de l'ennemi ; prenez le caſque de ſalut, & le glaive de l'eſprit, qui eſt la parole divine, priez continuellement, & veillez toûjours avec perſeverance. Voilà les moïens que l'Apôtre donne aux perſonnes dégagées, pour poſſeder la tranquillité ; à cauſe qu'étant mêlées avec les gens du monde, elles ne ſauroient manquer d'en eſtre perſecutées, par l'oppoſition qui ſe trouve en leur conduite.

Un Prophete voulant les exhorter à perſeverer tranquillement dans leur genre de vie, ſans ſe troubler des ſcandales & des mauvais exemples des méchans, leur dit ces paroles ; » Les Anges de paix pleureront amerement, parce que les « voïes ſont diſſipées, & les paſſans ne « vont plus le droit chemin : mais la « terre deſerte ſe réjoüira, & la ſolitude « fleurira comme le Lis. Le veritable ſen- « tier, c'eſt la voïe ſainte, par laquelle « l'immonde ne ſauroit paſſer : l'on n'y « verra point de Lion, ni de mauvaiſes « bêtes : mais ceux qui auront eſté déli- « vrez, y marcheront en aſſurance ; & « ceux qui ſont rachetez du Seigneur, « *Iſaie, ch. 32. & 35.*

» viendront en Sion avec loüange & paix
» éternelle ; & ils ſeront comblez de
» tranquillité & d'allegreſſe, lorſque les
» gemiſſemens s'enfuiront d'eux.

Le Prophete affligé nous fait bien connoître, qu'il n'y a point de tranquillité parfaite, que celle qui eſt acquiſe par le glaive de la ſouffrance, & par celui de la mortification, comme il le témoigne par ces remarquables paroles : *Le peuple qui étoit reſté de l'épée, a trouvé grace au deſert ; & Iſraël s'en ira pour demeurer au lieu de ſon repos.* Car bien que cela ſe doive entendre des Juifs au ſens litteral, neanmoins dans le myſtique & moral, l'application s'en doit faire aux ames chrétiennes, qui ſuivent la Loi Evangelique, & qui tâchent de conſerver leur tranquillité au milieu des troubles & des agitations de la vie preſente.

Chap. 2. v. 6. Ce qui eſt écrit en Ezechiel, leur convient encore tres-parfaitement : » Ne
» craignez point, & ne vous épouvan-
» tez pas de leurs paroles, dit ce Pro-
» phete, quoique vous ſoïez avec des
» gens incredules & rebelles, & que
» vous demeuriez parmi les ſcorpions &
» les bêtes venimeuſes : n'apprehendez
» rien, & ne ſoïez pas étonnez de leurs
» faces. Le ſaint homme Job nous fait bien connoître, que le veritable repos ne

ſe

ſe poſſede pas ſans experimenter beaucoup de peines : » Quand la pauvreté « ch. 5.
ſera venuë, vous ne la craindrez « point, dit ce modelle de patience, vous « ſerez paiſible au milieu de la guerre, « & le repos ſera en vôtre demeure. «

La perſecution des méchans, que ces ſaints perſonnages nous repreſentent par ces métaphores, & par ces ſimilitudes de bêtes ſauvages, ne ſert qu'à nous mieux établir dans le repos des Elus, leſquels demeurent paiſibles dans les plus grandes adverſitez, ſuivant les paroles du Saint-Eſprit, qui dit par la bouche du Sage, *Que le Juſte, étant aſſuré comme le Lion, ſera toûjours ſans crainte, pendant que le méchant s'enfuit ſans qu'on le pourſuive.*

Nous liſons dans la Geneſe, que le ch. 47.
Patriarche Jacob étant venu trouver ſon fils Joſeph, qui étoit Viceroi d'Egypte, perſuada à ſes freres de dire à Pharaon, qu'ils étoient Paſteurs de troupeaux, gens paiſibles, & ennemis du trouble & de la diſcorde ; & que par cette raiſon, ils prioient ſa Majeſté de leur donner la terre de *Geſſen* pour faire leur demeure, à cauſe que c'étoit un lieu tranquille, & éloigné de la ſocieté des Egyptiens, où ils pourroient vivre en repos, ſans eſtre inquietez par un peuple, dont les mœurs

leur étoient toutes opposées. C'est ici un exemple pour les ames parfaites, qui vivent au milieu de l'Egypte du monde, sans participer à ses impietez.

Plutarque nous rapporte, que les habitans de la ville de Syracuse, étant une fois assiegez par un vaillant Capitaine d'Athenes, envoïerent leurs Prêtres pour presenter des Sacrifices à Hercule, afin de le rendre favorable à leur guerre. Les Devins leur firent réponse, que les signes des victimes leur promettoient une heureuse victoire, pourvû qu'ils ne fussent pas les premiers à attaquer, & qu'ils ne fissent seulement que se défendre; parce que le Dieu qu'ils invoquoient, avoit réüssi de cette maniere en toutes ses entrepriſes, n'aïant jamais commencé le combat, mais qu'il s'étoit toûjours fort bien défendu, lors qu'on l'avoit attaqué.

En la vie de Nicias.

Belle maxime pour les personnes qui vivent dans le Celibat, lesquelles ne doivent jamais commencer de procés, de querelles & de disputes avec qui que ce soit, afin de conserver leur tranquillité; & lors qu'on les attaque, elles se doivent défendre avec les armes, que leur qualité de Chrétiennes leur met en main, c'est-à-dire, estre fortes, douces & patientes, pour imiter leur Maître JESUS-

CHRIST, qui s'eſt rendu victorieux du Prince des tenebres, en ſouffrant les choſes injuſtes, en mépriſant les inutiles, & en conſervant une égale tranquillité en toutes choſes.

Je finis avec cette remarque, que tout ainſi que la roſée ne ſe fait que dans un temps ſerain, & durant les nuits calmes; de même la roſée celeſte ne tombe dans un cœur, que lors qu'il eſt tranquille & en repos. Et ſitôt qu'il eſt dans cette diſpoſition paiſible, elle ſe convertit en une manne ſavoureuſe, qui ſoûtient & qui ſubſtante les ames pour les conduire à l'immortalité : Et ſi autrefois Dieu en a nourri ſon Peuple dans le deſert, pendant l'eſpace de quarante ans, lui aïant donné une vertu nourriſſante, qui avoit tous les goûts que les Iſraëlites pouvoient deſirer; Pourquoi le Seigneur ne feroit-il pas trouver ces douceurs & ces delices dans le Celibat, que nous appellons *vie dégagée & tranquille*, donnant à ceux qui l'embraſſent, la grace d'eſtre auſſi paiſibles de l'eſprit & du cœur, que la condition dans laquelle ils vivent?

CHAPITRE XIX.

C'eſt une vie abſtraite.

PUiſque nous apprenons des Philoſophes, que l'abſtraction n'eſt autre choſe que l'application de nôtre eſprit à des objets qui ſont éloignez de nos ſens; l'on ne doit pas eſtre ſurpris, ſi j'en fais l'une des qualitez de la vie dégagée, qui ſe peut, avec juſtice, nommer *abſtraite*, c'eſt-à-dire, meditative & reflechiſſante: Perſonne ne doit ignorer que les Neutraliſtes ne ſoient particulierement du nombre de ceux dont parle Seneque, lorſqu'il » dit, que l'étude & les lettres ſont ex- » trêmement agreables à ceux qui ſont » retirez en eux-mêmes.

Quæſt. n. l. 4.

Il eſt vrai que ce bonheur n'arrive qu'à tres-peu de perſonnes; c'eſt pourquoi ceux qui ne ſauroient ſe contenter interieurement, doivent chercher ailleurs de l'emploi dans les affaires & dans la ſocieté des creatures, pour ſe divertir & chercher matiere d'inſtruction: il n'appartient qu'aux eſprits abſtraits d'eſtre contemplatifs. C'eſt ce qui faiſoit dire à » S. Auguſtin: Seigneur, je ne vous trou- » ve pas, à cauſe que je m'attache au de-

hors, & vous eſtes au dedans ; je ſuis « *Job. ch.*
tout aux choſes exterieures, & vous « 1.
ne voulez que les ſpirituelles : mon «
eſprit ne s'occupe qu'à ce qui paſſe, & «
vous mépriſez tout ce qui n'eſt pas éter- «
nel, parce que vous eſtes l'éternité «
même. «

Il n'y a rien de plus grand en ce mon- *S. Greg. de N. A.*
de, dit un Pere de l'Egliſe, que d'avoir renoncé à l'uſage criminel des ſens, pour demeurer abſtrait au dedans de ſoi-même, & tenir peu de compte de ce qui eſt ſenſible pour converſer avec Dieu : Quoique cette vie paroiſſe extraordinaire, neanmoins elle n'eſt pas impoſſible ; & je la trouve fort propre au Celibat, dans lequel étant ſans mari, ſans enfans, & ſans attachement aux affaires temporelles, l'on peut donner tout ſon temps, & toute l'application de ſon eſprit aux choſes graves & ſerieuſes.

Si Platon a dit, qu'un parfait Philoſophe ne ſait pas qui eſt ſon voiſin, étant ſi ignorant des choſes du monde, que s'il faut paroître devant les Juges, & traiter des affaires en public ; il donne quelquefois de l'étonnement, & même excite la riſée à ceux qui l'écoutent, tant il eſt peu experimenté dans les choſes exterieures ; nous en pouvons dire autant des perſonnes libres, leſquelles doivent

eſtre ſi ſavantes en la Philoſophie chrétienne, & même en celle qui eſt naturelle, qu'elles en paroiſſent inhabiles aux choſes du monde. Pour y bien réüſſir, elles n'ont qu'à ſuivre les enſeignemens que ce grand Homme donnoit à ſes Diſciples, lors qu'il dit en ſes Dialogues, » que ceux qui dés leur jeune age ſe ſont » appliquez à l'étude de la Sageſſe, ne » doivent pas ſavoir le chemin, par le- » quel l'on va aux Places publiques, & » doivent ignorer où ſont les Palais & » autres lieux, où l'on s'aſſemble pour » les affaires de la Cité : Ils ne doivent » jamais épouſer aucun parti, & doivent » éviter les divertiſſemens des feſtins, » du jeu, & de la muſique, & jamais » ne ſe mettre en peine de ceux qui vi- » vent mal dans la Republique ; de crain- « te que le ſouvenir de ces choſes ne » les divertiſſe de leur application d'eſ- » prit.

C'eſt le ſentiment d'Ariſtote, que plus la matiere eſt noble & ſubtile, plus elle eſt diſpoſée à recevoir ſa forme ; & que par conſequent plus elle eſt groſſiere & éloignée du Ciel, elle eſt moins diſpoſée à recevoir ſes impreſſions. Cela nous apprend, que plus nos eſprits ſont abſtraits & épurez, plus ils ſont ſuſceptibles des choſes de Dieu, & propres à s'élever à

la contemplation de la grandeur, de la puiſſance, de la ſageſſe, & de la bonté de cet Eſtre infini.

S. Bernard a dit, que nous profitons en la vie abſtraite, lors que nous commençons d'eſtre dégoûtez de ce que nous aimions auparavant, & de ſentir de la triſteſſe, des choſes qui nous donnoient de la joïe & du plaiſir: En un mot, c'eſt embraſſer ce que nous craignions, ſuivre ce que nous fuyions, & ſouhaiter ce que nous mépriſions. Dignes d'admiration ſont ceux qui font ces choſes, s'écrie ce grand Abbé, & qui ſavent unir enſemble l'affection de la ſcience, & le reglement de la bonne vie; ces deux choſes devant eſtre les fruits d'une condition abſtraite & interieure; car cette vie n'eſt autre choſe, qu'une retenuë & une moderation des ſens exterieurs, & une application d'eſprit à ce qui ne leur eſt pas ſenſible, étant abſent & éloigné d'eux. *Au jour de la Circonciſ.*

Cette vie abſtraite conſiſte à l'exterieur, dans une gravité ſerieuſe & modeſte; & pour l'eſprit, dans une reflexion aſſiduë & permanente ſur les choſes que nous ne voïons pas, à cauſe qu'elles ſont ſeparées de nous, & qui neanmoins ſont deſtinées pour nous. Cette abſtraction d'eſprit eſt indépendante de toute choſe,

elle ſe peut pratiquer en tous lieux, lors que l'on rentre en ſoi-même ; c'eſt ce
Liv. 2. des Bienfaits, c. 1. » qui fait dire à Seneque, que les hommes ne feroient pas ſi ſouvent des prieres aux Dieux, s'il les faloit faire en public ; & qu'ils aiment beaucoup mieux les prier tout bas, & dans le ſecret de leur cœur, ſans eſtre entendus de perſonne, à cauſe qu'ils preſentent leur requête, & demandent leurs neceſſitez.

Les choſes qui ſont ſujettes à nos ſens, ne meritent pas le nom d'*Eſtre*, dit Platon, mais ſeulement celles qui ſont intelligibles & ſpirituelles. Auſſi un de ſes Diſciples, penetré de ſa doctrine, nous dit ces mots : Que le Pere des miſericordes faiſoit aux ames humaines, des liens mortels, afin de n'eſtre pas toûjours détenuës dans les miſeres de cette vie, où les ſens ſont appeſantis, & reçoivent les objets d'une façon animale, ſans leur faire aucune attribution, & ſans raiſonner ſur leur nature & ſur leurs proprietez ; pendant que l'eſprit humain les conſidere, & les medite ; car non ſeulement il en diſcerne ce qui eſt de plus beau & de plus remarquable : mais encore il en conſerve les idées, dont il s'entretient interieurement.

Plotin.

L'appli-

L'application vehemente & abſtraite des perſonnes libres, peut s'occuper ſur les choſes paſſées, & ſur les abſentes ; ou bien prévenir les futures, ſoit par les lumieres de la raiſon, ſoit par celles de la Foi : elles peuvent faire au dedans d'elles-mêmes, comme un Conſiſtoire ſacré, ainſi que nous l'enſeigne Philon, où étant déchargées & ſeparées des ſens & des choſes ſenſibles, elles s'étudient à la connoiſſance de ce qui leur eſt caché, & à la recherche des choſes élevées & ſublimes.

S. Bernard, toûjours admirable en ſes penſées ſur la vie abſtraite, nous dit ces belles paroles : Une ame ſainte eſt un « Ciel, qui a l'eſprit pour ſon ſoleil, la « foi pour ſa lumiere, & les vertus pour « ſes étoiles : mais tout ainſi que les é- « toiles luiſent la nuit, & ne paroiſſent « point le jour : de même la retraite de « l'eſprit ſe fait toûjours, lors que les « ſens ſont fermez à l'éclat des choſes « exterieures ; c'eſt alors que l'eſprit, « agiſſant ſans leur ſecours, n'eſt jamais « plus éclairé, que dans le temps qu'ils « ſont dans les tenebres, privez de l'uſage « qui leur eſt naturel, par le retranche- « ment de tout ce qui eſt inutile & ſu- « perflu. «

Nous apprenons d'Ariſtote, que le

jour eſt continuel dans une region nommée *Æther*, à cauſe que l'ombre de la terre, qui fait la nuit ſur nôtre hemiſphere, ne ſauroit monter en un lieu ſi haut & ſi élevé : Nous pouvons dire la même choſe des eſprits meditatifs, leſquels n'étant jamais empêchez par les ombres des choſes exterieures, joüiſſent d'une lumiere, & d'une clarté continuelle.

Quoique la plus grande partie des hommes ſoient plus portez aux plaiſirs des ſens, qu'à ceux de l'eſprit ; neanmoins S. Thomas nous apprend, que les vraies délices ſe trouvent dans l'application interieure aux choſes celeſtes, & à s'entretenir ſoi-même ſans dépendance des objets exterieurs ; car ſoit que l'on ſe trouve aux champs ou à la ville, dans la maiſon, ou au marché, à l'Egliſe, ou dans les Places publiques, dans la ſolitude, ou dans le commerce, l'eſprit peut toûjours eſtre meditatif & abſtrait.

1. 2. q. 31. an. 5. &c.

Encore que cette vie interieure ſe puiſſe pratiquer par toutes les perſonnes, qui ne ſont pas eſclaves de leurs ſens, il eſt pourtant tres-veritable, que celles qui vivent dans le Celibat, y ſont plus propres que les autres ; parce que non ſeulement leur condition eſt plus retirée &

plus libre de toutes les choſes qui peuvent les détourner ; mais encore elles ne pourroient pas la ſoutenir, ſi elles n'avoient cette application interieure ; car aïant renoncé aux plaiſirs de la vie ſenſuelle, il faut neceſſairement qu'elles poſſedent ceux de la vie abſtraite.

L'on ne ſauroit réüſſir dans ce commerce interieur, ſans ſe propoſer des applications fortes & puiſſantes ; & comme celle que l'on doit avoir pour les choſes divines, eſt la plus belle & la plus parfaite, il ne faut rien negliger de tout ce qui nous y peut conduire.

Le ſouvenir des fins dernieres eſt un ſingulier moïen pour perſeverer dans la vie abſtraite : cette verité eſt facile à comprendre, ſi l'on fait réflexion ſur les paroles de Seneque : » L'ame n'eſt ja- « mais plus divine, que lorſqu'elle penſe « à la mort, dit ce Philoſophe, & qu'elle « conſidere que l'homme étant né pour « mourir, ſon corps n'eſt pas ſa maiſon, « mais une hôtellerie pour tres-peu de « temps : la mort étant la loi de toute la « nature, la rente des mortels, & le re- « mede à tous les maux. »

La vie de l'homme doit eſtre une meditation continuelle de la mort, dit ſaint Jerôme ; tous les Philoſophes loüent hautement cette penſée, & ont eu raiſon de

l'eſtimer par deſſus toutes choſes : mais le grand Apôtre en parle d'une maniere » bien plus relevée, quand il dit, que » tous les jours il meurt pour la gloire » de ſon Maître. Cela nous fait bien voir la difference qu'il y a entre vivre pour mourir, & mourir pour vivre.

Cette penſée des fins dernieres, qui a retiré tant de pecheurs de l'abîme de leurs crimes, & qui a fait un nombre infini de Saints, doit eſtre ſi familiere aux perſonnes, qui paſſent leur vie dans le Celibat, que par ſon moïen elles ſe rendent parfaites dans leur vocation. Ce» lui qui eſt penetré de ce ſouvenir ter» rible, mais ſalutaire, a beau demeurer » dans une ville, dit S. Chryſoſtome, » il ne laiſſe pas d'y vivre comme s'il » étoit dans un deſert, ſur une monta» gne, ou dans le creux d'un rocher : il » ne regarde plus les choſes preſentes, » il ne penſe qu'à celles qui ſont à ve» nir.

Le Roi Prophete, penetré de ces ſentimens, dit ces admirables paroles : *Qui eſt l'homme qui vit, & qui ne verra point la mort ? Et qui peut ſauver ſon ame de l'Enfer ?* Et pour nous faire connoître combien les fins dernieres de l'homme ſont accompagnées de choſes, qui les rendent terribles, il dit encore : *Les douleurs*

de la mort m'ont environné ; les torrens de mes iniquitez m'ont troublé. Et pour nous montrer l'incertitude où nous ſommes, du temps que toutes ces choſes doivent nous arriver, il dit ces mots : *Leurs années ſeront reputées pour rien, & comme l'herbe qui fleurit le matin, & puis ſe ſeche & s'endurcit le ſoir.*

Que ne peut donc pas ſur les eſprits, la penſée de ces choſes terribles, & ſi certaines, que jamais elles ne manqueront d'arriver ? Elle eſt ſi utile, qu'au dire d'un Pere de l'Egliſe Grecque, *c'eſt la ſource de tous les biens de l'ame, l'ennemie des vices, & la nourrice des vertus.* *S. Jean Climaq. 13. degré.*

S. Paul, pour exhorter les premiers Chrétiens à conſiderer leurs fins dernieres, dit ces belles paroles : » Penſez aux choſes qui ſont en haut, & non point à celles qui ſont ſur la terre ; car vous eſtes morts, & vôtre vie eſt cachée en Dieu : Que vôtre converſation ſoit aux Cieux, dit-il encore, car nous attendons le Sauveur JESUS-CHRIST, qui transformera nôtre corps vil & abjet, afin qu'il ſoit conforme à ſon corps glorieux. *Aux Coloſſ. ch. 3.* *Philipp. ch. 3.*

Le ſaint Homme Job, penetrant par un eſprit prophetique, dans les choſes futures & éternelles, diſoit par un divin tranſport : *Je ſai que mon Redempteur eſt*

Ch. 29. v. 3. &c. *vivant, & qu'il me doit reſſuſciter au dernier jour, où je ſerai rétabli en ma propre chair, dans laquelle je verrai Dieu, & mes yeux le contempleront.* Et pour nous mieux faire comprendre l'importance de ces ſublimes paroles, il deſire qu'elles ſoient gravées avec un burin de fer, ſur des lames de plomb, & ſur la pierre dure.

Le ſaint Roi David nous apprend qu'en toutes ſes œuvres il ſe propoſoit la ſainte Jeruſalem, qui étoit le commencement & la fin de ſa joïe : *Si je te mets en oubli, ô ſainte Jeruſalem, que ma main droite m'abandonne, & que ma langue ſoit attachée à mon palais !*

Petrarq. Un ſavant Perſonnage du treiziéme ſiecle, a dit avec beaucoup de ſolidité, que la penſée de l'éternité eſt la plus haute, la plus ſainte, & la plus belle qu'un homme puiſſe jamais concevoir, pourvû qu'elle ne ſoit pas aveugle & temeraire; parce qu'il ſe trouve ſouvent des perſonnes, leſquelles, par une arrogance inſupportable, attendent toûjours le ſouverain bien, en faiſant toûjours du mal. Et un ſaint contemplatif nous apprend, que pour rendre cette penſée profitable, il faut que le ſouvenir de la vie éternelle ſoit accompagné d'humilité, puis qu'il n'y a que les pauvres & les mépriſables

à leurs yeux, qui joüiront d'une plus grande gloire dans l'éternité.

Les esprits abstraits sont si penetrans, qu'ils découvrent toutes choses : tout ce qui est sur la terre, leur sert de sujet de reflexions, aussi-bien que ce qui est dans le Ciel ; Et le Roi Prophete, dont les pensées étoient toutes sublimes, s'écrie avec admiration : *O Seigneur! j'ai eu memoire du temps passé, j'ai medité sur toutes vos œuvres, & sur tous les ouvrages de vos mains.* Ps. 142.

Le Sage, nous voulant apprendre combien les amis de Dieu ont l'ame abstraite & élevée, dit : Ceux qui plaisent à Dieu, il en fait ses bien-aimez ; car bien qu'ils vivent parmi les pecheurs, ils ne laissent pas de penser aux choses celestes, afin que la malice ne change point leur esprit, & que la tromperie ne deçoive point leur ame. Sageſſe, ch. 4. vſ. 10. &c.

Tout ainsi que la colomne de feu, qui étoit entre le Peuple d'Israël & les Egyptiens, paroissoit si tenebreuse à ceux-ci, qu'ils ne pouvoient se voir les uns les autres, pendant qu'elle étoit lumineuse du côté des Israëlites, lesquels joüissoient du jour au milieu des tenebres les plus obscures ; de même les ames abstraites, que l'on peut appeller *le Peuple du Seigneur*, sont en possession des lumieres,

qui ſont les plus belles connoiſſances de l'eſprit, pendant que celles qui ne peuvent demeurer en elles-mêmes, ne ſont que tenebres & qu'obſcurité.

Encore que les perſonnes veritablement détachées du monde imitent le Roi Prophete, quand il dit, parlant de lui-même : » Je ſuis fait ſemblable au pelican » du deſert, & comme le hibou en ſon » domicile ; j'ai toûjours veillé, étant » comme le Paſſereau ſolitaire ſous les » toits, où je mangeois la cendre comme » du pain, & faiſois mon breuvage de » mes pleurs : Ce n'eſt pas à dire qu'elles ſoient inhabiles pour les choſes exterieures, & qu'elles negligent ce qui eſt de la civilité, & de la bienſeance ; elles ſont abſtraites ſans eſtre incommodes ; & quoique toute la terre ſoit un lieu de retraite pour les eſprits meditatifs, ils ne laiſſent pas le ſoin de leurs affaires temporelles, & de toutes les choſes qui ſont de leur devoir.

Saint François de Sales leur apprend à eſtre interieures ſans eſtre ſeveres, & à faire uſage des choſes du monde, ſans s'y attacher : L'on peut aimer le Sauveur en Egypte, ſans penſer à l'Egypte, dit ce grand Devot : on le peut aimer au feſtin de Simon le Lepreux, ſans aimer la bonne chere ; pourquoi ne le pas aimer en-

tre les blaſphemes, ſans ſe plaire aux injures qu'il ſouffre ? Et ne le peut-on pas aimer parfumé des onguents précieux de la Magdeleine, ſans s'arrêter à toutes ces odeurs ? C'eſt chercher Dieu en toutes choſes, lors qu'on l'aime avec ſeparation des choſes mêmes.

CHAPITRE XX.

C'eſt une vie heureuſe.

LEs maux ſont ſi ordinaires & ſi frequens dans le monde, qu'il n'y a point de condition, qui en puiſſe eſtre exemte ; c'eſt pourquoi l'on pourra trouver étrange, que j'avance que le Celibat volontaire eſt une vie heureuſe ; car l'on ſe perſuade aiſément, qu'il eſt difficile de trouver des raiſons aſſez fortes pour prouver que l'on peut eſtre heureux en cette vie.

Si nous prenons les choſes materiellement, & au pied de la lettre, nous y trouverons beaucoup de difficultez : mais ſi nous venons à les ſpiritualiſer, il nous ſera facile d'établir le bonheur de la vie libre ; Elle reçoit déja un grand appui par l'autorité de S. Auguſtin, qui nous aſſure, que Dieu eſt le bonheur de

Cité, l. 5. c. 11. tous ceux, qui ſont heureux en verité, & non pas en vanité.

Si Epicure établiſſoit le ſouverain bien dans la volupté, qu'il appelle *la fin de tous les hommes*; ce n'eſt pas d'une felicité ſenſuelle que ce Philoſophe entend parler, mais ſeulement de celle qui conſiſte à ne point ſentir de mal au corps, ni de trouble dans l'eſprit, qui ſont les deux moïens aſſurez pour mener une vie contente & heureuſe, lors que la vertu en eſt inſeparable.

Ariſtote nous apprend, que celui-là peut eſtre heureux, lequel étant mediocrement pourvû des biens de la fortune, paſſe ſa vie avec retenuë & moderation, & dans l'exercice des actions les plus honnêtes, & les plus vertueuſes. Rien n'empêche qu'avec peu de commoditez temporelles, l'homme ſage ne ſe puiſſe rendre parfait, dit ce Philoſophe; car la felicité ne conſiſte pas à eſtre puiſſant ni riche, mais ſeulement à bien vivre.

Morale, liv. 10. ch. 8.

Encore que le même Ariſtote diſe en un autre endroit de ſes Morales, que naturellement il eſt tres-fâcheux de n'avoir point de plaiſir dans la vie, à cauſe que l'animal, étant dans un travail continuel, s'il n'eſt aidé par quelque contentement qui le ſoulage dans ſes peines, peut facilement ſuccomber; neanmoins

li. 7. ch. 14.

Dieu qui diſpoſe de tout avec une ſageſſe infinie, donne des moïens aux hommes, pour ſe rendre heureux dans la miſere même, & pour trouver du plaiſir dans les peines.

Perſonne ne ſauroit douter, que Dieu n'ait attaché un certain bonheur à toutes les conditions qui ſont dans le monde, pour faciliter à ceux qui les profeſſent, les travaux qu'il y faut ſouffrir, & les exercices que l'on y doit ſoutenir; parce qu'étant l'Auteur de la conduite & de la bonne vie des hommes, auſſi-bien que de leur eſtre, il ne manque jamais à diſpoſer les ames pour les rendre heureuſes dans leur état. Comment ſe pourroit-il faire, que le Seigneur, tout puiſſant & tout miſericordieux, refuſe de donner à ſes creatures, les ſecours neceſſaires pour les ſantifier, & même pour les contenter en cette vie?

Les hommes qui ſouhaitent avec tant de paſſion ſe rendre heureux, recherchent, avec empreſſement, les moïens de poſſeder une felicité periſſable; & c'eſt par cette raiſon, qu'ils établiſſent leur bonheur dans les richeſſes, dans les honneurs, & dans les plaiſirs; eſtimant que la poſſeſſion de ces choſes les met à couvert de la pauvreté, du mépris, de la douleur & du chagrin, qui accompa-

gnent ceux qui en ſont privez. De-là vient, que ſi-tôt qu'un homme eſt pourvû des biens de Fortune, il eſt en eſtime parmi ſes ſemblables, joüit paiſiblement des plaiſirs des ſens, & paſſe pour heureux dans le monde.

L'inclination qui porte les hommes à la recherche de leur felicité, eſt un appetit naturel, qui leur eſt commun avec les beſtes & avec les enfans, qui ſuivent en cela le principe d'une raiſon univerſelle, qui les dirige à la fin de tout ce qui peut les contenter, & ſatisfaire en leur eſpece; au lieu qu'étant doüez d'une raiſon ſinguliere & parfaitement inſtruite de toutes les grandes veritez, tant naturelles & humaines, que divines & celeſtes, ils devroient ſoûmettre le ſentiment animal, & même celui qui eſt purement humain, aux mouvemens de la grace, & aux principes de la Foi, qui leur feroient anticiper dés cette vie, le bonheur qui eſt promis pendant une éternité, à ceux qui vivent ſelon Dieu.

Il n'y a point d'eſprit éclairé, qui puiſſe ſoûtenir, que les choſes du monde rendent les hommes heureux : c'eſt ce qui fait dire à S. Auguſtin, que la volupté & la malice ſont infidelles à elles-mêmes, ou en détruiſant la nature de leur ſujet, ou en uſant à d'autres fins, que celles que

Dieu a ordonnées. Cela peut arriver, ſoit qu'on ſe ſerve, ſans retenuë, des choſes permiſes, ſoit qu'on deſire avec paſſion celles qui ſont défenduës : Et le même S. Auguſtin pour nous mieux faire concevoir qu'il eſt impoſſible que les faux plaiſirs puiſſent rendre les hommes heureux, dit ces belles paroles pour exprimer l'aveuglement de ſon eſprit auparavant ſa converſion : Je deſirois la proſperité pendant mes mauvais jours, & je craignois la mauvaiſe fortune, lors que j'en poſſedois une bonne. Quel moïen de trouver un milieu entre ces deux extremitez, qui ſont autant de precipices à la foibleſſe des hommes, leſquels ne ſauroient jamais eſtre heureux par la poſſeſſion des choſes de la terre, leur bonheur étant attaché à celles qui ſont plus grandes & plus relevées ? « Confeſſ. l. 10. c. 6.

Nous apprenons des Theologiens Scholaſtiques, qu'excepté le peché il n'y a rien qui puiſſe arriver aux hommes qui ſoit horrible & redoutable ; nous pouvons auſſi conclure que ſans la Grace divine, il n'y a rien qui puiſſe les rendre heureux & contens. Il eſt vrai qu'avec ce treſor ſurnaturel Dieu donne ſouvent à ceux qui le ſervent, non ſeulement la poſſeſſion des biens ſpirituels, mais encore il les fait participans de ceux que

le monde eſtime ; c'eſt pourquoi il ſe peut trouver des perſonnes libres, qui ſeront pourvûës de richeſſes, d'honneurs, & de tout ce qui peut ſervir aux plaiſirs de la vie preſente, ſans que jamais ces choſes ſoient aſſez puiſſantes pour les éloigner de leur devoir : au contraire, elles en ſavent faire un ſaint uſage, & établiſſent leur felicité dans le mépris de ce que les autres eſtiment.

Si les Neutraliſtes ſont riches, ce n'eſt pas la poſſeſſion des biens de la terre qui fera leur bonheur ; c'eſt la diſtribution qu'elles en feront, pour l'amour de Dieu, à ceux qui ſeront dans la neceſſité : Si elles ſont dans les honneurs & dans les dignitez, elles rapporteront ces preſens de fortune au ſouverain principe de toutes les grandeurs ; elles s'en ſerviront pour l'utilité du prochain, & pour s'avancer elles-mêmes en la voïe de Dieu : Si les divertiſſemens les environnent, bien loin de ſe laiſſer ſurprendre à leurs appas trompeurs, elles les conſidereront comme des delectations animales & ſenſibles, qui ſont incapables de contenter leur eſprit.

Le Sage, pour vivre heureuſement, cherche à ſe contenter lui-même, ainſi que nous l'apprend le Philoſophe Ro-
Ep. 9. main, quand il dit, que la nature a

fait en ſorte, qu'il ne faut pas beaucoup de choſes pour ſe rendre heureux. « Les faveurs de la fortune n'y ſont pas « neceſſaires, & celui qui n'en a pas beſoin, eſt plus heureux que celui qu'elle « favoriſe mal à propos. Tout ce qui « nous preſſe le plus, dit ce grand Perſonnage, c'eſt une volupté trompeuſe, « qui ſe nomme *richeſſes, grandeur, plaiſir*, & autres choſes dont la cupidité « aveugle les hommes, qui les regardent « avec envie, & qui les poſſedent avec « peine. «

Dieu prépare une vie beaucoup plus heureuſe aux perſonnes qui aiment le Celibat; leur bonheur ne dépend point des choſes periſſables, qui ſont de l'éclat aujourd'hui, & qui demain ſeront évanouïes: il leur donne une felicité plus parfaite, plus conſtante & plus délicieuſe; car il les comble des richeſſes de l'eſprit, des honneurs de la ſocieté ſpirituelle, & des plaiſirs, que l'on goute dans l'attente de la ſouveraine Beatitude. Ce ſage Prophane n'ignoroit pas ces grandes veritez, puiſqu'il dit, que le pauvre eſt ſouvent plus heureux que le riche, dont les ſoins & les inquiétudes « ſont incompatibles avec une veritable « joïe. «

Le même Seneque, voulant établir ſon

ſentiment touchant le bonheur de la vie preſente, dit ces paroles : Qui nous peut empêcher de croire, qu'une ame libre, exempte d'ambition, & ſi conſtante, que rien ne la peut ébranler, ne ſoit parfaitement heureuſe ? Car aïant fait un ſi bon fondement, il ſera toûjours ſuivi d'un plaiſir continuel, & d'une joïe permanente. Cette ame, *dit-il*, ſe contente de ſon propre bien, & ne deſire rien de plus grand, que ce qu'elle trouve en elle-même : C'eſt à dire qu'elle fait conſiſter ſon bonheur dans les biens de l'eſprit, dont Dieu comble les perſonnes dégagées, qui ne prennent point de parti pour les choſes de la terre, mais qui s'affermiſſent par la conſideration de celles du Ciel.

C'eſt une eſpece de felicité de ne pouvoir eſtre affligée par la perte d'un mari, par celle des enfans, ni par les ſoins d'une famille ; & c'eſt la vie heureuſe des perſonnes qui font profeſſion du Celibat : Elles recherchent des avantages plus precieux, que ceux qui ſe trouvent en la ſocieté des Creatures : c'eſt la ſublimité de la penétration, les belles connoiſſances, la paix interieure, & la douceur d'un état, qui fait tout leur bonheur.

Saint Thomas nous apprend, qu'il ſe peut trouver entre Dieu & l'Homme un droit

droit d'analogie & de proportion, en ce que la ſouveraine Puiſſance, lui aïant fait des loix, s'eſt obligée en même temps de lui donner la recompenſe, s'il les accomplit. Et encore qu'elle ne puiſſe eſtre plus grande que celle des promeſſes de la gloire future; neanmoins l'on peut experimenter en cette vie mortelle, les premices de la felicité éternelle : C'eſt ce que font les ames parfaitement degagées, en ſuivant les loix du Celibat : Elles établiſſent leur demeure au ſommet des plus hautes montagnes, comme dit S. Auguſtin, afin de contempler comme des aigles le Soleil de Juſtice. 1. 2. q. 114. ar. 1. Mich. 20.

C'eſt une maxime entre les hommes, que ceux-là ſont heureux, qui approchent facilement des Rois & des Princes de la terre, qui poſſedent leurs bonnes graces, & qui ſont dans l'eſtime des Peuples : Nous avons beaucoup plus de raiſon de faire paſſer pour une felicité, la grace que Dieu fait à ſes Creatures d'entrer en communication avec elles : Ceux qui voudroient douter de cette verité, ſe doivent ſouvenir de ce que dit le Roi Prophete en pluſieurs endroits de ſes Pſeaumes, que *celui-là eſt bien-heureux, qui medite jour & nuit en la Loi du Seigneur.* Si cette autorité ne peut les convaincre, qu'ils ſe rendent à celle de Ju-

sus-Christ, lequel, en ce ſublime Sermon de la Montagne, a nommé Bienheureux les pauvres d'eſprit, ceux qui ont le cœur pur, les penitens & les affligez, les perſecutez pour la juſtice, les patiens & les débonnaires, tous ceux qui ont faim & ſoif de la gloire de Dieu & du ſalut des ames.

Si l'Apôtre S. Pierre, parlant des Chrétiens, a dit, que c'eſt *un Peuple choiſi, une Nation ſainte, & les enfans du Treshaut*; nous devons particulierement faire l'application de ces paroles aux Neutraliſtes, qui ſe diſtinguent dans le monde par une conduite exemplaire à l'exterieur, & dont l'interieur goute les plaiſirs d'une ame dégagée de la ſervitude des ſens.

Les Diſciples de Platon avoient coutume de dire, que la preſence de la felicité étoit l'abſence du corps, & qu'il faloit le fuïr comme une priſon domeſtique, pour entrer librement dans la poſſeſſion de la beatitude. Il n'eſt pas difficile de faire l'application de ceci aux perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat: Comme elles ne ſont heureuſes que par les plaiſirs de l'eſprit, elles ne doivent pas apprehender ces ſortes de delectations que les Stoïciens condamnent, comme mauvaiſes ou au moins comme imparfai-

tes. Le Seigneur leur prepare une ſuavité merveilleuſe, qui ſe termine à l'amour ſacré par une joüiſſance que S. Thomas appelle *le fruit des deſirs*, ou le dernier repos de l'inclination du cœur humain.

Tant de choſes ſont neceſſaires pour ſe rendre heureux dans la vie preſente, qu'il ne faut pas s'étonner, ſi avant que de faire voir, que les Neutraliſtes peuvent eſtre de ce nombre fortuné, j'ai montré que leur vie eſt libre des engagemens du monde, que leur conduite eſt innocente, & fort éloignée des deſordres de la corruption; qu'elles ſont hardies pour reſiſter aux foibleſſes & aux craintes aſſez ordinaires à leur ſexe; qu'elles ſont tranquilles par le mépris du monde & par leur attachement à Dieu; enfin qu'elles ſont abſtraites par la mortification des ſens, & par l'élevation de l'eſprit: Ainſi toutes ces qualitez ſont neceſſaires pour former une vie heureuſe.

Il faut de grands ſecours pour ſoûtenir le merite de la Continence; c'eſt pourquoi j'invite les perſonnes qui cheriſſent cet état, à ſuivre le conſeil de Salomon, & de prendre la Sageſſe pour amie. Si on deſire les richeſſes, la Sageſſe renferme tous les biens, dit ce grand Roi; ſi les ſens ſont deſtinez à l'operation, c'eſt

elle qui ſe rend l'ouvriere de toutes les vertus, car elle enſeigne la ſobrieté, la prudence, la force & la juſtice; & ſi quelqu'un deſire beaucoup de ſcience, elle ſait les choſes paſſées, & juge de celles qui ſont à venir; elle connoît le ſens des Paraboles, & les reſolutions des Argumens; elle n'ignore pas les ſignes & les évenemens des temps & des ſiecles; c'eſt pourquoi, dit ce ſage Prince, j'ai reſolu de m'aſſocier avec elle, & de ne l'abandonner jamais, ſachant tres-bien, qu'elle ſera la conſolation de ma penſée, & le ſoulagement de mes ennuis.

Sageſſe, c. 8. v. 5. & 6.

Bonheur incomparable pour les perſonnes qui ſeront épriſes de l'amour de la Sageſſe, qui la prendront pour la guide de leur vie, pour la directrice de leur interieur, & pour modelle dans la conduite de leurs entrepriſes, parce qu'elle les rendra heureuſes, & les comblera de felicité!

CHAPITRE XXI.

Qu'il s'eſt trouvé en tous les ſiecles, des perſonnes qui ont vécu dans le Celibat.

IL n'y a point de ſiecle, où la Grace divine n'ait fait des miracles, en donnant au monde, des perſonnes d'une ſainteté extraordinaire : Elles ont paru ſur le theatre de la vie humaine pour ſervir d'admiration à nos eſprits, & de reglement à nôtre conduite. Auſſi ſommes-nous beaucoup mieux inſtruits, & plus efficacement corrigez par les exemples que par les diſcours.

Le chemin eſt trop long par les preceptes, dit le Philoſophe Romain, mais il eſt court & abregé par les exemples. *Cleanthes* n'eut jamais bien reſſemblé à Zenon, s'il ſe fût ſeulement contenté de l'entendre parler. Et tous les Philoſophes qui ont introduit tant de Sectes differentes, ont plus appris des mœurs, que des paroles de Socrate.

Il ne ſert de rien, dit un grave Auteur, pour devenir bon Peintre, d'entendre ſouvent parler de la Peinture & de la difference des couleurs, ſi l'on ne prend le pinceau à la main pour s'exer-

cer en cet Art. Auſſi les Grecs appellent *un Pilote par livre*, celui qui n'a pas des connoiſſances certaines de la Marine : & quand les François parlent de ceux qui s'entretiennent de la Guerre & des Affaires d'Etat, ſans en avoir aucune experience ; ils les nomment des *Clercs* & des Copiſtes en matiere d'armes & de combats.

Plutarque a dit que l'Hiſtoire eſt le treſor de la vie humaine, qui preſerve de l'oubli les actions memorables des grands Hommes, & les avantures merveilleuſes que produit la ſuite des temps ; & le divin Platon nous apprend que le recit des choſes paſſées ne s'appelle *Hiſtoire*, que parce qu'elle arrête le cours de nôtre memoire, laquelle ſans cela auroit trop peu de tenacité & de durée, & ne pourroit s'entretenir utilement.

Les exemples nous ſervent d'interprete dans les choſes les plus difficiles, les plus obſcures & les plus cachées : & quelque grandes que ſoient les veritez qu'on nous enſeigne, ſi elles ne ſont ſoutenuës par les effets, elles ne font jamais beaucoup d'impreſſion ſur nos eſprits.

Chacun eſt entierement perſuadé de l'ancienneté du Mariage, lequel a pris commencement avec le Monde, & l'on

eſt auſſi fort éclairé ſur le grand nombre de perſonnes, qui ont vécu ſaintement en cet état : L'on n'ignore pas le merite de celles qui ont paſſé leur vie en Religion, dont l'antiquité ſe remarque par cette grande multitude de Maiſons cloîtrées, qui ſe ſont établies depuis la venuë de JESUS-CHRIST en ce monde. Et generalement parlant, l'on eſt tellement convaincu de toutes ces veritez, que perſonne ne les revoque en doute.

Encore que l'ancienneté de la vie neutre ne ſoit pas reçûë avec tant d'approbation, que celle de ces deux premiers états ; neanmoins nous en avons des exemples auſſi anciens, qu'il s'en peut trouver dans la Vie Monaſtique. Et je n'avance pas une choſe nouvelle de dire, qu'en tous les temps cette condition a été en uſage dans la Societé civile ; c'eſt pourquoi je ne crains pas la critique de ceux qui ſeroient volontiers de l'humeur de certains Peuples, * qui étoient ſi ennemis de la nouveauté, qu'ils puniſſoient de mort ceux qui vouloient introduire des Loix, qui n'étoient pas utiles au bien de la Republique, ou qui n'étoient point uſitées parmi eux.

* Les Lycyens.

Quoi que dans la Loi de la nature, & dans celle que nous appellons *écrite*, ce fuſt une coutume ſi univerſelle de s'en-

gager dans le mariage, que l'on eſtimoit comme un grand malheur de n'eſtre pas beni de Dieu par la production des enfans ; c'eſt neanmoins une choſe tres-conſtante qu'il s'y trouve des perſonnes, qui ont perſeveré dans le Celibat volontaire.

Nous pouvons tirer de fortes conſequences en nôtre faveur, de ce qui eſt
Ch. 31. rapporté au Livre des Nombres, que les enfans d'Iſraël, aïant gagné une ſignalée victoire ſur les Madianites, brulé leurs Villes, & pris leurs dépoüilles, amenerent devant Moïſe toutes les femmes captives avec leurs enfans, dont ce grand Legiſlateur, étant irrité, commanda que l'on miſt tout à mort, excepté les filles Vierges, qui avoient paſſé leur vie dans l'innocence. Ce qui fait voir, que le Celibat, par lequel nous établiſſons la vie dégagée, a de tout temps été en eſtime, encore que ce fût parmi des Etrangers, & un Peuple ennemi de celui de Dieu.

Nous pouvons auſſi remarquer, au
Ch. 19. & 20. Livre des Juges, un exemple qui ſe rapporte à celui-là : car il eſt dit qu'aprés que les onze Tribus eurent aſſemblé une armée de quatre cens mille hommes, pour faire la guerre à celle de Benjamin, afin de punir la violence & les indignitez que ceux de la Ville de *Gabaa* avoient exercées

exercées en la perſonne de la femme d'un Levite, leur armée aïant été entierement défaite, à la reſerve de ſix cens hommes, & toutes les Villes & Bourgades de cette Tribu conſumées par le feu : Comme les autres voulurent la rétablir, elles envoïerent dix mille hommes pour mettre à mort les habitans d'une Cité, qui n'étoient pas venus à une ſolemnité pour adorer le Seigneur, & pour lui preſenter des *Ch. 21.* ſacrifices en Maſpha & en Silo ; ils firent tout paſſer au fil de l'épée, juſques aux femmes & aux enfans ; l'on reſerva ſeulement les filles qui furent trouvées au nombre de quatre cens, leſquelles furent preſervées de cette calamité publique, par un privilege qui étoit dû à leur innocence.

Si nous voulons plus fortement appuïer la Continence ſur des exemples particuliers, nous n'en pouvons point trouver de plus admirable, que celui de la ſainte *Judith*, laquelle aprés la mort de ſon mari, *Manaſſés*, ne voulut jamais ſe remarier ; mais elle demeura ſi conſtante en ſon veuvage, qu'elle y perſevera cent cinq ans. Aïant fait une chambre ſecrette au plus haut de ſa maiſon, elle s'y retiroit pour prier Dieu, portoit la haire, & jeûnoit tous les jours de ſa vie, excepté ceux de Sabbat, des nouvelles

Lunes, & les autres Fêtes de la Maiſon d'Iſraël, ainſi que nous l'apprenons de l'Ecriture Sainte.

Ch. 2. L'Evangeliſte S. Luc nous met devant les yeux un autre exemple, qui n'eſt pas moins celebre que le precedent; c'eſt celui de cette illuſtre Veuve, fille de Phanuël, de la Tribu d'Aſer, nommée *Anne la Propheteſſe*, laquelle aïant vécu ſeulement ſept ans avec ſon mari, avoit perſeveré quatre-vingt-quatre ans dans la viduité, en jeûnes & en prieres, étant fort aſſiduë au Temple, où elle ſe trouva, lorſque la ſainte Vierge y preſenta JESUS-CHRIST, ſon Fils, & le Redempteur du monde.

Si nous voulons remonter plus haut pour prouver plus fortement l'ancienneté du Celibat volontaire, on peut voir ce *Ch. 3.* qui eſt écrit au ſecond Livre des Machabées; il y eſt rapporté que lors qu'*Heliodore* vint à Jeruſalem pour piller les treſors du Temple; non ſeulement les Prêtres & tout le Peuple furent en diligence pour s'oppoſer à ſon mauvais deſſein, & que les femmes, couvertes de haire, s'aſſemblerent dans les ruës & dans les Places publiques; mais encore que les Vierges, qui étoient dans leur maiſon, allerent toutes deſolées vers le grand Prêtre *Onias*, & que tous enſem-

ble élevoient les mains vers le Ciel, d'où ils eſperoient le ſecours. Cela nous fait bien voir que pluſieurs perſonnes du ſexe menoient la vie dégagée; car il eſt facile de conclure, qu'elles n'étoient pas mariées, puiſque le Texte ſacré les nomme *Vierges*; & l'on ne ſauroit dire auſſi, qu'elles fuſſent Religieuſes. L'Ecriture ne fait point mention qu'il y en eût de ce temps-là: d'où il eſt aiſé d'inferer qu'elles vivoient dans le Celibat, comme nos Neutraliſtes, qui ſont ſans engagement, n'aïant pour toute marque de diſtinction, que la pureté de leur vie, & l'innocence de leurs mœurs.

On peut encore reconnoître par ce qui eſt écrit dans les Actes des Apôtres, qu'il y avoit à Joppé une femme nommée *Dorcas*, qui emploïoit ſon bien en aumônes, & qui paſſoit ſa vie en toutes ſortes de bonnes-œuvres, & qu'étant morte, les autres Diſciples en avertirent S. Pierre; & que ſi-tôt qu'il fut arrivé auprés de la défunte, les autres veuves ſe preſenterent devant lui, & qu'en pleurant elles lui montroient les robes & autres vêtemens, qu'elle leur avoit donnez: Que le ſaint Apôtre, touché d'une mort ſi préjudiciable à un ſi grand nombre de perſonnes, la reſſuſcita, & la rendit pleine de vie à ceux, qui la re- Ch. 24

grettoient. Qui voudroit nier que cette ſainte Femme n'étoit pas libre de tout engagement, s'oppoſeroit au témoignage de l'Ecriture, qui nous l'apprend en des termes formels & poſitifs.

Les quatre filles de S. Philippe, l'un des ſept Diacres, qui avoient le don de Prophetie, & qui perſevererent toute leur vie dans le Celibat, ſont encore des preuves de ce que j'avance ici; elles n'eurent point d'autre engagement, que celui de la Neutralité.

Nous ne devons pas douter qu'un tres-grand nombre de perſonnes, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, n'aïent gardé la continence toute leur vie, aïant été ſur la terre quant au corps, & à l'eſprit, entierement à Dieu: C'eſt ce que ſaint Jean Chryſoſtome nous enſeigne, quand il explique les paroles de JESUS-CHRIST à ſon Pere: *Vôtre volonté ſoit faite ſur la Terre comme dans le Ciel.* » Vous devez deſirer les biens qui vous » ſont preparez au Ciel, dit cet éloquent » Pere; mais en attendant, faites de la » Terre un Ciel, pour y vivre, parler » & agir, comme ſi vous étiez déja dans » le Ciel.

Serm. 19. ſur ſaint Math.

La Grace divine qui inſpire dans les ames l'amour de la continence, éclatta dans celles de pluſieurs milliers de ſain-

tes Vierges, qui étoient dans la Ville d'*Ancyre*, dans celles d'*Oxiringue*, & en plusieurs autres endroits de la Palestine, de la Thebaïde & de l'Egypte : Au rapport de Pallade & d'autres graves Auteurs, elles avoient renoncé au mariage, vivoient comme des Anges dans des corps mortels, & pratiquoient la vertu d'une maniere si parfaite, que ce saint Evêque en dit ces paroles : Ce sont des person- « nes excellentes, qui combattent gene- « reusement pour observer la Loi de Dieu, « & pour se rendre recommandables en « toute sorte de bonnes œuvres. Le recit « qu'il en fait, ne sauroit estre plus certain, puisque la connoissance qu'il en avoit, étoit experimentale ; il les avoit vûës ; il avoit conversé avec elles, & en savoit si bien le nombre, qu'il assure qu'en une seule Ville il y en avoit plus de deux mille. Ce qui est à remarquer, c'est qu'il n'est pas dit que ces Vierges, ces Veuves, & ces autres Servantes de Dieu, fussent cloîtrées, ni qu'elles fissent aucuns vœux solemnels, mais seulement qu'elles demeuroient en leur Maison particuliere, ou bien en de certaines Societez, qui étoient sans engagement, comme il est tres-facile d'en tirer la consequence par quantité d'autres exemples qu'il rapporte.

Celui de *Sainte Magne* doit eſtre en grande conſideration, parce qu'étant demeurée veuve par le decés de ſon mari, avec lequel elle avoit conſervé ſa virginité par une ſainte adreſſe, & ſous pretexte de maladie, elle paſſa le reſte de ſes jours, fort retirée dans ſa maiſon, emploïant ſes grands biens en aumônes, pour le ſoulagement des Pauvres.

L'exemple de *Sainte Macrine* doit eſtre ſingulierement remarqué, parce qu'étant l'aînée de ſa famille, elle éleva en la crainte de Dieu ſes freres & ſes ſœurs; & aïant eu ſa part des biens de la maiſon paternelle, elle accomplit le conſeil de l'Evangile, en donnant aux pauvres ce qui lui appartenoit : Elle mena une vie ſi pure & ſi parfaite, que S. Gregoire de Nyſſe, un de ſes freres, en dit ces re-
» marquables paroles : Il n'y a point d'é-
» loquence, qui puiſſe repreſenter une
» maniere de vie ſi ſainte, parce qu'elle
» étoit moïenne entre la Nature humaine
» & l'angelique, participant de l'une &
» de l'autre; car étant exemte des trou-
» bles qui agitent l'eſprit des hommes,
» elle étoit élevée au deſſus de la condi-
» tion humaine, & neanmoins elle ce-
» doit à la Nature angelique, en ce qu'elle
» étoit renfermée dans un corps mortel,
» & avoit beſoin de ſens & d'organes

pour agir. C'eſt ainſi que doivent vivre les perſonnes libres ; & cette Sainte doit eſtre particulierement le modelle de celles qui ſont dans une famille, ſous la puiſſance de leurs peres & meres.

Nous pouvons encore faire la même remarque d'un tres-grand nombre de Vierges & de ſaintes Veuves, dont S. Jerôme a écrit les Vies, & deſquelles il eſt parlé ſi honorablement, que l'on ne ſauroit aſſez admirer les loüanges qu'il leur donne. Cependant il eſt certain, que toutes ces grandes Servantes de Dieu, qui s'étoient dediées à la divine Majeſté pour mener la vie parfaite, n'ont jamais vécu dans les Monaſteres & Maiſons Religieuſes, mais qu'elles en ont pratiqué tous les plus ſaints Exercices dans leurs Maiſons particulieres, comme on le peut voir dans les Vies des Saintes *Marcelle, Sophronie, Salvine, Principie, Demétrie, Aſelle, Paule, & Euſtochium*, leſquelles n'ont jamais paſſé leur vie en Communauté, ni porté l'habit de Religieuſes, excepté les deux dernieres, qui ſe retirerent en la Terre-Sainte, où elles firent bâtir des Monaſteres pour les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe.

Non ſeulement ces ſaintes & admirables Filles que je viens de nommer, mépriſoient la vie ſeculiere ; mais encore

un tres-grand nombre d'autres ſuivirent le même exemple, & paſſerent leur vie dans le Celibat.

L'on ne ſauroit jamais trop relever la haute eſtime que le même S. Jerôme avoit pour les perſonnes de cette condition; & pour en avoir une forte idée, il faut conſiderer ce qu'il écrit à une de ces ſaintes Neutraliſtes, qu'il ne connoſſoit en ce temps-là, que par la ſeule reputation » de ſa vertu: J'écris à une Perſonne que » je ne connois pas, dit ce ſaint Homme, » non plus que je n'ai pas le bien d'eſtre » connu d'elle, quant à l'exterieur ſeulement, mais ſelon l'interieur: nous » nous connoiſſons de la même maniere » que S. Paul connoiſſoit les Colloſſiens, » & pluſieurs autres Fideles qu'il n'avoit » jamais vû. L'on pourra facilement juger de l'eſtime que je fais du merite, » ou plûtôt du miracle de cette Vierge; » de ce qu'étant occupé à l'explication du » Temple de Salomon, décrit par Ezechiel, qui eſt un Livre des plus difficiles de l'Ecriture-Sainte, & particulierement l'endroit qui contient la deſcription du Sanctuaire, & de l'Autel » des Parfums; j'ai interrompu cet important Ouvrage, afin de paſſer d'un » Autel materiel à un Autel myſtique, » où je vois conſacrée la Victime ſainte,

Sainte Demetrie, Ep. 17. l. 2.

vivante & ſans tache, d'une perpetuelle « virginité. Et pour relever le merite de « cette Sainte, il continuë ainſi ſon élo- « ge : La force de ſon eſprit eſt éton- « nante, parce qu'aïant eſté élevée parmi « l'or & la ſoïe, au milieu d'un grand « nombre de Serviteurs & de Servantes, « & entre les careſſes d'une puiſſante fa- « mille, dans les feſtins & dans la bonne « chere d'une maiſon, abondante en toute « ſorte de biens ; elle a preferé de vivre « dans le travail & l'abſtinence, & de « ſe couvrir d'un habit groſſier, ne s'é- « tant jamais ſervie de linge, ni couché « ſur la plume. «

L'on ne ſauroit, ſans tomber dans la prolixité, faire le recit de tout ce qu'a dit ce grand Homme, à la loüange de ces illuſtres Neutraliſtes, aïant emploïé la force de ſon eſprit, & l'élegance de ſon ſtyle, pour perſuader aux autres Filles de ſe dedier à Dieu en gardant la continence. C'eſt ce qu'il nous fait connoître par ce qu'il écrit à un homme de qualité, qu'il exhorte d'élever ſa fille à la perfection de cet état. Aprés lui avoir donné des preceptes pour ſon education juſques aux plus petites choſes, il lui dit ces belles paroles : Qu'elle « faſſe un treſor dans ſon cœur, des « Livres de Salomon, des Evangiles, & « *Gaudentce, Ep. 15. l. 2.*

» des Ecrits des Apôtres & des Prophe-
» tes : Que rarement elle ſorte de la mai-
» ſon, & qu'elle garde cette moderation
» même dans les choſes de pieté, n'é-
» tant pas à propos de ſe trouver en
» toutes les Aſſemblées, qui ſe font
» dans les Egliſes ; mais que ſa con-
» ſolation ſoit dans la retraite de ſa
» chambre.

Ce ſaint Docteur a toûjours fait paroître un zele ſingulier, & une affection extraordinaire pour les filles, qui vouloient paſſer leur vie dans le Celibat, & pour les Veuves qui demeuroient conſtantes dans la viduité : Afin de les encourager à ce genereux deſſein, il leur propoſe pluſieurs exemples, qui ſeroient trop longs à raconter ; & c'eſt aſſez d'en produire encore deux ou trois pour donner des ſentimens fort relevez de cet état.

CHAPITRE XXII.

Suite des exemples des Perſonnes, qui ont paſſé leur vie dans le Celibat volontaire.

VOici un modelle admirable, que doivent imiter les veritables Neutraliſtes : C'eſt celui de *ſainte Aſelle*, dont S. Jerôme a écrit la Vie. Cette illuſtre Fille prit naiſſance dans une grande famille, qu'elle abandonna pour l'amour de JESUS-CHRIST. A l'âge de douze ans elle commença de ſe donner à Dieu ; & s'étant retirée dans ſa chambre, qui étoit le lieu de ſa retraite & de ſon repos, elle joüiſſoit des douceurs de l'eſprit : Elle trouvoit des delices dans le jeûne, & dans l'abſtinence ; & aïant acheté une robe brune & propre à une perſonne qui avoit renoncé aux vanitez du ſiecle, elle les condamnoit par la ſimplicité de ſon habit : Elle demeura toûjours dans ſa maiſon, & pratiquoit une ſi grande retenuë, que jamais elle ne paroiſſoit en public ; ne parloit point aux hommes : & ce qui eſt plus admirable, c'eſt que rarement elle voïoit ſa ſœur, qu'elle aimoit beaucoup : Elle

viſitoit les Tombeaux des ſaints Martyrs dans les temps qu'elle pouvoit eſtre le moins apperçûë : Il n'y avoit rien de plus agreable que ſa ſeverité, & rien de plus ſevere, que ſa douceur, & rien de plus doux, que ſa triſteſſe. Ses paroles tenoient du ſilence, & ſon ſilence parloit : Elle étoit toûjours vétuë de même façon : & comme ſon habit n'avoit rien de curieux, ſa propreté étoit toûjours accompagnée de negligence : la ſeule égalité de ſa vie qui ne changeoit jamais ſes manieres ordinaires, faiſoit que dans une Ville pleine de pompe & de diſſolution, les gens de bien publioient ſes loüanges, & les méchans n'oſoient la blâmer : Tant la veritable vertu a de force & de puiſſance, encore que cette ſainte Fille cachât la ſienne, autant qu'elle pouvoit, n'étant jamais plus ſatisfaite, que lors qu'elle croïoit n'eſtre connuë de perſonne.

Ainſi l'on peut facilement remarquer l'ancienneté du Celibat volontaire, dans les Ouvrages de ce ſaint Docteur, & ſur-tout dans ſes Epîtres, & dans les Relations qu'il a faites de mille beaux exemples qu'il nous en a laiſſez, où l'on en peut voir en tous les ſiecles qui l'ont precedé.

Ce grand Homme rapporte encore l'ex-

emple de *ſainte Marcelle*, qui eſt non ſeulement avantageux aux Savantes, mais encore à celles qui paſſent leur vie dans le Celibat. Cette Sainte étoit noble, riche, jeune, & belle : Aprés avoir demeuré ſeulement ſept mois avec ſon mari, elle perſevera, toute ſa vie, dans le veuvage, encore qu'elle fût recherchée par les plus Grands de Rome. Le jardin qu'elle avoit en un Fauxbourg de cette grande Ville, lui ſervit de Monaſtere ; & une maiſon qu'elle choiſit à la campagne, fut ſa retraite, où elle demeura long-temps, immolant & ſacrifiant à JESUS-CHRIST la beauté de ſon corps, la ſplendeur de ſa maiſon, la douceur & les connoiſſances de ſon eſprit. Ce ſaint Docteur, aïant une extrême apprehenſion, qu'étant encore jeune, elle ne prît le deſſein de ſe remarier, lui écrivit une Lettre ſi preſſante pour l'exhorter à l'amour de la continence, qu'on ne ſçauroit la lire ſans admiration. Car aprés lui avoir fait un long diſcours de pluſieurs grandes Dames, qui n'avoient jamais voulu entendre parler de ſecondes nôces, il lui dit, que c'eſt un privilege dans ſa maiſon, que depuis le grand *Camille* dont elle étoit deſcenduë, il ne s'étoit point trouvé de femme, qui aprés la mort de ſon mari, eût contracté une nouvelle alliance ; & que

par cette raiſon elle s'attiroit beaucoup de blâme, ſi étant chrétienne, elle avoit la penſée de ſe remarier, contre la loi que ſes Ancêtres, quoique Païens, avoient établie dans ſa Famille.

Rufin, Prêtre d'Aquilée, & Contemporain de S. Jerôme, nous rapporte un exemple memorable, lequel ſeul nous peut perſuader, que le Celibat étoit fort eſtimé de ſon temps. Aprés avoir fait le recit, comme la jeune *Melanie* avoit eſté mariée, contre ſa volonté, à *Pinien*, grand Seigneur de Rome, duquel elle demeura veuve, aprés avoir eſté ſept ans avec lui; il dit qu'elle quitta le monde, étant ſeulement agée de vingt ans; & que neanmoins c'eſt une choſe certaine qu'elle y demeura toûjours, & paſſa toute ſa vie à viſiter les ſaints Lieux de la Paleſtine, & les Monaſteres d'Egypte & de la Thebaïde; qu'elle fit pluſieurs longs & frequens voïages, diſtribuant ſes riches habits, ſes meubles precieux, & l'argent qui provenoit de ſes Terres, pour parer les Egliſes, orner les Autels, & pour ſervir à la nourriture des Solitaires, & des pauvres: elle fonda pluſieurs Hôpitaux, racheta mille Eſclaves, aïant vendu, pour cet effet, les grands Domaines qu'elle avoit en Eſpagne, & dans les Gaules, & ne reſerva ſeulement que ceux qu'elle

poſſedoit dans l'Afrique & dans la Sicile, pour les neceſſitez des pauvres, & pour celles de ſa famille. Aprés qu'elle eut achevé ſes grands pelerinages, elle demeura dans une maiſon de campagne, pendant que Pinien, autrefois ſon mari, & alors ſon aſſocié au ſervice de Dieu, étoit de l'autre côté avec trente Solitaires, & s'occupoit en toutes les œuvres de charité, qui le pouvoient rendre recommandable en vertu & en ſainteté.

Il eſt aiſé de reconnoître par cet exemple, que ni le mari ni la femme, quoique ſeparez volontairement pour l'amour de JESUS-CHRIST, n'étoient point renfermez dans des Monaſteres, mais qu'ils demeuroient dans leurs maiſons particulieres, & qu'ils paſſoient leur vie dans la pratique de la plus haute perfection; car s'étant rendus libres des liens du mariage dans une fleuriſſante jeuneſſe, pour ſe conſacrer à Dieu, en gardant la continence, ils ont laiſſé un rare exemple aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui les voudront imiter.

S. Gregoire, qui a vêcu environ deux ſiecles depuis les Auteurs dont je viens de parler, nous a laiſſé deux beaux exemples du Celibat volontaire. Le premier eſt tiré d'une de ſes Homelies, où il nous rapporte, qu'il y avoit trois ſaintes Vier- Ch. 40.

ges, qui demeuroient dans une maiſon, & qui y menoient une vie tres-innocente, & auſſi riche en vertus, qu'elle étoit pauvre des biens de la terre. Il y en avoit une appellée *Romule*, d'un grand merite, & d'une ſainteté exemplaire. Elle étoit humble, patiente, & pratiquant un rigoureux ſilence, & étoit fort appliquée à l'oraiſon. Elle fut frappée d'une paralyſie qui l'arrêta pluſieurs années dans le lit, quaſi privée de l'uſage de tous ſes membres, ſans qu'une ſi rude épreuve fût capable de l'impatienter. Enfin, Dieu voulant recompenſer tant de merites, fit paroître quatre jours devant ſa mort, une lumiere celeſte, qui remplit toute la chambre d'une grande clarté; & ſes deux Compagnes s'apperçurent d'une multitude de perſonnes, qui entroient avec un tel empreſſement, que la porte en étoit toute ébranlée. Cette foule inviſible de gens de l'autre monde pſalmodioient alternativement; & quatre jours aprés, aïant reçû le ſaint Viatique, elle expira doucement; & ſon ame étant portée entre les Chœurs des Anges, l'on entendoit des voix d'hommes & de femmes, qui diſoient les Pſeaumes. Ces funerailles celeſtes, accompagnées d'une odeur tres-ſuave, étoient un grand témoignage de la felicité, dont cette ſainte

Ame

Ame joüiſſoit dans le Ciel.

Perſonne ne ſauroit dire, que ces vertueuſes Filles étoient Religieuſes cloîtrées, ſans faire tort à la verité ; mais chacun doit demeurer d'accord, qu'elles étoient ſeulement aſſociées enſemble pour mener une vie ſeparée du monde, & pour ſe donner l'une à l'autre des ſecours mutuels dans leurs beſoins : & c'eſt ce que font les Neutraliſtes, quand elles ſuivent l'exemple, que ce grand Pape leur met devant les yeux.

Le même S. Gregoire, au 4. Livre de ſes Dialogues, & en l'une de ſes Homelies, nous raconte une Hiſtoire, qui autoriſe beaucoup le Celibat, & qui fait bien voir, qu'autrefois pluſieurs perſonnes ſe conſacroient à Dieu, ſans ſe renfermer dans les Monaſteres ; la vie parfaite ſe pouvant pratiquer, étant libre, auſſi-bien que dans les engagemens. C'eſt ce que nous apprend ce ſaint Docteur, par le recit qu'il fait de la vie de ſes trois Tantes. *Ch. 16. Homelie 38.*

Mon pere a eu trois Sœurs, dit ce grand Pape, leſquelles toutes trois « ont fait profeſſion de virginité : s'étant « attachées à Dieu avec beaucoup d'ar- « deur, elles obſerverent en leur maiſon « une maniere de vivre tres-exacte ; & « plus elles avançoient en age, plus «

» elles avançoient en l'amour de Dieu,
» & dans le chemin de la perfection :
» elles n'étoient plus ſur la terre, que ſe-
» lon le corps, à cauſe de l'élevation de
» leur eſprit ; neanmoins l'une d'entre-
» elles, nommée *Gordienne*, commença
» de ſe rallentir, & de retourner à l'a-
» mour des choſes du ſiecle ; & lorſque
» *Tharſille* & *Emilienne* la reprenoient
» de ce qu'elle ne gardoit pas avec fide-
» lité, ſa premiere reſolution, s'épan-
» chant dans les choſes exterieures par
» une conduite oppoſée à la ſainte vie,
» qu'elle devoit mener, elle affectoit une
» façon grave & ſerieuſe : mais un mo-
» ment aprés, quittant toutes ſes manie-
» res affectées, elle retournoit aux vains
» diſcours & aux amuſemens du monde,
» & ne prenoit plaiſir qu'en la compa-
» gnie des filles ſeculieres, la converſa-
» tion des autres lui étant penible & à
» charge.

» Tharſille, ſe faiſant admirer entre
» ſes ſœurs par l'amour des afflictions,
» par la pratique d'une ſevere abſtinen-
» ce, & d'une oraiſon continuelle, étoit
» arrivée à un ſublime degré de perfec-
» tion ; & Dieu voulant couronner ſes
» grands merites, l'avertit de ſa mort,
» par une apparition de *Felix* mon ayeul,
» Evêque de l'Egliſe de Rome, qui lui

montra la demeure des clartez éter- «
nelles, lui disant ces paroles pleines «
de consolation, *Venez promptement* «
pour habiter dans ce lieu de lumiere. Le «
lendemain, la fiévre aïant pris à cette «
sainte Vierge, elle se trouva à l'extre- «
mité; & comme plusieurs personnes «
étoient autour de son lit, elle s'écria «
d'une voix severe: *Retirez-vous prom-* «
tement, car voici JESUS-CHRIST *qui* »
vient; & comme elle considéroit avec «
une extrême attention, celui qu'elle «
voïoit de ses propres yeux, son ame «
toute pure sortit de son corps; & en «
même temps une odeur si suave se ré- «
pandit dans la chambre, que les assis- «
tans furent facilement persuadez, que «
le Seigneur de toute suavité étoit pre- «
sent. «

Peu de jours aprés cette mort, la «
Sainte apparut à sa sœur *Emilienne*, «
& lui dit ces paroles: *Puisque je n'ai* «
point passé avec vous la Fête de la nais- «
sance du Sauveur, j'y veux celebrer celle «
de l'Epiphanie. Mais Emilienne étant «
toûjours inquietée de ce que devien- «
droit leur sœur *Gordienne*, lui répon- «
dit avec un visage triste: *Venez seule-* «
ment; car pour elle, vous la devez con- «
siderer dans le rang des Seculieres & «
Laïques. Et étant tombée malade en- «

» ſuite de cette viſion, elle mourut, » comme ſa ſainte ſœur lui avoit pré- » dit. Auſſi-tôt que Gordienne ſe vit » maîtreſſe de ſes biens & de ſes actions, » la dépravation de ſon ame éclata pu- » bliquement ; & le mal qui étoit caché » au fond de ſon cœur, parut dans un » extrême deſordre ; car aïant oublié la » crainte de Dieu, & s'étant dépoüillée » de tout ſentiment d'honneur, elle épou- » ſa un homme, qui étoit Receveur du » revenu de ſes Terres.

Juſques ici ce ſont les propres termes de la Relation de S. Gregoire, que je n'ai point voulu changer, de crainte d'en alterer le ſens. Ainſi l'on peut facilement connoître, que ces ſaintes filles s'étoient dediées à Dieu, ſans neanmoins s'engager dans le Cloître ; & ſur-tout, par le mariage de la derniere de ſes Tantes, qui étoit en poſſeſſion des biens & des domaines de ſes ſœurs défuntes.

C'étoit une choſe fort en uſage dans l'Egliſe Grecque, que les femmes & les filles d'une pieté reconnuë étoient deſtinées pour diſtribuer les charitez aux Fideles, pour enſeigner les principes de la Foi, pour aſſiſter celles de leur ſexe dans les ceremonies, ſoit du Baptême, ſoit des onctions, ou de la ſepulture. Ce qui ſe doit entendre des ſimples Offices, &

non pas des Ordres hierarchiques, qui ſont des Dignitez uniquement attachées aux perſonnes du premier ſexe, & auſquels jamais les femmes ne ſauroient prétendre. Sur quoi il faut remarquer, que cette maniere de vie n'engageoit aucunement ni la liberté, ni les biens de celles qui l'embraſſoient; car elles demeuroient dans leurs maiſons particulieres, parmi ceux de leur Famille, & dans une pleine joüiſſance de leur patrimoine, qu'elles diſtribuoient aux Egliſes, aux Hôpitaux & aux autres lieux de pieté, ſelon que leur charité étoit grande, & leur perfection conſommée. Elles ſe diſtinguoient beaucoup plus par la ſainteté de leur vie, que par la regularité de leurs habits.

Ces manieres d'agir étoient ſi communes par toute la Grece, qu'il eſt rapporté dans l'Hiſtoire de *Sainte Pelagie*, que l'Evêque d'Antioche, étant informé de ſa converſion, envoïa auſſi-tôt une Dame nommée *Romaine*, l'une des principales Veuves de celles qui étoient au ſervice de l'Egliſe, pour inſtruire la nouvelle Convertie, & pour veiller à ſa conduite. Ce qui nous fait bien voir à quel point ces perſonnes libres étoient conſiderées parmi les Fideles, qui en recevoient beaucoup de ſecours & d'utilitez.

La ſainte Dame *Olympias* exerça ces mêmes charges & offices de pieté dans l'Egliſe de Conſtantinople ; & aprés qu'elle fut veuve d'un grand Seigneur de l'Empire, elle renonça à tout le ſoin des choſes temporelles, pour s'adonner aux œuvres de charité, & paſſer toute ſa vie dans la pratique des vertus ſolides. C'eſt ce qui donna lieu à pluſieurs ſaints Perſonnages, d'en parler avec éloge, & ſur-tout à ſaint Jean Chryſoſtome, & à S. Gregoire de Nazianze, qui lui ont donné tant d'éloges. Cette genereuſe femme étant preſſée d'épouſer *Elpide*, proche parent de l'Empereur Theodoſe, le refuſa conſtamment, par une réponſe » auſſi ſpirituelle que hardie, diſant qu'» elle recevoit avec un profond reſpect, » tout ce qui lui étoit propoſé de la part » d'une Puiſſance ſouveraine : mais que » Dieu aïant rompu ſes liens par la mort » de ſon mari, elle deſiroit de paſſer ſa » vie ſans engagement, étant reſoluë de » ſe donner entierement à Dieu. Elle endura beaucoup de perſecutions, & mourut ſaintement dans l'état de continence.

Exemple rare & extraordinaire, qui peut ſervir de regle aux perſonnes libres de la premiere qualité, qui ſont reſoluës de paſſer leur vie dans le Celibat.

Pour peu que l'on remonte aux temps de la naiſſance de l'Egliſe, on trouvera des exemples de cette vocation. Celui de *ſainte Thecle* merite d'eſtre ici rapporté. Cette Sainte étoit native de la ville d'Iconie, en la Province de Cilicie : elle étoit tres-belle, & doüée d'un bon eſprit : elle fut promiſe en mariage à un jeune homme de qualité : mais ſaint Paul étant venu en ce temps-là prêcher l'Evangile, cette fille fut une des plus aſſiduës à ſes Predications, & s'y convertit à la Foi. N'étant agée que de dix-huit ans, elle conſacra ſa virginité à Dieu ; ce qui fit qu'elle refuſa conſtamment le parti, que ſa mere lui avoit deſtiné : cette mere, extrêmement irritée de ce refus, l'accuſa devant le Juge d'être Chrétienne, & demanda que pour ſervir d'exemple aux autres, elle fût brûlée toute vive : cette courageuſe fille fut jettée dans le feu ; mais armée du ſigne de la Croix, elle ne fut point endommagée des flâmes : expoſée aux bêtes feroces, elles ne lui firent aucun mal : jettée dans une foſſe pleine de ſerpens & de viperes, ces bêtes furent conſumées par le feu du Ciel. Enfin, elle fut attachée à deux taureaux indomptez, pour la mettre en pieces, mais elle n'en reçut aucun dommage. Le peuple d'Iconie, étonné de tant de mer-

veilles, disoit à haute voix, *que le Dieu des Chrétiens devoit estre adoré.* Le Proconsul, qui appréhendoit la fureur populaire, fit mettre la Sainte en liberté : elle s'en alla en Seleucie, où elle vêcut jusques à l'age de quatre-vingt-dix ans, dans les exercices d'une vie tout-à-fait exemplaire : elle fut la premiere personne de son sexe, qui endura le martyre pour le Sauveur du monde, & on la regarde comme la fille aînée du grand Apôtre S. Paul.

Ce n'est pas la seule entre les Martyres, à qui nous pouvons donner la qualité de *Neutraliste*, pour avoir passé de si longues années dans le Celibat; il y en a un grand nombre d'autres, lesquelles, aprés avoir perseveré dans cette condition un temps considerable, avant que d'endurer la mort pour la confession du nom de JESUS-CHRIST, se doivent aussi mettre dans ce rang; comme les saintes *Apolline, Pudentiane, Praxede*, & plusieurs autres, lesquelles chargées d'années & de merite, durant la persecution des Empereurs, emploïoient leurs biens & leurs personnes, à soulager les Martyrs dans leurs necessitez; les visitoient dans les prisons pour panser leurs plaïes, & pour leur rendre les services qui les pouvoient soulager dans les persecutions, qu'ils

qu'ils ſouffroient pour la Foi, ſans eſtre intimidées par les menaces des Tyrans.

CHAPITRE XXIII.

Suite du même ſujet.

APRE'S tant de perſonnes ſi differentes en age & en condition, leſquelles n'ont jamais eu d'autre deſſein, que de conſerver leur liberté & leur integrité, dans un état de vie ſans engagement; nous en pouvons encore remarquer d'autres, leſquelles, quoique Souveraines, ont mépriſé les Alliances couronnées, qui les vouloient retirer de la perfection d'une vie continente & abſtraite.

L'exemple de la ſainte Vierge *Pulcherie*, ſœur de l'Empereur Theodoſe le jeune; & celui des Princeſſes *Flacille*, *Marine*, & *Arcade*, qui ne voulurent jamais conſentir à ſe marier, eſt tout admirable. Elles étoient ſi fort paſſionnées pour la virginité, que pour en donner des marques certaines, & pour en faire à Dieu un ſacrifice plus ſolemnel, elles preſenterent un Autel tout d'or, enrichi de pierreries, au Temple de ſainte Sophie à Conſtantinople, pour ſervir de témoi-

gnage perpetuel de leur pureté & de leur continence. C'eſt ce que nous apprennent des Auteurs dignes de foi, qui nous aſſurent qu'elles moururent toutes quatre en l'état de virginité, comme elles y avoient vêcu : car bien que Pulcherie, aprés la mort de l'Empereur ſon frere, fût obligée d'épouſer *Marcien*, afin de gouverner l'Empire d'Orient, avec plus de force, plus de puiſſance, & plus d'autorité ; ce fut neanmoins à condition que ſa liberté & ſa continence n'en ſeroient pas intereſſées : elle demeura ferme & ſtable en ſa reſolution, malgré les changemens de ſa fortune.

L'Hiſtoire de l'Empereur Valentinien le jeune, qui fut tué en trahiſon, fait mention de ſes deux ſœurs : elle dit que ces Princeſſes, aprés la mort de leur frere, dont elles étoient inconſolables, auroient ſuccombé ſous le poids de leur perte, ſans ſaint Ambroiſe, qui faiſoit ſon poſſible pour adoucir leur douleur, qui étoit ſi grande, qu'aprés avoir paſſé plus de deux mois à faire les funerailles de leur frere, ennuïées des choſes du monde, elles s'en éloignerent, ne trouvant rien de plus agreable que la ſolitude, où elles paſſerent le reſte de leur vie, ſans contracter aucun engagement, parce qu'elles cherchoient en Dieu ſeul la con-

solation & le repos, que l'on ne peut trouver dans les creatures.

Les Auteurs profanes nous fourniſſent encore pluſieurs exemples de Princeſſes, qui ont paſſé leur vie dans le Celibat. *Roxane* & *Pariſatis*, ſœurs de Mithridate, Roi de Pont, avoient atteint l'age de quarante ans ſans eſtre mariées, aïant mieux aimé vivre libres entre ceux de leur Nation, que d'eſtre Reines & Souveraines par les Alliances, qu'elles auroient pû contracter avec les Monarques & les Princes étrangers. Ces deux Princeſſes avoient le cœur ſi grand & ſi genereux, que rien ne les pouvoit ni étonner ni changer; comme elles le firent bien voir en la défaite du Roi leur frere, lequel leur aïant envoïé du poiſon, pour empêcher qu'elles ne tombaſſent vivantes entre les mains de leurs ennemis, le reçurent avec beaucoup de remercîmens, & s'en ſervirent, pour ſe donner la mort, avec une conſtance capable d'étonner les plus hardis. *Plutarq. en la vie de Lucul. lus.*

C'eſt aſſez parler des ſiecles paſſez, venons à celui-ci, & conſiderons ſi le Celibat volontaire, ou la vie dégagée, s'y trouve, & de quelle maniere elle s'y pratique.

Il eſt conſtant que c'eſt aujourd'hui une choſe fort commune en toutes les Pro-

vinces de la Chrétienté, & ſur-tout dans la France, de voir un tres-grand nombre de filles de toutes ſortes de conditions, qui demeurent libres, ſans prendre parti ni dans la Religion, ni dans le mariage: les unes, parce qu'elles n'ont aucun attrait pour ces deux états; les autres, parce qu'elles ne ſont point aſſez fortes pour en ſupporter les charges & les obligations: celles-ci demeurent libres, parce que leur conſcience y trouve plus de repos, & moins d'engagement; celles-là, dautant qu'elles ont plus de facilité pour la pratique de pluſieurs vertus, & d'autres pieux exercices. Enfin, il y en a une infinité qui ſe plaiſent à demeurer libres, pour prendre parti ſi-tôt qu'elles trouveront leur avantage, ou bien pour paſſer la vie plus agreablement, & avec moins d'embarras. Ces dernieres ne ſont pas les parfaites Neutraliſtes, puis qu'elles ſe diſpoſent pour embraſſer une autre vocation, ſi-tôt qu'elles en auront le moïen: ou bien encore, parce qu'elles ont des vûës trop humaines & trop intereſſées. Pour les premieres, elles doivent, avec juſtice, en porter le nom, étant de cœur, auſſi-bien que de corps, dans un parfait dégagement.

L'on voit auſſi grand nombre de Veuves, qui demeurent fermes dans cet état

ſans penſer à de nouvelles alliances ; ſoit qu'étant chargées d'enfans, elles ſont aſſez en peine pour leur éducation, ſans prendre d'autre fardeau ; ſoit que n'aïant point de ſuite, elles ſe trouvent ſi bien d'eſtre rentrées dans leur premiere liberté, qu'elles ne veulent plus s'engager.

Qui pourroit douter du merite de ces genereuſes perſonnes, aprés l'approbation continuelle, qu'elles reçoivent du Ciel, qui leur inſpire cette vie dégagée, & qui les y confirme par des graces ſenſibles, & par une protection qui paroît viſiblement aux yeux du monde ?

S'il eſt rapporté au 3. Livre des Rois, qu'Helie ſe plaignit autrefois à Dieu, des perſecutions qu'il enduroit pour ſon ſervice, étant ſeul en Iſraël qui n'avoit point fléchi les genoux devant l'Idole de Baal ; nous pouvons, avec juſtice, faire aux perſonnes dégagées, l'application des paroles, que le Seigneur dit à ce Prophete : *Je me ſuis reſervé ſept mille hommes tres-fideles, qui n'ont point participé aux idolatries des Enfans d'Iſraël.* C'eſt une verité qu'il y a encore aujourd'hui un grand nombre de perſonnes, qui imitent les premiers Chrétiens, dont il eſt parlé aux Actes des Apôtres, leſquelles peuvent eſtre comparées à ces ſept mille Iſraëlites, que le Seigneur trouva fideles

Ch. 8.

au milieu des desordres du reste du peuple.

Si nous ne croïons pas cette regularité de vie, dit saint Chrysostome, c'est qu'étant trop disproportionnée à nôtre foiblesse, nous sommes semblables en cela à un homme sujet au vin, qui ne sauroit croire que les autres puissent s'en passer: ou bien nous ressemblons à un voluptueux, qui ne se peut imaginer qu'on puisse vivre dans le Celibat. La conduite des personnes libres montre bien le contraire; & si leur innocence & leur retraite ne peuvent tomber dans le sentiment de plusieurs; ce n'est pas à dire, que l'on ne puisse estre au milieu du monde, sans prendre part à ses maximes, & sans suivre ses coûtumes.

CHAPITRE XXIV.

Raisons de ceux qui soûtiennent, qu'il faut necessairement prendre parti dans le mariage, ou dans le Cloître.

Morale, l. 4. c. 6. IL y a des personnes, dit Aristote, qui dans la Societé civile, tâchent de se rendre agreables par la douceur de leur entretien, & qui approuvent indifferemment tout ce que l'on dit: au contraire;

il s'en trouve d'autres qui critiquent universellement toutes choſes : Or comme ces deux habitudes ſont blâmables, celle qui tient le milieu, nous apprend la maniere de recevoir, ou de rejetter tout ce qui ſe preſente ; & cette moderation, qui ne s'emporte jamais aux loüanges exceſſives, ni aux blâmes paſſionnez, fait connoître la juſteſſe d'un eſprit bien reglé. C'eſt ce qui fait dire à Seneque, que nous devons ſi bien conſiderer la condition des choſes humaines, que nous puiſſions eſtre Juges équitables de celles qui arrivent tous les jours. *Liv. de la vie bienheureuſe.*

Si l'on s'arrêtoit aux diſcours des hommes, jamais l'on n'auroit de contentement, & ſur-tout au ſujet du Celibat volontaire ; car tout le monde ſe mêle d'en raiſonner, & d'y former des oppoſitions, & ainſi l'on s'éloigne de ce juſte milieu, dont parle ce grand Philoſophe.

Chacun penſe avoir droit de contrarier ce qui eſt oppoſé à ſes ſentimens ; & les opinions qui regnent dans le ſiecle, ſont toûjours ſoûtenuës avec chaleur. Tous les jours l'on entend dire, que c'eſt une choſe abſolument neceſſaire de s'engager dans une condition, & qu'il faut prendre parti, ſoit dans la Religion, ſoit dans le mariage : cette maxime ſi univerſelle s'adreſſe particulierement aux filles, leſquel-

les, à cauſe de la foibleſſe de leur ſexe, ſont expoſées à de plus grands dangers, que les hommes : elles ſont toûjours ſuſpectes pour la conſcience, ſoupçonnées pour l'honneur, & obſervées pour la conduite, ſi elles ne ſont dans les liens d'un Cloître, ou dans la Societé d'un mari. C'eſt par toutes ces raiſons qu'elles doivent eſtre attachées à l'un de ces deux états.

Il faut encore remarquer, que non ſeulement par toutes ces conſiderations les perſonnes du ſexe doivent rechercher un établiſſement ; mais qu'il y en a beaucoup d'autres, qui ſont aſſez puiſſantes pour les engager dans la Societé civile, ce qui ne ſe peut faire que par l'une ou l'autre de ces deux grandes conditions ; leſquelles ſont regardées de tout le monde comme un Port aſſuré pour les femmes. L'on ſoûtient qu'elles s'y devroient porter d'elles-mêmes, par un principe d'intereſt temporel : il ſemble à pluſieurs, que le nom de *Fille* eſt une qualité ſi onereuſe ; que les parens mêmes s'en trouvent fort chargez : & qu'elle eſt tellement inutile à celles qui la portent, qu'elle ne leur donne aucun rang dans le monde.

L'eſprit humain eſt ſi leger, ſes reſolutions ſont ſi peu aſſurées, & ſes affections ſi changeantes, que par tous ces

motifs l'on prétend ſoûtenir, qu'il en faut arrêter le cours par des alliances, ſoit monaſtiques, ſoit ſeculieres, par leſquelles l'on ne peut plus ſouffrir aucun changement dans ſon état.

Pour mïeux établir toutes ces raiſons, l'on ſe ſert de la parole de Dieu, lequel en la creation du Monde, établit ſi bien le mariage, qu'il commanda à la femme de quitter pere & mere pour ſuivre ſon mari; & fit à l'homme un même precepte à l'égard de ſon épouſe. Il ſemble que le Seigneur a renouvellé ce commandement en pluſieurs endroits de l'Ecriture, lors qu'il dit par Salomon, que celui qui marie ſa fille à un homme ſage & moderé, fait une bonne œuvre; & par S. Paul, écrivant à ſon Diſciple Timothée, auquel il ordonne expreſſément d'obliger les jeunes Veuves, qui ſeront diſſipées, grandes parleuſes, oiſives, & ennemies de la retraite, de ſe remarier, afin qu'elles apprennent à demeurer ſtables en leur maiſon, pour y gouverner leur ménage, regler leur famille, donner des enfans à la Republique, & empêcher le monde de mal juger de leur conduite.

Geneſe 3. ch. 2.

Eccleſ. 1. 7. v. 27.

1. Epiſt. ch. 5.

Ces raiſons ſont ſi juſtes, & ces autoritez ſi fortes, qu'il ſemble que nous n'en pouvons trouver aucune pour ſoûtenir

la neceſſité & le merite du Celibat : mais toutes ces objections étant bien conſiderées, au lieu de nous eſtre contraires, donneront de grands ſujets de s'affermir dans la vie dégagée.

CHAPITRE XXV.

Réponſe aux objections du Chapitre précedent.

IL n'y a point d'opinions, qui puiſſent jamais ruiner ce que nous avons dit du Celibat en ce premier Livre ; & les raiſons que l'on peut oppoſer, ne ſauroient aucunement détruire celles que nous avons rapportées pour défendre ce parti. Quant à l'Autorité ſacrée, dont l'on penſe ſe prévaloir contre nous, il eſt facile de répondre, que le Commandement que Dieu fit à nos premiers Parens, touchant la multiplication du Genre humain, ne s'adreſſe pas generalement à toute leur poſterité, mais ſeulement à ceux que le Ciel deſtine à cet état : C'eſt l'explication, que les Peres de l'Egliſe donnent à ce paſſage de la Geneſe.

Nous trouvons une infinité d'endroits dans les ſaintes Lettres, qui ſont favorables à nôtre parti : comme celui du grand

Apôtre, en la 1. aux Corinthiens, auſquels il dit en termes exprés, que *celui qui marie ſa fille, fait bien : mais que celui qui ne la marie pas, fait encore mieux.* Et parlant aux Veuves, il les inſtruit par ces belles paroles : *La femme eſt engagée par la Loi tout le temps que ſon mari eſt en vie ; mais s'il vient à mourir, elle eſt en liberté de ſe remarier à qui elle voudra : toutefois elle eſt bien plus heureuſe, ſi elle demeure dans la viduité.* Et pour établir toujours davantage l'amour de la continence, il dit au même endroit : *Si vous eſtes engagé à une femme, & qu'elle vienne à mourir, ne cherchez plus de femme, puis qu'il a plû à Dieu de vous en délivrer : car quoique ceux qui ſe marient, ne faſſent aucun peché ; neanmoins ils auront tribulation en la chair, & feront beaucoup mieux de s'en abſtenir.* Ch. 7. 8. & c. 38. & c.

S. Jean Chryſoſtome, expliquant ces paroles, nous dit, que ſouvent S. Paul promet des recompenſes ſenſibles, pour nous détourner du peché par les peines preſentes ; & lors qu'il porte les Chrétiens au Celibat, il ne leur propoſe encore rien de la gloire du Ciel : mais il s'arrête aux maux de cette vie, dont il les veut délivrer, en leur diſant : *Je croi qu'il eſt avantageux à l'homme de ne ſe point marier, à cauſe des fâcheuſes neceſſitez de la* Serm. 15. ſur ſaint Math.

vie preſente, dont je voudrois que vous fuſſiez quittes, auſſi-bien que des ſoins & des inquietudes qui les accompagnent. Il faut encore remarquer, que l'avis du grand Apôtre, touchant le mariage des jeunes Veuves, ne ſe doit entendre que de celles qui ne ſauroient vivre dans le Celibat; auſquelles il eſt beaucoup plus avantageux de s'engager en de ſecondes nôces, que de ſe comporter mal dans la viduité; ce qui lui faiſoit dire: *Je voudrois que tous les hommes fuſſent ſemblables à moi, & qu'ils vécuſſent dans une perpetuelle continence.*

Epiſt. 5. liv. 3. &c. S. Jerôme, que nous pouvons appeller *le Défenſeur du Celibat*, écrivant à pluſieurs Dames de qualité, leur parle en ces termes: *Une Veuve doit ignorer, que l'Egliſe permet les ſecondes nôces.* Ecoutez encore les paroles de ſaint Paul, qui dit, *qu'il vaut mieux ſe marier que de brûler*; car ſi vous ôtez le pire, qui eſt de brûler, le mariage ne ſera pas de ſoi-même une bonne choſe, dit ce ſaint Docteur; & je ſai bien neanmoins qu'il eſt digne d'honneur, & ſans tache. C'eſt par cette raiſon que S. Paul a dit, qu'il vaut mieux qu'elles ſe remarient, que de donner ſujet aux ennemis de la Religion de nous faire des reproches. C'eſt ce qui l'oblige d'ajouter, qu'il leur accorde cette

permiſſion, parce que quelques-unes ſe ſont égarées du bon chemin. Cela fait bien connoître qu'il ne preſente pas la Couronne à celles qui demeurent débout, mais qu'il tend la main à celles qui ſont tombées : c'eſt pourquoi il veut qu'elles ſe ſoumettent plûtôt à la loi d'un mari, qu'à celle du demon, puiſqu'elles ne peuvent, ou ne veulent point garder la continence.

Il faut remarquer ici, qu'encore que ce fût une obligation en la Loi de Nature à tous les hommes de ſe marier pour peupler le monde ; cela n'eſt plus maintenant, parce que le Genre humain eſt ſi fort multiplié, qu'il n'y a plus ſujet d'apprehender qu'il tombe en défaillance, & que les hommes viennent à manquer : Et de plus, il ſe trouve toûjours aſſez de perſonnes, qui s'engagent dans le Mariage, pour entretenir & pour perpetuer l'eſpece, ſans qu'il ſoit neceſſaire d'y contraindre celles qui n'ont aucun penchant pour cette condition.

On peut dire la même choſe au ſujet de la Religion, qui ne ſauroit jamais manquer, parce que Dieu inſpire toûjours quelques-uns d'en prendre le parti. C'eſt ce qui fait dire aux Theologiens, que l'Ordre & le Mariage ſont neceſſaires en l'Egliſe, conſiderez en general

& pris en toute leur étenduë ; mais que neanmoins cette neceſſité ne s'étend pas aux perſonnes particulieres. Le commandement d'ordonner des Prêtres, de voiler des Vierges, & de donner la Benediction Nuptiale aux Mariez, qui ſe pratique dans l'Egliſe univerſelle, n'oblige perſonne d'en faire autant ; car le nombre des hommes eſt aſſez grand pour empêcher le monde de perir : Celui des Prêtres eſt ſuffiſant pour adminiſtrer les Sacremens, & pour faire les autres fonctions eccleſiaſtiques ; & la multitude de Cloîtres & de Filles renfermées eſt aſſez conſiderable pour ſervir de ſecours aux familles ſeculieres.

L'on peut facilement conclure de tout ce que je viens de dire, que chacun peut en conſcience vivre & mourir dans un état libre, ſans ſe mettre en peine de la critique des uns, & de l'averſion des autres.

L'établiſſement que le monde eſtime d'un ſi grand poids, & d'une neceſſité ſi abſoluë, ne doit pas ébranler les Servantes de Dieu ; & cette vanité d'avoir un rang de diſtinction parmi leurs ſemblables, ne les doit point toucher, non plus que le deſir d'établir leur fortune, pour ne point tomber, ni dans la pauvreté, ni dans le mépris. Ces raiſons qui

paroiſſent ſi pertinentes aux Partiſans du monde, ne doivent jamais ébranler leur reſolution, ni changer l'innocence de leur vie. C'eſt un titre fort honorable, que celui d'honnête fille; car une conduite ſage & vertueuſe met une perſonne dans le premier de tous les rangs.

Chacun doit eſtre perſuadé, qu'une vie retirée & ſans éclat eſt incomparablement plus propre à conſerver les biens d'une famille, que ce grand embarras d'alliances mondaines. Le bon ménage & l'économie ſont auſſi ordinaires aux filles qu'aux femmes; ce ſont des qualitez attachées au Sexe, & non au Mariage; & par conſequent elles peuvent auſſi-bien conſerver ce qui leur appartient étant libres, que dans la Societé & dans les engagemens; il faut toûjours ſuivre le meilleur parti, ſans s'arrêter aux opinions vulgaires.

Seneque nous apprend, que les affaires du monde ne ſont pas ſi bien reglées, que l'on donne toûjours le plus d'approbation aux choſes, qui ſont les meilleures & les plus juſtes; c'eſt pourquoi, dit ce Philoſophe, cherchons ce qui eſt pour le mieux, & non point ce qui eſt ſelon la coutume: embraſſons ce qui nous peut rendre heureux, & non point ce qui eſt ſuivi de la plus grande partie des

Au Traité de la Vie heureuſe, c. 2.

hommes, leſquels accommodent ſouvent la verité à leur caprice, & à leurs propres interêts.

CHAPITRE XXVI.

Sur le même Sujet.

C'Eſt une Sentence des anciens Sages, que dans la nature humaine il y a une partie ſujette à l'opinion, qui eſt inconſtante & paſſionnée; & une autre intellectuelle & raiſonnable, qui ſait diſcerner la verité, & ſeparer le bien du mal, par une adreſſe d'eſprit qui ne ſe laiſſe pas ſurprendre par les ſentimens de cette partie inferieure, non plus que par les opinions mal fondées, qui regnent quelquefois parmi les hommes.

Plutarque nous rapporte à ce propos, que Ciceron, s'étant abſenté de Rome pour voïager en Grece, afin de communiquer avec les Philoſophes & les Orateurs, alla conſulter l'Oracle d'Apollon, pour ſavoir de quelle maniere il pourroit acquerir de la reputation. La Prêtreſſe qui ſervoit au Temple, lui fit réponſe qu'il ſe rendroit illuſtre, & auroit l'accompliſſement de ſes deſirs, en ſuivant les lumieres de la raiſon, plûtôt

tôt que les opinions communes & populaires. Admirable inſtruction pour les perſonnes libres, qui doivent préferer la raiſon & leur propre experience à tous les diſcours, qu'un monde entier leur pourroit faire pour les en diſſuader.

Non ſeulement ce n'eſt pas toûjours une choſe neceſſaire & utile à toute ſorte de perſonnes indifferemment, que de s'engager dans une telle ou telle condition; mais encore rien n'eſt plus dangereux pour ceux qui le font mal à propos, c'eſt à dire ſans vocation, ſans inclination, & ſans capacité: car ils s'expoſent à un peril évident de ſe perdre, à cauſe qu'ils ne peuvent remplir leur devoir dans une vocation où ils ſont à regret: On n'y manque jamais de trouble, & d'inquietude, dont il eſt facile de s'exempter dans le Celibat; car il eſt beaucoup plus aiſé de s'éloigner entierement du peril, que de n'y point perir, en étant proche: L'on eſt en aſſurance dans le premier; & dans le ſecond l'on court beaucoup de riſque: Dans l'un nous ſommes dans le chemin, & dans l'autre nous ne faiſons que nous échapper.

Les perſonnes libres doivent eſtre au deſſus des craintes pueriles, qu'on tâche

de leur inſpirer touchant leur état, où toutes les peines dont elles ſont menacées, leur paroîtront imaginaires, ſi-tôt qu'elles en ſauront faire le diſcernement d'avec celles des autres conditions, & tout leur paroîtra penible, excepté leur vie ſans engagement; & quand bien elles y trouveroient de la difficulté, il ne faudroit pas neanmoins perdre courage.

Perſonne, dit Seneque, ne doit negliger de bâtir ſa maiſon, par la crainte qu'un jour elle tombera en ruïne : Si le feu a brûlé le lieu de nôtre demeure, nous ne laiſſons pas de faire de nouveaux fondemens ſur la place qui eſt encore fumante du precedent embraſement. Nous voïons tous les jours qu'on bâtit des Villes, où bien ſouvent elles ont eſté détruites; & nous n'aurions aucunes belles choſes ſur la terre & dans la mer, ſi l'on n'avoit pris plaiſir de relever les anciennes ruïnes, qui paroiſſoient dans le monde.

Bienfait, l. 7. c. 31.

Ceux qui font des choix deſavantageux pour le repos de leur vie, ſe fâchent ſouvent, lors que l'on y prend garde, & que l'on tâche de ne point tomber en de ſemblables malheurs. C'eſt ce que font fort bien les perſonnes qui embraſſent le Celibat, leſquelles ne vivent

point par imitation, mais ſeulement par raiſon.

Les paroles que le Sage met en la bouche des Libertins au ſujet des Juſtes & des amis de Dieu, ſe peuvent attribuer aux perſonnes libres : *Inſenſez que nous ſommes ! nous avons eſtimé que leur vie étoit ſans ſageſſe, & leur fin ſans honneur* ; car c'eſt ainſi que le monde traite ceux qui mépriſent ſes maximes, pour ſuivre ce que le Seigneur dit dans les Proverbes : *Mon fils ! étudies la Sageſſe, & réjoüis mon cœur, afin que tu puiſſes répondre à ceux qui te feront des reproches.* Ch. 27.

Aprés avoir rapporté tant de raiſons & tant d'autoritez, pour répondre aux objections de ceux qui ne peuvent approuver la vie dégagée ; il eſt encore à propos de dire, qu'étant permiſe par les Souverains, & reçûë en toutes les Republiques, l'on ne peut la blâmer ſans temerité : car non ſeulement le Celibat volontaire eſt toleré par les Princes & par les Magiſtrats ; mais encore ils l'établiſſent par des Loix & par des Ordonnances particulieres, qui declarent & qui donnent à connoître leur volonté touchant la majorité des deux Sexes, dont toutes les perſonnes ſont toûjours eſtimées maîtreſſes d'elles-mêmes, de leurs

droits & de tous leurs biens, ſi-tôt qu'elles ont atteint l'age de vingt-cinq ans, ſans qu'il ſoit beſoin, pour cet effet, d'eſtre ſous la diſcipline clauſtrale, ni ſous la puiſſance d'un mari. Les Loix & les Coutumes ſont differentes pour ces deux premiers états ; & pour nôtre vie libre elle a les ſiennes particulieres.

Les perſonnes ſans engagement ſont bien venuës par-tout ; elles ſont eſtimées dans la Republique ; tous leurs Actes ſont reçus en Juſtice, & dans la Societé ; elles ſont conſiderées comme partie integrante & neceſſaire à la beauté & à la perfection de ce grand Corps, dont elles ſont une portion illuſtre & conſiderable.

La vie humaine eſt accompagnée de tant d'erreurs, que l'on ne diſcerne pas toûjours la verité des choſes ; & ce n'eſt qu'aprés une longue experience, que l'on vient à s'éclaircir de ce que l'on avoit ignoré auparavant. C'eſt ce qui fait dire à un docte Perſonnage, que la vieilleſſe découvre aux hommes leurs erreurs, aprés qu'elles ont toûjours eſté cachées, & que c'eſt elle qui porte le jour juſques dans les tenebres : Les hommes, *dit-il encore*, n'apperçoivent ce qu'ils devoient eſtre, ſelon leur condition, qu'aprés qu'ils ont eſté ce qu'ils vou-

loient eſtre, ſuivant leurs inclinations. Il faut aux perſonnes libres, un eſprit prématuré, & une ſageſſe penétrante & avancée.

Fin du premier Livre.

LIVRE SECOND.

Excellence, & Privileges du Celibat, & ſon parallele avec les autres Conditions.

AVERTISSEMENT.

COmme il ne ſe trouve que trop de Perſonnes, leſquelles à la premiere vûë d'un Livre, ou ſurle ſeul Titre d'un Ouvrage, en font le ſujet de leur Critique; je crois eſtre obligée de dire, qu'en tâchant d'établir en ce Livre l'excellence du Celibat, ce n'eſt pas pour diminuer celle des autres Conditions: au contraire, c'eſt pour faire voir qu'elles ont des avantages, qui leur ſont tellement propres, qu'ils ne ſauroient jamais appartenir au Celibat volontaire, dans lequel on en poſſede d'autres, qui lui ſont ſi particuliers, que perſonne n'y peut prétendre, que ceux & celles qui vivent dans la continence.

Pour peu qu'on ait de jugement, on connoîtra facilement, que le merite que j'attribuë au Celibat, n'eſt pas pour diminuer l'eſtime que l'on doit avoir pour le Mariage; car qui ne ſait qu'il eſt d'inſtitution divine dans la Loi de Nature; un

Sacrement dans la Loi de Grace, & en tout tems d'une neceſſité abſolnë pour la conſervation du Genre humain ? Il faudroit avoir renoncé au bon ſens, pour ſoutenir que ſans aucun diſcernement le Celibat lui doit toûjours eſtre préferé.

La Vie Monaſtique étant auſſi un état, établi par l'autorité eccleſiaſtique, pour y ſervir Dieu plus regulierement que dans le monde ; ce ſeroit une temerité, que de vouloir perſuader, qu'une vie ſans engagement ſoit préferable au Cloître.

Il y a des biens ſpirituels, des biens moraux, & des biens politiques, auſquels ces trois conditions participent preſque également : Il y en a d'autres, qui ſont tellement propres à chacune en particulier, que les autres n'y ſauroient avoir part.

Lors qu'il ſe trouve des Perſonnes, qui donnent leur ſuffrage en faveur d'une vie dégagée, par la préference qu'elles en font aux autres vocations ; il ne s'enſuit pas qu'elles ne conſervent point d'eſtime & de reſpect pour les autres états : C'eſt par ce moien qu'elles reconnoiſſent le merite de l'état que les autres embraſſent, quoiqu'elles aïent choiſi celui qui leur eſt plus propre & plus convenable.

Le terme excellence *veut dire quelque choſe de grand, d'illuſtre & de relevé : En effet, il y a des Sujets qui meritent de*

*porter le titre d'*excellens *, ſoit à cauſe des bonnes qualitez qu'ils poſſedent , ou parce qu'il y a beaucoup de privileges & d'avantages dans la vocation qu'ils ont embraſſée. L'excellence des premiers leur eſt propre ; celle des autres eſt attachée à tous ceux d'une même condition.*

Je n'entreprens pas de parler ici de l'excellence de l'Etat Religieux , & de l'Etat ſeculier , mais ſeulement de l'excellence d'une condition moïenne entre l'un & l'autre : Et pour ne point tomber dans la confuſion , je reduirai tous les avantages que l'on poſſede dans le Celibat , à douze Privileges qui lui ſont plus particulierement attribuez : Ce n'eſt pas à dire que l'on ne puiſſe dans la Religion , & dans le Mariage participer à ces prerogatives , que nous remarquons dans la Vie dégagée ; mais cela ſe doit entendre , que l'on en peut profiter avec plus de facilité , en vivant dans le Celibat.

CHAPITRE PREMIER.

Les Privileges du Celibat, comparé en general aux autres Conditions.

IL eſt conſtant que les choſes, qui ont la vertu d'engendrer, ſont préferables aux autres, qui n'ont pas cette puiſſance, dit S. Auguſtin : Celles qui ont du mouvement, ſont plus à eſtimer que celles qui n'en ont pas : Parmi les Eſtres qui entendent & qui connoiſſent, les Hommes l'emportent pardeſſus les Brutes ; comme entre les Creatures intelligentes les immortelles ſont au deſſus de celles qui ſont ſujettes à la mort, les Anges étant d'un rang plus élevé que les Hommes : Il en eſt à peu prés de même des conditions qui ſe trouvent dans la Societé humaine. Nous y remarquons certains degrez d'excellence, qui nous les font préferer les unes aux autres, quoique dans l'eſtime que nous en avons, nous ne laiſſions pas de reconnoître ce que chacune a de ſingulier & de plus remarquable.

L'Etat Religieux, qui eſt un état réel, ſtable & permanent, eſt d'un ordre ſi

élevé dans l'Egliſe, qu'on lui donne la préference pour la ſainteté de la vie: Neanmoins cette ſainteté n'eſt pas toûjours dans une égalité de merite, & dans un même degré de perfection, ſoit dans le general de ſon corps univerſel, ſoit dans le particulier de chacun de ſes membres, leſquels pour eſtre dans un lieu ſaint ne ſont pas impeccables; mais cela ne doit pas nous empêcher que nous ne portions un ſingulier reſpect à la vie Religieuſe, approuvée par les Souverains Pontifes.

Il ne faut pas non plus ignorer que les bonnes mœurs & la pratique de l'Evangile ſe peuvent auſſi trouver dans une condition, laquelle pour ne pas eſtre ſi reſſerrée à l'exterieur, ne laiſſe pas d'en pratiquer les maximes.

L'on croit que la vertu eſt ſi bien établie dans le Cloître, que ſi elle vient à y manquer, l'on eſtime qu'elle ſort de ſon centre, & qu'il eſt mal aiſé de la trouver ailleurs: Neanmoins l'on ne ſauroit ſoutenir en conſcience, que l'on ne puiſſe vivre ſaintement dans la Neutralité: Le Celibat au point que nous le conſiderons, étant une école de ſainteté, où rien n'empêche d'aimer & de ſervir Dieu, d'eſtre utile au prochain, & d'arriver à la perfection.

L'on trouve dans la Vie dégagée, la fuite des occaſions du mal, les ſecours qui ſont neceſſaires pour la pratique du bien, une oppoſition aux maximes du ſiecle, & une ſeparation des convoitiſes mondaines. Le grand Apôtre ne parle point aux perſonnes Religieuſes, lors qu'il dit, que la grace de Dieu, nôtre Sauveur, étant apparuë aux Hommes, leur apprend qu'il faut renoncer à l'infidelité, & à tous les deſirs charnels, & vivre en ce monde ſobrement, juſtement & religieuſement. C'eſt donc mal à propos que l'on voudroit combattre le rapport de l'excellence du Celibat volontaire à celui du Cloître, encore que celui-ci ſoit plus parfait. *Tit. c. 2. v. 11.*

Si par le Sacrement de Mariage les hommes ſont en poſſeſſion de pluſieurs Privileges, qui les font diſtinguer dans la Republique, non ſeulement comme des perſonnes qui ſont neceſſaires à ſa conſervation, mais encore par les ſervices qu'ils rendent à la Communauté, ſelon le pouvoir qu'ils ont reçû de Dieu & de ſa Providence; nous trouverons que les Neutraliſtes, pour ne pas eſtre en état de peupler les Villes, la continence étant le caractere de leur condition, n'en ſont pas moins utiles au Public, ſoit par leur travail, ſoit par une cer-

taine fecondité morale & civile, qui peut ſuppléer à celle qui eſt naturelle.

Je peux même dire, qu'elles ont plus de facilité pour rendre ſervice au Public, & pour faire du bien au prochain; que les perſonnes qui ſont engagées dans le monde: car n'aïant point de famille à entretenir, rien ne peut les empêcher de prendre les Pauvres qui ſont les membres de JESUS-CHRIST, pour leur tenir place d'enfans. Par ce moïen elles pourront participer à l'honorable fecondité qui remplit & qui entretient le monde, puiſque c'eſt lui donner autant de Citoïens, qu'elles empêcheront de Pauvres de perir par la miſere & par la faim: Elles ont encore le moïen de produire des enfans ſpirituels, en procurant, autant qu'il leur eſt poſſible, que les ames ſe donnent à Dieu, & ſuivent le chemin de la vertu.

Toutes ces choſes bien conſiderées, l'on ne ſauroit trouver étrange ſi je fais comparaiſon des avantages du Celibat, avec ceux de l'état ſeculier: Et je ne croi pas en trop avancer, ſi je ſoutiens qu'ils les ſurpaſſent en quelque manie-
Ch.3.v.13. re: C'eſt le Saint-Eſprit, au Livre de la Sageſſe, qui prononce en faveur des Neutraliſtes, lors qu'il dit ces belles paroles: *La ſterile ſelon la chair eſt bien*

heureuſe, & celle qui n'eſt point immonde, aura le fruit en la viſitation des ames ſaintes; & le chaſte qui n'a point commis d'iniquité, aura une grande portion au Temple du Seigneur.

Il ne faut pas s'étonner ſi les perſonnes qui vivent dans le Celibat, poſſedent des Privileges ſinguliers; il ſemble que ceux qui voudroient mettre en doute cette verité, s'oppoſeroient à ce que le Seigneur dit par un de ſes Prophetes: *Le Tout-puiſſant vous environnera de la robe de Juſtice; il mettra ſur vôtre tête la Couronne d'un honneur éternel, & il vous fera briller de ſplendeur perpetuelle, parce que vous avez gardé la Juſtice, la Paix & la Pieté.* Encore que l'on me puiſſe oppoſer, que la Parole divine s'adreſſe à tous les gens de bien, & non pas en particulier aux perſonnes libres; il m'eſt facile de répondre à cette objection, que les Neutraliſtes n'étant point empêchées par les embarras d'un ménage où ſe trouvent engagez les gens mariez; la Paix & la Pieté, dont parle l'Ecriture, leur peuvent eſtre plus familieres, qu'à ceux qui vivent dans des engagemens, qui ne ſouffrent point de ſeparation.

Saint Jerôme, pour nous apprendre que l'on ne doit jamais douter que le Celibat ne ſoit plus parfait que le Ma-

» riage, nous dit, que Dieu a bien voulu » l'accorder à l'infirmité des hommes; » mais que la vie continente lui eſt plus » agreable & d'un plus grand merite.

Un Auteur moderne dit à ce propos, que pluſieurs perſonnes du Sexe ont excellé dans les Arts & dans les Sciences, comme les Muſes; dans les Armées & dans les Conquêtes, comme les Amazones; dans la Prophetie, comme les Sybilles; & dans la vertu de Religion, comme les Veſtales; & que toutes generalement ont renoncé aux embarras du Mariage, comme à une maniere de vivre, qui diminuë beaucoup la liberté, qui eſt ſi neceſſaire pour les vertus éminentes, & pour les entrepriſes genereuſes, parce qu'elles ſavoient fort bien que dans cette condition l'on a des attachemens, qui r'abbaiſſent le courage des Conquerans, & qui troublent l'application des Philoſophes.

CHAPITRE II.

Suite du même Sujet.

NOus ſommes perſuadez qu'en tous les Arts, ou Profeſſions, chacun a une fin, qui lui eſt particuliere ; l'Agriculture ne travaille que pour la nourriture ; le lainage ne ſe met en peine que du vêtement : neanmoins, dit S. Jean Chryſoſtome, nous voïons tous les jours qu'un ſeul de ces Arts ne ſauroit, de lui-même, atteindre à ſa fin, ni ſe donner ce qui lui eſt neceſſaire pour agir : Jamais l'Agriculture ne pourroit ſubſiſter, ſi les Forgerons, les Charpentiers, & les autres, ne lui fourniſſoient les choſes dont elle a beſoin pour faire les fonctions du labourage. *Serm. 51 ſur ſaint Matth.*

Nous pouvons remarquer la même choſe dans les differens états de la vie civile : La Religion ne pourroit point ſubſiſter ſans les nouveaux ſujets que le Mariage lui fournit tous les jours, pour remplacer ceux que la mort lui ravit chaque jour : de même ceux qui vivent dans le Mariage, ne pourroient jamais exercer les fonctions du Chriſtianiſme, ſans les Miniſtres ſacrez, qui ſont deſtinez

à les instruire, & à leur administrer les Sacremens. Nous devons aussi remarquer, que si les personnes libres ne se peuvent jamais maintenir dans leur condition dégagée sans le secours de ces deux premieres vocations ; c'est une chose tres-constante, qu'elle leur est aussi tellement necessaire, que sans elle le monde seroit un cahos où regneroit la confusion, au lieu de cette belle disposition, qui doit se trouver dans la societé.

Les avantages d'une vie continente nous sont bien representez par le même saint
Serm.47. » Chrysostome : Voulez-vous voir, dit » ce Pere, la beauté & l'excellence de » ces ames, & quelles sont les richesses » de leur pauvreté ? Elles ne se font point » obeïr des hommes, mais elles comman- » dent aux demons : Elles n'ont point » d'accés auprés des Rois de la Terre, » mais elles en ont beaucoup auprés de » Dieu : Elles ne combattent point sous » les enseignes des Princes de ce monde, » mais sous celles du Seigneur des ar- » mées : & si elles n'ont point de tresor » sur la Terre, le Ciel même est leur » possession, où elles conversent par » avance, & par une communication » interieure qu'elles ont avec les purs Es- » prits. Aprés l'estime que cet éloquent Pere fait de ceux qui vivent dans le

Celibat volontaire, qui pourroit au moins lui refuſer des éloges ?

Si ſelon le ſentiment des Philoſophes, il n'y a point de multitude qui ne participe de l'unité, les choſes qui ſont pluſieurs ſelon leurs parties étant une en leur tout, celles qui ſont pluſieurs en nombre étant d'une ſeule eſpece, & pluſieurs eſpeces étant compriſes ſous un ſeul genre ; nous pouvons dire de même, que cette grande multitude de perſonnes particulieres, qui paſſent leur vie dans un état libre, compoſent un tout parfait, ou pour mieux dire, un corps myſtique, dans lequel ſont ramaſſées les vertus & les exercices des autres conditions ; car cette vie eſt propre à la retraite, à la contemplation du Cloître, & à la pratique des bonnes-œuvres, qui ſont ordinaires aux perſonnes mariées, dautant que le Celibat n'apporte point d'empêchement à tout ce qu'il y a de plus grand & de plus ſaint dans la Republique Chrétienne.

Nous apprenons des Naturaliſtes, que les pierres qui ſont appellées *precieuſes*, à cauſe de leur rareté, prennent naiſſance en trois differens endroits ; les unes ſont tirées des entrailles de la terre ; les autres ſe trouvent ſur le bord de la mer ; & les autres enfin ſont tirées du corps

de certains animaux : cela étant, ne peut-on pas dire, que les ames predeſtinées, qui ſont les pierres precieuſes de la Cité de Dieu, prennent naiſſance en trois differens états ? Le Sacrement de Mariage eſt une condition propre à ſantifier les ames de ceux qui vivent Chrétiennement. La Religion en eſt une autre plus relevée ; & qui demande une plus grande perfection. En troiſiéme le Celibat volontaire n'eſt pas moins propre à la production des grandes ames, des beaux eſprits, & des perſonnes ſolidement vertueuſes, que les deux premiers états.

Les Gemmes. Les Orbes.

Il faut encore remarquer qu'entre les Pierreries, celles qui ſont les plus luiſantes, n'ont pas tant de verru & d'excellentes proprietez, que celles qui ont moins d'éclat. Cela ſe connoît tres-clairement par la difference qui ſe trouve entre un diamant & un cryſtal. L'on peut dire de même que les vocations les plus éclatantes ne ſont pas des marques infaillibles du merite des perſonnes qui y vivent ; au lieu que dans une maniere de vie, qui n'a pas de ſi belles apparences, il y peut avoir des ames parfaites, & de diſtinction.

Ciceron, le Prince de l'Eloquence Latine, dans la diviſion qu'il fait des biens, en remarque de trois ſortes : les premiers

ſont ceux qui nous attirent par leurs propres excellences, comme la vertu, l'eſprit, la ſcience, la force, la ſanté, & la beauté. Les ſeconds ſont ceux qui nous attirent par l'eſperance de l'utilité, que nous en pouvons recevoir, comme les richeſſes, la faveur des Grands, & les autres preſens de la fortune. Les troiſiémes participent des deux autres ſortes de biens, par l'union qui ſe fait de l'excellence des premiers, avec l'utilité des ſeconds. C'eſt dans ce troiſiéme rang que nous devons conſiderer le Celibat volontaire, qui ſait ſi bien aſſembler ce qui eſt excellent dans les autres genres de vie, qu'il en compoſe la perfection de la neutralité.

L'on peut oppoſer à toutes ces raiſons, que l'on voit une infinité de perſonnes, qui paſſent leur vie ſans engagement, & qui neanmoins tombent en de grands défauts, par une conduite entierement oppoſée à la vertu, & à la bienſeance de leur condition : Mais il eſt facile de répondre avec Seneque, que les Sages « ſont pluſieurs actions en tant qu'ils ſont « hommes, & non pas en tant qu'ils ſont « ſages : car il arrive ſouvent, que quel- « que moderez qu'ils ſoient, ils ne ſont « pas tellement remplis de la ſageſſe, qu'ils « ne tombent en pluſieurs fautes, qui lui «

» ſont contraires & oppoſées.

L'on doit eſtre perſuadé, que pour porter le nom de *Libre*, l'on n'a pas toujours l'eſprit parfaitement dégagé ; & que pour embraſſer la continence, on ne laiſſe pas de tomber quelquefois dans le déreglement : mais l'on doit remarquer, que les chutes particulieres ne diminuënt en rien le merite & l'excellence du Celibat volontaire ; non plus que les deſordres qui arrivent aux perſonnes religieuſes, ne ruinent pas la ſainteté du Cloître, & que les mauvaiſes mœurs qui ſe trouvent quelquefois dans les perſonnes mariées, ne détruiſent pas la perfection du Chriſtianiſme.

C'eſt un abus de croire ; que pour conſerver la dignité d'une profeſſion, tous les ſujets doivent eſtre d'une vie irreprehenſible : ce ſeroit en quelque façon demander l'impoſſible, & ce qui ne s'eſt jamais trouvé dans les Societez les plus ſaintes : il ſuffit que les Reglemens en ſoient juſtes, les Ordonnances conformes à la raiſon ; que les Loix de l'Evangile y ſoient eſtimées, & que les Coûtumes y ſoient accompagnées de tant de droiture, que l'on n'y puiſſe rien remarquer d'injuſte, d'abuſif, & de mal dirigé.

Il n'appartient qu'aux honnêtes gens, qui ont le ſentiment bon & ſain, de ju-

ger ſagement des choſes, dit Ariſtote, & de donner le prix à celles qui le meritent : toute perſonne raiſonnable donne toujours ſon approbation à tout ce qui eſt honnête, & ſelon les regles de la bienſeance : & comme la puiſſance de bien agir & de pratiquer la vertu, eſt tres-inégale dans les parfaits & dans les imparfaits, dans les ſages & dans les imprudens, dans les Juſtes & dans les vicieux, dans les enfans & dans les vieillards, dans ceux où la raiſon eſt infirme, & dans ceux qui la poſſedent en perfection ; l'on ne doit pas eſperer que toutes les perſonnes d'une même condition ſoient également de bonnes mœurs, également ſages, également vertueuſes.

CHAPITRE III.

Comparaiſon du Celibat volontaire, avec la Vie Monaſtique.

QUOIQUE les Monaſteres doivent eſtre le berceau de l'innocence, le tombeau de la volupté, l'exil de la chair & du ſang ; & un dégagement univerſel de toutes choſes, neanmoins il n'eſt pas impoſſible, que la vertu n'y ſoit maltraitée, la convoitiſe reveillée, l'amour

des parens renouvellé, & que la pauvreté Evangelique ne recherche ce qu'elle avoit mépriſé.

S'il arrive par malheur, que l'on tombe dans le peché par un retour vers la convoitiſe des choſes ſi genereuſement abandonnées, la confuſion en eſt plus grande, & la conſcience plus troublée: comme l'on y doit eſtre mort à toutes les alliances humaines, lors que l'on vient à experimenter des ſentimens trop empreſſez, c'eſt une peine extrême d'en être ſeparé pour jamais. Enfin, la difficulté que l'on trouve à ſouffrir le beſoin des choſes que l'on a quittées, ne ſauroit eſtre que tres-penible: toutes ces traverſes peuvent arriver dans la vie Monaſtique; & quoique cela n'en diminuë aucunement le merite, neanmoins elles peuvent eſtre des occaſions de chûte, ou au moins, de tentation pour ceux qui ne ſont point parfaits, ſelon l'eſprit de regularité, ou qui ne ſont pas appellez de Dieu à cet état.

L'on peut dire, avec beaucoup de raiſon, que les perſonnes qui paſſent leur vie ſans engagement, ſont en poſſeſſion de trois grands avantages, que l'on ne peut pas avoir dans le Cloître avec tant de facilité. Le premier eſt la liberté de conſcience: le ſecond, le pouvoir de ſecou-

tir ſes parens, ſelon l'obligation du precepte naturel ; & le troiſiéme, la pratique des œuvres de miſericorde, que l'on ne ſauroit exercer, que par le moïen des commoditez temporelles.

L'innocence eſt une choſe ſi délicate, qu'elle peut ſe perdre par une infinité d'endroits : Non ſeulement elle ſe perd par l'impureté du corps ; mais encore elle peut eſtre bleſſée par toutes ſortes de pechez. Dans cette grande diverſité de maladies ſpirituelles, elle n'a qu'un remede pour ſe guérir, qui eſt la Penitence. Et comme l'Egliſe ne ſe contente pas ſeulement de celle qui eſt interieure, & qu'il faut que l'accuſation de nos fautes accompagne le repentir de nos cœurs ; c'eſt une peine extrêmement rude, lors que l'on n'a pas le choix de ceux, auſquels il les faut declarer.

Selon les maximes des Spirituels, la conſcience pure & tranquille eſt la vie de l'ame, laquelle ne peut avoir de repos, ſi cette partie ſi neceſſaire à ſa juſtification, vient à manquer. C'eſt auſſi par cette raiſon, que je mets ici pour le premier privilege des Neutraliſtes, la liberté de choiſir tels Confeſſeurs & tels Directeurs de conſcience, qui leur ſeront les plus convenables, pour leur declarer les maladies de leur ame. Souvent ces

ſortes de maladies, pour eſtre ou trop ſecretes, ou trop onereuſes, ne ſe peuvent communiquer qu'aux perſonnes, pour qui l'on a une grande confiance. Cette verité eſt ſi conſtante, que l'on voudroit quelquefois ſe cacher à ſoi-même, ce qu'il faut découvrir aux Lieutenans de JESUS-CHRIST ſur la terre.

Nous ſommes ſi ſenſibles au point d'honneur; nous ſommes ſi jaloux de nos ſecrets, que nous ne les confions preſque jamais à la diſcretion des autres, ſans une extrême repugnance; & cette repugnance ne peut eſtre ſurmontée, que par un principe de conſcience, & par le choix d'une perſonne, qui ſoit capable de nous conſoler, & de diminuer un peu la peine, qui eſt inſeparable de l'accuſation de nos pechez.

Je ne prétens pas dire ici, que les perſonnes religieuſes ſoient captives pour le fait de la conſcience, & que les moïens neceſſaires pour ſe conſerver dans une ſainte liberté, leur ſoient ôtez: mais je peux ſoutenir, ſans crainte de reprehenſion, que les ſecours qu'on leur donne à cet effet, ne ſont jamais ſi univerſels, que ceux qu'on peut avoir dans une vie libre.

Rien n'eſt plus facile, en cettte vie mortelle, que de deſcendre de Jeruſalem

à

à Jericho, c'eſt-à-dire, de tomber de la grace dans le peché, & de l'état d'innocence dans celui du crime; car ſitôt que par un extrême malheur on tombe entre les mains de ces voleurs impitoïables, qui ſont le Diable, le Monde & la Chair, l'on eſt incontinent dépoüillé des dons precieux de la Grace & de la divine Charité; l'on eſt navré de toutes parts, je veux dire, les facultez de l'ame ſont ſi affoiblies & ſi corrompuës, que ſi l'on ne ſe confie à un charitable Directeur, lequel, comme un autre Samaritain, medicamente nos plaïes avec l'huile de la douceur, & le vin de la ſcience, on court grand riſque de perir miſerablement.

C'eſt une choſe étrange, que ceux qui nous peuvent ſoulager, évitent les occaſions de nos demandes, pour ne pas eſtre dans celles de nous faire un refus: cela arrive rarement dans une vie libre, parce que ſi l'on eſt privé de l'aſſiſtance ſpirituelle, que l'on eſperoit d'une perſonne, l'on peut recourir à une autre; & ſi l'on eſt encore trompé dans ſon attente, l'on peut toujours chercher, juſques à ce qu'on ait fait rencontre de ce que l'on deſire. Cette recherche ne ſauroit manquer d'avoir un heureux ſuccés, parce que nous ſommes dans un temps où l'on

trouve abondamment de ces Ouvriers Evangeliques, qui ſe plaiſent à la conduite & à la direction des ames.

Il n'y a point de condition, quelque parfaite qu'elle ſoit, qui n'experimente beaucoup de miſeres; & les ravages que le peché a fait dans le monde, ſont ſi grands, que c'eſt un bonheur incomparable de pouvoir choiſir un homme habile, qui nous aide à nous en retirer. C'eſt l'avantage des Neutraliſtes, qui ſont fort libres pour trouver un homme, qui prendra ſoin de leur conduite: & ſi elles n'ont pas bien rencontré, elles ſont toujours dans le pouvoir de faire une nouvelle découverte. Les troubles de l'eſprit humain ſont ſi grands, & ſes changemens ſi continuels, que l'on ne trouve rien de certain dans le monde, & l'on peut dire, que bien ſouvent la conduite des Spirituels eſt auſſi agitée que le Gouvernement des Politiques. C'eſt donc un grand avantage que d'en pouvoir faire le choix.

CHAPITRE IV.

Second privilege du Celibat volontaire.

LA Nature a imprimé tant d'amour dans les cœurs des hommes, pour ceux desquels ils ont reçu l'estre, qu'ils ne peuvent jamais démentir les sentimens de tendresse, qu'ils ont pour leurs proches parens; & lors que par malheur ils sont dans la necessité, ou accablez d'affliction de quelque maniere que ce puisse estre, ils ressentent leurs peines, & sont dans le chagrin, quand ils les voïent souffrir. Mais lors qu'ils sont dans l'impuissance de les soulager & de leur rendre service, leur douleur est extrême, & ils ne s'en peuvent consoler.

S. Augustin nous apprend, que lorsque Dieu commanda au Patriarche Abraham, qui étoit en Mesopotamie, de sortir de sa terre & de la maison de son pere, ce n'étoit pas afin qu'il en sortît de corps, ce qu'il avoit déja fait: mais pour lui apprendre qu'il en devoit retirer son esprit, qui avoit encore de l'engagement pour la Maison paternelle, puisqu'il esperoit d'y retourner. Ce saint Docteur a fait cette remarque, pour apprendre aux

Genese 12. *ch.* 15.

Cité, l. 16. *c.* 12.

perſonnes qui abandonnent le monde, pour ſe donner à Dieu, que l'éloignement du ſiecle doit eſtre plus de cœur, que de corps; & que la demeure du Cloître ne fait pas la perfection, n'en étant ſeulement qu'une marque exterieure.

Cette doctrine fait aſſez connoître, que les perſonnes particulierement conſacrées à Dieu doivent eſtre tout-à-fait détachées de leur famille : neanmoins l'on ne doit pas croire, que le commandement que le Seigneur fit au même Abraham, de quitter ſon païs & ſes proches, fût dans le deſſein d'abolir en ſa perſonne & dans les autres qui ſuivroient ſon exemple, cette loi naturelle, qui oblige indiſpenſablement tous les hommes à l'amour de ceux qui leur ont donné l'eſtre : ce n'étoit que pour apprendre aux ames fideles, qu'il ſe faut détacher interieurement de toute affection deſordonnée envers les parens, lors qu'ils nous empêchent d'eſtre entierement à Dieu.

Quelque mortifiées que ſoient les perſonnes qui vivent dans le Cloître, elles ne perdent jamais les ſentimens de tendreſſe, qu'elles doivent à leurs proches : parce que c'eſt un amour auſſi naturel au cœur humain, que la reſpiration, la vûë & les quatre autres ſens, le ſont au corps de l'animal. C'eſt donc un ſujet de grand

merite, lors que l'on eſt aſſez fort pour ſurmonter ces affections tendres & naturelles, que l'on a coutume de ſentir pour ceux qui nous ſont unis par la proximité du ſang: comme au contraire, c'eſt une peine extrême, lors que l'on ſuccombe à cet amour naturel; ſouvent l'on ſe trouve accablé ſous le poids de leurs afflictions & de leurs ſouffrances, ou bien élevé par leur proſperité & par leur bonne fortune.

Si l'on ſe trouve dans l'impuiſſance de donner du ſecours à ces perſonnes, que l'on aime tendrement, l'eſprit eſt agité de mille troubles, voïant qu'on ne peut ni les conſoler dans leurs afflictions, ni les ſervir dans leurs maladies, ni enfin les aſſiſter à l'heure de leur mort: car il faut eſtre bien fort pour ſurmonter une douleur, dont les principes ſont ſi naturels, qu'on ne ſauroit jamais les aneantir; & tout ſeparé que l'on ſoit du monde, l'on ne peut mourir à des ſentimens qui ſont nez avec nous.

C'eſt ici un merveilleux avantage pour les Neutraliſtes, qui peuvent pleinement ſatisfaire à ce droit naturel; car étant libres de leur perſonne, & maîtreſſes de leurs biens, elles ſont dans le pouvoir de remedier aux neceſſitez de leurs proches: elles peuvent, en tout-temps, les

conſoler, leur rendre ſervice, & ſatisfaire à tous les devoirs que la Nature inſpire, & que la Loi de Dieu ordonne.

Ceux qui ſoutiendroient que l'on peut voir ſes peres & meres, ſes freres & ſœurs, & autres proches parens, dans la neceſſité & dans la miſere, ſans reſſentir de la triſteſſe, ſeroient des gens inhumains, qui ne meriteroient pas d'être dans la Societé civile.

» Entre les plus grands maux qui peu-
» vent arriver aux hommes, dit S. Ber-
» nard, c'eſt d'eſtre ſans affection les uns
» pour les autres. Mais afin de ne ſe pas
» tromper dans les amitiez humaines, il
» faut prendre garde, dit encore ce Pere,
» qu'il y en a de trois ſortes : celles que
» la chair engendre ; d'autres que la rai-
» ſon produit ; & celles enfin que la ſa-
» geſſe aſſaiſonne. La premiere, ſelon S. Paul, n'eſt point ſelon la Loi de Dieu : la ſeconde s'accorde à la Loi divine, dautant qu'elle eſt bonne & ſalutaire : mais la derniere eſt beaucoup plus excellente, parce qu'elle goûte combien le Seigneur eſt doux ; c'eſt-à-dire, que cette derniere ſorte d'affection n'appartient qu'aux parfaits ; que la premiere n'eſt propre qu'aux charnels, pendant que celle qui tient le milieu, eſt ordinaire pour les perſonnes tendres & humaines.

C'eſt auſſi de cette affection raiſonnable, que parle ſaint Auguſtin, quand il dit, qu'il y a une charité humaine, par laquelle l'on doit aimer les peres, les meres, les freres, les ſœurs, les femmes, les enfans, les amis, & le païs où l'on a pris naiſſance. Toutes ces choſes ont un lien de neceſſité, & en quelque façon d'une charité, qui ſe trouve même entre les Païens; car c'eſt un amour qui eſt fondé ſur la nature, & qui eſt beaucoup relevé par le Precepte, que nous en fait la Loi écrite, & qui eſt entierement perfectionné par la Loi de grace, dans laquelle doit regner la divine charité. Encore que cet amour ſenſible que l'on a pour ſes parens, ſoit fondé ſur la nature; ſitôt qu'il eſt accompagné du motif de plaire à Dieu par l'obſervance de ſes Commandemens, il eſt mis au rang de la plus grande de toutes les vertus.

Par la liberté que j'attribuë aux perſonnes, qui paſſent leur vie ſans engagement, de pouvoir aſſiſter, & d'eſtre utiles d'une façon ſinguliere aux perſonnes auſquelles elles appartiennent par la proximité du ſang; je ne prétens pas de dire, que dans les autres conditions l'on ne puiſſe s'acquitter de ce devoir eſſentiel: mais j'avance ſeulement, qu'il eſt plus aiſé d'y ſatisfaire dans la neutralité,

que dans le Cloître, où l'on eſt dans l'impuiſſance d'aſſiſter ſes parens dans leurs neceſſitez, & de les conſoler dans leurs diſgraces. Cela eſt ſi veritable, qu'il n'eſt pas même permis aux Religieuſes de les viſiter dans leur maiſon, ni de leur rendre aucun devoir de civilité & de bienſeance.

Si, ſelon ſaint Auguſtin, ce n'eſt pas violer la Loi, ni contrevenir à ſon intention, lors que l'on y manque pour faire un plus grand bien; à plus forte raiſon peut-on faire un bien ſans aucune crainte, lors que l'on n'a point promis celui qui lui eſt oppoſé.

Les perſonnes qui vivent dans le Celibat, non ſeulement ſont exemtes des craintes, qui peuvent troubler celles qui ſont engagées dans le Cloître : mais encore elles peuvent participer à leur merite, lors que dans la ſocieté de leur famille, & dans les ſervices qu'elles rendent à leurs parens & au prochain, l'eſprit & le cœur en ſont entierement détachez, comme on l'a pû voir en parlant du commandement, que Dieu fit au Patriarche Abraham, de quitter ſon païs, & d'abandonner ſon pere, pour aller dans une Terre éloignée. En effet, l'on n'eſt pas reputé eſtre du monde, ſelon la ſainte Ecriture, & au ſentiment des Spirituels, lors

lors que l'on y demeure seulement de corps, & que les desirs & les affections en sont separées.

Si nous apprenons dans l'Evangile, que le Monde a esté fait par le Verbe, dit un Auteur de ce temps, cela se doit entendre de ce *Monde élementaire*, qui est composé du Ciel, de la terre, & de toutes les creatures qui s'y rencontrent: mais quand il nous enseigne que le Monde ne l'a pas connu, il entend parler du monde *moral* & coupable, qui comprend tous les pecheurs, lesquels pour trop aimer le monde, en ont tres-justement retenu le nom, étant appellez par le S. Esprit, *les hommes* ou *les gens du monde.*

CHAPITRE V.

Troisiéme privilege du Celibat volontaire.

QUOIQUE toutes sortes de personnes soient obligées à la pratique des œuvres de pieté & de misericorde; neanmoins il est certain que celles qui sont libres, peuvent plus facilement s'y adonner, que les autres qui sont dans le Cloître: parce que leur retraite & leur assiduité aux divins Offices, & leur pau-

vreté volontaire, les mettent dans l'impuiſſance de pratiquer par elles-mêmes les bonnes œuvres, qui ſervent à l'utilité du prochain.

C'eſt le devoir des perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat, d'enſeigner les ignorans, de conſoler les affligez, & de donner conſeil à ceux qui ſont incertains & flottans; & comme les miſeres de cette vie ſont ſans nombre, il faut encore que, ſelon leur pouvoir, elles donnent à manger à ceux qui ont faim, logent les Pelerins, aſſiſtent les Etrangers, rachetent les Captifs, ſervent les malades, viſitent les priſonniers. & enſeveliſſent les morts: parce qu'étant maîtreſſes de leur temps & de leurs biens, elles ont beaucoup plus de facilité pour pratiquer toutes ces grandes actions, que les perſonnes religieuſes, qui arrivent à la perfection de leur état, par d'autres moïens plus propres à la ſainteté de leur vocation.

Encore qu'il ſoit veritable, que les perſonnes qui ſont dans les liens du mariage, pratiquent ſouvent les œuvres de miſericorde ſpirituelles & corporelles; toutefois l'on ne ſauroit ignorer, que les Neutraliſtes ne puiſſent le faire avec plus de promptitude & d'aſſiduité, étant libres des empêchemens, qui emportent

le temps & la liberté des gens mariez.

C'eſt un ſi grand bonheur de pouvoir faire du bien aux pauvres & aux affligez, que c'eſt ce qui nous rend conformes à JESUS-CHRIST, lequel en toute ſa vie a toujours ſoulagé les miſerables. S. Bernard dit à ce propos, que les bonnes œuvres ſont les argumens de la foi; c'eſt-à-dire, qu'elles en ſont les effets & les marques, par le moïen deſquelles nous apprenons à la connoître. C'eſt ce que nous enſeigne encore l'Apôtre ſaint Jacques, quand il dit, *Que la Religion pure & ſans tache, c'eſt de viſiter les veuves & les orphelins en leurs afflictions, aſſiſter les pauvres, & ſe garder d'eſtre corrompu par les convoitiſes du monde.* Chap. 1. v. 27.

Puiſque la perfection des Chrétiens conſiſte dans les œuvres de miſericorde; c'eſt avec raiſon, que je fais voir que c'eſt un grand avantage aux perſonnes, qui les peuvent pratiquer avec plus de facilité, que dans les autres conditions, où l'on ſe ſantifie par des exercices qui leur ſont plus convenables. S. François de Sales nous enſeigne cette verité, lors qu'il dit, que tous les veritables Amans « ſont égaux, en ce qu'ils donnent leur « cœur à Dieu de toutes leurs forces; « mais qu'ils ſont tres-inégaux en ce qu'ils « le donnent diverſement, & en diffe- «

» rentes manieres ; car les uns le don-
» nent par le martyre, les autres par la
» virginité ; ceux-là par l'aumône, ceux-
» ci par la pauvreté : il y en a qui le don-
» nent par la contemplation, & d'autres
» par l'action, & tous en general le don-
» nent par l'obſervance des divins Com-
» mandemens ; cependant les uns le don-
» nent avec moins de perfection que les
» autres.

Ces ames chrétiennes doivent eſtre ſi genereuſes, que jamais rien ne puiſſe les contraindre à changer de mœurs, ſi elles ſont bonnes & conformes à la raiſon. Ce ſeroit une choſe bien étrange, ſi elles avoient moins de courage, que les Princes & les Capitaines de la Grece, leſquels, au rapport de l'Hiſtorien d'Alexandre, ne pouvoient ſe reſoudre à prendre l'habit des Perſans, ni de ſuivre leurs coutumes ; quoique ce grand Monarque, qui vivoit, & qui s'habilloit à la Perſanne pour gagner ceux de cette Nation, les comblât de bienfaits pour les attirer à lui, ſans que jamais il pût les vaincre en ce point, ou du moins avec une repugnance extrême. C'eſt ainſi que doivent faire les perſonnes libres, auſquelles les manieres d'agir des autres deviendront penibles, ſitôt qu'elles ſeront charmées de l'excellence de leur condition.

Quinte-Curſe.

CHAPITRE VI.

Quatriéme avantage des perſonnes libres, qui eſt de pouvoir éviter une fâcheuſe Societé.

PLUTARQUE dit, que ſortir de l'enfance pour entrer au rang des hommes, ce n'eſt pas une liberté : mais ſeulement un changement de maître : cela nous fait voir que toute la vie humaine n'eſt autre choſe qu'un état de ſoumiſſion & de dépendance, & que l'on ne ſort de l'une que pour rentrer dans une autre plus fâcheuſe & plus penible. *Tom. 1. v. 26.*

La Jeuneſſe trouve ſa captivité plus douce ; & à meſure que l'on avance en age, ce fardeau devient plus peſant & plus rude : cela arrive pour deux raiſons. La premiere, que la ſujettion de l'enfance eſt courte & de peu de durée, au lieu que celle que l'on embraſſe, en épouſant un mari, eſt auſſi longue que la vie, & ne peut finir que par la mort de l'un des deux. La ſeconde raiſon vient du peu de connoiſſance qu'ont les jeunes gens ; ils ne ſavent pas diſcerner en quoi conſiſte le veritable bonheur ; & par conſequent ils ne ſauroient eſtre ſenſibles à leur pro-

pre miſere : mais pour ce qui eſt des perſonnes qui ſont dans un age parfait, étant plus éclairées & mieux inſtruites, elles reſſentent plus vivement les choſes qui les peuvent affliger.

Entre toutes les diſgraces qui doivent eſtre ſenſibles aux hommes, il n'y en a point de plus grande, que la rencontre d'un mauvais parti dans l'état du mariage ; car c'eſt un mal qui en renferme tant d'autres, qu'il eſt impoſſible de les rapporter tous ; c'eſt pourquoi l'on ne doit pas s'étonner ſi je mets au rang des privileges du Celibat, de n'eſtre pas ſujette aux fâcheux traitemens d'une mauvaiſe ſocieté : puiſque les maux qui accompagnent un ſort ſi fatal, ne ſe peuvent ſupporter ſans un ſecours extraordinaire du Ciel.

Mais avant que de parler d'une choſe qui eſt connuë de tout le monde, il faut avertir ici, que ce n'eſt point pour diminuer l'eſtime que l'on doit pour un état, qui eſt établi de Dieu, receu dans l'Egliſe, & dont l'uſage eſt commun par toutes les Nations de la terre : au contraire, je ſuis bien aiſe de faire voir, que c'eſt un avantage pour les perſonnes que Dieu y deſtine, avant que de parler de celles, qu'il appelle à une autre vocation.

Si-tôt qu'Adam eut reçû de Dieu ſa femme, la premiere de toutes les autres, voïant qu'elle étoit de même nature & de même condition que lui, il s'écria, tranſporté de joïe : *Celle-ci eſt os de mes os, & chair de ma chair.* Alors le Seigneur lui dit : *L'homme abandonnera ſon pere & ſa mere, pour s'attacher uniquement à ſa femme.* Cette ſocieté, aprés avoir eſté commandée de Dieu au commencement du monde, eſt encore recommandée en tant d'endroits de l'Ecriture Sainte, que cela eſt preſque inconcevable. Maris, « aimez vos femmes, dit l'Apôtre ſaint « Pierre, comportez-vous diſcretement « avec elles, comme étant plus fragiles, « & leur portez honneur comme à celles « qui ſont heritieres de la grace & de la « vie éternelle : vivez en la foi d'un com- « mun conſentement & d'une amitié mu- « tuelle, & ſoïez miſericordieux, mo- « deſtes, & humbles, parce que vous « eſtes appellez à cet état, afin que vous « aïez pour heritage la benediction du « Seigneur. « *Premiere Ep. c. 3.*

S. Paul, en toutes ſes Epîtres, donne de ſi excellens preceptes aux perſonnes, qui ſont engagées dans les liens du mariage, & il en parle avec des éloges ſi ſpecieux, que c'eſt une choſe digne d'admiration : Maris, aimez vos femmes, « *Epheſ. ch. 6.*

» dit ce grand Apôtre, comme JESUS-
« CHRIST aime ſon Egliſe, pour la-
» quelle il s'eſt livré à la mort.

Parce que tout animal eſt ſujet à la mort, dit un grave Auteur, la ſageſſe & la puiſſance du Createur perpetuë les eſpeces par la generation ; & comme Dieu n'eſt pas moins admirable dans les Ouvrages de ſon amour, qu'en ceux de ſa puiſſance, ſi aprés qu'il eût créé l'homme, il jugea qu'il n'étoit pas à propos de le laiſſer ſeul, mais qu'il avoit beſoin d'une Aide, qui lui fût ſemblable ; de même lors qu'il voulut racheter l'homme, il trouva qu'il n'étoit point à propos de laiſſer Marie ſeule ; c'eſt pourquoi il lui donna un époux, pour l'aſſiſter en tous ſes beſoins.

Si l'on ôtoit de l'Egliſe cet honorable Sacrement, dit S. Bernard, elle ſeroit bien-tôt remplie de Concubinaires, d'Inceſtueux, de gens mols, effeminez, & de toute ſorte de perſonnes immondes.

Saint Thomas, dont l'eſprit n'a rien ignoré, aprés avoir dit, que la vie de l'homme ſe doit conſerver par l'uſage des biens, qui ſervent à la ſoutenir, & par l'aſſiſtance des Serviteurs neceſſaires pour l'adminiſtration des mêmes biens, ajoute auſſi-tôt qu'il ne peut jamais conſerver ſon eſpece ſans la ſocieté d'une femme,

2. 2. q. 115. ar. 3. & 4.

& que par cette raiſon Dieu dans la Loi ancienne a fait des Ordonnances tres-équitables, en faveur des uns & des autres. Il voulut qu'il fût permis aux hommes de choiſir pour femmes, des filles ou des veuves, de leur Tribu, ſans pouvoir neanmoins ſe marier à celles d'une Nation étrangere. Il étoit encore ordonné, que le mari qui auroit accuſé ſa femme de quelque crime énorme, & qui n'auroit pû le prouver, ſeroit ſeverement puni; & que pour favoriſer les nouveaux mariez, ils ne ſeroient point ſujets aux Charges & Impoſitions publiques, les premieres années de leur ſocieté: Il étoit même expreſſément défendu de recevoir au nombre des ſoldats, celui, lequel depuis peu avoit épouſé une Vierge ou une veuve; parce qu'il eſt dangereux que la crainte de perdre ce que l'on aime, n'inſpire dans le cœur d'un homme, des apprehenſions, des inquietudes chagrinantes, ou bien parce que le Peuple eût regardé comme un preſage de malheurs, l'obligation où auroit eſté un homme nouvellement marié, de ſe voir privé, en un moment, d'un bien qu'il avoit eſperé poſſeder long-temps, & qu'il avoit acquis ſi juſtement.

Nous apprenons de Seneque, qu'un Orateur Romain diſoit un jour dans le

Liv. 1. des Controverſes

Senat, que jamais les hommes ne devoient entreprendre de guerre, ſi ce n'étoit pour la conſervation de la liberté, pour l'amour des femmes, & pour la défenſe des enfans. Ce n'étoit pas ſeulement de ce temps-là, que cette Nation des Latins étoit affectionnée, ou pour mieux dire, paſſionnée pour le ſexe : puiſque Plutarque nous rapporte, que *Romulus* aïant peuplé la ville qui porte ſon nom, de gens ramaſſez de tous les païs, comme ils n'avoient point de femmes, il leur ordonna dans une réjoüiſſance publique, de ravir celles des Sabins, pour les épouſer : ces Peuples en enleverent juſques au nombre de ſix cens quatre-vingt-trois. Enſuite l'on fit un Traité de Paix avec les parens & les alliez de celles qui avoient eſté enlevées, dans lequel il y avoit pluſieurs articles en faveur des femmes ; & ſur-tout qu'elles ne ſeroient pas obligées de rendre ſervice à leurs maris, dans les choſes abjectes & ſerviles, mais ſeulement dans les ouvrages honnêtes & conformes à la bienſeance.

Autrefois c'étoit une coutume parmi les Grecs & parmi les Romains, qu'ils puniſſoient, par de groſſes amendes, & même du banniſſement, ceux qui ne vouloient point s'engager dans le mariage ;

parce que voulant accroître leur puiſſance, ce qui ne ſe pouvoit faire que par la multiplication des hommes, ils étoient fort portez & empreſſez pour augmenter leur nombre par les mariages & par les Colonies : ils s'alliоient même quelquefois avec leurs ennemis, & communiquoient le droit de Bourgeoiſie aux Villes & aux Provinces, qui pouvoient ſervir à l'accroiſſement de leur grandeur.

C'étoit une opinion ſi bien gravée dans l'eſprit des Peuples anciens, que l'amour des femmes avoit tout pouvoir ſur les maris, que pour en donner la connoiſſance, non ſeulement ils ſe ſont ſervis de fictions, comme de repreſenter la deſcente d'Orphée aux Enfers, pour en retirer ſa femme *Euridyce :* mais encore par des Loix fort engageantes, ils nous ont fait connoître, que cet amour eſt preſque invincible. Telle fût l'Ordonnance de *Solon*, Legiſlateur d'Athenes, qui declara les Donations faites par les mourans bonnes & valables, ſi la force & l'induction des femmes n'y étoient pas intervenuës. Il mit au rang de la violence, l'affection trop ardente pour le ſexe, comme une choſe aſſez puiſſante pour decevoir l'eſprit des hommes. Enfin c'eſt ce qui l'obligea de declarer les Donations qui ſe faiſoient entre les maris & les fem-

mes, contraintes & violentées, croïant que rien n'étoit capable de renverſer le jugement, & de changer la volonté, comme les tendreſſes reciproques de ces perſonnes, qui paſſent leur vie dans une ſi étroite ſocieté.

CHAPITRE VII.

Suite du même ſujet.

ON vient de voir dans le Chapitre précedent, la neceſſité, les ſecours, & les privileges du mariage ; & l'on prendra peut-eſtre pour un paradoxe ce que j'ai avancé, que le Celibat poſſede beaucoup d'avantages par-deſſus lui, quoiqu'il ſoit la premiere vocation & la plus univerſelle ; neanmoins c'eſt une verité conſtante, que la vie libre eſt un état plus doux & plus tranquille.

Puiſque les maris doivent avoir tant d'amour & tant de complaiſance pour leurs femmes, l'on ne peut pas croire, qu'elles tombent jamais dans le repentir par leurs mauvais traitemens ; & c'eſt ce que l'on ne pourroit jamais ſe perſuader, ſi l'experience ne nous apprenoit qu'il y a plus de femmes dans la triſteſſe, que dans la joïe, & qu'il y en a beaucoup

plus de mécontentes que d'heureuſes.

Sans entrer dans le détail des peines inſeparables de cette condition, je conſidererai ſeulement deux choſes : La premiere, l'entiere ſoumiſſion qu'elles doivent à leurs maris : La ſeconde, les peines ſans remede, qu'elles ſouffrent de leurs procedez injuſtes, ou de leurs traitemens trop rigoureux.

Comme la diviſion & la meſintelligence des perſonnes qui ſont unies par un lien ſi étroit, paroît un peu extraordinaire, il en faut chercher les cauſes, pour connoître les ſources de leurs déplaiſirs : Elles viennent preſque toûjours, ou d'un mauvais naturel, ou d'un amour trop paſſionné, ou d'un changement blâmable & ridicule : Ces trois choſes ſervent de principes à tous les mécontentemens que les perſonnes mariées reçoivent les unes des autres ; & par conſequent c'eſt un tres-grand avantage à celles qui vivent dans le Celibat, d'en eſtre délivrées.

Un Auteur moderne, parlant du Mariage, aſſure qu'il eſt traverſé de tant de contrarietez, rempli d'un ſi grand nombre de miſeres, & accompagné d'une dureté ſi penible, que tout cela eſt capable d'en détourner ceux qui examinent ces circonſtances & ces particula-

ritez. Si l'impetuoſité de la mer eſt grande, dit un Sage, l'ardeur du fer chaud merveilleuſe, la pauvreté inſupportable, & une infinité d'autres choſes mal aiſées à ſouffrir ; la rencontre d'un mauvais parti eſt incomparablement plus fâcheuſe que tout le reſte.

Pour comprendre ces veritez, il faut conſiderer les devoirs de femmes : Ils ſont ſi grands, que pour les accomplir, il ſeroit neceſſaire qu'elles fuſſent ornées des vertus, que S. Gregoire de Nazianze rapporte avoir eſté en ſa ſœur *Gorgonie*, de laquelle il dit ces belles paroles : » Qu'encore qu'elle fût liée à la chair, » elle n'étoit pas ſeparée de l'eſprit de » Dieu ; qu'aïant un mari pour maître, » elle n'oublioit pas ſon premier Chef, » JESUS-CHRIST ; & que pour eſtre » mere de pluſieurs enfans, elle n'avoit » garde de negliger la pieté ; mais que » ce lui étoit un ſujet pour la cultiver » davantage, en arroſant ces jeunes Plan- » tes par ſes ſalutaires inſtructions, & » en les ſoutenant par ſes bons exem- » ples ; car elle ſavoit tres-bien, que l'eſ- » prit & la raiſon doivent conduire les » mariages, afin de les rapporter entie- » rement à la vertu.

Saint Jerôme explique ces grandes obligations en des termes fort preſſans, lors

qu'il dit à une Dame de qualité : Vous « *Celancie, Ep. 19. to. 2.*
devez, par vôtre obeïſſance, faire con- «
noître que vôtre mari eſt le maître; «
vôtre humilité doit le relever, & vô- «
tre ſoumiſſion le faire reſpecter de tous «
ceux qui le connoiſſent ; & vous ſerez «
d'autant plus honorée, que vous lui ren- «
drez d'honneur, puiſque, ſelon l'Apô- «
tre, l'homme eſt la tête de la femme, «
& que le corps ne ſauroit eſtre bien «
orné, ſi la tête n'eſt parfaitement «
parée. «

Ce ſaint Docteur, pour nous apprendre les ſentimens que nous devons avoir de cet état, dit ces paroles : Les regles de la doctrine Apoſtolique n'égalent pas, comme le dit l'Heretique Jovinien, le Mariage à la continence; mais auſſi elles ne le condamnent pas, comme fait l'heretique Manés ; pendant que S. Paul, maître des Gentils tient le milieu entre ces deux extremitez, en accordant d'une part un remede à la foibleſſe des hommes, & de l'autre en les portant à la Continence, par la recompenſe qu'il leur promet en la premiere Epître aux Corinthiens, auſquels il dit, qu'il eſt tres-bon & tres-profitable de ne point s'engager dans le Mariage, mais que pour éviter le peché il eſt permis d'en uſer : C'eſt par condeſcendance que l'Apôtre l'approuve,

dit ce Pere, & non par forme de commandement.

Quand S. Paul, qui donne à tous les Chrétiens les inſtructions qui leur ſont neceſſaires pour bien vivre, s'adreſſe aux femmes mariées, il leur dit ces paroles:
Coll. c. 3. *Soïez ſujettes à vos maris, ſelon le commandement qui vous en a eſté donné par le Seigneur:* Et pour expliquer plus clairement la force de cette dépendance, il écrit aux Romains, *que la Loi domine ſur les hommes pendant leur vie: de maniere que les femmes ſont engagées & ſoumiſes à la loi de leurs maris, tant qu'ils ſont vivans, & n'en peuvent eſtre délivrées, que par leur mort.*

Comme les femmes doivent obeïr à leurs maris, non ſeulement en ce qui concerne les bonnes-œuvres, & l'honnête conduite de leur vie, mais auſſi en ce qui regarde le gouvernement de leurs familles, le manîment de leurs affaires, & le reglement de leurs perſonnes; elles ont beſoin de courage & de vertu pour remplir tous ces devoirs. Auſſi un Moderne dit à ce propos, que celles du ſexe qui ſont appellées au Sacrement de Mariage, doivent eſtre tres-parfaites pour bien vivre en cette condition.

Il faut bien que ce fardeau ſoit extrême-

ment

ment rude, penible, & que les obligations en ſoient difficiles & onereuſes, puiſque le Concile de Trente declare anathême contre ceux qui ne voudront pas croire, que l'Egliſe a pû ordonner des empêchemens, qui ſeparent les perſonnes mariées, ou qu'elle a manqué, enſeignant qu'il eſt en ſon pouvoir de faire la ſeparation des perſonnes mariées pour un temps ou pour toûjours.

La ſoumiſſion qui eſt penible d'elle-même, devient ſupportable aux perſonnes, qui n'agiſſent que par les principes de la raiſon, & qui ſe rendent toûjours aimables par leurs manieres d'agir : mais s'il arrive par malheur, que l'on ſoit contraint d'obeïr & de plaire à ceux qui ſont rebuttans, deſagreables, & d'un mauvais naturel ; cet état eſt ſi rude, que ſans une grace extraordinaire il eſt impoſſible d'en ſoutenir les peines.

S'il eſt vrai ce que dit le Sage, que deux amis ſe donnent du ſecours l'un à l'autre dans le tems de la neceſſité ; mais que l'amour du mari & de la femme les ſurpaſſe entierement : Nous pouvons dire dans un autre ſens, que ſi-tôt que cet amour vient à diſparoître, & que l'indifference & la dureté prennent ſa place, c'eſt une perſecution qui ſurpaſſe tout ce que l'on peut s'imaginer d'affligeant ; *Eccleſ. 4. 10.*

Que les perſonnes donc, qui vivent dans le Celibat, s'affermiſſent dans leur vocation par la connoiſſance de la miſere des autres; & que les duretez que ſouffrent celles de leur ſexe, qui ſont engagées dans cet état, les confirment toûjours dans la neutralité.

CHAPITRE VIII.

Sur le même Sujet.

C'Eſt une choſe étrange, que l'amour qui fait la douceur des perſonnes qui doivent paſſer leur vie enſemble, eſt tresſouvent la cauſe de leur peine, lors qu'étant plus ſenſible que judicieux, plus emporté que juſte; il ſuit ſon penchant ſans reſiſtance. Le ſoupçon, la méfiance, la jalouſie, & toutes leurs fâcheuſes ſuites donnent des ennuis inconcevables; car il eſt de ces paſſions comme de ce miroir enchanté que l'on voïoit dans Smyrne, Ville de Grece, lequel au rapport de Suidas, ancien Auteur, repreſentoit les plus beaux viſages, avec une effroïable difformité, & les plus laids avec des attraits qu'ils n'avoient point.

La jalouſie aveugle tellement l'eſprit, qu'elle lui fait trouver des crimes, où

l'innocence fait regner la vertu : Souvent les femmes d'honneur, & dont la conduite eſt tout-à-fait reguliere, ne laiſſent pas d'eſtre ſoupçonnées de leurs maris : Ces hommes de petite cervelle ſe mettent peu en peine d'obeïr au precepte que le Saint-Eſprit leur fait dans l'Eccleſiaſtique, où il eſt dit : *Ne ſoïez point jaloux de la femme qui vous eſt unie, de crainte qu'elle ne s'emporte imperieuſement contre vous ; & ne lui donnez point occaſion d'avoir des ſentimens de méfiance à vôtre égard, parce qu'elle aura toûjours le cœur en amertume.* Cela eſt encore mieux expliqué dans les Proverbes, où il eſt dit, que *la jalouſie & la fureur du mari ne pardonneront point au jour de la vengeance, & qu'il n'écoutera jamais les prieres de perſonne, ne voulant pas même recevoir des preſens pour accorder le pardon.* Ch. 9. & 26. Ch. 6.

Dieu pour nous repreſenter les chagrins que cette fâcheuſe diſpoſition produit dans les hommes, avoit ordonné en la Loi ancienne, que l'huile & l'encens ne fuſſent point mis en uſage dans les Sacrifices de Jalouſie : Ces deux choſes étant doucés & de bonne odeur ; qualitez qui ne ſe trouvent jamais avec cette funeſte & tragique paſſion, qui ne ſauroit produire que de l'amertume, & de malignes impreſſions : Auſſi en toutes Nombres, c. 5.

les oblations que les maris preſentoient contre leurs femmes, lors que mal à propos, ou avec raiſon, ils doutoient de leur fidelité; ce n'étoit autre choſe que de la farine d'orge, qui eſt le moindre & le plus groſſier de tous les grains, qui ſervent à la nourriture des hommes, & encore ils en preſentoient en tres-petite * quantité : Le Seigneur nous a voulu faire connoître par-là, combien ces offrandes lui étoient peu agreables.

* La dixiéme partie d'une meſure.

Il eſt facile de comprendre les grands maux que la jalouſie des maris cauſe à leurs femmes, ſi l'on vient à conſiderer la deſcription que pluſieurs Savans en ont faite : Ils nous aſſurent que cette paſſion n'a point d'origine, que celle d'un amour trop paſſionné : Elle eſt formée par l'imagination & par la phantaiſie; elle ſe nourrit par les ſoupçons, s'entretient par les ombrages, ſe plaît dans la médiſance : enfin elle noircit toûjours les choſes les plus innocentes.

C'eſt une choſe étonnante, que les effets que produit cette jalouſe fureur en mille endroits du monde, où la conduite des femmes eſt extraordinairement obſervée, & fort ſouvent mal-traitée. Quoi qu'en pluſieurs Roïaumes, & Provinces de l'Europe, elles joüiſſent d'une honnête liberté, elles ne laiſſent pas de reſ-

ſentir les traits & les calomnies que cette fâcheuſe paſſion inſpire à leurs maris, dont elles ſont les victimes.

Les perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat, ſont exemtes de toutes ces peines ; elles ne ſont pas inquietées par le déſir de plaire, ni par la crainte d'eſtre mal-traitées : La dépendance ne les rend point captives, ni la jalouſie ſuſpectes : La Critique que les perſonnes ſans autorité peuvent faire ſur leur conduite, ne doit pas leur eſtre ſenſible : Elles ne ſont point troublées par la calomnie ni par le ſoupçon des autres, à cauſe que tout cela ne peut venir que des perſonnes indifferentes.

L'exemple que S. Auguſtin rapporte de ſa mere ſainte Monique, les conſole beaucoup, voïant qu'elles ne ſont point expoſées aux outrages, aux indignitez, & aux duretez d'un mari ; car toutes les femmes n'ont pas la vertu de cette Sainte, laquelle, au lieu de ſe plaindre des mauvais traitemens du ſien, avertiſſoit celles de ſa connoiſſance, que depuis le jour qu'elles avoient conſenti à leur mariage, elles avoient paſſé le contrat de leur ſervitude, & que par cette raiſon il faloit ſe ſouvenir de leur état, & ne point murmurer contre leurs maîtres.

Ce n'eſt pas encore tous les motifs que

peuvent avoir les perſonnes libres pour cherir leur condition ; les changemens qui arrivent tous les jours dans la vie humaine, & ces amours ſi empreſſez qui degenerent ſouvent en averſion, ſont autant de Livres, qui leur prêchent l'indifference & le dégagement.

Hippocrate nous enſeigne que le corps humain eſt expoſé à beaucoup de perils, lors qu'il eſt arrivé au plus haut point d'une ſanté parfaite, parce qu'il faut neceſſairement qu'il decline, & tombe dans la maladie, à cauſe que ne pouvant toûjours demeurer en même état, il faut qu'il éprouve un changement, qui le faſſe paſſer du bien au mal, & d'un temperament ſain & robuſte, à un autre infirme & maladif. Nous pouvons faire l'application de cette doctrine à celle des Philoſophes Moraux, qui nous apprennent qu'en matiere d'amour il n'y a rien de plus dangereux, que lors qu'il eſt parvenu à ſon dernier periode, au terme le plus violent de ſon excés ; c'eſt alors qu'il eſt proche de ſa ruïne, ou tout au moins de ſa diminution, qui eſt infaillible, puiſque ne pouvant croître davantage, ſuivant le cours naturel des choſes humaines, il faut qu'il diminuë, ou même qu'il déperiſſe tout à fait. L'inconſtance naturelle du cœur humain

le met dans une agitation continuelle, non ſeulement à l'égard des choſes indifferentes, mais encore à l'égard de celles qu'il cherit le plus.

Ce qui fait la plus grande peine des femmes, c'eſt qu'aprés avoir eſté tendrement aimées de leurs maris, elles en ſont ſouvent negligées, & même mépriſées: Cela n'arrive que par un changement d'affection, ou par un dégoût qui peut avoir pluſieurs cauſes; ou par la longueur du temps, qui ralentit les cœurs les plus empreſſez, ou enfin par une certaine legereté qui ne ſauroit eſtre toûjours attachée à un même objet. C'eſt ce qui fait dire à un Auteur moderne, que ceux qui n'aiment que la beauté du corps, ne ſauroient aimer long-temps, les viſages aïant leurs ſaiſons auſſi-bien que les années.

Quoiqu'il ſemble que ce qui vient d'être dit, ne touche en rien les perſonnes qui vivent dans le Celibat, cela neanmoins les regarde tres-particulierement; pour peu qu'elles reflechiſſent ſur ce que j'ai avancé dans les trois precedens Chapitres, elles connoîtront facilement qu'elles poſſedent pluſieurs beaux avantages, par un ſeul privilege de leur condition: En premier lieu elles ne ſont point en danger de ſouffrir les mauvais traitemens d'un mari, & d'en ſupporter le fâ-

cheux naturel, & l'humeur bizarre : Secondement elles ne ſont pas expoſées à ſes ſoupçons, à ſes méfiances, & à la jalouſie : Troiſiémement elles n'apprehendent pas un changement d'amitié, toûjours fâcheux & penible : Enfin leur cœur eſt libre de l'amour des hommes, & des empreſſemens qui l'accompagnent toûjours.

L'amour, dit Plutarque, n'eſt jamais actif, s'il n'eſt mêlé d'un peu de jalouſie, & l'on peut dire avec verité, que les ſouffrances des femmes n'ont point de plus ordinaires ſources, que le grand amour qu'elles portent à leur mari : Car ſans parler de cet amour juſte & ſaint, dont Dieu leur fait un commandement ſi exprés ; il y a encore deux autres amours qui leur cauſent ſouvent de la peine. L'un eſt raiſonnable, & l'autre ſenſible : Par le premier, elles prennent part à leur fortune, & entrent en ſocieté de tout ce qui leur arrive de grand & d'honorable, ou de triſte & de fâcheux ; & par le ſecond, elles reſſentent avec inquietude leur abſence & leur perte.

Toutes ces choſes ſont affligeantes à un cœur qui aime beaucoup ; c'eſt pourquoi ſaint Paul dit ces paroles aux pre-
Cor. 1. c. 7. miers Chrétiens : *Je voudrois que vous fuſſiez ſans inquietude ; ce qui n'appartient qu'aux*

qu'aux Vierges, & aux Femmes qui ſont dans la viduité, leſquelles n'ont ſoin que des choſes, qui ſont agreables au Seigneur, pour ſe rendre ſaintes de corps & d'eſprit, pendant que celles qui ſont mariées, ſont toûjours en ſouci pour les choſes du monde, & comment elles plairont à leurs maris.

Un ſage Profane a bien oſé dire, que « ſi les hommes n'avoient pas la converſation des femmes, ils pourroient avoir « celle des Dieux. Nous pouvons dire « dans un ſens oppoſé, que ſi les perſonnes du ſexe étoient libres de l'amour & de la complaiſance qu'elles ont pour les hommes, elles pourroient non ſeulement converſer avec les Intelligences celeſtes, mais encore s'entretenir avec Dieu même : c'eſt à quoi le Celibat volontaire, qui eſt une vie ſans engagement, peut les conduire.

CHAPITRE IX.

Le ſoin & l'éducation des enfans eſt d'une ſi grande importance, que c'eſt un avantage aux Perſonnes qui n'y ſont pas obligées.

Cinquiéme Privileges du Celibat.

CEux qui ne voudroient pas demeurer d'accord que la fecondité eſt une perfection dans la Nature, & d'une neceſſité abſoluë dans toute la Republique du monde, paſſeroient non ſeulement pour inſenſez, mais encore ils contrarieroient évidemment la doctrine du Texte ſacré, les Loix de la Nature, celles de la Politique, & tous les ſentimens des Peuples.

Perſonne ne ſauroit ignorer, que le premier commandement que Dieu donna à nos premiers Parens, ne tendoit à autre choſe qu'à la multiplication du Genre humain, qui devoit poſſeder & remplir toute la Terre par le moïen de la naiſſance ſucceſſive des hommes. Le commandement que Dieu leur fit, de perpetuer l'eſpece, eſt ſouvent repeté dans l'Ecriture, où le Sage s'écrie avec admiration : *O combien belle & charmante eſt la generation chaſte & pudique, dont la me-*

Sageſſe, c. 4.

moire eſt immortelle, tant envers Dieu qu'envers les Hommes, qui la cheriſſent lors qu'ils la poſſedent; & s'ils en ſont privez, ils la deſirent paſſionnement! Cette expreſſion toute divine nous fait connoître que la production des enfans n'eſt pas moins ſainte, que naturelle; puiſque ſelon le ſentiment de Salomon, le plus éclairé des Rois, elle eſt tres-agreable à Dieu, qui veut eſtre honoré par les nouvelles Creatures, qui viennent ſur la terre.

Les hommes qui meurent & qui periſſent continuellement, deviennent, pour ainſi dire, immortels par leur poſterité, puiſque c'eſt elle qui repare la perte & les ruïnes, que la mort fait tous les jours dans le monde, où en produiſant leurs ſemblables, ils ſe maintiennent à perpetuité.

Saint Thomas nous apprend à quel point nous devons eſtimer la naiſſance & la multiplication des hommes; & ce Docteur Angelique, au ſujet des enfans illegitimes, conclut que c'eſt une mauvaiſe cauſe, qui produit un bon effet. Par-là il nous apprend qu'encore que le vice ſoit blâmable, la naiſſance d'un homme qui en provient, ne laiſſe pas d'eſtre utile à la ſocieté. L'or dans les mines, quoiqu'enveloppé & mêlangé de terre, ne laiſſe pas d'éclater & de ſe faire

Tome 1. Fr. 14. reconnoître, dit Plutarque; de même la Nature, au milieu des passions dereglées, & des mœurs les plus depravées, ne laisse pas de faire voir l'amour & le soin que l'on doit aux enfans.

Le Roi Prophete parle si avantageusement de la fecondité, qu'il publie bienheureuse celle qui est mere de plusieurs Ps. enfans. Aprés ces belles paroles, écoutera-t-on ceux qui soutiennent que la femme est un effet du hazard, & non pas un dessein de la Providence? Helas! il n'y a aujourd'hui que trop de ces gens, qui cherchent, en toutes choses, les moïens de rabaisser les personnes du sexe; loin de cela, Dieu fait naître toutes les femmes avec intention de les rendre utiles & honorables à la posterité, non seulement par les bonnes-œuvres & par milles autre choses ausquelles elles sont propres, mais encore pour peupler & pour soutenir le monde par la naissance de tant de nouvelles Creatures.

Jesus-Christ par sa naissance, quoique miraculeuse, sans peché & sans corruption, n'a pas dédaigné de naître d'une » femme: C'est ce qui oblige Tertullien » de dire, que la naissance n'est pas plus » indigne que la mort, l'enfance que la » Croix, & la peine que la nature. Il dit ces belles paroles, pour refuter ces

tains Heretiques, qui ſous pretexte d'honorer le Sauveur, ne vouloient pas demeurer d'accord qu'il étoit fils d'une femme.

Ceux qui ſoutiennent que la fecondité n'eſt pas un avantage; ceux qui ne ſauroient ſouffrir que le nombre des enfans ſoit un bonheur dans une famille, ne contrarient pas ſeulement l'autorité divine ſi ſolidement établie dans les ſaintes Ecritures, & les ſentimens qu'inſpire la Nature; mais encore ils donnent le dementi aux Loix des Sages & aux Coutumes des Peuples.

Chacun ſait que dans la Loi de Nature, & dans celle de Moïſe, la ſterilité étoit une note d'infamie; & ceux qui étoient privez d'enfans, paſſoient leur vie dans la triſteſſe: C'eſt par cette raiſon que Dieu, dans les promeſſes qu'il faiſoit à ſon Peuple, s'il gardoit ſes commandemens, lui dit ces remarquables paroles: *Il n'y aura point de ſterilité en ta Terre.* Et dans le Chriſtianiſme toutes les perſonnes judicieuſes portent du reſpect à ceux, par le moïen deſquels le nombre des Serviteurs de JESUS-CHRIST eſt augmenté. *Exode, c. 23.*

Platon jugeoit indigne des Charges de Magiſtrat, celui qui n'avoit pas augmenté le nombre des Citoïens de la Repu-

blique, encore qu'il fût dans un age avancé.

Plutarque. Les Lacedemoniens, Peuples fort celebres dans la Grece, avoient accordé des Privileges à ceux qui contribuoient le plus à l'augmentation de leur nombre; & ceux qui avoient quatre enfans, étoient exemts des Impôts & des Charges publiques.

Parmi les Romains, les Senateurs qui avoient juſqu'à trois garçons, avoient les premiers rangs en toutes les Aſſemblées, quoiqu'ils fuſſent plus jeunes que ceux qui les ſuivoient, & l'on augmentoit leurs honneurs, à meſure que leur poſterité devenoit plus nombreuſe.

Et nos Rois de France, dont la ſageſſe & l'équité ne cedent en rien à celle de ces anciens Sages, tant Grecs que Romains, n'ont-ils pas donné l'exemption de Tailles, de Subſides, & de toutes autres Charges, à ceux dont la famille ſeroit compoſée de douze enfans? eſtimant qu'ils étoient aſſez empêchez de fournir à la nourriture & à l'entretien de tant de perſonnes. Et de plus, ils ont voulu les favoriſer parce qu'ils avoient donné accroiſſement à leurs Peuples, par les nouveaux Sujets qu'ils avoient produits.

Qui pourroit s'étonner de tous ces

grands avantages que les Souverains & les Republiques ont donnez aux perſonnes les plus fecondes, aprés ce qu'a dit Plutarque, que les enfans ſont les arrhes & les gages d'une parfaite amitié, le ſoutien de la Societé, & une juſte obligation de multiplier le Genre humain. Auſſi ces anciens Peuples, qui couronnoient de lauriers ceux qui donnoient des enfans à leurs Citez, en uſoient tres-équitablement; puiſqu'au ſentiment du Sage, & ſelon S. Paul, les enfans ſont des couronnes precieuſes, qui ſervent à l'ornement de ceux qui les ont mis au monde. *Tome 5. Tr. 22.*

Ce deſir de s'immortaliſer par la multiplication des enfans, étoit autrefois ſi enraciné dans le cœur des hommes, que ceux, qui ne pouvoient obtenir cette faveur par les bienfaits de la Nature, avoient recours à la Morale: c'eſt ce qui fait dire à un bon Auteur, que l'Adoption eſt « un ſinge artificiel, qui imite la Nature » en tout ce qui lui eſt poſſible, afin de « ſatisfaire les plus ardens deſirs des « hommes, leſquels par prudence & par « precaution reparent le défaut, ou la perte de leur poſterité. Les enfans adoptifs ont un avantage, qui ſurpaſſe ceux que donne la Nature, en ce qu'ils ſont formez par la connoiſſance, par le choix & par l'affection, au lieu que le ha-

zard fait naître ceux qui ſont naturels.

Cette coutume d'adopter des perſonnes de merite, étoit anciennement fort en uſage, ſur-tout chez les Romains, où l'adoption paſſoit même juſques aux Empereurs, leſquels, n'aïant point d'heritiers legitimes, faiſoient élection de ceux qu'ils affectionnoient le plus, & qu'ils jugeoient capables de leur ſucceder à l'Empire, leur faiſant part du nom, des biens & des honneurs de leur Famille: Quoiqu'aujourd'hui cette coutume ne ſoit pas ſi ordinaire, qu'au temps paſſé, neanmoins cela ne laiſſe pas d'arriver quelquefois.

Ce raiſonnement paroîtra d'abord étranger à cet Ouvrage, m'étant propoſé de faire voir dans ce Chapitre, que c'eſt un avantage aux perſonnes qui vivent dans le Celibat, de n'eſtre point engagées à l'éducation des enfans; j'ai montré neanmoins que c'eſt un bien & un honneur d'en avoir, & de les élever en la crainte de Dieu. Mais cette conduite a eſté ſi neceſſaire, que je me ſerois attiré la critique de pluſieurs, ſi j'en avois uſé autrement; & c'eſt pour fermer la bouche à ceux qui auroient pû dire, que j'aurois manqué d'eſtime pour une choſe auſſi ſage & auſſi ſainte, qu'elle eſt naturelle & humaine.

Toutes ces choſes conſiderées, il faut maintenant rechercher les raiſons, par leſquelles les perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat, ſe doivent eſtimer heureuſes dans leur ſterilité, & de n'eſtre pas obligées à l'éducation des enfans, comme celles qui ſont ſous le joug du Mariage. Je reduis ces devoirs à trois choſes, nourrir, inſtruire, & placer chacun ſelon ſa condition : Ces trois articles renferment de ſi grands engagemens, que l'on ne ſauroit nier, que ce ne ſoit un bonheur d'en eſtre libre.

Si Rebecca diſoit autrefois, que c'étoit un malheur pour elle d'avoir conçu, parce que deux Peuples combattoient dans ſes entrailles, parlant de Jacob & d'Eſaü, qu'elle enfanta avec tant de peine, qu'elle courut riſque d'y perdre la vie : Qui ne ſait pas que toutes les femmes ſont dans un même peril, lors qu'elles donnent l'eſtre à de nouvelles Creatures ? Les maladies qu'elles ſouffrent durant neuf mois qu'elles les portent dans leur ſein, ſont les avant-coureurs de ce qu'elles doivent endurer, en les mettant au jour. C'eſt ce qui oblige pluſieurs Savans de ſoutenir, contre l'opinion d'Ariſtote & de S. Thomas, que les enfans ſont beaucoup plus obligez à leur mere, qu'ils ne le ſont à leur pere. Ce qui fait voir que

le Celibat eſt beaucoup plus deſirable pour les perſonnes du ſexe, à cauſe que par ſon moïen elles ſont quittes & exemtes de beaucoup de peines & de ſouffrances.

Ceux qui ont penétré bien avant dans les ſecrets de la Nature, nous apprennent que l'amour des meres envers leurs enfans eſt beaucoup plus grand, que celui des peres, ou au moins qu'il eſt toûjours plus tendre & plus ſenſible. C'eſt par ce lien d'un amour naturel & humain, que les uns & les autres ſont tellement portez à prendre ſoin de la nourriture & de l'entretien de leurs enfans, qu'il n'y a point de raiſons aſſez fortes pour les en détourner : de maniere qu'ils ne laiſſeroient pas de les ſecourir, & de les alimenter, quand ils n'y ſeroient pas obligez par les Commandemens de Dieu, & par les Loix de la Juſtice.

Il faut ſavoir qu'il y a deux ſortes de nourriture ; l'une tendre & foible, & l'autre forte & robuſte. La premiere appartient ſingulierement aux meres, leſquelles étant plus ſenſibles & plus tendres que les peres, ſont auſſi plus ſoigneuſes envers leurs enfans : mais s'il ſe trouvoit des femmes aſſez cruelles pour les mettre en oubli, & pour leur refuſer les choſes neceſſaires ; le Seigneur même,

émû de compaſſion, prendroit la place de ces perſonnes dénaturées : c'eſt ce qu'il nous apprend, quand il dit par un Prophete : *Eſt-il poſſible qu'une mere mette en oubli le fruit de ſes entrailles, & qu'elle ſoit ſans pitié pour l'enfant qui eſt ſorti de ſon ſein? mais quand cela ſeroit, je ne t'oublirai pas*, dit Dieu, *parce que je te porte gravé dans mes mains.* Iſ. c. 49.

Entre tous les animaux il n'y en a point de plus infirme que l'homme dans ſon enfance. Tous les autres ſont bientôt en état de ſe paſſer du ſecours de leur mere, pendant qu'il a beſoin d'une infinité de ſervices durant le cours de pluſieurs années : C'eſt pourquoi Dieu donne aux meres une certaine tendreſſe pour ces innocentes Creatures, afin qu'elles en ſupportent plus aiſément les foibleſſes & les infirmitez. Toutes ces choſes bien conſiderées, on ne ſauroit douter de l'avantage que poſſedent les perſonnes libres d'eſtre exemtes de tant de ſoins & de tant de peines, auſquelles les autres ſont ſujettes.

CHAPITRE X.

Suite du même Sujet.

CEux qui renaiſſent en leurs enfans, redoublent tous les jours leurs inquietudes, & ſentent de jour en jour le poids de leurs obligations ; ce qui fait bien connoître que les perſonnes qui en ſont libres, joüiſſent d'une bien plus grande tranquillité : Car outre l'éducation, la nourriture & l'entretien du corps, les peres & meres doivent encore à leurs enfans, l'inſtruction & la politeſſe de l'eſprit. Par le premier, ils doivent leur apprendre les choſes ſaintes ; & par le ſecond, celles qui regardent l'honnêteté & la bienſéance. Saint Thomas de ces deux choſes en fait quatre, lors qu'il dit, que la Loi ancienne a tres-juſtement établi la puiſſance des Peres dans la conduite de leurs enfans ; quand elle leur ordonne de les élever dans la connoiſſance des choſes divines, dans celle des ceremonies de la Religion, dans la ſcience des bonnes-mœurs, & dans quelques emplois qui les détournent du libertinage.

2. 2. q. 185. ar. 4.

Il n'eſt pas des choſes ſaintes comm

des naturelles, qui s'apprennent ſans Maître : mais la Science evangelique nous eſt inſpirée par un principe ſuperieur ; & comme Dieu ne communique pas toujours ces connoiſſances immediatement par lui-même, il a ordonné que les peres & meres enſeignent à leurs enfans les articles de la Foi, & les maximes de la Perfection Chrétienne : ces devoirs ſont ſi grands, qu'il eſt tres-difficile de s'en bien acquitter ; c'eſt pourquoi on peut dire, que c'eſt un grand bonheur aux perſonnes libres de n'y eſtre pas engagées.

Il eſt vrai que l'on peut dire, qu'elles ne participent point aux merites d'un grand nombre de perſonnes, qui ont élevé leurs enfans en la crainte du Seigneur; qu'elles ne ſauroient rien prétendre aux ſacrifices que Job preſentoit pour ſa famille ; & que les deſirs de Tobie, pour avoir une heureuſe poſterité, ne les regardent point. Mais l'on doit auſſi remarquer, qu'elles n'ont pas ſujet d'apprehender les châtimens de la Juſtice divine, qui s'exercent tous les jours ſur une infinité de parens, peu ſoigneux d'inſtruire leurs enfans ; qu'elles ne craignent point de perir en un moment, comme le Grand-Prêtre Heli, & que les malheurs de tant d'autres leur troublent l'eſprit.

Ch. 23. v. 13. *N'épargnez point la correction à l'enfant*, dit le Sage en ſes Proverbes ; *car ſi vous le frappez de verges, il ne mourra point, & vous ſauverez ſon ame de l'enfer.* Ch. 7. v. 25. Et dans l'Eccleſiaſtique : *Si vous avez des fils, inſtruiſez-les bien, & accoutumez-les au joug dés leur enfance ; & ſi vous avez des filles, conſervez la pureté de leur corps, & ne leur montrez pas un viſage joïeux.* Il nous aſſure encore, que celui qui châtie ſes enfans, eſt glorifié en eux ; qu'il eſt eſtimé de ſes amis, loüé de ſes domeſtiques, admiré des étrangers, & que ſes ennemis en ont de l'envie.

Le grand Apôtre exhorte tous les Chrétiens dans ſes Epîtres, non ſeulement à nourrir leurs enfans avec ſoin, mais auſſi à les inſtruire avec tant de douceur, que le châtiment ne leur faſſe point perdre courage. Pour leur imprimer plus fortement cette importante verité, il dit, que celui qui n'apprend pas à ſes enfans les choſes, qui ſont de leur devoir, eſt pire qu'un Infidele. 1. *Epiſt. à Timot.* ch. 9. v. 8.

Si les perſonnes libres conſiderent attentivement les Preceptes que S. Jerôme donne à une Dame de qualité, touchant les inſtructions qu'elle devoit donner à ſa fille ; elles connoîtront facilement qu'elles ſont heureuſes de n'avoir pas à *Leta.*

ſi grande charge de conſcience. Don- «
nez-lui une Gouvernante, qui ſoit a- «
vancée en age, dit ce Pere, dont la foi «
& l'honnêteté ſoient bien connuës; «
qu'elle lui enſeigne, par ſon exemple, «
à prier Dieu, à reciter des Pſeaumes, «
& à ſe tenir dans ſon devoir, comme «
une Héroïne de JESUS-CHRIST, afin «
de lui donner des loüanges au matin, «
à midi; & la lampe étant allumée, «
qu'elle lui rende le ſacrifice du ſoir; «
qu'elle paſſe ainſi la journée, & que «
la nuit la trouve encore au travail, «
parce qu'avec l'amour de l'oraiſon & «
de la lecture, on lui doit inſpirer celui «
d'eſtre toujours occupée, & lui ap- «
prendre à faire des ouvrages pour em- «
ploïer le temps utilement; & afin de «
lui donner du mépris des vanitez du «
monde, ſes habits ne doivent pas eſtre «
magnifiques, mais ſeulement propres «
à la défendre du froid; & pour ſes re- «
pas, elle doit manger de telle ſorte, «
qu'elle demeure ſur ſon appetit, pour «
eſtre toujours diſpoſée à lire, prier, «
chanter, ou travailler. «

Encore que ces inſtructions ſoient ſi regulieres, que peu de perſonnes les peuvent exactement pratiquer; elles ne laiſſent pas de faire connoître aux Neutraliſtes, qu'elles ont un grand avantage de ne pas

eſtre engagées à une éducation ſi ſeve
& ſi difficile.

La pieté ſeule ne ſuffit pas pour pe
fectionner l'eſprit humain ; il faut enc
re certaines connoiſſances, que l'on a
pelle *la ſcience du monde*, à cauſe q
pour y bien vivre, chacun ſe doit re
dre habile dans ſon état : c'eſt à quoi l
peres & meres prennent garde lorſqu'i
veulent donner à leurs enfans des regl
pour la vie civile. Ce devoir eſt d'une
grande conſequence, qu'autrefois les Pe
Athenes, Sparte, &c. ples de la Grece faiſoient élever les je
nes-gens dans les Sciences & dans l
Arts, par des hommes tres-habiles
tres-capables ; leur zele paſſoit ſi avan
que les enfans étoient enſeignez aux c
pens du Public ; ceux des pauvres avoie
le même avantage que ceux des riche
afin qu'ils n'euſſent pas ſujet de leur pc
ter envie.

L'honneur d'inſtruire la jeuneſſe eſt
grand, que *Caton* le Philoſophe, voul
lui-même montrer les Lettres à ſon fil
afin qu'il ne fût redevable qu'à lui ſe
d'une ſi belle choſe que celle d'avoir a
pris les Sciences. Ciceron, exhortant
Lentulus. de ſes amis, d'élever ſon fils dans l
connoiſſances convenables à ſon état, l
écrivit ainſi : *Tu ne ſaurois jamais procurer un plus grand bien, que de*

ren

rendre habile en toutes ſortes de ſciences, afin qu'il ſe rende digne de la qualité de ton fils, comme tu l'es de celle de ſon pere.

Je ſai bien que les perſonnes qui vivent dans le Celibat, ne ſauroient jamais prétendre à la renommée que ces grands Hommes ont acquiſe par leur poſterité; & que jamais il ne ſera en leur pouvoir de dire comme une Dame Grecque diſoit à une autre, en lui montrant ſes quatre fils qui étoient ſavans, *Qu'une femme de qualité ne devoit jamais ſe vanter d'autre choſe, que de la bonne éducation de ſes enfans.* Mais je ſai bien auſſi, qu'elles n'ont point les déplaiſirs ſenſibles, que reſſentent ceux & celles qui voïent leurs enfans qui ſont comme d'autres eux-mêmes, ſans eſprit, ſans ſcience, ni ſans capacité.

Jeroboam n'étoit pas un Salomon; Abſalom un David, Manaſſés un Ezechias; Hercule un Alexandre; Nicomaque un Ariſtote; les enfans de Socrate ne lui reſſembloient en aucune maniere; & ceux d'une infinité de perſonnes ſavantes, ſages & vertueuſes dégenerent fort ſouvent du merite de leurs peres.

Rien n'eſt ſi incertain que la conduite des hommes; elle ſe trouve ſi ſouvent traverſée, que la plûpart du temps leurs

deſſeins demeurent ſans effet, & leur bonne volonté ſans ſuite : Il ſemble même quelquefois, que la Providence prenne plaiſir à rompre les meſures des parens ; quels chagrins n'ont-ils point à ſouffrir, lors que leurs enfans ne ſuivent pas la vocation où ils les voudroient voir, & qu'ils ne ſe rendent point capables de remplir leurs devoirs d'une maniere propre à les faire diſtinguer ? C qui fait qu'on ne ſauroit trop eſtimer l tranquillité d'eſprit, dont peuvent joüir les Neutraliſtes, elles ne ſont point tourmentées par le deſir de placer leurs enfans dans les Dignitez de l'Egliſe, de l Cour, de la Robe, ou dans les Armées Enfin, elles ne ſe voïent point dans l dure neceſſité de releguer ſouvent dan le Cloître, des filles que Dieu & la Nature ont fait naître dans une famille nom breuſe.

Si autrefois les Diſciples de Platon pour nous exprimer les ſoins que la Providence divine prend des hommes, di ſoient que *Dieu avoit l'intelligence d'u pere, & l'amour d'une mere pour les gou verner* : Nous pouvons conclure, qu ceux auſquels il a donné ces qualitez en leur faiſant naître des enfans, doivent eſtre fort intelligens, & tout plein d'affection pour les bien élever ; car c'e

un devoir, qui renferme tant de circonſtances, qu'il eſt difficile de n'y point manquer.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir place parmi les Eſtres, par la naiſſance, que l'on a reçûë des peres & meres; il ne ſuffit pas de parvenir à une juſte proportion & à un certain age: ce n'eſt pas encore aſſez d'avoir appris d'eux, tant les choſes divines & ſpirituelles, que les humaines & civiles; avec tous ces avantages, il faut, outre cela, avoir des biens de fortune, car ils ſont neceſſaires dans la condition où chacun doit paſſer la vie.

Ces perſonnes qui paſſent leur vie dans le Celibat, ſont libres de ces ſoins qui accablent aujourd'hui les gens du ſiecle; les uns ſe dépoüillent pour entrer en des alliances honorables; les autres ſe tourmentent pour faire figure dans le monde: les autres enfin ſe conſument pour tirer leur famille de la pauvreté.

Ne donnez jamais pouvoir ſur vous à vos enfans, dit le Sage, & prenez garde à ne vous point dépoüiller de vôtre bien en faveur d'un autre, de crainte que vous ne prïez pour le ravoir; & faites en ſorte, que ce deſſein ſoit tellement imprimé dans vôtre ame, que jamais perſonne ne vous faſſe changer, tant que vous vivrez ſur la terre. *Eccleſi. ch. 33.*

Ces fâcheux accidens ne ſauroient s'éviter, que par une vie ſans engagement, dans laquelle l'on n'eſt pas en danger de tranſgreſſer les Loix divines, naturelles & civiles, qui s'adreſſent aux peres & meres à l'égard de leurs enfans.

CHAPITRE XI.

Sur le même ſujet.

LEs peines de ceux qui ſont chargez d'enfans, ſont en ſi grand nombre, qu'il ne faut pas s'imaginer, qu'ils en ſoient quittes en leur donnant la nourriture du corps, l'éducation de l'eſprit, & des biens de fortune; car s'ils ſont vicieux, mal conditionnez, ou accablez de diſgrace, ils ſont des ſujets d'affliction à leurs parens, qui ne reſſentent pas moins leurs ſouffrances, que celles qu'ils endurent en leur perſonne. Toutes ces peines ſe peuvent reduire à trois. La premiere comprend les déplaiſirs, que ſouffrent les peres & les meres, à cauſe des défauts & des imperfections de leurs enfans. La ſeconde renferme les regrets, que leur cauſent les infortunes qui leur arrivent. Et la troiſiéme fait voir leur ſenſible douleur, lors que la mort les en prive.

Ce qui vient d'eſtre dit, ne peut ſervir qu'à faire mieux connoître les privileges dont joüiſſent les perſonnes libres : en effet, elles n'ont point de part aux diſgraces dont parle le Poëte, quand il dit, qu'aprés s'eſtre engagé dans le mariage, il n'étoit pas à ſon pouvoir d'exprimer les miſeres qu'il avoit ſouffertes; parce qu'aïant eu des enfans, l'amour, la crainte, & une infinité de choſes affligeantes l'avoient accablé.

Plutarque, pour nous en donner quelques connoiſſances, dit ces remarquables paroles : La nourriture de l'homme eſt laborieuſe, ſa croiſſance tardive, & ſa vertu tres-longue à venir : de maniere que pluſieurs peres & meres meurent avant que de la voir dans leurs enfans, qu'ils élevent avec peine, ſans jamais en recevoir aucun plaiſir. Ariſton n'a point vû Platon ſon fils enſeigner la Philoſophie ; ni Xantippus, Pericles haranguer devant le Peuple ; & ainſi d'un million d'autres, leſquels, aprés avoir cultivé ces jeunes plantes, n'ont jamais goûté de leurs fruits. *Tom. 1. Tr. 14.*

Le premier avantage que nous pouvons remarquer pour les perſonnes dégagées, c'eſt d'eſtre libres des chagrins, que l'on reçoit par les deſordres où tombent la plûpart des enfans. Ce bonheur,

qui ne peut s'exprimer, cauſe le repos de l'eſprit, une joïe ſenſible, & beaucoup de loiſir pour corriger ſes propres défauts; puiſque l'on n'eſt pas dans l'inquiétude de veiller ſur ceux des autres. La proximité qui ſe trouve entre les peres & meres, & les enfans, eſt ſi grande, qu'ils ſe tiennent offenſez des pechez, des vices, & des ſcandales où ils tombent.

Le Prince des Philoſophes, aprés avoir montré que les enfans doivent eſtre mis au rang des bienfaits de Dieu, à cauſe qu'ils peuvent contribuer à la felicité de leurs parens, dit que s'ils ſont de mauvaiſes mœurs, ou ſi par la mort ils perdent ceux qui ſont bien conditionnez, ce ſont des peines inconcevables; car ce ſeroit pecher contre les loix de l'amitié & de la nature même, & contrarier l'opinion commune, dit encore ce grand Homme, que de ſoutenir que les biens & les maux, les vertus & les vices des enfans, puiſſent eſtre indifferens à ceux auſquels ils appartiennent. Il paſſe encore plus avant; il veut que la bonne ou la mauvaiſe fortune des enfans touche veritablement les morts qui leur ſont proches, quoiqu'ils n'en ſauroient eſtre ni plus heureux, ni plus miſerables.

N'eſt-ce pas un grand bien aux perſonnes libres, de ne point participer au mal de la coulpe de leurs proches, qui par ce moïen offenſent Dieu, portent préjudice au prochain, & ſe deshonorent eux-mêmes : elles n'endurent point le blâme du monde, qui ſuppoſe toujours, que c'eſt par leurs mauvais exemples ou par le manquement d'éducation, que les enfans ſont déreglez & imparfaits, quoique ſouvent les parens n'en ſoient aucunement coupables.

Combien de regrets a cauſé la perfidie des freres de Joſeph au ſaint Patriarche Jacob leur pere, lequel en fut outré de douleur, auſſi-bien que de l'inceſte ſcandaleux de ſon fils aîné, qu'il exprime par ces paroles : *Ruben mon premier né, le commencement de ma douleur :* comme s'il eût voulu dire, qu'il avoit commencé d'endurer, ſi-tôt qu'il avoit commencé d'eſtre pere, & que la naiſſance de ſes autres enfans lui avoit eſté une ſuite de ſouffrances.

Combien de peines a ſouffert le ſaint Roi David, pour l'impudicité de ſon fils Ammon, & par la rebellion & l'ambition d'Abſalom, un de ſes autres fils ? Qui pourroit jamais concevoir les larmes & les gemiſſemens d'une infinité de peres & de meres, pour la mauvaiſe conduite *Geneſe.*

de leurs enfans ? Le nombre en eſt ſi grand, qu'il ſeroit plus facile de compter combien il y a d'étoiles au Ciel, que de parens affligez ſur la terre, par les deſordres de leurs enfans, & dont les regrets, pour eſtre auſſi juſtes que ceux de la mere de ſaint Auguſtin, ne ſont pas ſi efficaces devant Dieu, lequel, par les merites de cette Sainte, a donné ce grand Docteur à l'Egliſe.

Les perſonnes qui vivent dans le Celibat, ſont obligées de reconnoître un ſecond avantage de leur vocation ; il conſiſte en ce qu'elles ſont exemtes des peines, que cauſent les diſgraces temporelles, qui arrivent aux enfans de ceux qui les ont produits.

Comme tres-ſouvent les peres & meres aiment leurs enfans d'un amour naturel & tres-ſenſible ; l'on voit auſſi tous les jours, qu'ils ſont plus affligez par les malheurs & par les infortunes temporelles, qui leur arrivent par les offenſes qu'ils commettent contre Dieu.

Les affaires de la vie preſente ſont dans une agitation continuelle, & ceux qui s'y arrêtent, ne ſont jamais en repos ; s'ils ont aujourd'hui quelques bons ſuccés, demain ils ſeront affligez par des pertes de bien, par des procés, & par des contrarietez, qui deſolent les hommes,

mes, non ſeulement en leurs perſonnes, mais encore en celles de leurs enfans; Il leur eſt impoſſible de les voir dans la pauvreté, en des affaires épineuſes, dans les calomnies, & dans les autres perſecutions, ſans eſtre accablez d'une triſteſſe exceſſive, & d'un déplaiſir auſſi amer que la mort.

Pluſieurs Sages de l'Antiquité ont eſtimé que c'étoit une choſe preſque impoſſible, que les peres & meres fuſſent aſſez dénaturez pour procurer du mal à leurs enfans, ou pour manquer à leur faire du bien, quand ils en ont le pouvoir. Cela fut cauſe que Solon, Legiſlateur d'Athenes, dans l'Ordonnance qu'il fit pour la liberté des Teſtamens, en excepte toujours ceux qui avoient des enfans, ne pouvant ſe perſuader qu'ils fuſſent aſſez inhumains, que de laiſſer leurs enfans dans la miſere, pour favoriſer des étrangers.

Il n'y a point de meilleur remede à tous ces maux, que de vivre ſans engagement: le ſeul amour du Celibat peut empêcher les déplaiſirs dans leſquels on tombe tous les jours; non ſeulement par les diſgraces, dont nous avons parlé, mais encore par de plus grandes, qui ſont les défauts de l'eſprit, & les infirmitez du corps, beaucoup plus à craindre, que

le manquement de biens de fortune ; & qui par conſequent ſont beaucoup plus ſenſibles, tant à ceux qui en ſont affligez, qu'aux perſonnes auſquelles ils appartiennent.

Si le corps humain paſſe pour une merveille, quand il eſt bien proportionné, il paſſe auſſi pour une choſe hideuſe, lorſque quelque partie lui manque : Il eſt à charge à ceux qui l'ont mis au monde, comme ſi ces défauts retomboient ſur leurs perſonnes.

Ariſtote dit, que les grands hommes avoient coutume de produire des enfans, qui n'approchoient aucunement de leurs perfections & de leurs merites ; dautant que pour l'ordinaire ces perſonnes, dont les eſprits ſont ſi élevez, qu'elles ſont peu attentives au ſoin du corps, ne peuvent engendrer des enfans ſi parfaits ni ſi accomplis. L'éxperience a fait connoître cette verité, comme on le peut remarquer en pluſieurs grands Perſonnages, dont les enfans n'ont point approché des belles qualitez de leurs peres, qui en reſſentirent beaucoup de chagrin.

Si les défauts du corps ſont onereux & pénibles, ceux de l'eſprit ſont beaucoup plus inſupportables. Parmi les perſonnes de jugement, l'on remarque moins ce qui eſt défectueux ſelon la chair, que

ce qui paſſe pour imparfait ſelon l'eſprit. Comme l'on ne ſauroit acquerir les ſciences, que par une pénetration extrêmement promte, par une memoire cultivée, & par une raiſon ſolide ; ſi-tôt que les peres & meres s'apperçoivent que la Nature a refuſé ces avantages à leurs enfans, & que par ce moïen ils ſont incapables d'acquerir la connoiſſance des Lettres, ou celle des Arts, ils ſont auſſitôt accablez de triſteſſe.

Si les perſonnes dégagées ne participent point aux avantages de ceux qui ſe voïent revivre par leur poſterité, & ſi elles ſont privées de ces fleurs qui compoſent leur couronne, elles ſont auſſi libres de toutes les choſes qui les inquietent ; elles ne reſſentent point les fâcheuſes épines, dont ils ſont affligez, par les mauvaiſes qualitez de leurs proches. Car l'on voit une infinité de peres & de meres, qui n'ont des enfans que pour en avoir de la douleur, & qui n'ont eſté heureux par la fecondité, que pour eſtre plus miſerables.

Que ſervit à la Reine Hecube d'avoir une ſi nombreuſe famille d'enfans ſi beaux & ſi bien faits, puiſque le plus aimable de tous cauſa la mort des autres, celle de ſes pere & mere, & la ruïne d'un grand Roïaume ? Si cette Princeſſe avoit

ſuivi l'avertiſſement qui lui fut donné en ſonge, elle auroit évité tous ces malheurs : mais aïant préferé le ſentiment d'une Dame ſavante en la phiſionomie des enfans nouveaux-nez, qui l'aſſura que celui-ci ſeroit plus propre à ſervir la Déeſſe Venus dans ſon Temple, que le Dieu Mars dans les batailles; elle perdit ſon Empire, & mourut dans la deſolation & dans les regrets.

Dictys de Crete, en ſon Hiſt. liv. 3.

La Nature, dit Seneque, va à ſa fin avec promptitude & impetuoſité; & ſi dans le commencement des choſes elle uſe de ſes forces peu à peu, elle decline avec violence & avec empreſſement; cette partie animale qui entre en la compoſition des hommes, ſe ruïne & ſe perd continuellement, n'étant pas une heure ſans diminuer de ſes forces & de ſa vertu naturelle. C'eſt ce qui fait toutes les morts qui arrivent dans le monde, & que dans un même jour des peres & des meres, qui croïent avoir des enfans, ſe trouvent fruſtrez du fruit de leur fecondité: cette douleur eſt ſi violente, que pluſieurs en ont perdu la vie, & d'autres l'ont paſſée dans l'ennui & dans la triſteſſe.

Solon, ſi recommandable parmi les Grecs, & dont la reputation s'eſt répanduë par toute la terre, aïant appris que

ſon fils étoit mort, ſe mit à pleurer, & à dire tout ce que peut ſuggérer une douleur exceſſive, qui ne peut recevoir conſolation de perſonne ; c'eſt alors que Thalés, qui lui avoit fait porter cette feinte nouvelle pour l'éprouver, lui dit, en riant : C'eſt la cauſe qui m'a empêché de me marier & d'avoir des enfans ; car lors qu'on les perd, la douleur en eſt ſi violente, qu'elle vous a incontinent ſurmonté, encore que vous ſoïez extrêmement fort pour reſiſter à toutes les autres afflictions. *Plutarq. en ſa vie.*

Que les Neutraliſtes ſe ſervent de cet exemple, & profitent des paroles de ce Philoſophe, pour répondre à ceux qui n'approuvent pas le Celibat volontaire ; qu'elles s'y confirment par les regrets ſenſibles de Ciceron, ſur la mort de ſa fille *Tullia*. Son déplaiſir fut ſi grand, que les Lettres de Ceſar, de Pompée, & des Principaux de l'Empire, ne ſervirent qu'à rendre ſon affliction plus ſenſible : il ne put moderer ſa triſteſſe, que par les raiſonnemens de la Philoſophie. Il compoſa un Livre, qu'il nomma, *la Conſolation ſur la mort de ſa fille*. Et *Sulpitius*, ſon grand ami, aprés lui avoir mandé mille belles choſes à l'avantage de la défunte, lui dit ces paroles : *Souviens-toi que tu es Ciceron, celui qui as toujours inſtruit les*

autres, & donné conſeil aux affligez.

Plutarque, aprés avoir perdu ſa fille, chercha ſa conſolation dans un pareil remede; & pour conſoler ſa femme extrêmement affligée de cette mort, il compoſa un Traité, où aprés pluſieurs raiſonnemens, il dit, que les larmes exceſſives & les regrets trop emportez, qui forcent les perſonnes à jetter des cris exceſſifs, ne ſont pas moins honteux, que l'incontinence dans les voluptez.

Tom. 1. Fr. 37.

Si l'on conſidere les raiſons que nous avons rapportées pour faire voir combien grande eſt la charge des enfans, on ſera ſans doute perſuadé, qu'il en faut tirer une conſequence à l'avantage des perſonnes, qui paſſent leur vie dans le Celibat, puiſque c'eſt un bien qui en comprend pluſieurs autres: Nous l'avons démontré dans les trois Chapitres précedens, où nous avons prouvé 1. qu'elles ne ſont pas ſujettes à beaucoup de peines, que cauſent la production & l'éducation des enfans: 2. Qu'elles ne tombent pas auſſi dans l'obligation de les nourrir & de les élever, ni dans celle de les inſtruire, ni de les placer dans les emplois convenables à leur qualité. Elles ont encore trois privileges, dont le premier eſt de n'eſtre point ſujettes aux regrets & aux

larmes des meres, dont les enfans ſont vicieux & débauchez. Le ſecond, d'eſtre exemptes de la douleur & de la triſteſſe de celles, qui en ont d'infirmes & de malfaits de corps, ou bien groſſiers & foibles d'eſprit; Et le troiſiéme, de ne point ſouffrir l'extrême affliction de celles, qui les voïent mourir en leur enfance ou dans la jeuneſſe, & à la fleur de leur âge.

Les perſonnes libres ne doivent point apprehender la malediction des ſteriles, qui n'avoit lieu que dans l'ancienne Loi, parce que la nouvelle en diſpenſe les perſonnes qui la profeſſent: Ce n'eſt point à elles que parle S. Bernard, encore qu'il ſemble s'adreſſer à toutes les perſonnes du ſexe, quand il dit: Dure neceſſité « & joug inſupportable pour toutes les « filles d'Eve, auſquelles il eſt dit dans la « Geneſe: *Vous enfanterez avec douleur!* « Et dans un autre endroit de l'Ecriture: « *Maudites celles, qui ſont ſteriles en Iſraël!* « O extremité de malheur, s'écrie ce de- « vot Pere! Si elles enfantent, elles ſont « affligées de grands tourmens; & ſi « elles n'enfantent point, elles ſont ſu- « jettes à de grandes maledictions. «

Celles qui vivent en continence & ſans engagement, ne ſont pas compriſes dans cette obligation d'enfanter, ou d'eſtre

maudites ; car, comme dit tres-bien ſaint » Jerôme, ne craignez pas que le monde » manque, ſi vous ne lui donnez des Ci- » toïens ; il vaudroit beaucoup mieux le » laiſſer par vertu, que de le ſoutenir » avec foibleſſe.

Saint Ambroiſe prend encore le parti » du Celibat, en diſant : N'apprehendez » jamais que le monde periſſe par la vir- » ginité, dit ce ſaint Docteur ; & quand » bien il devroit manquer, il ſeroit tou- » jours plus honorable de faillir par in- » nocence & par pureté, que par volupté » & par convoitiſe. Il ne faut pas crain- » dre un tel accident, puiſque l'on voit » tous les jours un grand nombre d'hom- » mes dans les Egliſes d'Afrique & d'E- » gypte, encore qu'il y ait des Vierges » en quantité. La Providence divine mul- » tiplie la fecondité des mariez, en con- » ſideration de l'innocence des Vierges, » & de la pureté des continens, dit en- » core ce grand Archevêque.

CHAPITRE XII.

Le ſoin des Domeſtiques eſt ſouvent fâcheux ; & c'eſt un bonheur de s'en pouvoir paſſer.

Sixiéme privilege.

IL ſemble que ce ſoit une obligation aux perſonnes du monde de ſe faire ſuivre & ſervir, chacun ſelon ſa qualité; neanmoins toutes choſes bien conſiderées, c'eſt un embarras & une ſujettion. Cet empire familier, cette domination domeſtique, ſont accompagnez de charges ſi fâcheuſes, que ceux qui s'en peuvent paſſer, en tirent de grands avantages ; mais comme il n'y a point de condition, où l'on puiſſe plus facilement s'en paſſer, que dans le Celibat ; c'eſt avec beaucoup de raiſon que je mets au nombre des privileges des perſonnes libres, celui de ſe paſſer facilement du ſervice des Domeſtiques.

La conduite des Neutraliſtes étant abſtraite & ſinguliere, ils ne ſont pas dans la neceſſité de rechercher un ſecours, qui ne ſert qu'à deux choſes ; à paroître dans le monde par-deſſus les gens du commun, & à ſe faire ſervir dans les choſes abjectes & pénibles.

Cette ſuite de ſerviteurs, par laquelle les perſonnes du ſiecle ſe font diſtinguer les unes des autres, n'eſt pas neceſſaire à ceux & à celles qui ſont ennemis de la vanité. Pour ce qui eſt des ſervices indiſpenſables à la vie, dont les perſonnes dégagées ne ſauroient ſe paſſer, non plus que les autres, elles ſe moderent ſelon leur condition; car ſi elle eſt diſtinguée, elles ſont dans le pouvoir de retrancher de ce grand nombre de leurs Domeſtiques: ſi elles ſont dans un état mediocre, il leur en faut tres-peu, & même elles pourront s'en paſſer facilement.

Les perſonnes qui vivent dans le Celibat, ne ſe mettent guéres en peine d'avoir des Domeſtiques par vanité, non plus que par le ſeul plaiſir d'en avoir: elles ont renoncé à toutes ces choſes, qui ſont indignes de leur vertu.

Nous ne liſons pas que JESUS-CHRIST, ſa Mere, & les Apôtres, aïent jamais eu des Domeſtiques en leur maiſon; & pluſieurs autres Saints s'en ſont paſſez, quoiqu'ils fuſſent d'une qualité fort relevée.

Cela s'eſt encore pratiqué par les Sages profanes, ainſi que nous l'apprend le Philoſophe Romain, qui nous aſſure qu'Homere n'eut jamais qu'un ſerviteur; que Platon ſe contenta d'en avoir trois;

Epiſtre 105.

& Zenon, qui fut l'Auteur de la Secte des Stoïciens, n'en eut aucun ; comme ſi ces grands Hommes avoient eſtimé le cortege des Domeſtiques, & l'embarras des ſerviteurs, une choſe indigne de leur vertu, & un obſtacle à la liberté de leur eſprit, qu'ils ne vouloient appliquer qu'aux grandes ſpeculations, auſquelles le nombre des perſonnes qui ſont dans une famille, eſt extrêmement oppoſé.

L'on ne doit pas croire que ce ſoit une choſe baſſe & indigne de s'emploïer à ce qui paroît vil & abject, pour ſe rendre à ſoi-même les ſervices, dont l'on a beſoin, ſans les attendre d'un ſecours étranger : car de même qu'une bonne terre produit abondamment du grain & de la paille, dit ſaint Jerôme ; ainſi une grande ame ſe rend feconde en la recherche des plus belles & des plus ſubtiles inventions, ſans negliger les moindres & les plus petites. C'eſt pourquoi les Grecs parlent ſi avantageuſement d'un Philoſophe, qui ſe glorifioit de faire tout ce qui lui étoit neceſſaire, juſques à ſes habits, & autres choſes dont l'on ne ſauroit ſe paſſer. *Epiſt. 2 ad Tom. 2.*

Il eſt neceſſaire à-preſent d'examiner en quoi conſiſtent les raiſons qui peuvent obliger à trouver de l'avantage dans la privation des Domeſtiques, qui paſſent

dans l'esprit de plusieurs, pour une peine. On doit établir ce bonheur par la consideration de ce qu'il faut faire à leur égard, & sur ce qu'il en faut souffrir. 1. On leur doit les enseignemens & la protection : 2. on les doit excuser, & les supporter ; c'est-à-dire, il faut les instruire de leur devoir, les proteger dans les occasions qui se presentent, & les secourir dans leurs necessitez. Outre cela, on est encore obligé d'excuser leurs foiblesses, de supporter leurs imperfections, & de corriger leurs vices.

Toutes ces circonstances bien considerées, on ne manquera jamais de conclure en faveur des personnes libres, qui se peuvent facilement passer d'un service étranger, qui n'est pas seulement pénible par les raisons que je viens de dire, mais encore qui est fâcheux à une Chrétienne, instruite dans les Maximes de l'Evangile.

Galates, 3. *Vous tous, qui estes baptisez au nom du Seigneur, vous devez estre revêtus de son Esprit,* dit saint Paul, *parce qu'il n'y a point de distinction entre le Juif & le Païen ; le libre & l'esclave, puisque vous estes tous une même chose en* JESUS-CHRIST. Et ce divin Sauveur nous *10. 36.* apprend en S. Matthieu, *que les Domestiques de l'homme seront ses ennemis.* Cette

ſeule autorité eſt plus que ſuffiſante pour nous perſuader, que c'eſt un avantage de n'en avoir que dans la neceſſité.

Platon, Ariſtote, & la plus-part des Philoſophes de l'Antiquité ſoutenoient que la Fortune étoit l'effet d'une délibération humaine, dont le ſuccés étoit ſouvent contraire à ce que les hommes s'étoient propoſé : Cela arrivoit ſelon eux, par une cauſe inconnuë & cachée ; mais les Chrétiens, plus éclairez que ces Païens, attribuent tous les évenemens à la Providence divine, qui gouverne l'Univers par des reſſorts incomprehenſibles à l'eſprit humain : c'eſt par l'enchaînement des cauſes ſecondes, qu'elle fait marcher chaque choſe en ſon rang, & qu'elle place toutes les creatures dans le lieu qui leur eſt propre & convenable ; les unes dans l'élevation, les autres dans l'abaiſſement & l'humiliation.

L'inégalité qui ſe voit dans le monde, où les uns ſont Maîtres & Seigneurs, & les autres Serviteurs & Sujets, eſt un droit permis de Dieu, ainſi que nous le remarquons en pluſieurs endroits de l'Ecriture, & que nous le pouvons comprendre par la conduite que les Sages ont introduite dans le monde. C'eſt une choſe de bienſéance aux perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, d'avoir des Domeſti-

ques en leur maiſon ; & c'eſt un droit des Gens de ne les point outrager, mais de les traiter humainement & avec douceur.

Ce n'eſt pas ſeulement par un principe de vertu, que les perſonnes libres mépriſent l'honneur & la ſuite des Domeſtiques, mais encore par les motifs dont on vient de parler en paſſant, & que l'on va expliquer plus au long.

L'obligation où ſont les Maîtres, d'inſtruire leurs Domeſtiques, n'eſt pas de ſi peu de conſequence que pluſieurs ſe l'imaginent ; c'eſt un devoir d'honnêteté, une obligation de conſcience & une occaſion de peché, ſi l'on ne s'en acquite pas parfaitement : c'eſt ce que nous apprend ſaint » Thomas, quand il dit, que la Loi veut » que les Maîtres traitent humainement » leurs Serviteurs ; qu'ils les inſtruiſent » dans les choſes qui ſont de leur devoir, » leur permettant de s'abſtenir des œuvres » ſerviles & laborieuſes les Feſtes & les Di- » manches ; qu'ils ne leur impoſent point » de charges exceſſives, ni de travaux » inſupportables ; qu'ils ſoient débonnai- » res à leur égard, & non violens ni » prompts à les mal-traiter.

2. 2. q. 105. art. 4.

Dieu voulant faire connoître le ſoin que l'on doit avoir des Serviteurs, & que ce n'eſt pas ſeulement de parole, qu'il leur faut apprendre les divins pre-

ceptes, avoit ordonné le Sabbat ou repos du ſeptiéme jour, afin que les perſons deſtinées au travail euſſent le moïen de ſe repoſer, & de prendre de nouvelles forces pour mieux continuer leur travail; & ſur-tout afin de leur donner plus de loiſir de pouvoir prier Dieu, que les autres jours.

Saint Paul enſeigne comme il faut traiter les Domeſtiques, quand il dit: *Maîtres! faites droit & équité à vos Serviteurs; ne les traitez point de ménaces, & ſouvenez-vous que vous avez un même Dieu & Seigneur, qui n'a point d'égard à l'apparence des perſonnes.* Aux Epheſ. c. 6. v. 9. &c.

Cette juſtice que l'Apôtre veut que l'on rende à ceux qui ſont deſtinez à ſervir, c'eſt de leur donner de ſi bons enſeignemens, & de ſi ſalutaires avis, qu'ils puiſſent ſe rendre de parfaits Chrétiens, & de fideles Domeſtiques. Cette conduite eſt ſi agreable à Dieu, que Salomon en parle en ces termes: *Que le Serviteur qui a du ſens, vous ſoit cher comme vôtre ame; ne lui refuſez pas la liberté qu'il merite, & ne le laiſſez point tomber dans la pauvreté.* Pour faire encore mieux comprendre le ſoin que l'on doit avoir des Domeſtiques, & la vertu que l'on doit rechercher en eux, il ſemble qu'il les préfere aux heritiers de la famille, Eccleſ. 4. 7.

Prov. 17. lors qu'il dit, que *le Serviteur ſage & prudent aura pouvoir ſur les enfans imprudens & déreglez.*

Comme il arrive tres-ſouvent, que la complexion des corps, & les diſpoſitions de l'eſprit participent beaucoup de la bonne ou mauvaiſe nourriture; il eſt aſſez ordinaire, que les perſonnes ſerviles, n'aïant eu qu'une éducation baſſe & groſſiere, le font voir dans leur humeur & dans leurs manieres d'agir: C'eſt par cette raiſon que parmi les Peuples les mieux policez on avoit grand ſoin de l'éducation des Eſclaves & des Serviteurs: Il s'eſt même trouvé pluſieurs Maîtres chez les Grecs, les Romains, & les Perſes, qui les faiſoient élever & inſtruire, comme leurs propres enfans: A quoi ils réuſſiſſoient ſi bien, qu'ils en compoſoient une partie de leurs armées: Ils élevoient dans les Charges de la Milice, les Eſclaves, qui en étoient capables, comme les Libres & les Affranchis.

Les perſonnes qui ont quelque autorité ſur les Domeſtiques, devroient eſtre comme le Lion qui ne ferme jamais les yeux, dormant les aïant ouverts: Leur vigilance doit eſtre continuelle pour remarquer les demarches & la conduite de ceux qui les ſervent. Cela eſt d'une

ſi grande conſequence, que l'on y peut renfermer une partie de l'inſtruction & de la protection qu'on leur doit.

L'on ne ſauroit trop eſtimer le bonheur des perſonnes libres, qui peuvent tres-facilement ſe paſſer de Domeſtiques; parce qu'étant ſans mari, ſans enfans, ſans luxe, ſans éclat & ſans ambition, elles n'ont pas beſoin de grands ſervices; ainſi elles ſont exemtes de la neceſſité d'avoir des Domeſtiques, & de l'obligation de les inſtruire, de veiller ſur leur conduite, & de les proteger dans les occaſions où ils ont beſoin de ſecours.

C'eſt une choſe étonnante de voir dans l'Ecriture comme les Domeſtiques ſont recommandez de Dieu : car il ordonne en pluſieurs endroits, de ne les point mal-traiter, de leur faire du bien, autant qu'on le peut, de leur donner les choſes neceſſaires à la vie, de païer exactement leurs gages, & de les défendre de toute oppreſſion injuſte. Pour bien comprendre l'équité de ce precepte, il faut rapporter les termes dont Dieu s'eſt ſervi pour l'apprendre aux hommes : *Vous ne refuſerez point à l'indigent, & au pauvre, ce que vous lui devez, ſoit qu'il ſoit vôtre frere, ou qu'étant venu de dehors, il demeure avec vous dans vôtre Païs ou dans vôtre Ville; mais vous lui rendrez le même*

Levit. ch. 19.

Deut. ch. 24.

jour, le prix de ſon travail, avant le coucher du Soleil, parce qu'il eſt pauvre, & qu'il n'a que cela pour vivre, de peur qu'il ne crie contre vous au Seigneur, & qu'il ne vous ſoit imputé à peché.

Serm. 4. & 32. ſur S. Math. Saint Chryſoſtome dit à ce ſujet, que ceux qui aſſiſtent leurs Serviteurs & Servantes, ne font pas une action de liberalité, mais qu'ils s'acquittent d'une dette tres-juſte; qu'au contraire, ceux qui allument la fournaiſe de la pauvreté pour y conſumer les pauvres, ſeront eux-mêmes les victimes des flâmes qu'ils ont allumées; & que les pauvres ne trouveront rien qui leur nuiſe, parce que Dieu leur fera ſentir la douceur d'une roſée celeſte, comme aux trois Enfans de Babylone, la pauvreté étant plus terrible que le feu.

On ſait aſſez que la ſeule neceſſité contraint de ſe mettre en ſervitude, & que l'eſperance que l'on peut avoir d'en ſortir par ſon travail, eſt l'unique motif de cet eſclavage volontaire: Le Sauveur du monde, toûjours plein de compaſſion envers les affligez, nous apprend dans l'Evangile, que la recompenſe doit eſtre inſeparable du travail: Il étoit même ordonné dans la Loi ancienne, que ſi un Eſclave avoit perdu un œil, ou quelques autres membres du corps, par

Exode, c. 26.

les outrages & par les mauvais traitemens de ſes Maîtres, ils étoient obligez de le mettre en liberté, & de lui fournir les choſes neceſſaires à la conſervation de ſa vie. La recompenſe même devroit toûjours eſtre plus forte que les ſervices : Le Serviteur qui découvrit la Conjuration que l'on avoit faite dans Rome contre la Liberté publique, merita d'obtenir la ſienne, & d'avoir un droit de Bourgeoiſie comme Citoïen Romain, avec pouvoir de donner ſon ſuffrage dans l'élection des Magiſtrats & des Officiers : Privileges dont l'on recompenſoit ceux qui s'étoient ſignalez par des actions éclatantes. Et afin de rendre cette faveur plus celebre, l'on donna le nom de *vindicta* à ceux que l'on affranchiſſoit, à cauſe que ce premier Serviteur qui reçut cette grace, s'appelloit *Vindex*. *Plutarque.*

CHAPITRE XIII.

Sur le même Sujet.

CE n'eſt pas ſeulement un avantage aux perſonnes qui paſſent leur vie ſans engagement, d'eſtre libres de l'obligation d'inſtruire ou de faire inſtruire leurs Domeſtiques, de pourvoir à leurs

neceſſitez, & de les proteger dans les occaſions qui ſe preſentent, comme on vient de le dire ; mais encore c'eſt un grand bonheur pour elles, de n'eſtre pas engagées à excuſer leurs foibleſſes, à ſupporter leurs imperfections, & à corriger leur deſobéiſſance, & leurs vices.

L'on ne ſauroit douter, que la peine ne ſoit grande, lors que l'on eſt contraint de recevoir un ſervice bizarre & capricieux, qui ſe rend plus par neceſſité, que par amitié : c'eſt à quoi ſe trouvent continuellement engagez ceux qui veulent paroître dans l'éclat du grand monde, parce que le nombre de Domeſtiques leur étant neceſſaire pour cet effet ; ils ſouffrent une eſpece de ſervitude dans leur propre maiſon : Car, comme dit un grave » Auteur, ſouvent ceux qui ſervent, » s'élevent contre leurs Maîtres ; les per» ſonnes ſerviles n'étant humbles & ſou» miſes que par force & par contrainte ; » ainſi il ne faut pas s'étonner ſi elles » s'échappent quelquefois en actions & » en paroles peu honnêtes & peu reſ» pectueuſes.

Prov. 6. 30. Le Sage nous apprend, qu'entre les choſes qui font trembler la terre, il n'y en a point de plus odieuſe qu'un Serviteur inſolent, qui veut commander, & qu'une Servante audacieuſe, qui prend

la place de ſa Maîtreſſe : Nous pouvons auſſi dire avec verité, que c'eſt chercher ſon repos, que de ſe paſſer, autant que l'on peut, de l'embarras des Domeſtiques, parce qu'ils s'oublient ſouvent de leur devoir, & que par leur inſolence ils font trouver leurs ſervices deſagreables & fâcheux.

Les Neutraliſtes n'apprehendent pas d'eſtre mal-traitées de paroles, comme *Sara*, femme d'Abraham le fut par Agar, ſa Servante : Elles ne craignent pas les reproches outrageans, qu'endura une autre *Sara*, femme du jeune Tobie : Celle-ci avertiſſant une de ſes ſervantes de ſon devoir, elle lui répondit impudemment: *O Meurtriere ! tu as fait mourir ſept maris la premiere nuit de tes nôces ; que jamais ne puiſſe-t-on voir de tes enfans ſur la terre !* Cette temerité toucha ſi fort cette ſainte Femme, qu'elle fut trois jours ſans boire ni ſans manger : Elle diſoit à Dieu pendant ce temps-là, ces triſtes paroles : *O Seigneur ! ton ſaint Nom ſoit beni : Fais miſericorde à ceux qui l'invoquent au temps de la tribulation ; délivres-moi des liens de ce reproche, ou m'ôtes de deſſus la terre.*

Plutarque dit qu'il n'eſt pas raiſonnable d'uſer des perſonnes deſtinées au ſervice, comme l'on feroit de quelques

meubles qu'on laiſſe aprés qu'ils ſont uſez : au contraire, il faut, dit ce grand Homme, eſtre doux & humain à leur égard, & les ſupporter charitablement, lors qu'ils s'éloignent de leur devoir.

La neceſſité où ſont les perſonnes qui font figure dans le monde, de ſe faire ſuivre & ſervir, rend ſouvent la plûpart de leurs Domeſtiques inſolens & temeraires : Les uns ſont hardis & inſolens dans leur baſſeſſe ; les autres ſans adreſſe en leur travail ; d'autres enfin ſont ſi lâches & ſi negligens, qu'ils peuvent eſtre comparez à cet animal des Indes, qui ne s'avance jamais, quelques coups qu'on lui donne, ni quelques careſſes qu'on lui faſſe : Ce qui fait qu'ils ſont une continuelle occaſion à leurs Maîtres, d'exercer leur patience, ou de ſe mettre en colere, & de s'emporter contr'eux.

Il ſemble que le Sage ait prévû les peines que les Maîtres pourroient avoir à ſouffrir dans les ſervices qu'ils recevroient de leurs Domeſtiques, & dans les ſujets d'impatience qu'ils auroient à leurs occaſions, lors qu'il dit : *Ne ſoiez point en la maiſon comme des lions, à l'égard de vos Serviteurs, en les oppreſſant & mal-traitant, & que vos mains ne ſoient point étenduës pour prendre d'eux, ni fermées pour leur donner.*

Ce n'eſt pas une choſe de ſi petite conſequence qu'on ſe l'imagine, que d'avoir des gens étrangers en ſa maiſon, puiſque c'eſt une choſe conſtante, que la reputation, les biens, & la vie des Maîtres ſont en leur pouvoir. Qui ne ſait pas que ces perſonnes, d'ordinaire groſſiers & ignorans, blâment ſouvent tout ce qui n'eſt pas conforme à leur humeur & à leurs paſſions ? Et quoique rarement les Domeſtiques attentent ſur les biens de leurs Maîtres, encore moins ſur leur vie, cela ne laiſſe pas neanmoins d'arriver quelquefois : c'eſt la raiſon pour laquelle les Loix puniſſent avec tant de ſeverité, les Serviteurs qui s'oublient juſqu'à ce point, que de faire tort à ceux qu'ils ſervent, ſoit en leurs biens, ſoit en leur honneur, ou en leur vie.

La Providence divine qui a établi la puiſſance des Maîtres, détourne aſſez ſouvent les mauvais & les pernicieux deſſeins des Domeſtiques : c'eſt ce qui obligea autrefois les Scythes de dire à Alexandre, qu'il n'avoit pas beſoin d'avoir auprés de lui, des perſonnes, dont l'affection lui fût ſuſpecte, parce qu'il s'en trouve quelquefois, qui ne font pas conſcience d'offenſer les Dieux, & de manquer de fidelité aux hommes. Cela fait bien voir que de toutes les choſes qui

ſont à craindre, l'une des plus dangereuſes, c'eſt d'avoir des Domeſtiques inſolens, temeraires, & mal affectionnez.

On peut dire avec verité, que ceux d'une condition plus diſtinguée ſont contraints d'avoir un plus grand nombre de perſonnes pour les ſervir, & qu'ils ſont auſſi moins libres en toutes leurs actions : parce qu'elles ſont toûjours éclairées, examinées, & tres-ſouvent expoſées à toutes ſortes de blâme & de médiſance, par l'indiſcretion & par les rapports de leurs Domeſtiques ; c'eſt ce qui donna occaſion à un ancien Poëte, de dire fort judicieuſement, quoique ſatiriquement.

Juvenal, Satire 9.

Fais donc qu'en vivant bien, tu puiſſes mépriſer
Les langues des Valets, promts à ſcandaliſer :
Car ſi tout n'en vaut rien, la langue pervertie
D'un mauvais Serviteur eſt la pire partie :
Le Maître eſt encore pis, s'il vit ſans liberté
Avec ceux qu'il nourrit ſous ſon autorité.

Enfin il eſt aiſé de conclure, que c'eſt un ſingulier bonheur aux perſonnes, qui n'ont

n'ont point d'engagement, de ſe pouvoir paſſer de Domeſtiques, ou au moins d'en prendre un ſi petit nombre, chacun en ſa condition, qu'on n'en reçoive ni embarras, ni importunité, ni chagrin. Selon Seneque, il n'y a point de peine « *Liv. de la Colere, c.* 7.
à ſervir, ſi l'on ſe peut mettre en li- «
berté, lors qu'on ſe fâchera d'avoir «
un Maître; mais on peut dire que les «
Neutraliſtes pourront ſe paſſer de cette honorable ſervitude, d'avoir des perſonnes étrangeres en leur maiſon: car nous avons plus de force pour chaſſer dehors les choſes fâcheuſes, que pour les reprimer aprés que nous leur avons donné entrée.

Cette autorité, cette puiſſance domeſtique renferme tant de dangers, que l'on ne ſauroit trop loüer le bonheur des perſonnes qui s'en peuvent paſſer, puiſqu'elles ſont libres de l'apprehenſion d'être volées en leurs biens, calomniées en leur reputation, & mal-traitées en leur perſonne.

CHAPITRE XIV.

Du ſoin d'amaſſer des richeſſes, dont les Perſonnes libres ſe peuvent exemter.

Septiéme Privilege.

LA prudence humaine veut que lorsque l'on fait choix d'une condition, on s'aſſure des moïens, qui puiſſent la ſoutenir : Or ſi les perſonnes qui s'engagent dans une famille, ne ſont bien pourvûës de commoditez temporelles, qui ſont neceſſaires pour la nourriture & pour l'entretien de ceux qui la compoſent, elles tombent dans la confuſion & dans un embarras, qui les precipite ſouvent en de grands malheurs.

Le Saint-Eſprit même approuve la prévoïance de ceux qui ont un ſoin moderé d'acquerir du bien ; car il dit dans les Proverbes : *Celui qui amaſſe au tems de la moiſſon, eſt ſage & bien aviſé ; mais celui qui dort, eſt un enfant de confuſion.* Qui pourroit douter de la verité de ces paroles, ſi l'on conſidere ce qui ſe paſſe dans le monde, où les richeſſes ſont tellement neceſſaires, qu'Ariſtote nous aſſure que pour eſtre heureux, il faut non ſeulement avoir des biens de l'eſprit & de ceux du corps, mais encore de ceux

Ch. 10.

Morale, liv. 7. ch. 13.

de fortune, parce que leur privation peut empêcher la felicité.

Comme la pauvreté abaiſſe le courage, émouſſe la pointe de l'eſprit, ſert d'obſtacle à nos deſſeins, & nous rend peu conſiderables dans le monde; l'on prendra pour un Paradoxe, ma propoſition, que c'eſt un avantage aux perſonnes libres de ne pas eſtre obligées à rechercher les commoditez temporelles, avec le même empreſſement que celles qui ſont chargées de famille, qu'elles prétendent élever aux honneurs du ſiecle par le moïen des richeſſes.

L'argent eſt le prix de toutes choſes, dit un Sage; c'eſt la gloire des riches; la conſolation des pauvres, le nœud du commerce, & le ſoutien des Etats, qui ne ſauroient non plus ſe maintenir ſans argent, que les accidens ſans ſubſtance.

Si les biens de ce monde ſont ſi neceſſaires qu'il eſt impoſſible de ſoutenir ſa vie, que par l'uſage que l'on en fait; c'eſt inutilement que je prétens prouver que c'eſt un bonheur aux perſonnes libres d'eſtre exemtes du ſoin importun de s'enrichir: Neanmoins cela eſt ſi veritable, que l'on en peut eſtre facilement perſuadé; ſi l'on fait reflexion que l'on peut ſe ſervir des biens de la Terre en trois manieres; pour la neceſſité,

pour la ſuperfluité & pour la vanité.

C'eſt une choſe tellement neceſſaire à toutes perſonnes de ſe ſervir des biens que Dieu a créez, que c'eſt une temerité de croire, que l'on pourroit ſubſiſter ſans les mettre en uſage. Quant à la ſuperfluité, l'on peut s'en abſtenir par vertu, & on le doit faire à la rigueur. Enfin pour ce qui eſt de la vanité, l'on eſt obligé en conſcience & ſelon Dieu, de s'en priver, à moins de ſe rendre indigne de la qualité de Chrétien. C'eſt de ces deux derniers uſages, dont je prétens parler, lors que je dis, que les perſonnes dégagées ont beaucoup d'avantage ſur celles qui ſont dans les liens de la vie ſeculiere, en ce qu'elles ſont libres du ſoin déreglé & de l'inquietude fâcheuſe, d'acquerir des biens ſuperflus, & des richeſſes qui fomentent l'ambition & la vanité.

1. 2. q. 2. art. 7. Saint Thomas nous apprend qu'il y a des richeſſes naturelles, dont l'uſage eſt commun à tous les hommes; comme les biens qui nous ſont donnez par la liberalité de Dieu pour nourrir, entretenir, & ſoulager nôtre ſubſtance corporelle, tels que ſont l'air, les differens climats, les alimens, & mille choſes de pareille nature. Il dit qu'il y en a d'autres artificielles, qui ſont des biens que l'adreſſe

humaine a inventez pour entretenir le commerce & la ſocieté civile, tels que l'or, l'argent, & une infinité d'autres choſes de même eſpece. A parler en general, on peut dire que toutes perſonnes indifferemment ſont en poſſeſſion des premiers biens, ſans que l'on puiſſe s'en diſputer l'uſage les uns aux autres; mais pour les autres, l'inégalité n'y eſt pas moins grande, que l'uſage en eſt different.

Chacun ſe ſert des biens de la terre comme bon lui ſemble, les uns juſtement, les autres pernicieuſement : Tous ceux qui ne s'en ſervent que pour la neceſſité, ne tombent jamais dans le dereglement, & ne ſont point ſujets à la tranſgreſſion du précepte, qui défend la convoitiſe deſordonnée : C'eſt ce que nous enſeigne le Saint-Eſprit, par la bouche du Sage : *Si vous n'obeïſſez qu'à la neceſſité, vous ne ſerez jamais pauvres; mais auſſi vous ne ſerez jamais riches, ſi vous meſurez vos biens à la convoitiſe.*

Le ſoin moderé des choſes neceſſaires à la vie, bien loin d'eſtre condamné par les ſaintes Ecritures, y eſt loüé en pluſieurs endroits; elles donnent une approbation entiere aux perſonnes diligentes & adroites dans l'économie des choſes temporelles; elles renvoïent même le pa-

pareſſeux à l'école des plus petits Animaux, quand il eſt dit dans les Prover-
Pr. 6. v. 6. bes : *Allez à la fourmi ; conſiderez ſes voïes, & apprenez la diligence & la ſageſſe ; car bien qu'elle n'ait ni conducteur ni maître, elle ne laiſſe pas d'amaſſer pendant la moiſſon, ce qui lui eſt neceſſaire pour ſa nourriture durant le cours de l'année.* C'eſt ce qui fait dire à S. Je-
» rôme, que la neceſſité reveille l'eſprit
» & le courage, & qu'au contraire la
» pareſſe ſuit ordinairement le luxe &
» l'abondance.

Ne vous amaſſez point des treſors en la terre, dit le Sauveur du monde, où la roüille gâte tout, & où les Larrons percent & dérobent ; mais amaſſez-vous des treſors au Ciel, qui ne vous ſeront point ravis par la violence des hommes, ni endommagez par l'injure du tems. Ces paroles s'adreſſent particulieremnt aux Neutraliſtes, leſquelles quoique ſujettes à la neceſſité de ſe ſervir des biens de ce monde, comme le reſte du Genre humain, ne laiſſent pas neanmoins d'en eſtre plus libres, que les perſonnes des autres états ; parce que n'aïant point de mari, d'enfans, ni grand nombre de Domeſtiques, elles ſe paſſent à peu de choſes, & n'ont pas le déplaiſir de ne pouvoir remedier à leurs neceſſitez, &

aux disgraces, qui leur arrivent, lors qu'elles sont reduites dans une grande pauvreté.

Ne me donnez, Seigneur, ni la pauvreté ni l'abondance, parce que de part & d'autre il y a des piéges & du danger, dit le Sage : Priere que doivent faire les personnes dégagées, qui se soumettent aux ordres de la Providence, dans l'usage des choses necessaires, & qui mépriſent le soin trop empressé des choses temporelles: & Platon nous apprend, que pour estre riche, il faut mortifier sa convoitise, plûtôt que d'accroître son bien ; car celui qui ne met point de bornes à ses desirs, est toujours dans l'indigence. *Proverb. ch. 30.*

S. Thomas, qui fournit des lumieres aux hommes sur tout ce qui regarde leur conduite, leur enseigne, que le desir des choses temporelles, qui conduit à celui d'un bien éternel, n'est point opposé à la charité ; mais seulement le desir, qui met sa fin derniere en ces choses perissables & caduques. *2. 2. qu. 99. ar. 6.*

S. Jerôme, voulant exalter l'esprit & la pensée des ames qui aspirent à la perfection, leur adresse ces paroles : Le « monde est un tresor à celui qui possede « la Foi, & l'Infidele a besoin de toutes « choses. Le veritable Chrétien doit estre « content lors qu'il a du pain & un vête- « *Epist. 2. Tom. 2.*

» ment pour ſe couvrir ; c'eſt en cela qu'il » fait conſiſter toute ſa richeſſe.

Voilà de belles inſtructions pour les perſonnes qui vivent dans le Celibat, de ſe ſervir des biens du monde par le ſeul principe de la neceſſité ; car ſi le corps les met en uſage, l'eſprit & le cœur en ſont ſeparez.

Si la poſſeſſion des biens temporels étoit toujours juſte, & l'uſage qu'on en fait, bien reglé ; ces biens ſerviroient au merite & à la vertu, & non pas à la perdition & au crime : on renonceroit à leur ſuperfluité ; & le luxe qui eſt oppoſé à la nature, en ce que jamais il n'eſt ſatisfait, pendant qu'elle ſe contente de peu de choſes, ſeroit banni du monde : Ainſi chacun auroit les choſes neceſſaires, perſonne n'aïant de ſuperflu.

Un Moderne dit, que ſi les Riches n'abuſoient pas de leurs biens, il n'y auroit point de pauvres : mais le deſir d'avoir eſt une paſſion ſi violente, que n'étant pas ſatisfaite des choſes neceſſaires à la vie humaine, elle veut encore avoir celles qui le ſont à la vie molle & voluptueuſe.

La convoitiſe des richeſſes eſt une ſervitude trop indigne des perſonnes libres, pour ne pas mettre au rang de leurs privileges, le mépris qu'elles en font. Nous

remarquons que les Sages de l'Antiquité ſe contentoient des choſes purement neceſſaires, ſans jamais ſe mettre en peine des choſes ſuperfluës & inutiles. On ne ſauroit lire, ſans étonnement, la réponſe que fit un Grec * à ceux qui dans la priſe de la Ville où il demeuroit, le preſſoient de faire comme les autres, qui emportoient ce qu'ils avoient de meilleur : *Je le fais auſſi*, leur dit ce Philoſophe, *puiſque je porte toutes mes richeſſes avec moi.* Il eſtimoit peu de choſe les biens de fortune, & ne faiſoit d'état, que de ceux de l'eſprit, de la ſcience & de la vertu.

* Bias de Milet.

Pittaque de Mitylene, qui gouverna ſon païs l'eſpace de douze ans, n'eſt pas moins admirable ; puiſque non ſeulement de ſon bon gré il quitta cette Charge : mais encore la plus grande partie des biens qu'il poſſedoit, & ſe contenta de tres-peu de choſes pour ſon entretien.

L'exemple de Solon eſt encore digne de remarque ; parce qu'étant preſſé par Creſus, de recevoir une grande ſomme d'or & d'argent, il la refuſa genereuſement, aſſurant qu'il avoit incomparablement plus de bien qu'il n'en deſiroit. *Plutarq.*

Autrefois un Citoïen Romain ne pouvoit poſſeder plus de cinq cens arpens de terre, afin d'empêcher, par cette mode-

mediocrité ; car il eſt tranquille d'eſprit, ſain de corps, ſobre & chaſte : en un mot, ſi moderé en toutes choſes, qu'il n'y a perſonne aſſez inſenſé pour douter lequel des deux doit eſtre préferé à l'autre : tel eſt le portrait des veritables Neutraliſtes. C'eſt avec beaucoup de myſtere que la Sageſſe incarnée nous a repreſenté les richeſſes par le ſymbole des épines, qui étouffent dans le cœur humain la bonne ſemence de la Parole de Dieu : puiſqu'au ſentiment d'un Pere de l'Egliſe, elles y cauſent une avarice, qui peut eſtre comparée au venin d'un ſerpent, nommé *Aſpic*, qui apporte un ſommeil aſſez doux, & qui enfin donne la mort.

La corruption que le peché cauſe dans les ames, eſt ſi grande, que les hommes n'étant pas ſatisfaits d'aimer les richeſſes pour la neceſſité, cela étant une choſe permiſe à tout le monde ; ils les aiment encore pour le luxe, pour la bonne chere, & pour des plaiſirs ſouvent criminels. L'impieté, l'oubli de Dieu, l'orgueil, la cupidité, la débauche, & autres ſcandales, ſont les effets d'une trop grande abondance de biens, & d'une avarice trop ambitieuſe. On ne ſauroit douter de cette verité, ſi l'on conſidere ce que dit le Sage, *Que celui qui s'empreſſe pour s'en-*

richir, s'ennuïe d'eſtre innocent. Un Sa-
Seneque, L4. q.11. vant diſoit autrefois à un Affranchi fort riche, qu'il avoit trouvé un chemin fort aiſé pour acquerir des richeſſes, le jour qu'il avoit ceſſé d'eſtre homme de bien.

D'ordinaire la proſperité en fait trebucher un nombre infini dans le préci-
Pſ. 90. pice, ainſi que nous l'apprend le Roi Prophete. Le devot ſaint Bernard expliquant ce paſſage, dit ces remarquables » paroles: Les hommes ſe reglent, & ſe » rendent conformes à leurs richeſſes, » avec plus d'exactitude, qu'un ſerviteur » ne fait envers ſon Maître; car ils ſe » laiſſent emporter à la triſteſſe ou à la » joïe, ſelon qu'elles augmentent, ou » qu'elles diminuënt; elles leur enflent » le courage, lors qu'ils les poſſedent; » & les animent de colere & de violen- » ce, quand elles ſe perdent ou dimi- » nuënt.

Un Poëte n'a pû s'empêcher de dire, que le fer aïant commencé à détruire le Genre humain, l'or lui faiſoit une guerre incomparablement plus cruelle & plus dangereuſe. C'eſt ce brillant métal, que S. Chryſoſtome appelle *la joïe de l'œil*, *Exode, ch.* & *l'amour du cœur.* Les Iſraëlites l'idolatrerent, en faiſant leur Dieu, de la figure d'un animal, qui en étoit compoſé; & par ce crime ils attirerent la vengean-

de du Seigneur ſur eux. C'eſt encore par lui, que Gedeon, aprés avoir remporté la victoire ſur les Madianites, fit une Idole de leurs dépoüilles, qui fut adorée par ce Peuple aveugle & ſuperſtitieux; & c'eſt toujours à cauſe de l'or & de l'argent, que les hommes font mille concuſſions, rapines & tromperies; qu'ils adorent les richeſſes, & qu'ils les préferent ſouvent à Dieu même. *Livre des Juges, Ch. 8.*

Le bonheur des perſonnes libres eſt incomparable, puis qu'elles peuvent éviter facilement tous les maux, que la convoitiſe des biens attire aprés ſoi; & comme les richeſſes ſont innocentes d'elles-mêmes, & qu'elles ſont des moïens de pratiquer la vertu & les bonnes œuvres, auſſi-bien que de commettre le peché; il faut que la prudence ne ſe laiſſe point ſurprendre par des raiſons, qui font paſſer pour juſte & ſaint, ce qui eſt mauvais & pernicieux.

Les Neutraliſtes ne ſauroient trop prendre de précautions dans l'uſage qu'elles feront des commoditez temporelles, qu'elles ont reçûës de Dieu, pour ne les pas emploïer à d'autres fins, que ſuivant les ordres de ſa Providence; autrement elles tomberoient de la neceſſité dans la ſuperfluité, & de la ſuperfluité dans le crime: Qu'elles ſe ſouviennent toujours,

que l'on ne ſatisfait à l'ambition de s'élever, que par le moïen de l'argent. Si l'on veut ſe vanger d'un ennemi ; ſi un amour déreglé en veut à la pudicité des femmes, on ne réüſſit dans ce mauvais deſſein, que par le moïen de l'argent. Toutes ces conſiderations les doivent rendre toûjours libres de la convoitiſe des biens de ce monde, qui rend les hommes criminels devant devant Dieu.

Ch. 2. & 6. Le Sage, en pluſieurs endroits, décrit la miſere & les châtimens des Riches vicieux. Que profite au foû d'avoir des biens, dit-il en ſes Proverbes, puis qu'il n'en peut acheter la Sageſſe ? car en faiſant ſa maiſon haute & magnifique, il en cherche la ruïne : C'eſt une choſe certaine, que l'or & l'argent en a détruit pluſieurs, & que ſa domination s'étend ſur le cœur des Rois : C'eſt pourquoi ne travaillez point pour vous enrichir, mettez des meſures à vôtre prudence, & n'élevez point vos yeux aux richeſſes, que vous ne pouvez avoir, dit-il encore
Ch. 8. dans l'Eccleſiaſtique, parce qu'elles prendront des aîles pour s'envoler : les treſors d'iniquité ne profitent jamais rien, mais la juſtice délivre les hommes de la mort.

Si les richeſſes ſont extrêmement dangereuſes, tant par la difficulté qu'on a

de les acquerir, que par la facilité qu'on a de les perdre, & pour les grands maux qu'elles cauſent tous les jours ; l'on doit demeurer d'accord que c'eſt un avantage, qu'on ne ſauroit trop eſtimer, d'en eſtre entierement détaché, & de rechercher, avant toutes choſes, le Roïaume de Dieu & ſa juſtice ; car c'eſt alors que l'on poſſede tout en abondance, ſelon la promeſſe de JESUS-CHRIST.

Fin du Tome premier.

LIVRES NOUVEAUX QUI SE vendent chez le même Libraire.

MOtifs particuliers de la Reconnoiſſance chrétienne, *par le R. P. Dom Bernard*, Superieur de la Congregation des Clercs Reguliers, *un volume in douze*, 2. liv.

L'honnête Homme, *Oeuvres poſthumes*, du Chevalier de Meré, *un volume in douze*, 30. ſ.

Sentimens que la Retraite inſpire ſur les principales veritez de la Religion, *par le R. P. Louïs Doucin*, de la Compagnie de Jeſus, *in douze*, 1. l. 5. ſ.

De M. l'Abbé de Bellegarde.

SEntimens que doit avoir un Homme de bien, *ſur les veritez de la Religion & de la Morale*, tirez des plus beaux Paſſages de l'Ecriture-Sainte, *avec une Table* des Matieres tres-methodique, *dediez* à Madame de Maintenon, *un volume in octavo*, 1699. 3. l. 12. ſ.

Ouvrage utile à ceux qui ſont deſtinez à inſtruire les Peuples, aux Religieux & Religieuſes, aux Perſonnes qui travaillent à ſe ſantifier, *& même aux Gens du monde*, qui ne ſauroient ſe donner la peine de lire de longs Chapitres ſur des matieres de devotion, ſoit que leurs affaires, ou leurs emplois ne leur en donnent pas le loiſir.

Reflexions ſur le *Ridicule*, & ſur les moïens de l'éviter, *où les Mœurs* & les differens Caracteres de ce ſiecle ſont repreſentez. *De beaucoup* augmentées en cette quatriéme Edition, *in douze*, 2. l. 5. ſ.

Sçavoir,

Sur le Ridicule, *ſur* l'Impoliteſſe, *ſur* l'Indiſcretion, *ſur* l'Affectation, *ſur* la ſotte Vanité, *ſur* le mauvais Gouſt, *ſur* l'Impoſture, *ſur* l'Eſprit chagrin, *ſur* l'Impertinence, *ſur* la Prevention, *ſur* l'Interêt, *ſur* la Suffiſance, *ſur* les Contretems, *ſur* la Bizarrerie, *ſur* la

fauſſe Delicateſſe, *ſur* les Bienſeances. Reflexions ſur *la Politeſſe* des Mœurs. *Avec* des Maximes pour la Societé civile. *Suite* des Reflexions ſur le Ridicule, *ſeconde Edition*, de beaucoup augmentée, *un volume in douze*, 2. l. 5. ſ.

Sçavoir,

Sur la Politeſſe, *ſur* les Sentimens modeſtes, *ſur* la Diſcretion *& la* Retenuë, *ſur* la Moderation *& le* Deſintereſſement, *ſur* la Complaiſance, *ſur* les Manieres honnêtes *&* genereuſes, *ſur* la Sincerité, avec des Maximes pour la Societé civile.

Modeles de *Converſations* pour les Perſonnes polies. *Augmentées* conſiderablement en cette ſeconde Edition, *in douze*, 2. liv.

Sçavoir,

Sur les deſordres des Paſſions, *ſur* la Morale, *ſur* les points de Politique, *ſur* les Vertus heroïques, *ſur* le commerce des Femmes, *ſur* la lecture des Romans, *ſur* les Etudes, *ſur* les interêts des Princes, *ſur* la Politique, *ſur* des faits hiſtoriques, *& ſur* des matieres Eccleſiaſtiques.

La maniere de *prier* & de *mediter*, avec des remedes contre les Paſſions du cœur & de l'eſprit; *dedié* aux Demoiſelles de

S. Cyr, *in dix-huit*, 20. sols.

Moyens de faire une bonne *Confession* & une bonne *Communion*, avec de courtes Prieres pour suivre le Prêtre à la Messe, & *les Prieres* ordinaires de l'Eglise au Tres-saint Sacrement de l'Autel, *dediez* à Madame de Maintenon, *volume in dix-huit*, 20. s.

De M. Louïs le Gendre, Chanoine de l'Eglise de Paris.

Histoire *de France*, contenant le Regne des Rois des deux premieres Races, *en trois volumes in douze*, 6. l.

Histoire du Regne *de Loüis le Grand*, jusques à la Paix Generale, 1697. quatriéme Edition, *un vol. in douze*, 2. l. 5. s.

La même, *in quarto*, 5. l.

Memoires de l'Eglise, *contenant* ce qui s'y est passé de plus considerable dans toutes les parties du Monde, dédiez à Monseigneur François de Harlay, Archevêque de Paris, *par M. l'Abbé de la Roque, un volume in quarto*, 6. l.

Pseaumes de David *en forme* de prieres, ou d'exhortation, ou *l'Esprit* de l'Eglise dans l'usage desdits Pseaumes, *dedié* à M. l'Archevêque de Paris, *in douze, deux volumes*, 4. l.

L'Analyse des Vertus, en abregé, par un Solitaire, *in douze*, 1698. 1. l. 10. s.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

O I H

2 H 10

8-4